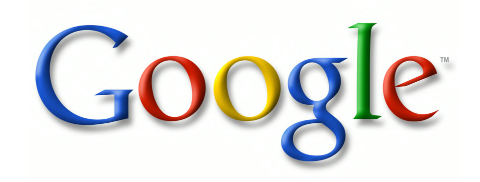
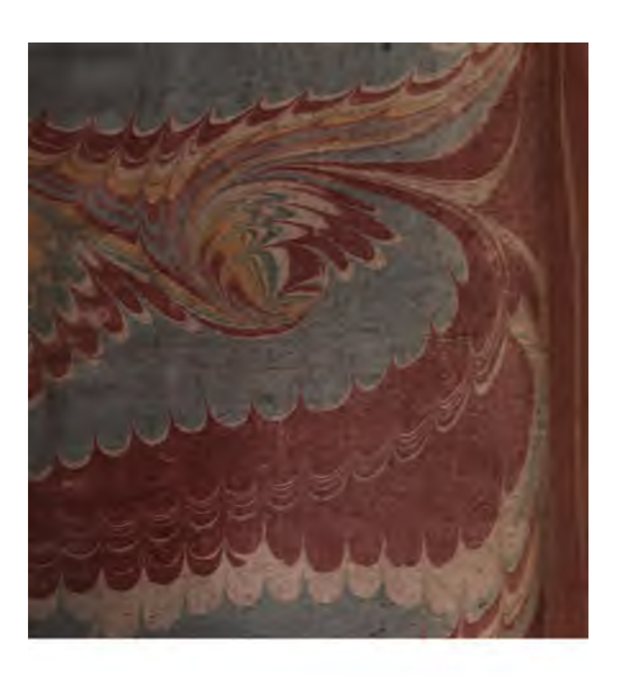




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

AVRIL.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur-Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. XLVIII.

SUITE DU PREMIER TOME de l'Histoire Générale d'Allemagne par le Pere BARRE, *Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve*. A Paris, chez Charles-Jean-Baptiste de l'Epine, & Jean-Thomas Hérissant, 1748.

APrès avoir rendu compte dans notre Journal du mois de Février dernier, de la préface & de l'introduction que le P. Barre

a miſe à la tête de cet ouvrage; nous paſſons à l'Hiſtoire même, & avec d'autant plus de plaiſir, qu'il nous a paru que l'Hiſtorien y avoit exactement rempli tous les engagemens qu'il avoit pris avec le Public.

La partie hiſtorique de ce premier tome, eſt partagée en cinq livres. On voit dans le premier par quels degrés » la nation Germanique, illuſtre par l'antiquité » de ſon origine & par la réputa- » tion conſtante d'une valeur hé- » roïque, apprit l'art de vaincre » par les victoires même que rem » portérent ſur elle les Romains.« Envain ces Maîtres de l'Univers, pour emprunter les termes de notre ſçavant Hiſtorien, dans ſon Epitre Dédicatoire au Roy de Pologne, » entreprirent-ils de ſubju- » guer autrefois cette Nation re- » doutable, ils furent contrains de » céder à ſa valeur, & les Germains » victorieux fondérent de nou » veaux Royaumes ſur les débri » même de l'Empire.

Tels furent les Royaumes d'Italie, d'Eſpagne, d'Afrique, d'Angleterre, de France, de Bourgogne, de Thuringe, & enfin l'Empire Romano-Germanique, ſi célébre dans nos Hiſtoires par les maximes de ſa politique, & par la ſageſſe de ſon gouvernement.

Si ce ſujet eſt noble & intéreſſant, il eſt d'une étendue infinie, & d'autant plus difficile à remplir, que dans ces premiers temps les anciens Germains étoient diviſés dans un grand nombre de Nations particuliéres, indépendantes les unes des autres, dont quelques-unes n'eurent point d'abord d'habitations qui leur fuſſent propres; & qui ne ſe fixérent enfin, que lorſque leurs conquêtes les eurent miſes en poſſeſſion de pays plus riches & plus abondans, que ceux dont elles tiroient leur origine.

Le P. Barre obſerve au commencement du premier Livre, que les premiers Germains étoient diviſés par Cantons ou par Tribus

qui n'avoient pas la même forme de gouvernement : les uns se donnérent un Monarque, les autres s'assujettirent à un Conseil composé de gens choisis, d'autres ne se soumirent qu'à elles-mêmes, c'est-à-dire à la pluralité des suffrages. La premiére forme de Gouvernement fut, dit-il, embrassée par les Quades & les Marcomans ; la seconde par les Usipétes, les Teuctéres, les Cherusques & les Frisons, & la troisiéme par les Ubiens, les Tribocces, les Némétes, & les Vangions.

L'Auteur auroit souhaité pouvoir satisfaire la curiosité des Lecteurs sur les explois des premiers Germains, mais ce que plusieurs Historiens Nationaux en racontent, n'étant appuyé d'aucune autorité, il a cru devoir commencer cette Histoire par celle de l'irruption que les Cimbres & les Teutons firent l'an 548. de la fondation d' Rome dans les Gaules & dar l'Italie. Ces Peuples originaires d

la Cherſonéſe Cimbrique & des environs de la mer Baltique, ſont les premiers que l'on connoiſſe dans la Germanie qui oſérent attaquer les Romains; mais quoique ſelon quelques Hiſtoriens, ces Barbares fuſſent ſortis de leur Pays au nombre de trois cent mille combattans, d'une taille & d'une force très ſuperieure à celle des Romains, dès qu'ils furent revenus de la premiére conſternation, toujours ordinaire en pareilles conjonctures, la prudence & l'exacte diſcipline de leurs troupes, triomphérent toujours d'une multitude qui ne ſuivoit que les mouvemens d'un courage brutal & aveugle.

L'Auteur après avoir raconté en détail la défaite des Cimbres par Marius, paſſe de là à l'hiſtoire de la révolte de Spartacus; il étoit de la nation des Cimbres, auſſi bien que preſque tous ceux qu'il attira dans ſon parti; ce morceau ne doit donc pas abſolument être regardé

comme étranger à l'hiſtoire des Germains.

Nous ne ſuivrons point le P. Barre dans le détail où il entre ſur les guerres continuelles que la République eut à ſoutenir, contre les différentes nations de la Germanie. Il ſuffit d'avertir qu'elles étoient d'autant plus aguerries, qu'il régnoit toujours entr'elles-mêmes des guerres civiles. Comme les irruptions que les Germains faiſoient dans les Gaules & ſur les frontiéres de la République Romaine, étoient très-fréquentes & toujours ſubites, quelques précautions que prît le Sénat, une partie des terres de la République ſe trouvoit toujours expoſée à leurs brigandages : différentes armées de Germains y entroient en même temps, & inondoient preſque de tous côtés les terres qui ſe trouvoient à leur bienſéance.

Nous nous contenterons de dire, que le P. Barre n'oublie rien de

tout ce qui regarde l'origine, le caractére, les loix, les mœurs, la puiſſance de ces différentes Nations, à meſure qu'il a occaſion de parler de leurs tranſmigrations par terre, au-delà du Rhin & dans les Gaules, ou par mer, dans l'Iſle d'Albion & autres pays maritimes.

Il eſt inutile d'avertir ici, que tout ce qu'il rapporte dans ce premier tome des expéditions des Germains dans les Gaules & dans les autres parties de l'Empire Romain, n'eſt jamais ni plus circonſtancié, ni plus agréable à lire, que lorſqu'il a eu l'avantage de puiſer dans des Auteurs tels que Céſar & Tacite; du reſte comme il n'eſt queſtion ſurtout dans ces premiers livres que de courſes, de combats, & d'irruptions qui preſque toutes commencent & ſe terminent de la même maniére, & dont les autres Hiſtoriens, à l'exception de ceux que nous venons de citer, nous apprennent même peu de choſes, pour jetter quelque variété dans

un sujet qui par lui-même n'
offre guére, notre Auteur ne man-
que jamais de parer ses récits
tous les ornemens dont ils so[nt]
susceptibles, comme de Descri-
tions, de Harangues, & de P[or]-
traits.

Pour donner un échantillon [de]
son style, nous placerons ici le po[r]-
trait qu'il fait d'Induciomaru[s]
Chef célebre des Tréviriens & [qui]
osa tenir tête à César. Il étoit, [dit]
le P. Barre, » adroit & courageu[x]
» il voyoit dans le projet mêm[e]
» d'une entreprise, le succès qu'o[n]
» pouvoit en espérer: & lorsque
» dans une affaire son courage le
» portoit un peu loin contre l'enne-
» mi, sa prudence ne l'abandonnoit
» que rarement; & s'il ne rempor-
» toit pas les avantages que sa va-
» leur lui promettoit, il trou-
» voit du moins dans son habileté
» des ressources pour faire une re-
» traite honnête, & mettre ses
» troupes à couvert; il aimoit ses
» soldats, & il en étoit aimé, non

» ſeulement à cauſe de ſon intrépi-
» dité, mais plus encore à cauſe de
» la façon dont il vivoit avec eux.
» Il étoit vétu & nourri comme
» eux; les alimens les plus groſ-
» ſiers lui ſuffiſoient; il couchoit
» ordinairement à terre ou ſur une
» peau, & lorſqu'il s'agiſſoit d'une
» marche ou de la fortification d'un
» camp, il ne ſe contentoit pas de
» donner à propos les ordres con-
» venables, il étoit le premier à la
» tête de toutes les opérations; c'eſt
» ainſi qu'on voyoit le Chef d'un
» Canton très-puiſſant, ſe montrer
» par tout comme un ſimple ſol-
» dat, & s'il s'en diſtinguoit en
» quelque choſe, ce n'étoit que par
» une frugalité, & une tempérance
» peu commune parmi ceux qui
» commandent.

Comme ce n'eſt guéres que par les Hiſtoriens du peuple Romain, que nous connoiſſons les Germains, & que ces Hiſtoriens ne parlent d'eux, qu'à l'occaſion des guerres que l'Empire eut à ſoutenir avec

les différentes nations de la (manie, il n'eſt pour l'ordi queſtion dans tout ce volume, des guerres que les Romains y térent, tantôt pour repouſſer (que les différens Peuples qui bitoient, leur faiſoient ou à alliés, & tantôt même pour é dre leurs conquêtes & les met couvert de toute inſulte.

Nous obſerverons ici que l teur a eu ſoin d'expliquer pa Notes, qu'il a placées au ba pages, tous les endroits qu ont paru avoir beſoin d'éclair ment, ſurtout par rapport à la (graphie, aux uſages, & aux cc mes des anciens Germains : il marque en même temps que Hiſtoriens Allemands ſont to contraire, & qu'ils inférent l Notes dans le corps même de l ouvrages, méthode qui interro la ſuite du diſcours, fait pe l'objet principal de vue, & toujours autant de confuſion d'obſcurité dans la narration.

Quelques-unes même des Notes de notre Historien, sont morales, comme par exemple, celle qui regarde Marobode. Dom Mutio, dit le P. Barre, prend en ces termes, la défense de ce fameux Chef des Marcomans, que Tacite accuse de bassesse à cause du soin qu'il prit, après sa défaite, de prolonger sa vie, & de la tranquillité avec laquelle il passa dix-huit ans dans la Ville de Ravenne, sans faire paroître aucune envie de recouvrer la souveraine puissance. *Laissons aux Stoïciens cette demangeaison de mourir, & cherchons les moyens de conserver cette vie que Dieu nous a donnée, pour secourir nos parens & nos amis & pour servir notre Patrie.... Il me semble donc, conclut Mutio, que c'est à tort que Tacite blame Marobode, puisqu'à mon avis, il n'y a pas moins de gloire à ménager cette vie pour servir Dieu, la Patrie, & ses amis, & à se réserver pour une meilleure fortune, qu'à aller se faire tuer dans les batailles pour acquérir*

une gloire, qui comme la fumée, est emportée par un souffle de vent." Cet-
" te considération qui est le qua-
" rante-cinquiéme de la deuxiéme
" partie, me paroit reprend le P.
" Barre, plus convenable à des
" particuliers, qu'à des Princes dé-
" tronés, qui sont obligés, par état,
" de tout entreprendre pour sou-
" mettre leurs sujets révoltés.

Du reste nous croyons en général, que ces Notes méritent d'autant plus d'être lûes, que l'Auteur bien loin d'y faire une fastueuse parade d'érudition, paroit n'y avoir cherché que l'instruction de ses Lecteurs & s'y être absolument renfermé dans ce qui est nécessaire pour la parfaite intelligence des matiéres qu'il traite.

Mais pour revenir à cette Histoire, on y remarquera que jusqu'au Régne de Marc-Auréle & de Lucius Verus, les deux premiers Empereurs Romains, qui partagérent l'Empire, les différens Peuples de la Germanie, furent presque tou-

jours en guerre avec les Romains ; cependant comme les premiers n'agissoient que rarement de concert, ils ne parurent jamais fort redoutables à cette grande puissance; mais sous ces deux Empereurs toutes les nations voisines de l'Empire, depuis les Gaules jusqu'à l'Illyrie, s'unirent ensemble contre les Romains, en sorte que les Historiens nous représentent cette guerre, comme une des plus dangereuses, que les Romains ayent eu à soutenir depuis les guerres Puniques. Différens motifs animoient ces différentes Nations ; les unes pensoient à conserver leur liberté, d'autres à la recouvrer, & plusieurs avoient pour but de se procurer des habitations plus avantageuses, & de se venger des maux que les Romains leur avoient fait souffrir. Toutes, ou presque toutes formérent donc une armée considérable qui se distribua en plusieurs corps, & qui s'étant répandue de différens côtés, sur les terres de l'Em-

pire, y prit & pilla des Villes, sac cagea des Provinces & défit plu sieurs armées, déja ruinées par un des plus cruelles pestes qu'on eû vûe depuis longtemps.

Mais quelque considérable qu'ai été cette guerre, l'Auteur avou qu'on ne peut en marquer le temp précis, ni le détail, parce que le Auteurs la rapportent sans ordı & d'une maniére fort embrouillée on sçait cependant que ce fut per dant cette guerre, qu'arriva le cé lebre prodige, comme parle notr Auteur, de cette pluye impétueu accompagnée de gréles & de to nerre qui portant le désordre & terreur dans l'armée des Marc mans, des Quades, des Jazyge & des autres Peuples Germain sauva celle des Romains, enfermé dans un terrein où elle manquo absolument d'eau.

» Ce fait mémorable, dit no
» Historien, dans une Note,
» également attesté par les Aute
» Payens & Chrétiens, qui ne d

» férent que dans la maniére d'en
» expliquer la cauſe. Dion, Suidas
» & Porphyre, l'attribuent à des
» Magiciens, qui étoient à la ſuite
» de Marc Auréle. Thémiſtius,
» Claudien, Capitolin, diſent que
» ce prodige fut l'effet de la piété
» de l'Empereur. Dans la colomne
» d'Antonin, on en donne tout
» l'honneur à Jupiter pluvieux &
» foudroyant. Tous les Auteurs
» Chrétiens, au contraire, comme
» Tertullien, Euſébe, Apollinaire
» Evêque d'Hiéraple, &c. aſſurent
» que Dieu accorda ce miracle à la
» priére fervente des ſoldats Chré-
» tiens, dont la Légion fulminante
» étoit compoſée. Tertullien pré-
» tend que l'Empereur Antonin
» dans la Lettre qu'il adreſſa au
» Sénat à l'occaſion de cette victoi-
» re, attribua ce prodige aux prié-
» res des Chrétiens, ſans néan-
» moins le faire clairement, pour
» ne pas choquer les Payens.

Il faut voir à la fin du troiſiéme Livre, ſous l'an 270, où le nom

des Francs paroit pour la
fois dans l'Hiſtoire, ce
Barre y dit de l'origin
Peuples, des premiers cant
habitérent, de leurs mœ
leur gouvernement, mais
noit qu'il n'eſt pas aiſé
rien de bien ſur, ni de b
ſur ces matiéres, parce qu
ciens Auteurs, tant Gé
qu'Hiſtoriens, n'ont pr
connu les Francs.

Il y revient encore, &
ne même une notion plu
dans le quatriéme livre,
ſion d'une irruption que
ples firent dans les Ga
l'Empire de Valentinien;
portérent une victoire ſi
rable contre le Tribun
qui commandoit les tro
Romains, qu'on compar
qu'ils y firent pour lors
de ces fameuſes Légions
la conduite de Varus, pe
temps d'Auguſte.

La premiére demeure d

fut ſelon notre Hiſtorien, vers Mayence, ſur le bord & au-delà du Rhin; puis ils s'étendirent vers les embouchures de ce fleuve du côté du Nord; enſuite dans la Veſtphalie, le Pays de Heſſe, & quelques états voiſins: car il ſoutient qu'il eſt impoſſible de fixer préciſément leur demeure. On ne ſçait même, ajoute-t-il, ſi c'étoit une Nation particuliére, ou un amas de différens Peuples réunis & ligués enſemble pour conſerver leur liberté; car on confond aſſez ſouvent les Francs, les Sicambres, les Saliens, les Attuaires, les Bructéres, les Chamaves, les Chéruſques & les Cauches: cela eſt fondé ſans doute, continue-t-il, ſur la reſſemblance que les Francs avoient avec ces Peuples, & en général avec tous les Germains, tant par rapport à leur religion & à leur langue, qu'à l'égard de leurs mœurs & même de leurs armes.

L'Auteur remarque au commencement du quatriéme livre, que

comme les Germains s(
impatiemment d'être bor
côté par le Rhin, & de l'
les Alpes, chaque mutati
pereur est toujours mar
une irruption qu'ils fais
les terres de l'Empire, ou
par un traité de Paix ou
que le nouvel Empereur
de faire avec eux. » Il
» donc tantôt ennemis, ta
» de l'Empire, souvent ma
» dans leurs incursions,
» poursuivis par le Va
» toujours redoutés par
» mains, & jamais leurs
» res pour longtemps.

Durant ces changeme
pereurs qui devinrent
depuis le deuxiéme siéc
étant en combustion dans
les Germains ne manqu(
de profiter du désordre
gnoit, pour l'attaquer,
faisoient avec d'autant plu
tage, que » les Romains
» mes, comme l'observe le

» avoient déja contribué à accélé-
» rer leur perte en donnant trop
» de crédit chez eux à ces Peuples.
» Des Légions toutes entiéres n'é-
» toient composées que de Soldats
» Germains ; & quelques-uns d'en-
» tr'eux étoient déja parvenus aux
» premiéres dignités. D'ailleurs l'a-
» vidité du butin, la douceur du
» climat, & la fertilité des provin-
» ces Romaines, la passion de se
» venger des pertes que la Germa-
» nie avoit faites sous Germanicus
» & Maximin, le juste desir d'assu-
» rer leur liberté contre l'ambition
» effrenée des Romains, devenus
» Tyrans, excitoient les Germains
» à profiter de ces occasions favo-
» rables, pour se jetter dans les
» Gaules & dans l'Italie.

Cependant sous l'Empire de Probus, après avoir été battus de toutes parts, dans les Gaules & sur le Rhin, & avoir été obligés de rendre soixante & dix Villes ou forteresses dont ils s'étoient emparés, ils furent réduits à accepter la Paix,

Les Lettres que cet Empereur écrivit au Sénat, portoient avoit subjugué la Germanie toute son étendue, ce qui s'entendre, selon notre Histo des Provinces situées entre céan, l'Elbe, le Rhin, & le

Cet Empereur ayant rétabl tout l'ordre & la tranquillité, c pa ses troupes à des travaux blics, & entr'autres à planter vignes sur les cotteaux du R de la Pannonie, & des Gaules il permit aux peuples de ces F vinces & aux Belges de la G manie Citérieure, de cultiver tant de vignes qu'ils voudroie ce qui depuis Domitien n'avoit accordé qu'à peu d'habitans. Cet Empereur craignant que ses soldats ne se corrompissent par l'oisiveté, les employa encore à rétablir Mayence, Tréves, Cologne, & un grand nombre d'autres Villes que les Germains avoient beaucoup endommagées dans leurs courses; mais cette discipline qu'il

leur fit obſerver peut-être avec trop de ſévérité, les irrita contre lui, & ils le tuérent auprès de Sirmium, la huitiéme année de ſon Empire.

Après ſa mort, les Germains ayant recommencé leurs incurſions, l'Empereur Maximien jugea que pour les réprimer, il lui convenoit de faire ſon ſéjour dans la Belgique, & choiſit pour cela la Ville de Tréves. La Cour de ce Prince, & celle de quatre ou cinq Empereurs qui y réſidérent ſucceſſivement, donnérent à cette Ville un éclat & une grandeur, dont on lira avec plaiſir la deſcription dans cette Hiſtoire même.

Ce que l'Auteur dit de la marine & des vaiſſeaux des Germains, & principalement des Francs & des Saxons, eſt d'autant plus curieux, que ces Peuples vers la fin du troiſiéme ſiécle, & dans le quatriéme, par le moyen des flottes nombreuſes qu'ils armoient, devinrent le fléau des Gaules, comme les Normands

le furent dans le IXe. & comme les Corsaires de Barbarie le font aujourd'hui sur les Côtes d'Italie & d'Espagne. Sidoine disoit d'eux, » que les naufrages auxquels ils » étoient exposés, ne leur paroissoient qu'un leger inconvénient, » mais non pas un obstacle réel ; & » qu'il sembloit que les Saxons eussent vû la mer à sec, tant la connoissance qu'ils avoient des bancs » & des écueils, étoit exacte & » précise.

Les Bornes que nous sommes obligés de mettre à cet extrait, ne nous permettent point de nous arrêter sur le cinquiéme & dernier livre de ce premier tome, quoique le nombre & la grandeur des évènemens dont il est rempli, & la maniére intéressante dont le P. Barre les raconte, nous feroient désirer d'en donner du moins quelque idée; on y voit sous le régne d'Honorius, l'Empire d'Occident décliner insensiblement, & enfin devenir la proye des Germains, Rome entié-
rement

rement détruite, & ſur les ruines de cette vaſte Monarchie, s'élever preſque dans le même temps divers Royaumes, en Italie, en Afrique, en Eſpagne, dans les Gaules, & dans la Grande-Bretagne.

On conçoit aiſément, que notre Auteur n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit contribuer à éclaircir les premiers commencemens de la domination des Francs dans les Gaules, le code des loix Saliques, & tous les reſſorts de Politique que Clovis fit jouer pour ſe rendre maître de preſque toutes les Gaules, pour réunir en un ſeul peuple les Francs qui étoient auparavant partagés en Tribus indépendantes les unes des autres, & enfin pour traiter avec l'Empire d'égal à égal. Ce volume finit par l'hiſtoire de l'établiſſement de la puiſſance des Saxons en Angleterre, ou vers l'an 516, ils formérent ſept Royaumes différens dans leſquels ils établirent une forme de gouvernement aſſez approchante de celle, où ils avoient

vécu dans la Germanie, leur ancienne patrie.

Nous parlerons du ſecond tome de cette Hiſtoire dans le Journal ſuivant.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1743. *avec les mémoires de Phyſique & de Mathématique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie*, 208 *pag. pour l'Hiſtoire*, & 428. *pour les Mémoires, avec* 11 *planches détachées*. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1746, & ſe débite chez Durand, rue S. Jacques.

L'HISTOIRE de cette année 1743, compoſée par M. de Mairan, comprend pluſieurs remarques importantes, avec un grand nombre de faits intéreſſans, ſur ce qui fait l'objet de l'Académie, outre quelques extraits des mémoires auxquels l'Hiſtorien a

joint des réflexions très ſçavantes, & qui répandent beaucoup de clarté ſur les matiéres. On trouve dans le même volume trois Eloges qui ont été lûs aux aſſemblées publiques avec beaucoup d'applaudiſſement; le premier eſt celui de M. le Cardinal de Fleury; le ſecond de M. l'Abbé Bignon, le troiſiéme de M. Lemery.

Sous le titre de la Phyſique & de l'Hiſtoire naturelle, nous liſons dix-ſept articles.

1°. L'extrait que M. de Mairan a fait du mémoire que M. de Buffon a compoſé ſur les *couleurs accidentelles*. Lorſqu'après avoir regardé le Soleil (dit l'Hiſtorien) on vient à fermer les yeux (ou que les yeux ouverts) l'on entre tout à coup dans un lieu obſcur, on voit ſucceſſivement pluſieurs couleurs comme du blanc, du jaune, du rouge, du verd, du bleu, & du violet, &c. enfin du noir à peu près dans l'ordre des couleurs priſmatiques: ce ſont là des couleurs

accidentelles, & qui changent ſans qu'il arrive aucun changement à la ſurface des corps auxquels nous les rapportons.

Les couleurs accidentelles ſont produites par une infinité de cauſes, dont l'examen eſt auſſi curieux que celui des couleurs qu'on appelle réelles, ou qui ſont dépendantes des objets que nous appercevons. On n'avoit point remarqué juſqu'ici la correſpondance & la liaiſon des couleurs accidentelles, avec celles qu'on appelle réelles: c'eſt le ſujet du mémoire de M. de Buſſon; l'Hiſtorien développe avec beaucoup d'eſprit, la Métaphyſique des illuſions cauſées par les couleurs accidentelles; & M. de Buſſon explique ſçavamment les expériences qu'il a faites à ce ſujet. Voici un des exemples que M. de Buſſon a conſidéré ſur les couleurs accidentelles. Lorſqu'on regarde fixement & longtemps, une tache ou une figure rouge ſur un fond blanc, on voit naître autour du

petit quarré rouge, une espéce de couronne d'un verd foible : vient-on à cesser de regarder le quarré rouge, & porte-t'on l'œil sur le papier blanc, on verra très-distinctement un quarré d'un verd tendre, tirant un peu sur le bleu ; cette apparence subsiste plus ou moins longtemps, selon que l'impression de la couleur rouge a été plus ou moins forte : la grandeur du quarré verd imaginaire, est la même que celle du quarré réel rouge, & ce verd ne s'évanouit qu'après que l'œil s'est porté sur d'autres objets. En général on remarque que les couleurs naturelles produisent des couleurs accidentelles dans l'ordre qui suit : le rouge naturel produit le verd accidentel, le jaune produit le bleu, le verd produit le pourpre, le bleu produit le rouge, le noir produit le blanc, & le blanc produit le noir. On peut juger par cet exemple, des autres recherches que M. de Buffon à faites ; il faut lire dans le mémoire même les autres

faits, & toutes les expériences que l'Auteur a faites sur les sept couleurs primitives pour en faire la comparaison, ou en trouver le rapport avec les couleurs accidentelles; ce qui paroitra merveilleux, c'est que les couleurs qui résultent du mélange des couleurs accidentelles avec les couleurs naturelles, suivent les mêmes régles, ou donnent les mêmes apparences dans leur composition, que les couleurs naturelles avec d'autres couleurs naturelles.

Le second article de la Physique regarde la formation de la glace sur les grandes riviéres. L'Historien a fait l'extrait de ce mémoire qui appartient à M. l'Abbé Nollet; il étoit d'autant plus à portée d'en parler, qu'il a fait autrefois bien des expériences & une dissertation sur la formation de la glace qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Bordeaux. M. l'Abbé Nollet a eu pour objet de faire voir que la congelation des riviéres ne commence point par le fond,

mais par les bords & par la ſuperficie, c'eſt ainſi qu'elle ſe forme dans les étangs, mares, & toutes les eaux tranquilles. Si dans un temps de gelée, dit M. de Mairan, on préſente à l'air froid un gobelet plein d'eau, on verra bientôt paroître à la ſuperficie de cette eau de petits filets de glace, qui peu à peu forment une eſpéce de rézeau, ou une lamme de glace plus ou moins épaiſſe ſelon le dégré de la congelation. Comme c'eſt la ſuperficie de l'eau qui eſt expoſée à l'air, & que le froid doit ſe faire ſentir à la ſurface extérieure du liquide, avant que d'arriver à celle du fond; il s'enſuit que les glaçons doivent ſe former au-deſſus de l'eau : il eſt encore hors de doute que l'eau étant plus tranquille auprès des bords & plus refroidie, tant par le contact des corps extérieurs que par l'air, elle doit commencer à ſe glacer vers les extrémités avant le milieu du courant.

A une théorie ſi ſimple & ſi lumineuſe, ajoute l'Hiſtorien, on

oppose le témoignage de plusieurs personnes, mais qui ne sçavent ni approfondir ni raisonner ; ce sont les Pêcheurs, les Meuniers, les Mariniers, les Matelots ; enfin le Peuple prétend que la glace se forme au fond des riviéres, & sur le terrein du lit de l'eau, plutôt qu'à sa surface ; les raisons qu'on apporte sont que l'on remarque souvent sur le côté des glaçons qui regardent le lit de la riviére, des vestiges de gravier & de sable, sur lequel ces glaçons paroissent avoir séjourné quelque temps ; ces marques extérieures sont-elles assez solides pour détruire le systême général, & n'est-il pas plus probable que ces glaçons viennent des bords de la riviére, des Isles, des bancs de sable, & des bas fonds qu'ils rencontrent dans leur cours ? De quelque maniére que cela arrive, les Physiciens n'ont point changé sur la maniére dont se forme la glace, & M. l'Abbé Nollet n'auroit peut-être pas pensé

à faire de nouvelles expériences, si M. Hales, de la Société de Londres, Homme célébre par divers ouvrages, n'avoit embrassé l'opinion vulgaire sur l'article dont il est question. Cet Auteur dit formellement dans un ouvrage intitulé la Stalique des Végétaux, qu'il a vu un morceau de glace au fond de la riviére & qu'il y avoit été formé : il ajoute un raisonnement pour expliquer ce fait qui le surprit : voici ses propres paroles. „ Comme l'on n'a jamais vu, „ dit-il, les étangs, les mares, & „ toutes les eaux calmes commen- „ cer à se glacer par le fond, il „ faut nécessairement que le cou- „ rant de l'eau en soit la cause dans „ les riviéres : car il est sûr que „ dans les eaux calmes, aussi bien „ que dans la terre, la surface est „ bien plus froide que le dessous, „ au lieu que dans les eaux cou- „ rantes, le dessus & le dessous se „ mêlant ensemble, deviennent à „ peu près aussi froids l'un que l'au-

„ tre, & le deſſus ayant toujours
„ plus de viteſſe que le deſſous &
„ pas plus de froid, il ne ſe géle
„ que le dernier. « Il faudroit, comme dit M. de Mairan, ſçavoir ſi l'obſtacle que le mouvement, ou la viteſſe du courant apporte à la congelation de la ſurface de l'eau, peut prévaloir ſur celui que le moins de froideur peut cauſer ſur le fond; mais M. l'Abbé Nollet examine le fait que M. Hales rapporte; il prouve par les diverſes élévations du Thermometre, que la riviére a toujours beaucoup plus de chaleur vers le fond, que vers la ſuperficie. Il fait voir ce qui a été la cauſe de l'erreur de M. Hales; & après diverſes expériences ſur la formation de la glace dans les riviéres, il nous démontre qu'on doit regarder comme une loi générale, que la glace ſe forme vers la ſuperficie dans les eaux courantes, comme dans les eaux dormantes, & ſi quelques glaçons ont dans leur partie inférieure une eſpéce de bouzin, il

faut l'attribuer à la rencontre des glaçons les uns contre les autres, qui cauſe un briſement de parties, & qui excite très-ſouvent cette ſaleté & cette pourriture de glace qu'on remarque quelquefois deſſous les glaçons. Voilà à quoi ſe réduit le mémoire de M. l'Abbé Nollet qui n'a point épargné ſes ſoins & ſes peines pour convaincre les autres d'un fait, dont il n'avoit pas douté un ſeul moment.

Le troiſiéme article de la Phyſique roule ſur pluſieurs obſervations *météorologiques*, & *botanico-météorologiques*, elles ont été faites par M. Duhamel. L'extrait en a été composé par M. de Mairan, & voici comme il s'exprime à ce ſujet.

Les travaux les plus brillans & qui demandent le plus de pénétration & de fineſſe, ne deviennent pas toujours les plus utiles aux hommes, & ſurtout à la poſtérité. Des obſervations aſſidues ſur la conſtitution de l'air, les variations & les différens poids de l'athmoſ-

phére, une hiſtoire ſuivie & bien circonſtanciée des vents, des pluyes, des météores, du chaud, du froid, dans chaque année, dans chaque ſaiſon, & chaque jour ; une comparaiſon continuelle de toutes ces viciſſitudes avec la production des fruits de la terre, & avec le tempérament, la ſanté & les maladies des habitans ; toutes ces obſervations faites avec ſoin pendant pluſieurs années, pendant pluſieurs ſiécles, & dans chaque Pays, produiront vraiſemblablement quelque jour, une agriculture & une médecine plus parfaite & plus ſûre, que tout ce qu'on pourroit eſpérer des ſpéculations les plus ſublimes de la Phyſique, dénuée de ce ſecours.

Le quatriéme article regarde l'oüie des poiſſons, & la tranſmiſſion des ſons dans l'eau : il appartient à M. l'Abbé Nollet ; on en trouve l'extrait dans l'hiſtoire. Voici en abregé l'idée de ce mémoire.

La partie de la tête qu'on appelle les oüies dans les poiſſons à écaille, étant bien examinée paroit avoir été deſtinée pour reſpirer l'air, & non pas, comme on le croit communément, pour entendre. Cependant quelques Anatomiſtes veulent que les poiſſons ne ſoient point privés du ſens de l'oüie, ſans pouvoir aſſigner préciſément quel eſt le conduit auditif, par lequel le poiſſon peut entendre. Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que tous les poiſſons ne ſont pas privés du ſens de l'oüie, & que ceux que l'on croit en être exempts ou privés, ſont de la claſſe des poiſſons à écaille.

Toutes les autorités qu'on a coutume d'apporter en faveur de l'oüie des poiſſons, n'ont pu empêcher M. l'Abbé Nollet d'avoir recours à de nouvelles expériences; la difficulté d'apprendre par des obſervations directes, ce que l'auteur avoit envie de trouver, lui a fait prendre une route un peu plus détournée, & qui cependant conduit

au même but : au lieu d'examiner immédiatement si les poissons entendent, il a cherché à découvrir s'ils pouvoient entendre, & pour résoudre cette question, il y a deux choses à faire ; 1°. il faut s'assurer si les poissons ont des organes propres à recevoir les sons ; 2°. il faut voir si le milieu qu'ils habitent est capable de les leur transmettre, c'est-à-dire, examiner si l'eau est perméable au son. De ces deux objets qu'on peut se proposer, l'anatomie la plus exacte n'a pu rien déterminer sur le premier, ou n'a pu découvrir quelle partie pouvoit être l'organe de l'oüie. En attendant que de nouvelles découvertes nous fassent connoître évidemment que les poissons ne sont point sourds par privation d'organes, M. l'Abbé Nollet s'est proposé de sçavoir s'ils le sont par la nature du fluide qui leur sert de milieu ; ainsi le mémoire de l'Auteur se réduit à examiner si les sons pénétrent dans l'eau, à quelle profondeur

ils peuvent s'y tranſmettre, combien ils y ſont affoiblis, & ſi leurs différentes modifications s'y conſervent, enfin ſi l'on peut les y diſtinguer.

L'Auteur a reconnu par pluſieurs expériences, en ſe plongeant dans l'eau à différentes profondeurs, que les ſons pénétrent dans l'eau, qu'ils ſont un peu affoiblis, les tons cependant ne paroiſſent point changés, & la diminution n'eſt pas proportionnée à l'augmentation de profondeur : on a obſervé que les ſons continus ſe font mieux entendre que ceux qui ſont détachés. Il eſt donc décidé que ſi les poiſſons ſont ſourds, ce ne peut être que par privation d'organes, puiſque le milieu où la nature les a placés, n'eſt point un obſtacle invincible à la propagation des ſons ; il eſt vrai qu'il les affoiblit, & qu'une telle altération nous les rendroit preſque inutiles : mais nous devons penſer que ſi la nature a donné aux poiſſons la facilité d'entendre les

[redacted]

ſons qui viennent de l'athmoſphére; elle aura ſuppléé à la foibleſſe des impreſſions par la délicateſſe de leurs organes, & elle aura mis une juſte proportion entre les ſens & ſon objet.

Si c'eſt un fait certain que les ſons pénétrent dans l'eau, la maniére de s'y tranſmettre eſt une chóſe peu connue & qui mérite de l'être. Quantité d'expériences ont fait connoître depuis longtemps que le ſon ne ſe propage que par un fluide élaſtique, & c'eſt une opinion reçue que les liquides n'ont point de reſſort, puiſqu'on ne les croit pas compreſſibles; n'eſt-il pas naturel de penſer que ce ſont les parties de l'air qui ſont mêlées dans l'eau qui tranſmettent les ſons, & que ſi le ſon ſe trouve affoibli, c'eſt par l'interruption des molécules de l'eau qui empêchent la contiguité du fluide élaſtique capable ſeul de le tranſmettre. Ce raiſonnement paroit fort vraiſemblable, cependant M. l'Abbé Nollet prou

ve par plusieurs expériences, qu'il est assez douteux que l'air enfermé dans l'eau, contribue beaucoup au son dans l'eau, & il est hors de doute (de quelque maniére que la chose se passe) que l'eau purgée d'air est perméable au son. On peut consulter le mémoire de M. l'Abbé Nollet, & les réflexions de l'Historien; l'Auteur s'est encore assuré que l'air n'occupoit pas (dans l'état ordinaire) la trentiéme partie du volume d'eau où il étoit renfermé, & qu'il falloit environ cinq ou six jours à l'eau pour reprendre l'air qu'on lui avoit oté.

De tout ceci il faut conclure que les poissons pourroient entendre, puisque le son se propage dans l'eau, & que l'on n'est pas encore bien certain qu'ils soient privés de l'organe de l'oüie. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les trémoussemens ou agitations de l'air ébranlé, communiquent nécessairement à l'eau un mouvement qui pourroit avertir les poissons du bruit, quoi-

qu'ils fussent privés de cette sensation qui nous le rend sensible : de plus les poissons ont le coup d'œil très-subtil, & il n'est pas facile de juger si c'est la crainte ou le bruit qui les met en fuite. Nous donnerons la suite des autres Mémoires, dans les Journaux suivans.

COURS DE BELLES-LETTRES distribués par Exercices. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1747. *in*-12. 1. vol. pag. 416.

DEUXIÉME EXTRAIT.

LE second volume renferme l'Ode, la Satyre, & l'Epigramme, & six Lettres à M. l'Abbé d'Olivet sur différens points de littérature.

L'exercice sur l'Ode est partagé en sept chapitres. Dans le premier l'Auteur expose la nature de l'Ode, & fait voir que sa matiére consiste dans le sentiment,

que c'eſt le ſentiment qui en eſt comme le fondamental qui produit toutes les idées, au lieu que dans les autres genres ce ſont les idées qui produiſent les ſentimens. Il y a, dit l'Auteur, dans tous les ouvrages de goût, la lumiére & la chaleur; la lumiére qui tient à l'intelligence, à la penſée; la chaleur, qui tient à la volonté, au ſentiment, au goût. Mais ces deux parties ne doivent être unies l'une à l'autre, que dans des dégrés proportionnés, & à la matiére qu'on traite, & à la fin qu'on ſe propoſe. Si c'eſt la vérité qu'il s'agit de préſenter à l'eſprit, ce ſera la lumiére qui dominera. Si c'eſt le cœur qu'on entreprend de toucher, ce ſera la chaleur. Quand on aura deſſein de faire l'un & l'autre en même temps, la chaleur & la lumiére ſe mêleront en proportion, tantôt égale, tantôt inégale, ſelon le ton & le caractére des différentes parties du ſujet qui ſera traité. Mais comme la poëſie lyrique eſt faite pour être

chantée, & qu'on ne chante que les ſentimens du cœur & non les idées, les argumentations, les diſſertations de l'eſprit, le ſentiment dominera dans l'Ode ; ainſi on pourra définir l'Ode, une poëſie qui exprime le ſentiment. Qu'on y ajoute, dit l'Auteur, une forme de verſification qui ſoit chantante, elle aura tout ce dont elle a beſoin pour être parfaite.

De cette théorie abregée qui fait conſiſter l'Ode dans le ſentiment, ſortent toutes les régles de l'Ode auſſi bien que ſes priviléges. C'eſt-là ce qui autoriſe la hardieſſe de ſes débuts, ſes tranſports, ſes emportemens, ſes écarts, c'eſt delà qu'elle tire ſon ſublime & cet enthouſiaſme qui l'approche de la Divinité.

L'Auteur explique ce que c'eſt que l'enthouſiaſme poëtique; c'eſt un ſentiment vif, produit par une idée vive dont l'Artiſte ſe frappe lui-même dans le temps de la compoſition. Par conſéquent l'enthou-

ſiaſme n'eſt proprement qu'un ſentiment, une inſpiration ou ton de Prophête artificiel, que l'Artiſte compoſiteur excite en lui en ſe peignant fortement les objets : & comme ces objets ſont grands, beaux, bons, intéreſſans, qu'ils ſont petits, difformes, mauvais, plus ou moins ; ils produiſent des enthouſiaſmes différens, & d'eſpéce, & de dégrés. Chaque Artiſte a le ſien & dans chaque ſujet. L'Auteur en diſtingue de trois ſortes : le ſublime, le doux, & le *moyen*, qui tient le milieu entre les deux autres. Il y a deux ſortes de ſublime, celui des images & celui des ſentimens ; l'Auteur les définit, & les montre tous deux dans un ſeul exemple : l'Univers tomberoit ſur la tête du Juſte, il ſeroit en paix dans le temps même de la chute. L'idée de cette tranquillité, comparée avec le fraças d'un monde entier qui s'écroule, eſt une image ſublime, & la tranquillité du Juſte eſt un ſentiment ſublime. L'Auteur

diſtingue entre le ſublime du ſentiment & la vivacité du ſentiment, & fait voir par des exemples que le ſentiment ſublime eſt dans le mouvement moins que dans le repos, & par une raiſon contraire que le ſentiment vif marque moins la force de l'ame que ſa foibleſſe. Le ſentiment ſublime ne ſe trouve point dans l'Ode parce qu'il tient aux actions, & que dans l'Ode il n'y a que la paſſion, mais en récompenſe la vivacité du ſentiment & le ſublime des images, appartiennent à l'Ode d'une façon particuliére, c'eſt-ce qui lui donne droit à ces débuts éclatans, à ces écarts & à ces digreſſions qui ne ſont guéres permiſes dans les autres genres. Le début de l'Ode eſt hardi, parce que quand le Poéte ſaiſit ſa lyre, ſon ame eſt en feu & le ſentiment éclate comme un torrent, qui rompt la digue. Il fait des écarts parce que dans la fougue qui l'emporte, il ne ſaiſit que les idées principa-

les, & laiſſe à celui qui l'écoute le ſoin de remplir les vuides, s'il le peut. Il ſe jette dans des digreſſions, ſoit hiſtoriques, ſoit de lieux communs, parce qu'il a plus de feu que de lumiére: le Dieu l'emporte: il eſt dans les forêts, dans les antres des Nymphes, ſur les rochers.

L'enthouſiaſme doux eſt celui qu'on éprouve quand on travaille ſur des ſujets gracieux, délicats. Et l'enthouſiaſme moyen, celui qui eſt inſpiré par les ſujets nobles, riches, majeſtueux. Dans l'enthouſiaſme ſublime ce ne ſont que des tranſports, des élans, des traits; dans le doux, ce ne ſont que des jeux, des ris folâtres, une indolence où l'ame n'a d'action que ce qu'il lui en faut pour ſentir: du mélange de ces deux genres, il réſulte une force mêlée de graces, qui fait la troiſiéme eſpéce d'enthouſiaſme.

L'Auteur vient enſuite aux différentes eſpéces d'Odes, aux dif-

férentes formes qu'elles ont eues
dans les différens temps chez le
Grecs, & chez les Romains, & qu'e
les ont chez les François; aprè
quoi il en vient à l'histoire, & c'e
la matiére du second chapitre.

La premiére expression lyriqu
fut une exclamation; l'Homme soi
tant du néant, ouvrant les yeux su
l'Univers, sentant sa propre exis
tence par les impressions agréable
qu'il recevoit par tous ses sens, n
put s'empêcher de s'écrier: & c
cri, fut à la fois un cri de joye, d
reconnoissance, & d'admiratior
Ayant ensuite reconnu les bienfait
du Créateur, avec plus de loisi
& moins de confusion, il chant
sa reconnoissance. Sa voix, sa lan
gue, tout son corps contribua
l'expression de ses sentimens; c'es
ce qui a produit les Cantiques
les Hymnes, en un mot, la Poë
sie Lyrique. Les Prophêtes chanté
rent tantôt les merveilles de l
Nature, tantôt les prodiges de l
Grace, & donnérent l'exempl
d'un

d'une élévation proportionnée aux ſujets qu'ils traitoient, & à l'eſprit qui les environnoit.

Quoique les Payens ſe trompaſſent dans l'objet de leur culte, cependant ils avoient dans le fonds de leurs fêtes & de leurs chants ſacrés, le même principe que les adorateurs du vrai Dieu. Ce fut la joye & la reconnoiſſance qui leur fit inſtituer des jours ſolemnels pour célébrer les Dieux, auxquels ils ſe croyoient redevables de leurs récoltes. Après les Dieux, les Héros, enfans des Dieux, eurent leur part à la gloire ; & c'étoit pour conſacrer les noms de ces Héros à la poſtérité, qu'ont travaillé, Orphée, Linus, Alcée, Pindare & quelques autres. L'Auteur donne en peu de mots l'hiſtoire & le caractére de Pindare, d'Alcman, de Steſichore, de Sappho, d'Alcée, d'Anacréon, il fait la même choſe pour Horace. Enſuite il vient à Malherbe qui a abbatu les jeux de mots, les pointes, les rodomontades de

nos premiers Lyriques François, & qui a été en quelque ſorte le pere de notre poëſie : il dit un mot de Racan, & fait le caractére de Rouſſeau, de maniére qu'il inſinue cependant que ce Poéte n'avoit pas toutes les parties, & qu'il n'a eu le moelleux, le *molle*, que dans un dégré médiocre. Son caractére eſt la force, par conſéquent ſon défaut quand il en a, eſt la dureté parce qu'en général les défauts des grands Ecrivains, ſont comme ceux des grands Hommes, dans l'excès de la qualité qui fait leur caractére dominant.

Après avoir dévelopé la nature de l'Ode, & en avoir tiré les principales régles de ce genre de poëſie dans le premier chapitre; après avoir donné l'hiſtoire & le caractére des Poétes Lyriques en peu de mots, l'Auteur vérifie ſes régles & ſes caractéres, par des exemples qu'il tire de Pindare, d'Anacréon, d'Horace, de Malherbe, de Racan, de Rouſſeau. Il fait ſentir les

beautés de Pindare, en avertiſſant en même temps les jeunes gens d'être réſervés, quand il s'agira de prononcer ſur la forme & le ſtyle d'un Auteur, ſi fort au-deſſus des régles ordinaires, & de regarder l'admiration qu'ont eu pour lui tous les grands hommes qui ont été à portée de le bien comprendre, comme un titre que l'ignorance doit reſpecter. Au reſte les morceaux qu'il cite ſont ſi frappans, que, quoique deſtitués des graces qu'ils avoient dans leur langue naturelle, on n'a pas beſoin d'effort pour admirer le génie de Pindare.

Il traduit la *Colombe* d'Anacréon, *Les Fléches de l'amour*, *Bathylle*, & quelques autres piéces qui ſuffiſent pour faire connoître toutes les graces de cet Auteur célébre.

Il en traduit cinq d'Horace, qui repréſentent cinq dégrés différens d'enthouſiaſme. La premiére eſt la vingt-cinquiéme du troiſiéme livre à Bacchus, *Quo me*, *Bacche*; il en

fait l'analyſe, en montre les écarts & les emportemens; cette piéce a toute l'impétuoſité du dithyrambe. Les exemples ſuivans préſentent des dégrés moins vifs de l'enthouſiaſme, & la derniére qui eſt citée étant toute philoſophique, n'a qu'une chaleur douce, modérée, toujours égale, & qui n'ôte rien à la lumiére. C'eſt la ſeiziéme du deuxiéme livre, à Pompéius Groſphus *Otium divos.*

Pour trouver Malherbe ce qu'il eſt, l'Auteur veut qu'on ait la force de digérer quelques vieux mots, & d'aller à l'idée plutôt que de s'arrêter à l'expreſſion. Ce Poéte eſt grand, noble, hardi, plein de choſes: tendre, gracieux quand la matiére le demande, l'Auteur le prouve par des morceaux dont il fait l'anatomie, plus ou moins détaillée ſelon le beſoin. Il examine d'un bout à l'autre, l'Ode au Roy Louis XIII. partant pour aller réduire les Rochellois, & il en fait voir les liaiſons, les écarts,

les digreſſions, les tours poétiques, &c.

Il finit par un exemple de Rouſſeau, c'eſt l'Ode ſur la mort du Prince de Conti, & il fait voir en quoi conſiſte la beauté de cette Ode, où l'élocution eſt partout libre, juſte, riche : point de Vers lâches, point de mots inutiles, vieux, équivoques, obſcurs, bas, ou qui paroiſſent employés pour le beſoin du Vers : point de tours forcés, d'inverſions dures, de conſtructions laborieuſes; les penſées ſont nobles, ſolides, variées d'une maniére plus ou moins piquante, ſur un fonds qui eſt par tout le même; les choſes ſont vrayes, ſuivies, liées quoiqu'avec des écarts & des emportemens : enfin il s'y trouve une mélodie & une diſtribution de nombre conforme aux objets, aux penſées, au ſujet, ce qui fait un tout naturel de piéces de rapport.

L'Auteur n'a pas voulu terminer cet exercice ſans donner un exem-

ple du Lyrique ſacré, qui l'emporte infiniment ſur le profane. Il cite le Pſeaume 103. ſur la création du monde, où les images & les expreſſions ſont d'un ſublime vraiment Divin ; on ſent, dit l'Auteur, dans ces ouvrages Sacrés la ſolidité & la grandeur du ſujet ; on parle de Dieu ; on ſent la ſupériorité de l'eſprit qui anime le Prophête, tout eſt plein, libre, lumineux, marqué au coin de celui qui ſe jouoit en formant l'Univers. Cependant l'Auteur obſerve que ce ſont les mêmes régles pratiquées par les Sacrés & par les Profanes, toute la différence qu'il y a entr'eux, eſt que les Profanes ſont reſtés dans la ſphére de l'humanité : au lieu que David prenant un eſſor ſurnaturel, a été juſques dans le ſein de la Divinité prendre ſes ſujets, & puiſer la force qui lui étoit néceſſaire pour le traiter dignement.

Le dernier chapitre eſt ſur l'Elégie que l'Auteur ramene à l'Ode comme une branche du Lyrique,

parce qu'elle est toute dans le sentiment. Il ne s'y arrête qu'un moment, parce qu'il ne la croit rien moins que nécessaire pour former les jeunes gens au bon goût & à la vertu. Il en cite une de Madame Deshouliéres.

L'exercice sur la Satyre ne contient que trois chapitres : dans le premier on explique ce que c'est que la Satyre. L'Auteur la définit une espéce de Poëme dans lequel on attaque directement les vices des hommes. Il dévelope & justifie sa définition. Il distingue deux sortes de Satyres, l'une enjouée comme celle d'Horace, *admissus circùm præcordia ludit* ; l'autre qui tient du tragique, comme celle de Juvenal, *grande Sophoclæo carmen Baccatur hiatu.* Il distingue le sel qui assaisonne, le sel qui pique, le sel qui cuit, l'aigreur, le fiel, le fer qui brule, ou qui emporte la piéce avec escarre, de sorte que dans l'ame du Satyrique l'Auteur croit qu'il y a le plus souvent un germe

de cruauté envelopé, qui trouve du plaisir à mordre & à nuire, & qui ne couvre sa méchanceté que pour faire accroire au Lecteur timide qu'il n'approuve que l'esprit. Cependant il conseille la lecture de ces sortes d'ouvrages, pourvu qu'elle se fasse avec quelques précautions, parce qu'ils sont le contrepoison des ouvrages moux qui énervent le cœur. On y trouve des principes excellens pour les mœurs, des peintures frappantes, & surtout de ces avis durs qui nous sont nécessaires quelquefois, & dont nous ne sçaurions guéres être redevables qu'à des gens fâchés contre nous.

Dans le deuxiéme chapitre, on fait l'histoire abregée de la Satyre, de son origine, & de ses changemens difformes, surtout chez les Romains, ensuite on donne l'histoire en racourci de Lucilius. L'Auteur préfére le jugement qu'Horace a porté sur ce Poéte, à celui de Quintilien qui lui trouvoit de la hardiesse, de l'amertume & du sel assez,

Il en apporte les raiſons dont la principale eſt, que Lucilius étoit né dans le temps que les Lettres ne faiſoient que d'arriver en Italie, & que la facilité prodigieuſe qu'il avoit, devoit neceſſairement le jetter dans le défaut qu'Horace lui reproche: ce n'étoit que du génie tout pur, & un gros feu plein de fumée. L'Auteur fait de même les caractéres d'Horace, de Perſe, de Juvenal, de Regnier, de Deſpreaux, & après les avoir montrés ſéparément, il les préſente en parallele. „ Il paroit, dit-il, qu'Ho- „ race & Boileau ont entr'eux plus „ de reſſemblance, qu'ils n'en ont „ ni l'un ni l'autre avec Juvenal. „ Ils vivoient tous deux dans un „ ſiécle poli, où le goût étoit pur, „ & l'idée du beau ſans mélange. „ Juvenal au contraire, vivoit dans „ le temps même de la décadence „ des Lettres Latines, lorſqu'on „ jugeoit de la bonté d'un ouvra- „ ge par ſa richeſſe, plutôt que „ par l'œconomie des ornemens.

„ Horace & Boileau avoient un
„ eſprit plus doux, plus ſouple :
„ ils aimoient la ſimplicité, ils choi-
„ ſiſſoient les traits, & les préſen-
„ toient ſans fard & ſans affectation.
„ Juvenal avoit un génie fort, une
„ imagination fougueuſe : il char-
„ geoit ſes tableaux, & détruiſoit
„ ſouvent le vrai en le pouſſant
„ trop loin. Horace & Boileau mé-
„ nageoient leurs fonds : ils plai-
„ ſantoient doucement, légére-
„ ment, ils n'ôtoient le maſque
„ qu'à demi, & en riant. Juvénal
„ l'arrache avec colére : quelque-
„ fois les deux premiers font exha-
„ ler l'encens le plus pur du milieu
„ même des vapeurs Satyriques. Le
„ dernier n'a jamais loué qu'un
„ ſeul homme, & cette louange
„ ſe tournoit même en ſatyre con-
„ tre le reſte du genre humain ;
„ en un mot, les portraits que
„ font Horace & Boileau, quoique
„ dans le genre odieux, ont tou-
„ jours quelque choſe d'agréable
„ qui paroit venir de la touche du

» Peintre. Ceux que fait Juvénal, » ont des couleurs tranchantes, » des traits hardis, mais gros ; il » n'eſt pas néceſſaire d'être délicat » pour en ſentir la beauté. Il étoit » né exceſſif, & peut-être même » que quand il ſeroit venu avant » les Plines, les Sénéques, les Lu- » cains, il n'auroit pu ſe tenir dans » les bornes légitimes du vrai & » du beau.

» Horace & Boileau, comme » on vient de le voir, ont pluſieurs » traits de reſſemblance qui les » réuniſſent ; mais ils en ont auſſi » de propres, & qui les ſéparent. » Horace nous paroit quelquefois » plus riche, & Boileau plus clair. » Horace eſt plus réſervé que Ju- » vénal, mais il l'eſt beaucoup » moins encore que Boileau. Il y » avoit plus de génie & de nature » dans Horace, plus de travail, & » peut être plus d'art dans Boileau.

» Perſe a un caractére unique » qui ne ſympathiſe avec perſonne. » Il n'eſt pas aſſez aiſé pour être

» mis avec Horace. Il eſt trop ſage
» pour être comparé avec Juvénal,
» trop envelopé & trop myſté-
» rieux, pour être joint à Deſ-
» preaux. Auſſi poli que le premier,
» quelquefois auſſi vif que le ſe-
» cond, auſſi vertueux que le troi-
» ſiéme, il ſemble être plus Philo-
» ſophe qu'aucun des trois. Peu
» de gens ont le courage de le lire.
» Cependant la premiére lecture
» une fois faite, on trouve de quoi
» ſe dédommager de ſa peine dans
» la ſeconde. Il paroit alors reſſem-
» bler à ces grands Hommes dont
» le premier abord eſt froid, mais
» qui charment par leur entretien,
» quand ils ont tant fait que de ſe
» laiſſer connoître. «

Le chapitre troiſiéme contient les exemples & l'application des régles en faiſant voir en même temps la différence qu'il y a entre le ton d'Horace, & celui de Juvenal & de Perſe, & entre ceux de Regnier & de Deſpreaux.

L'Exercice ſur l'Epigramme eſt

peu étendu ; la matiére en étoit peu importante : l'Auteur définit l'Epigramme une penſée intéreſſante préſentée heureuſement & en peu de mots. La matiére de l'Epigramme eſt d'une grande étendue, elle exprime les ſentimens & les penſées de toute eſpéce, cependant il ſemble qu'elle ſe plaiſe mieux dans le médiocre & le ſimple, parce que ſon caractére eſt l'aiſance & la liberté.

L'Epigramme a néceſſairement deux parties, l'une qui eſt l'expoſition du ſujet, elle eſt quelquefois toute dans le titre, & l'autre qu'on appelle la pointe, c'eſt-à-dire, la penſée principale. La briéveté eſt eſſentielle à l'Epigramme : ce n'eſt qu'une penſée. Elle doit être intéreſſante : l'intérêt ſe tient preſque auſſi ſouvent du côté de la maniére, que du côté de la choſe même. L'Auteur en donne des exemples. La penſée de l'Epigramme doit être heureuſement préſentée. Pour cela il faut commencer par choi-

ſir l'eſpéce de vers qui lui convient: quelquefois c'eſt l'héroïque, quelquefois les pentametre, l'hendécaſyllabe, &c. Il en eſt de même pour les Epigrammes Françoiſes. Il faut en ſecond lieu préſenter la penſée de maniére qu'elle ait tout ſon ſel & tout ſon éclat. Enfin il faut qu'il n'y ait pas le moindre défaut dans l'expreſſion, parce que comme l'ouvrage eſt court, il eſt d'abord apperçu.

Les Lettres à M. l'Abbé d'Olivet, roulent ſur des matiéres très-intéreſſantes, & dont quelques-unes ſont aſſez neuves. Dans la premiére, on examine ſi c'eſt dans le Latin ou dans le François que ſe trouve ce qu'on appelle Inverſion dans les Langues. Dans la ſeconde, on prouve qu'elle eſt dans le François, & on montre pourquoi elle y eſt. La troiſiéme préſente les régles de la traduction, tirées comme autant de conſéquences de la comparaiſon des deux Langues faite dans les deux premiéres Let-

tres. Dans la quatriéme, on examine ſi la Langue Françoiſe a plus d'Inverſion en vers qu'en proſe. On prouve dans la cinquiéme que la Poëſie du vers ne conſiſte point dans l'Inverſion, & on dit en quoi elle conſiſte. La ſixiéme eſt ſur la maniére de traduire les Poétes. Ces Lettres ſont bien écrites & ne peuvent qu'être agréables à ceux qui aiment la Langue & les Lettres Françoiſes.

LETTRES CONTENANT des Eſſais ſur l'Hiſtoire des eaux minerales du Bearn, & de quelques-unes des Provinces voiſines; ſur leur nature, difference, proprieté; ſur les maladies auxquelles elles conviennent, & ſur la façon dont on doit s'en ſervir, adreſſées à Madame de Sorberio, à Pau en Bearn, par M. THEOPHILE DE BORDEU, *le Fils, Medecin Chirurgien, Docteur de Montpellier.* A Amſterdam, chez les freres Poppé, Libraires; & ſe

vend à Montpellier, chez le ſieur Gontier, Libraire, à la Loge, 1746. Vol. *in*-12. de 221. pp.

LES remedes que prepare la nature etant de l'aveu de tous ſes miniſtres au-deſſus de ceux qui doivent leur naiſſance à l'art, autant que l'art eſt inferieur à la nature même, on ne peut qu'être obligé à ceux qui nous en developent le caractere & les proprietés. Car les ſuccès des remedes naturels ne dependent pas moins de leur application, que ceux des artificiels. Or la juſte application d'un remede en ſuppoſe la connoiſſance exacte. Cette connoiſſance en fait d'eaux minerales ne peut venir que de deux ſources, de l'analyſe & de l'obſervation. Celle-ci même eſt la plus ſure, puiſque l'experience des ſiecles paſſés nous apprend que l'analyſe eſt ſouvent infidelle. L'ouvrage que nous annonçons reunit ces deux avantages, & la jeuneſſe de l'Auteur ne

doit point rendre ſon experience ſuſpecte, puiſqu'elle eſt conforme à celle de M. ſon Pere, celebre Praticien de Pau, & à celle des plus habiles Medecins du voiſinage des eaux dont il nous entretient.

La forme de lettres, que M. de Bordeu a adoptée, lui permettant de donner à ſon imagination plus de carriere qu'un traité methodique, nous nous renfermerons dans ce qu'elles contiennent de medecinal. Les ſept premieres appartiennent plutôt à la phyſique qu'à la Medecine. Elles traitent de l'origine des ſources, que l'Auteur attribue en partie aux eaux de la mer, & en partie à celles de pluye; & de la chaleur des eaux minerales, qui vient, ſelon lui, de ce qu'elles s'echauffent près du centre de la terre, d'où elles ſont repouſſées vers ſa ſurface.

Nous ne combattrons ni n'approuverons ces hypotheſes. Les faits ſeuls nous intereſſent. En voici un remarquable, auquel, bien

qu'il appartienne purement à sa physique, nous donnerons une place ici. Il servira à faire connoître le style de l'ouvrage.

» Ce qui me paroit difficile à » expliquer, c'est que les eaux mi» nerales ne font pas sur les orga» nes du goût & du tact les mê» mes effets que l'eau commune » chaude au même degré d'un ther» mometre connu. D'où vient cet» te difference? Est-ce que les par» ties de feu contenues dans l'eau » minerale sont trop subtiles? Et » ne devroient-elles pas par cela » même être plus penetrantes? Ce» pendant il y a des matieres très» tendres, comme l'ozeille, qui re» sistent à l'action de ces particu» les, qui en sont fletries à peine, & » qui sont bientôt cuites dans l'eau » commune chaude au même de» gré; avec ceci de singulier, que » l'eau commune se refroidit beau» coup plutôt que la minerale.

» Elle perd plus vite une cha» leur plus active; elle a une cha-

» leur plus âpre qui s'evapore, qui
» se dissipe, & celle de l'eau mi-
» nerale se concentre, & l'aban-
» donne avec peine; comme s'il y
» avoit quelque lien qui l'y retint,
» & qui ne la laisse agir que pour
» se montrer, pour ainsi dire, pour
» se faire connoître, sans faire des
» effets que l'on attend. Quels pa-
» radoxes !

» Cette eau minerale a la vertu
» de rarefier la liqueur d'un ther-
» mometre autant que cette eau
» commune; elles sont donc ega-
» lement chaudes; mais la com-
» mune fait plus d'effet sur nos sens
» & sur certains corps que nous y
» plongeons; elle se refroidit plus
» vite, l'experience le demontre;
» il n'y a rien à dire. Quel champ
» pour un Physicien eclairé! Com-
» ment trouver le nœud de toutes
» ces difficultés? Et comment ren-
» dre raison d'où vient qu'une eau
» minerale chaude n'a pas plus de
» disposition pour bouillir, que
» l'eau commune froide? Cela pa-

» roit incroyable. Il faut pourtant » autant de temps pour faire bouillir l'une que l'autre ; on a souvent » fait l'experience ; & j'ai exposé » à un feu egal la même quantité » d'eau minerale refroidie, de la » chaude, & de l'eau commune ; » elles ont bouilli en même temps, » à peu de chose près.

» Je sçais que l'on dit que les » parties des mineraux sont la cau» se de tous les effets extraordi» naires, cela est vrai ; mais n'y au» roit-il pas du feu de plusieurs » especes ? Quelle est la qualité qui » en fait l'essence ? Par où se rassem» blent-ils ? Par où different-ils ?

» Il y a des Physiciens qui croyent » que la lumiere & le feu sont peut» être des corps differens ; ils sont » souvent unis, & separés quelque» fois. Le feu par exemple peut » être très-chaud sans qu'il eclaire ; » les rayons de la lune rassemblés » par un miroir ardent, ne mani» festent aucune chaleur. Pour» quoi n'y auroit-il pas des feux

» qui rarefieroient une liqueur au-
» tant qu'un autre feu, & qui n'au-
» roient pas la vertu de se faire au-
» tant sentir à nous ? «

Après avoir donné cet echantil-
lon du style de l'Auteur, nous pas-
serons tout de suite aux eaux mi-
nerales de la vallée d'Ossau.

Les premieres dont il parle sont
les eaux nommées *Bonnes*, *Aigues-
bonnes*. Elles ont trois sources, la
vieille, la neuve, & celle d'Or-
techg. Ces eaux sont claires & lym-
pides, chariant pourtant certains
floccons blanchâtres, & petillant
dans le verre; onctueuses, grasses,
ayant une odeur d'œufs cuits, non
couvés. Ces floccons blanchâtres se
coagulent en especes de glaires qui
brulent, & sentent le souffre. Ces
eaux deposent un sediment jaunâtre,
& noircissent l'argent. Elles sont tie-
des, noircissent etant mêlées à la
noix de galle, & laissent après l'e-
vaporation une matiere saline, qui
paroit bouillonner avec les acides.

Delà l'Auteur conclud qu'elles

contiennent du soufre, du fer, une terre fort divisée, un sel, & une quantité d'esprit volatil.

On les employe avec succès contre les vieux ulceres, & même contre les fistules à l'anus, dans les maladies du poumon, dans la fievre hectique, contre toutes les maladies formées par des concretions lymphatiques, & provenant du relâchement des solides, enfin pour animer le sang appauvri.

L'Auteur conclud par analogie qu'elles peuvent suffire pour le traitement des vieilles playes, les maladies de la peau qui viennent d'une matiere transpirable alterée, pour deterger le bas ventre des hydropiques après la ponction, contre le levin scrophuleux & scorbutique, dans la phthisie du poumon, coupées, s'il est besoin, avec le lait; dans les epuisemens ou consomptions; pour ranimer le sang dans la convalescence, dans les vapeurs hysteriques ou hypochondriaques, dans les maladies causées par l'e-

paiſſiſſement de la lymphe, ou par ſon acreté, dans la goute, la gangrêne, les fievres, pourvu qu'elles ne ſoient pas aſſez fortes pour que l'augmentation du mouvement du ſang ſoit à craindre; en un mot il croit qu'il n'y a pas de maladie où les eaux Bonnes ne puiſſent s'appliquer avec les menagemens convenables. Car M. de Bordeu ne veut pas qu'on en uſe ſans être guidé par un bon Medecin, de peur que ce remede excellent ne devienne nuiſible. Il croit qu'on peut les employer en tous temps, ſi le malade eſt bien diſpoſé; qu'il n'eſt pas univerſellement neceſſaire de s'y preparer, ou d'en terminer l'uſage, par la purgation; que c'eſt ſouvent trop de cinq ou ſix livres, & toujours aſſez; qu'on peut en faire ſa boiſſon ordinaire; s'y baigner en tous temps, excepté celui de la digeſtion; qu'on doit ſe garantir ſoigneuſement du froid, & ne point ſe borner à une neuvaine d'uſage de ces eaux; enfin il eſt per-

ſuadé qu'elles perdent beaucoup par le tranſport, malgré les precautions qu'il conſeille de prendre lorſqu'on ne peut aller boire ſur les lieux ; & pour lors il faut leur donner le même dégré de chaleur qu'à la ſource.

La vallée d'Oſſau a auſſi des ſources chaudes nommées *Aigues caudes*, ſituées auprès du Village de Larunz, Leſquirette, la Hondeu-Rey, ou la fontaine du Roy, & l'Arreſec. La nature des deux premieres eſt à peu près la même, mais l'Arreſec eſt plus foible & moins chaude. Elles charient des glaires ſouffrées, elles ſentent fort le ſouffre, ont le goût d'œuf couvé & un peu ſalé, elles noirciſſent mêlées avec l'infuſion de noix de galle, & conſervent beaucoup d'eſprit volatil qui fait petiller l'eau dans le gobelet & dans les bouteilles.

M. de Bordeu conclud de ces obſervations que le ſouffre & le fer ſont les mineraux dominans dans

dans ces eaux. Quant au ſel qu'elles tiennent en diſſolution, il ne preſume pas qu'on puiſſe en decouvrir au juſte la nature.

On employe ces eaux contre les obſtructions, les epaiſſiſſemens de la lymphe, les maux de tête inveterés, les aſthmes humides, le derangement des premieres voyes, certains relâchemens des reins.

On les employe en bain, en demi bain, en douche pour les maladies douloureuſes de la tête, les paralyſies, les rhumatiſmes, les tumeurs des articulations, quelquefois avec ſuccès dans les ulceres, même ceux du poumon, dans les epaiſſiſſemens de la lymphe.

On boit ordinairement celles de l'Arreſec pendant les premiers jours le matin, puis celles de l'Eſquirette ou du Roy. M. de Bordeu, ſans blamer cette methode, qui fait paſſer de la moins active à la plus forte, voudroit qu'on prit d'abord ces dernieres, & qu'on fit de l'Arreſec ſa boiſſon ordinaire.

[redacted]

Elles perdent beaucoup par le tranſport, même dans le voiſinage ; & le mêlange qu'on fait dans les bouteilles des glaires qu'elles charient, paroit ſuſpect à l'Auteur. Au reſte ces glaires ſont utiles pour panſer les ulceres & les tumeurs.

On dit même qu'elles forment une bonne eau minerale, etant diſſoutes dans l'eau commune, ce dont M. de Bordeu n'eſt pas bien perſuadé.

Il ne croit pas qu'il ſoit dangereux de dormir pendant l'operation des eaux, ni que tout le monde en doive boire la même quantité, ni que tous les malades doivent reſter au bain pendant le même temps. Nous ne ſçavons ſi ces eaux ne peuvent point être rechauffées, comme les eaux Bonnes, mais l'Auteur n'eſt point d'avis qu'on le faſſe. Il a vu de bons effets du caffé pendant qu'on en fait uſage. Il y redoute le mêlange des ſels purgatifs, & ne doute pas qu'on ne puiſ- *ſe faire* ſa boiſſon ordinaire de ces

eaux, comme des eaux Bonnes. Il a ſur ce point des obſervations qui lui ſont propres, & conformes à celles des Medecins du Pays. Il dit qu'on y peut mêler un peu de vin, & que certains eſtomacs ne ſeroient point obligés de les rejetter, ſi l'on ne s'opiniatroit pas à les prendre conformement à la mode reçue dans tous les pays où l'on prend les eaux.

Avant que de quitter la vallée d'Oſſau, il parle de deux petites ſources qui coulent à Sevignac, dont l'une eſt ſouffrée & l'autre ferrée. On s'en ſert quelquefois dans des tumeurs, des ulceres, & des obſtructions.

Les eaux de Gan, dont l'Auteur parle enſuite, ſont ſuivant M. de Bergerou, celebre Medecin du pays, ferrugineuſes, ſouffrées, & chargées d'une ſubſtance alcaline; mais M. de Bordeu leur conteſte le ſecond principe. On les e nploye avec ſuccès contre les douleurs, certaines tumeurs, les obſtructions,

&c. Elles ſont bonnes contre la pareſſe & les glaires de l'eſtomac ; la glaiſe qu'elles charient les rend abſorbantes. Les concretions qui tendent au ſquirrhe, certains rhumatiſmes en ſont gueris ; elles conviennent dans les fievres intermittantes, & ſurmontent les plus rebelles. On veut dans le pays qu'elles diſſolvent la pierre ; mais les experiences de l'Auteur ne conſtatent pas cette vertu. Paſſons aux eaux d'Ogeu, & à celles de S. Criſtau de Lurbe.

Les premieres ne ſont ni froides ni chaudes, elles ſont un peu gluantes, tranſparentes, preſque ſans goût & ſans odeur, elles laiſſent pourtant une impreſſion de fer ſur la langue, & noirciſſent la teinture de noix de galle ; elles paroiſſent bouillonner quelque peu etant mêlées avec des acides, & laiſſent après l'evaporation un ſediment un peu ſalé, mais encore plus terreux. Elles contiennent auſſi un peu de bitume ; elles ſont

fort deterſives.

On fait chauffer cette eau pour le bain, & de cette maniere elle ſoulage les ſciatiques, les rhumatiſmes, & les douleurs des articulations. On les boit pour les embarras du bas ventre, des reins, de l'eſtomac, & de la poitrine. Elles valent beaucoup d'eaux minerales accreditées dans d'autres provinces.

Il y a quatre ſources à S. Criſtau de Lurbe, mais la premiere merite ſeule le titre de minerale. Elle eſt preſque tiede, un peu ſulphureuſe, elle noircit l'argent, & contient quelques particules de fer. Elle eſt bonne pour les douleurs, quelques maladies de la peau & de la poitrine, & reuſſit très-bien dans les obſtructions des enfans. On boit ces eaux, qui ſont certainement minerales, en tous temps, même au repas, ſans en être incommodé; ce qui fait conclurre par l'Auteur, comme il l'a déja avancé, qu'on pourroit uſer de même de toutes les autres eaux minerales.

Les eaux de Terſis, dont il par-

le enſuite, ſont deux ſources très-chaudes, bien qu'inegalement. Elles contiennent du fer, une eſpece de ſel vitriolé, peu de ſouffre. Elles ſont fort actives: on y boit & l'on s'y baigne pour les rhumatiſmes de cauſe froide, les paralyſies, les engourdiſſemens, les ſurdités recentes, & les bourdonnemens d'oreille provenant de l'excès des ſeroſités. On les employe interieurement le moins qu'il eſt poſſible.

Les eaux d'Ax ſont très-chaudes, bitumineuſes, & ferrugineuſes. On ſe ſert des bains & des boues, dans le cas des paralyſies, bouffiſſures, & relâchemens conſiderables. M. de Bordeu remarque à ce propos que c'eſt un abus de faire ſuer comme on le pratique à Ax, parce qu'on épuiſe le ſang de ſa ſéroſité, & que ces eaux ne conviennent qu'à des corps ſpongieux & cacochymes.

Les eaux de Baure ſont plus foibles & de même nature que celles

d'Ogeu. On s'en ſert pour l'acreté, la ſechereſſe & la rarefaction des humeurs, & les chaleurs internes. Mais il ne paroit pas que l'Auteur y ait beaucoup de foi.

Il eſtime encore moins celles de Salies qu'on nomme de Sourberan, & l'eau de gueriſon ; celle de Féas & d'Armendious à Oleron ; celles de Moneinx & de Morlacs, qui ne ſont gueres que des delayans. Quant à celles de Beirie, il convient qu'elles ont gueri des fievres opiniâtres, des obſtructions, & des maux d'eſtomac, mais elles ſont foibles.

On trouve dans la vallée d'Aſpe pluſieurs ſources minérales, celles d'Eſcot, de Sarrance, de Carrole, de Suberlaché, du Poutrou, de Laberouat, de S. Criſtau-d'Aidious, & de Baretous.

Les premieres ſont les plus renommées. Elles ſont un peu tiédes & huileuſes, ferrugineuſes, empreintes d'un ſel qui fait quelque ebullition avec les acides, & d'une

huile ſpiritueuſe. On les employe pour les temperamens vifs dans toutes ſortes d'obſtructions, pour les poitrines delicates, pour rafraichir le ſang, pour les vieilles fievres. Mais M. de Bordeu leur diſpute la vertu lithontriptique.

Il ne parle des eaux de Sarrance que pour ſe conformer à la façon de penſer du pays, car il ne les regarde pas comme minerales. Quant à celles du Carrole, elles ſont ferrugineuſes, propres à lever les obſtructions, & à corriger l'epaiſſeur de la bile & de la lymphe.

Celle de Suberlaché lui paroit bien plus recommandable. Elle eſt tiede, ſouffrée, ferrugineuſe. On l'a employée avec beaucoup de ſuccès dans des maladies externes & internes, pour reparer les deſordres de l'eſtomac, & dans toutes les maladies chroniques où il eſt beſoin de rendre du baume au ſang.

L'eau de Poutrou eſt tiede & ferrugineuſe. On s'en ſert contre les

douleurs, la goute, la gravelle, la tenſion des viſceres, les obſtructions, & quelques tumeurs. Les autres paroiſſent ſi peu recommandables à l'Auteur, qu'il ſe contente de les nommer.

Les Baſques ont auſſi leurs eaux, qui portent les noms de Cambo, Villefranche, Sarre, & Lacarre.

Les premieres ſont plus que tiedes, claires, ont un goût d'œuf couvé; leur reſidu contient une matiere que l'aiman attire, qui ſent le ſouffre quand on le brule, & qui bouillonne avec l'eſprit de nitre, preuve de l'exiſtence d'un alcali. Elles contiennent auſſi beaucoup d'eſprit mineral, de maniere qu'elles perdent leurs principales vertus par le tranſport. On les employe contre le relâchement des ſolides, l'epaiſſiſſement non inflammatoire des liquides, les obſtructions, &c. elles ſont purgatives, & conviennent par conſéquent dans les embarras des premieres voies, pourvu que le ſang ne ſoit pas fougueux.

[redacted]

Les eaux de Villefranche ſont froides, troubles, & un peu ferrugineuſes, bonnes contre la rarefaction du ſang, les aigres de l'eſtomac, & pour deterger les reins ou la peau.

Les autres eaux n'ont aucun goût ni aucune odeur de mineral; elles ſont ſimplement aperitives, & peu miſes en uſage.

Nous allons parler de ſources qu'on s'efforce de mettre en vogue dans cette Capitale, ce ſont les eaux de Cauterez. Mais M. de Bordeu pretend qu'elles perdent tant par le tranſport, que les bons buveurs ne veulent pas ſeulement ſe ſervir de taſſe, & boivent au tuyau même de la fontaine.

Il y a ſept ſources à Cauterez, & leurs vertus ne ſont point parfaitement les mêmes, quoiqu'elles ayent toutes beaucoup de ſouffre, du fer, un ſel mêlé d'un peu de terre, l'odeur d'œuf couvé, & une matiere alcaline, qu'elles charient des glaires blanchâtres, & qu'elles

ſoient graſſes, onctueuſes, & bitumineuſes.

Celle de Larraliere, la plus efficace, guerit les maux d'eſtomac les vomiſſemens habituels, la depravation de l'appetit, certaines maladies de poitrine, même phthiſiques, toutes les eſpeces d'obſtructions.

Celle des Courberes eſt plus chaude que la precedente. Celle de Bayard eſt aſſez chaude, charie beaucoup de ſouffre, & ne change point avec les acides ni les alcalis. Il s'en eleve des fleurs ſalines qui donnent des marques d'acidité; & cependant l'eau n'en donne aucune. La Fontaine du bois, celle des Œufs, & celle du Bain, ſont, comme on l'a dit, de même nature que les precedentes. Il y a à cette derniere des bains de quatre ſortes, dont la chaleur eſt differente, & qu'on employe dans les douleurs, les paralyſies, & les rhumatiſmes quoiqu'avec ſechereſſe & aridité des parties. Les bains les plus

chauds reussissent même dans ces circonstances ; sans doute, comme le remarque l'Auteur, à cause du baume des eaux.

Il ne nous reste plus qu'à le suivre dans ce qu'il dit des eaux de Bareges, & de Banieres.

Il y a trois sources à Bareges, une très-chaude & très-abondante ; une tempérée, & moins abondante ; une tiede, encore moins abondante. L'eau qu'elles jettent est tellement bitumineuse qu'elle paroit de l'huile. Elle est toujours chargée de beaucoup de floccons blanchâtres, qui forment des concretions glaireuses, lesquelles prennent feu comme le souffre ; aussi en est-ce. Quand on les boit, elles produisent sur la langue une sensation oleagineuse ; elles ont l'odeur des œufs couvés, elles petillent dans le gobelet. Elles contiennent, outre le souffre, du sel, du fer, & une espece de vitriol.

Le principal usage de ces eaux est de guerir les vieilles blessures,

ſurtout d'armes à feu. Cependant il y en a d'incurables par elles-mêmes. D'autres le deviennent par la violence avec laquelle on pouſſe les injections, ce qui detruit le travail de la nature ; ou par l'empreſſement que les malades ont de guerir, ce qui les fait précipiter le traitement ; d'autres enfin parce que les malades ne veulent point ſuivre un regime convenable.

Ces eaux reuſſiſſent encore dans les tiraillemens, ſechereſſes, calloſités, & même les paralyſies qu'occaſionnent certaines bleſſures ; dans les rhumatiſmes accompagnés d'amaigriſſement ; dans les tumeurs, & même les anchyloſes des articulations ; dans les ulceres, & les dartres provenant d'epaiſſiſſement & d'acreté de la lymphe. On les dit même ſpecifiques pour les cancers & le ſcorbut ; mais M. de Bordeu ne leur reconnoit pas la derniere qualité, & doute de la premiere. Dans les cancers il prefereroit les eaux Bonnes. Enfin il

fait beaucoup de cas des glaires souffrées pour panser les vieux ulcéres.

Ces eaux sont encore bonnes dans l'asthme humide, où il est question de fondre une lymphe glaireuse; dans certaines maladies de la poitrine, dans les ecrouelles. M. de Bordeu ne croit pas, faute d'observations, qu'elles guerissent l'epilepsie. Plusieurs observations lui ont appris qu'elles pouvoient soulager les calculeux; en effet ces eaux, & les eaux Bonnes, dissolvent sensiblement les calculs qu'on y fait macerer. Au reste il ne pretend pas qu'elles fassent le même effet sur toute espece de calcul, & il conseille de les aider par d'autres remedes. Il conclud par analogie qu'elles pourroient resoudre les nodosités de la goute; mais il ne paroit pas douter qu'elles ne soient très-propres à guerir les fistules, les ulceres, les carnosités, qui sont les suites de l'operation de la pierre.

Il y a à Bannieres une grande

quantité de ſources minerales, dont les unes ſont très-chaudes, & les autres le ſont moins. Dans la premiere claſſe ſont la Reine, le bain des pauvres, le bain nouveau, le Roc de Lune, la plus chaude de Lacerre, Salies, la Guétiere, ou la plus chaude de Dumoret neuf, le petit bain, Dumoret vieux, la plus chaude de Teas, Labedan & la Goute. La ſeconde comprend S. Roch, les eaux douces de Lacerre, ou la Forgue, les Près, la moins chaude de Dumoret, la moins chaude de Teas, le Foulon, l'Hôpital chaud & moins chaud, Lane, Artiguelonge, le Prieur, & Salut.

Toutes ces eaux, ſi l'on en excepte celle de Lacerre qui fournit peu & ſent l'œuf cuit, ſont de même nature, & ne different que dans le degré de force. Elles ſont toutes chaudes, ferrugineuſes, ſpiritueuſes, tranſparentes; preſque toutes purgatives, au moyen d'un ſel dont la nature n'eſt pas bien

connue; elles donnent quelques marques d'alcali, & cependant elles grumellent le ſavon, & noirciſſent le ſang humain, & le reduiſent comme en maſſes ſolides.

Si l'on en croit les habitans, il n'y a point de maladie qui ne trouve ſon remede dans quelqu'une de ces ſources. Dans le fait elles reuſſiſſent à ſouhait dans les paralyſies, ſurtout accompagnées de relâchement, les rhumatiſmes, engourdiſſemens, tremblemens, &c. provenant des mêmes cauſes, certaines coliques, certaines indigeſtions, les pales couleurs des filles, de vieilles fievres, des icteres, des engorgemens dans le bas ventre, certaines eſpeces d'aſthmes, l'epaiſſeur du ſang. Mais il faut faire attention que ces eaux ſont très-vives, & ne conviennent gueres qu'aux corps ſpongieux, à ceux à qui la vertu purgative de ces eaux ne peut être nuiſible, & à ceux qu'on peut deſſecher ſans crainte.

Nous ne ſuivrons pas M. de Bor-

deu dans le detail qu'il fait des revolutions qui ſont arrivées dans la fortune de ces ſources, ni dans ce qu'il dit des uſages medicinaux auxquels on pourroit faire ſervir les ſources ſalées de Salies, dont on tire par l'evaporation une grande quantité de ſel marin. Il faut lire toutes ces choſes dans l'ouvrage même. On y trouvera d'ailleurs bien des remarques curieuſes, ſur les pays où coulent les eaux dont il parle ; bien des reflexions phyſiques & medicinales ; un eſprit ſuperieur aux préjugés, & à qui l'autorité, même d'un pere qui s'eſt acquis beaucoup de reputation dans la pratique de la Medecine, n'en impoſe pas. Nous lui rappellerons pourtant qu'il convient lui-même qu'*il n'a fait qu'ebaucher très-legerement les matieres qu'il traite*, & qu'il s'eſt preſque engagé, *s'il ſçait ſe rendre digne de ſa patrie, d'examiner les choſes avec plus d'attention, & de faire mieux connoître les richeſſes de ſa Province.* L'eſſai

qu'il nous donne fait presumer qu'il y travaillera avec succès.

Quant à nous, nous avons eté obligés de nous renfermer dans ce que l'ouvrage contient de plus essentiel. C'est aux Medecins qui ne pourront le connoître que par notre Journal, à tirer parti de ce que nous en avons extrait, conformement aux regles de l'art.

Nous observerons en finissant, que M. de Bordeu s'est fait honneur à Montpellier, par deux théses de sa composition, dont l'une comprend l'histoire de la Chylification, & l'autre considere les sens en general.



FABLES NOUVELLES par M. P.... avec cet Epigraphe

.... Quid rides ? mutato nomine de te
Fabula narratur. Hor. Sermon. Liv. 1. Sat. 1.

Tu ris ! change le nom, ma fable est ton histoire.

A Paris, chez Prault, Pere ; Quay de Gesvres, au Paradis, vol. *in*-8°. de 205 pp. 1748.

MONSIEUR Pesselier, connu depuis long temps dans la Republique des Lettres, par beaucoup de pieces fugitives qu'on a lûes avec plaisir dans divers ouvrages periodiques, & par quelques pieces de theâtre qui ont eu du succès, est l'Auteur des Fables que nous annonçons. Elles ne sont point precedées d'une Preface. Tout le monde connoit l'utilité du genre d'ouvrage qui fait reparoître l'Auteur sur la Scéne. Entre-

prendre de le prouver, ç'auroit eté travailler en pure perte; aſſigner les rangs à ceux qui ont couru la même carriere que lui, auroit pu paroître une temerité, & prendre le dernier à raffinement d'amour propre. Au reſte il y a un frontiſpice qui peut tenir lieu de Preface. Il repreſente un Cabinet de Livres, où l'on apperçoit dans une place diſtinguée le buſte du celebre la Fontaine. A la vue de ce portrait un petit Genie ſe met en devoir de dechirer le livre des *Fables nouvelles*; mais il eſt arrêté par l'Eſperance, qui lui fait voir, en levant un rideau, une belle & vaſte campagne à parcourir. On lit au bas de cette eſtampe ces deux vers de Phedre,

. . . . . Materiæ tanta abundat copia
Labori faber ut deſit, non fabro labor.

Si l'on ſouhaite pourtant ſçavoir plus preciſement ce que M. Peſſelier penſe de la Fontaine, on n'a qu'à lire l'envoi qui eſt à la Fable

XVI. du Liv. II. elle eſt adreſſée à un Peintre (M. Chardin) & le ſujet en eſt *la Nature & l'Art*. Voici comme notre Auteur s'exprime.

Partiſan éclairé de la ſimple nature,
Tu l'embellis ſans la farder,
Et tu prouves dans ta peinture
Qu'avec l'art le plus fin elle peut s'accorder.
La Fable te doit ſon hommage;
Ton heureux talent eſt l'image
De ce que la Fontaine a laiſſé dans le ſien.
Que ne puis-je approcher d'un pinceau ſi fidéle!
Que ne puis-je en ces vers me guider ſur le tien!
Mais tu ſerviras de modele,
Et je ſerai toujours fort au-deſſous du mien.

Le Recueil que nous annonçons eſt partagé en cinq livres, dont une partie aſſez conſiderable eſt de Fables allegoriques. Nous don-

nerons quelques exemples de celles-ci, & des fables Morales. Le caractere de l'Auteur se retrouve par-tout, & par-tout il regne cet air de douceur, de politesse, & de modestie, qui le fait estimer de tous ceux qui le connoissent. Il a surtout soin de precautionner la jeunesse contre les charmes de l'Amour. C'est le sujet de plusieurs Fables, & notamment de celle-ci, qui est la seconde du liv. I.

La Colombe.

Une Colombe encore jeunette,
Lasse de vivre sous les loix
De quelque Colombe à lunette;
Un jour quitta la maisonnette
Pour aller ecouter aux bois
Du Rossignol la chansonnette.

C'est ainsi que la jeune Annette,
Esquivant sa bonne maman,
En mules, en corset, en petite cornette,
Court au fond d'un jardin lire quelque roman.

Tant que notre Colombe avoit de ses
pareilles
Aimé la compagnie, & gardé la maison,
Elle avoit ignoré l'amour, & ce poison,
Qui, dans un coeur novice entrant par
les oreilles,
En fait deloger la raison.
Mais, quand la petite indiscrette
Du tendre Rossignol eut ecouté les
chants,
Ils plurent tant à la pauvrette,
Ils lui parurent si touchants,
Elle prit tant de goût pour une sara-
bande,
Pour le recitatif, & pour le rigaudon;
Que des sujets de Cupidon
Elle grossit bientôt la bande.

C'est ainsi qu'en quittant Ovide, ou
l'Opera,
Le coeur d'une innocente fille
Palpite, s'enflamme, petille,
De s'entendre conter tout ce qu'elle a
vu là;

Et ſouvent la raiſon dit trop tard, alte là.

Quoique dans la vertu vous ſoyez affer-
mies,
Fuyez l'occaſion, Colombes mes amies;
Fuyez juſqu'au recit des amoureux tour-
mens.
En ecoutant l'amour, à l'amour on s'en-
gage;
On croit n'aimer que ſon langage,
Et l'on en prend les ſentimens.

L'amour conjugal n'eſt point de l'eſpece de ceux à qui M. Peſſelier a declaré la guerre, & la Fable XXIe. du Livre III. adreſſée à ſon Epouſe, fait voir qu'il eſt bien eloigné de penſer de cet amour, comme les pretendus gens du bel air.

Les deux Tourterelles & l'Etourneau.

Unique & cher objet de toute ma ten-
dreſſe,
En depit d'un ſiecle mocqueur,
Dans l'hommage ingenu qu'en ces vers
je t'adreſſe

Ne

Ne cherche, ne voi que mon cœur,
Du tien ſeul je veux le ſuffrage ;
A l'obtenir pour mon ouvrage
L'amour m'a deja preparé ;
Qu'on ne m'accuſe point de me flatter moi-même ;
Les yeux de celle que l'on aime
Liſent avec plaiſir ce qu'ils ont inſpiré.
Quoique unis par les nœuds que forme l'Himenée,
Deux Tourterelles s'adoroient,
Et, tendres Epoux, n'aſpiroient
Qu'à voir durer toujours la chaine fortunée
Qui les chargeoit bien moins qu'elle ne les paroit.
Se quittoit-on une journée,
C'etoit un an qu'on ſoupiroit.
On ſe rejoint ; toute une année
Comme un ſeul inſtant diſparoit.
Dans un bocage ſolitaire
Ils ne renfermoient point triſtement leur amour.

Ce qu'on aime à sentir se plait-on à le
taire ?
La froideur seulement doit craindre le
grand jour.
Un Etourneau jeune & volage
Badinoit quelquefois notre couple amou-
reux.
Quel degoût ! Quelle horreur, que le
fade etalage
De l'attachement langoureux
De ces deux Epoux de Village !
On n'y sçauroit tenir, & j'en rougis
pour eux.
Quelle est donc leur idée ? Est-on dans
le bel âge
Pour exhaler sa flamme en soupirs su-
perflus ?
Nous suivons une autre méthode;
Du Dieu de l'Himenée on a reduit le
code
A cinq ou six lignes au plus.
Ce que vous appellez un usage com-
mode,

Repondit notre couple à l'Amant à la mode,
Nous osons le nommer abus & deshonneur.
On doit cacher un feu blamable,
Mais quand le choix est estimable,
On aime à publier sa gloire & son bonheur.
Exhortons les Amans fidéles
A laisser voir en eux l'exemple du devoir;
On ne sçauroit trop en avoir;
Notre siecle en ce genre a besoin de modeles.

Ce que dit l'Auteur de l'usage des richesses, merite bien de trouver place ici. C'est dans la Fable XI du Ve. Livre.

Le Hibou.

Un Hibou, de tels gens amassent volontiers,
Etoit favorisé des biens de la fortune.
Un jour que la disette etoit dans ces quartiers,

De cent pauvres oiſeaux la cohorte importune
Aſſiegea du Hibou le riche magaſin,
Criant miſere à leur voiſin;
Mais ce vieil Harpagon, faiſant la ſourde oreille,
Les laiſſa crier ſans pitié;
Le Ciel lui rendit la pareille;
Le Ciel avec le pauvre eſt toujours de moitié.

Jupiter irrité laiſſa tomber la foudre
Sur l'arbre qui ſervoit de grenier au Hibou.
Tout ſon bien fut reduit en poudre;
Par bonheur il etoit pour lors hors de ſon trou.
Par bonheur?... je me trompe, en cette circonſtance
Ce fut pour notre avare un ſupplice de plus

De ſurvivre à ſon mal. Il fut à l'aſſiſtance ;
Mais ſes pas furent ſuperflus ;
On lui recommanda ſeulement la conſtance.

Riches, combien de fois vous l'a-t'on déja dit !
Vous n'êtes de vos biens que les depoſitaires ;
Les Dieux ſont les proprietaires
De l'or & du pouvoir, du rang & du credit.
Sur l'argent que le Ciel vous laiſſe
Les pauvres ont des mandemens ;
Satisfaites aux payemens,
Et ne prenez ſur votre caiſſe
Que d'honnêtes appointemens.

Les occaſions de donner une idée du caractere des Auteurs ſe preſentent rarement aux Journaliſtes, bornés à ne faire connoître que les ouvrages : mais comme nous

l'avons deja remarqué, l'Auteur se peint par-tout dans le sien. Nous pourrions encore ajouter à son portrait d'autres traits egalement favorables ; mais rapprochons nous de notre objet, & achevons de faire connoitre son travail en transcrivant quelques Fables allégoriques.

On n'auroit point de peine à reconnoître le sujet de la suivante, quand on ne l'auroit point nommé. C'est la premiere du Liv. II.

Le Phenix Juge.

Dès que chez les oiseaux on eut créé des loix,
Necessaire & triste refuge
Contre l'effroyable deluge
Des ennemis des Dieux, du Public, & des Rois,
L'Aigle pour la premiere fois
Fut contrainte de faire un Juge.
Eh que de peine elle eut à faire un pareil choix !

Que d'equité, que de lumieres,
Que de qualités neceſſaires
Pour remplir cette place avec quelque ſuccès !
Qualités qu'ici bas on ne raſſemble guere,
Et que ſur le mot de procès
N'imagine pas le vulgaire.
Eſprit droit, cœur integre, & de qui la bonté
Tempere un peu l'integrité;
Accès plein de reſerve, & cependant facile,
Capable d'allarmer le plaideur indocile,
Comme de raſſurer l'homme perſecuté;
Sçavoir profond, ſans faſte & ſans pedanterie;
Maintien ſerain & gai, mais ſans badinerie;
Retraçant à la fois ſur un front reſpecté
La douceur & la fermeté,
Fermeté ſans rigueur, & douceur ſans molleſſe;

Abord noble, air de majesté,
De cette majesté qui laisse
Une impression douce à l'humble spe-
ctateur,
Qui sçait en imposer, mais qui jamais
ne blesse,
Et qui tient tout de la noblesse
Sans rien tenir de la hauteur;
Un âge convenable, une haute naissan-
ce....
Mais où trouver tous ces dons-là?
Jupiter pouvoit seul par sa toute puis-
sance
Dans un même sujet réunir tout cela.

Sur la difficulté de ce choix d'importance
L'Aigle etoit sur le point de tout aban-
donner;
Mais son peuple des loix imploroit l'as-
sistance;
Les Oiseaux mecontens alloient se mu-
tiner;
A leur juste desir il fallut condescendre.

Le Phenix fut nommé l'interprete des
loix.
On l'aima d'autant plus que la commune
voix
Etoit que l'on verroit naître un jour de
ſa cendre
Un Phenix tout nouveau, digne du mê-
me rang,
Et qui perpetueroit la gloire de ſon
ſang.

L'Aigle fit dans ce cas une ſi bonne
affaire,
Que l'on dit que *Louis* n'auroit pas
mieux choiſi ;
Le Phenix fit ſi bien auſſi
Que *Dargouges* n'eut pu mieux
faire.

Nous donnerons encore *la rai-ſon priſonniere*. C'eſt la IIIe. du Livre I.

De tous les temps l'Amour & la
Raiſon

N'eurent jamais, je crois, de grande liaiſon.
La Raiſon fut toujours d'une humeur trop auſtere;
Et pour les cœurs de ſon côté
Le malin enfant de Cithere
Avoit un peu trop de bonté.
Matiere à grand procès. D'abord avec adreſſe
L'Amour ſe deguiſa ſous le nom d'amitié;
Et la raiſon parut ſe mettre de moitié
Avec le Dieu de la tendreſſe.
Mais, à parler ſincerement,
Ce n'etoit que haine couverte.
Elle eclatta bientôt, & ſans menagement
On ſe fit une guerre ouverte.
La Raiſon remporta dans les premiers combats
Quelques victoires paſſageres.
L'Amour n'avoit alors que fort peu de ſoldats,

Troupes d'ailleurs assez legeres,
Si j'en crois nos meilleurs Auteurs;
Mais il lui vint bientôt nombre de deserteurs.
Muni de troupes etrangeres,
Que ce Dieu sçut habilement
Plier à son gouvernement,
Il donna la bataille, & ce fut la derniere;
La Raison se decouragea,
Et dans une mêlée où l'Amour l'engagea
Elle fut faite prisonniere.
Ses efforts furent superflus.
D'un prudent general, l'Amour faisant le rôle,
La renvoya sur sa parole,
Mais à condition qu'elle ne servît plus.

Nous terminerons cet extrait par l'epilogue qui fait la cloture du dernier Livre.

Aux enfans d'Apollon deux chemins sont ouverts;

On amuſe dans l'un, & dans l'autre on
eclaire ;
Tous deux ont des pieges couverts ;
Heureux qui reunit l'art d'inſtruire &
de plaire !
Peu d'Auteurs atteignent le vrai :
Faut-il donc pour cela que l'on ſe decourage ?
On n'auroit point de bon ouvrage,
Si l'on n'eut jamais eu d'eſſai.

La crainte & la folle aſſurance
Nuiſent egalement aux jeunes Ecrivains ;
Qu'on les badine d'être vains,
Mais qu'on leur laiſſe l'eſpérance.

Je ſçais, grace à l'humanité,
Que dans le tourbillon de la ſocieté
Les timides leçons dans mes vers repandues
Avec mainte inutilité
Pourront ſe trouver confondues ;
Mais je ſerai payé par une verité

Dont quelqu'un aura profité
De mille que j'aurai perdues.

Il ne nous reſte, pour achever de faire connoître l'ouvrage, que de parler de l'exécution. Elle nous a paru ne rien laiſſer à deſirer, & pouvoir aller de pair avec les belles editions qui ſont ſorties des preſſes du ſieur Prault.

THEORIE DES SENTIMENS agréable, ou après avoir indiqué les régles que la Nature ſuit dans la diſtribution du plaiſir, on établit les principes de la Théologie naturelle & ceux de la Philoſophie Morale. in-12. pp. 192. A Paris, Quay des Auguſtins, chez David le jeune, 1748.

L'EDITEUR nous apprend dans une courte Préface que cet ouvrage fut d'abord fait à la hâte en forme de Lettre, & imprimé dans un recueil de piéces choiſies qui parut en 1736. Une deuxiéme

Edition donnée encore, ſans la participation de l'Auteur, qui n'avoit regardé ce traité que comme une ébauche nullement deſtinée à voir le jour, l'a engagé à le retoucher, à déveloper davantage ſes penſées, & à donner à ce traité plus de régularité & d'étendue.

Dans cet état, l'Editeur nous l'annonce » comme un précieux » morceau de Philoſophie morale, » profond dans ſa briéveté, & dont » la forme élégante & fleurie renferme des ſujets de la plus haute » importance. « On s'y propoſe de découvrir la ſource & la meſure de nos goûts, de nos plaiſirs, & de nos devoirs, ce qui donne la clef de tout le ſyſtême de l'humanité.

L'Editeur convient que Platon entre les Anciens & quelques Modernes François & Anglois, nous ont déja dit une partie de ce qu'on lira ici : mais il aſſure en même temps que perſonne avant notre Auteur, n'a auſſi bien ſaiſi que

lui, le principe ſur lequel roule toute la Théorie des ſentimens agréables, & qu'il n'eſt aucun ouvrage de cette nature où la Philoſophie ſoit plus ſagement parée des graces que peuvent & doivent lui prêter les Belles-Lettres.

Ce traité eſt diviſé en différens Chapitres: dans le premier l'Auteur prouve » qu'il y a une ſcien- » ce des ſentimens auſſi certaine » & plus importante qu'aucune » ſcience naturelle; « qu'elle fournit même des principes aux Arts qui nous intéreſſent le plus, comme la Poëſie, l'Eloquence, & la Théologie, dont les Théories n'ont été formées que par des réflexions fines & profondes ſur ce qui pouvoit plaire à l'eſprit. Qu'elle nous apprend même le plus important de tous les Arts, qui eſt celui d'être heureux.

L'Auteur ſe propoſe donc de montrer qu'il ſuffit de remonter aux loix du ſentiment, de les rapprocher, & de ſe laiſſer conduire

au fil des conſéquences, pour ſentir le prix & l'étendue des plaiſirs de l'eſprit ; dès-lors on reconnoit que la vertu eſt le moyen le plus ſur, que la nature nous offre, pour écarter les ſentimens affligeans & pour raſſembler les ſentimens agréables.

D'où il conclut que » la Théorie des ſentimens & la Théologie morale arrivent par des routes différentes à un même but ; » que chacune d'elle dans la comparaiſon des biens preſens en fixe la valeur par des principes » particuliers, & les évalue néanmoins l'un par rapport à l'autre » dans la même proportion. Mais » la Théorie des ſentimens a ſur » la Théologie morale l'avantage, » qu'en établiſſant les mêmes loix, » elle les fait pour ainſi dire, accepter par l'amour propre.

Comme le Créateur (chapitre ſecond) a répandu une impreſſion de plaiſir ſur ce qui eſt de nature à favoriſer notre conſervation ; &

qu'il a voulu au contraire que ce qui la menace, s'annonçât par une impreſſion de douleur. Notre Auteur ſoutient que c'eſt à l'établiſſement de cette loi ſur laquelle roule tout cet ouvrage, que nous ſommes redevables de la durée de notre vie, de la perfection de nos facultés, & de l'acquiſition de cette legére portion de bonheur, que la nature a mis à notre portée.

Suivant cette loi, l'Auteur montre (chap. 3. & 4.) qu'il y a un agrément attaché à ce qui exerce les organes du corps ſans les affoiblir, à ce qui exerce l'eſprit ſans le fatiguer, & à tous les mouvemens du cœur que la haine & la crainte n'empoiſonnent pas.

Il fait voir (chap. 5.) que la nature ne s'eſt pas bornée à nous éclairer par le ſentiment ſur nos qualités perſonnelles, que celles des autres forment pour nous un ſpectacle agréable ou affligeant, ſuivant qu'elles ſont contraires, ou favorables à l'exiſtence de celui qui

les posséde, qu'elles contribuent à le rendre plus ou moins parfait, digne enfin de louange ou de blâme.

C'est par ce principe qu'il explique (Chap. 6.) en quoi consiste la beauté du corps, celle de l'esprit & de l'ame, & qu'il rend raison des différentes impressions que font sur nous, les qualités qui résultent de chacune de ces beautés. Or comme quelques parties du corps, telles que le front par exemple, sont susceptibles de diverses formes qui se concilient également avec leur destination, notre Auteur prétend que la beauté en est alors arbitraire.

Il ajoute même » qu'elle se diffé-
» rencie suivant les différentes pla-
» ces que la nature nous a assignées.
» Elle brille dans l'*Hercule Farnese*
» de même que dans la *Vénus de*
» *Médicis* : elle se montre jusque
» sur le front austére, & dans les
» rides du *Moyse* de Michel-Ange.
» Il y a dans chaque âge & dans

» chaque ſexe, une ſorte de fleur
» attachée à toute conformation
» favorable.

Dans le chap. 7 l'Auteur s'étend particuliérement ſur l'harmonie du ſtyle, & ſe propoſe d'en indiquer toutes les ſources par le ſecours des Anciens qui ont, dit-il, bien plus approfondi cette matiére, que n'ont fait les Modernes. Pour le faire avec ordre il remarque que les ſons qui compoſent un diſcours peuvent être conſidérés ; 1°. en eux mêmes ; 2°. par rapport à ceux qui les précédent, ou qui les ſuivent ; 3°. par rapport au nombre des ſyllabes qui forment un mot ; 4°. par rapport aux idées qu'expriment ces mots. Quatre rapports différens qui fourniſſent ſelon lui, autant de ſources d'agrémens.

Il s'attache ſurtout à prouver contre M. de la Motte, que les mots ne plaiſent pas à l'oreille ſeulement, par les idées qu'ils préſentent à l'eſprit, mais qu'il y a des ſons qui conſidérés en eux-mêmes,

ſont doux, qu'il y en a de rudes; quelques-uns qui par leur réunion forment une ſorte d'accord, que d'autres font une diſſonnance, & enfin que le mélange des ſons eſt agréable ou choquant, ſuivant qu'il eſt varié, ou uniforme.

Indépendamment de l'harmonie particuliére, qui dans la langue des Grecs & des Romains, réſultoit du rapport des breves & des longues, il fait voir qu'ils en avoient encore une autre qui ſe rencontre dans toutes les langues de l'Univers; & que cette harmonie eſt attachée aux rappors de grandeur, à la ſymmétrie des membres d'une période, & à leur gradation. La raiſon en eſt, que tout ce qui s'offre à nous, eſt ſuſceptible d'agrément dès que ces parties ſont ſuſceptibles de proportions faciles à ſaiſir, ou d'un agrément qui annonce un rapport marqué à leur deſtination. C'eſt dans ces deux ſources comme on le voit dans tout ce traité, que puiſent ſans ceſſe la

Poësie, la Peinture, l'Architecture, en un mot tous les Arts qui ont pour objet la recherche des agrémens : ces vérités sont ici exposées dans un détail qui nous a paru aussi agréable qu'instructif.

On trouvera encore dans le même chapitre la réfutation des raisons sur lesquelles M. de la Motte se fondoit pour soutenir qu'on ne devoit point » interdire aux Au-
» teurs les mesures que les Poétes
» se sont appropriées, qu'elles ne
» choquent point réellement dans
» la Prose, & que c'est le caprice
» qu'il les en a bannies.

Notre Auteur examine, chap. 8, d'où vient *l'agrément qui est attaché aux biens honnêtes*; or par le mot de *biens honnêtes*, il entend ceux qu'accompagne une idée de perfection. Les uns consistent dans la possession des qualités qui contribuent à notre conservation, comme toutes les qualités du corps, de l'esprit, & de l'ame qui nous frappent par leur

beauté, & qui conſtituent ce qu'il appelle, une perfection naturelle: les autres, d'où nait une perfection morale, ſe forment des qualités qui ſemblent nous promettre un bonheur ſolide. Mais c'eſt une doctrine, dont il faut voir les preuves & les conſéquences dans l'ouvrage même.

Le chapitre 9 nous offre une théorie encore plus profonde; il roule ſur les *modifications du cerveau qui précédent, ou accompagnent les ſentimens agréables*. Notre Auteur y avertit que c'eſt ici principalement, que la nature s'eſt couverte d'un voile, que jamais les hommes ne pourront lever. Mais „ ſi nous ne pouvons pas, dit-il, „ nous livrer à l'eſpérance de voir, „ ne renonçons pas du moins à l'eſ„ pérance de deviner; qu'au défaut „ de l'expérience, l'Analogie nous „ prête ſon flambeau; nous pou„ vons juger de l'impreſſion qui „ ſe fait ſur le cerveau, par celle „ qui ſe fait ſur les organes des

» ſens, qui en ſont comme des extenſions & des branches. D'où il ſuit que nous ſommes autoriſés à croire qu'un objet qui eſt agréable, met en mouvement les fibres du cerveau ſans les affoiblir, ou les épuiſer; que ce qui eſt douloureux, les bleſſe, & que ce qui eſt ennuyeux, les laiſſe dans l'inaction.

Tout ce qu'on a dit juſqu'ici des loix du ſentiment, annonce clairement, chap. 10 & 11, l'exiſtence d'un Etre Souverain, d'une cauſe intelligente & bienfaiſante. En effet toutes les différentes eſpéces de ſentimens agréables ſont combinées entr'elles avec une proportion ſi réguliére, & différenciées par des caractéres ſi naturels, qu'il ſeroit abſurde d'en faire honneur à une cauſe aveugle. L'Auteur combat & refute ſolidement dans ce même chapitre, une objection que M. Bayle a rebattue dans ſes écrits en cent façons différentes. Cette objection conſiſte à dire, que » ſi

» ç'eût été Dieu qui eut établi les
» loix du ſentiment, il auroit en-
» tiérement banni de l'Univers tous
» les ſentimens douloureux, & ſur-
» tout ceux qui paroiſſent inutiles
» à la conſervation de notre Etre.

Cet endroit mérite d'autant plus d'être lu, que notre profond Métaphyſicien tire de l'objection même de M. Bayle, une preuve de l'exiſtence d'une cauſe intelligente & bienfaiſante. Il en eſt, ſelon lui, de ce fatal & dangereux eſprit, comme de la plûpart des Philoſophes » au lieu de former leurs idées
» ſur les Etres, ils ont formé les
» Etres ſur leurs idées : du fond
» de leur cabinet, ils ont voulu
» pénétrer les recoins les plus ca-
» chés de la nature ; & ſemblables
» en quelque façon au Héros de
» *Cervantes*, les yeux bandés &
» aſſis ſur un cheval de bois, ils
» ont parcouru tout l'Univers, dé-
» terminé la nature de tous les
» Etres, & marqué à chacun leurs
» fonctions.

Du reste après avoir prouvé contre M. Bayle, qu'une premiére cause intelligente, & bienfaisante nous a donné précisément la mesure de sensibilité, qui à tout prendre convenoit le mieux à nos besoins, il déclare qu'il ne s'arretera point à combattre les deux principes des Manichéens, dont l'un distribuoit le plaisir & l'autre la douleur. Quoique le même M. Bayle ait paru vouloir relever un systême si bisarre, on ne l'accusera point, ajoute notre Auteur, d'avoir voulu croire en deux Divinités. Il se contente d'observer ici, que puisque la distribution du plaisir & celle de la douleur, entre également dans la même unité de dessein qui est la conservation de notre Etre, elles ne peuvent annoncer deux intelligences essentiellement ennemies.

Le sujet du chapitre suivant n'est pas moins important que celui du précédent, il s'agit *du plaisir attaché à l'accomplissement de nos de-*

voirs envers Dieu. On y fait voir que sa puissance, sa sagesse, & sa bonté sont autant de titres qui exigent de nous une parfaite soumission dans les maux dont il nous afflige, dans les biens dont il nous prive, dans les loix qu'il nous impose; & que cette soumission est accompagnée de plaisir, puisque le sentiment accompagne tout mouvement de l'ame, que la haine & la crainte n'empoisonnent pas.

C'est par le même raisonnement que l'Auteur explique (chap. 13 & 14) *le plaisir attaché à l'accomplissement de nos devoirs envers nous-mêmes, & envers les autres hommes*; il y prouve que le plaisir nait même du sein de la vertu, & qu'il n'y a rien de plus heureux que de se plaire dans une suite d'occupations convenables à ses talens & à son état. On trouve encore ici la décision d'une question importante, qui bien avant la naissance d'Epicure & de Platon, a partagé le genre humain en deux

fectes différentes ; les plaisirs des sens l'emportent-t'ils sur ceux de l'ame ?

De la prééminence de ces derniers sur les premiers, dont on nous fournit ici des preuves auxquelles tout homme sensé ne peut se refuser, il s'ensuit qu'indépendamment des biens & des maux dont la vie est mêlée, il est différens avantages que chacun peut tirer du bon usage de ses facultés pour se rendre la vie douce & pour contribuer au bien public par une suite d'occupations raisonnables.

» Ne plaçons donc point, dit » l'Auteur, le souverain bien dans » l'opulence, ni dans la grandeur : » il n'est point d'état où l'on ne » puisse faire de sa vie un tissu de » sentimens agréables, dès qu'on » peut s'y procurer une suite d'oc- » cupations vertueuses qui exercent » nos puissances sans les fatiguer. » Ceux là seuls sont heureux en » possédant les faveurs de la fortu- » ne, qui pourroient être heureux

„ sans les posséder. “ Il en est, ce me semble, de l'opulence, de la grandeur, & des plaisirs qui y sont attachés, comme des parfums, & de la musique : il est agréable d'en jouir, il est bien malheureux de ne pouvoir en soutenir la privation.

Après avoir indiqué jusqu'ici les différentes espéces de plaisirs qui accompagnent la vertu, notre Auteur les rassemble tous dans le chap. 15 sous un seul point de vue. Il y fait voir que la richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sçait pas en user. Que la sagesse seule à parler exactement, mérite le titre de bien, puisque c'est de sa nature le seul avantage dont on ne puisse jamais abuser. Elle éloigne de nous les sentimens douloureux, & rassemble en notre faveur les sentimens agréables.

Mais le plus grand bien, dont jouisse ici bas l'homme parfaitement vertueux, „ c'est que le mo-

» ment fatal qui déſeſpére les au-
» tres hommes, n'eſt pour lui qu'un
» paſſage à une vie plus heureuſe.
» Au lieu que ce que l'homme in-
» juſte peut enviſager de plus heu-
» reux aux approches de la mort,
» eſt qu'elle le plonge pour tou-
» jours dans l'abyſme du néant;
» mais l'autorité de la révélation,
» le ſentiment intérieur de ſon in-
» diviſibilité perſonnelle, l'idée
» d'un Dieu Juſte & tout Puiſſant,
» ne lui laiſſent pas même cette
» honteuſe eſpérance.

L'Auteur examine chap. 16, quels ſont les genres de vie les plus heureux ; & comme il ſuit de tout ce qu'il a montré juſqu'ici, que le cœur eſt de toutes nos facultés, celle d'où partent les mouvemens les plus agréables, c'eſt une conſéquence que le genre de vie qui mérite la préférence ſur tous les autres, eſt celui où les mouvemens de bienveillance dominent davantage. Sur ce principe, il ſoutient qu'il n'eſt donc point de bonheur

égal à celui d'un Souverain „ qui „ ne renfermant point sa bienveil- „ lance dans le cercle étroit des „ Courtisans qui l'environnent, la „ porte sur tous ceux qui sont dans „ sa dépendance, pour leur pro- „ curer les biens qui leur convien- „ nent, pour bannir la misére de „ ses états & y encourager les ta- „ lens & les vertus.

Le 17 & dernier chapitre paroitra, comme l'Auteur le remarque, un paradoxe à bien des gens, puisqu'on entreprend d'y prouver que *la Philosophie morale est à la portée de tous les hommes*, de ceux même qui ne sont capables que de la réflexion la plus legére. On sera, dit-il, d'autant plus étonné de ce qu'on avance ici, que les Philosophes & la plûpart des Législateurs, si on en excepte Confucius & Lycurgue, condamnent le peuple à une ignorance grossiére, & n'ont presque connu d'autre frein pour le contenir que la terreur des supplices.

Cependant selon lui toute la Philosophie morale peut se réduire à ces deux maximes qui sont comme le résultat de tout ce qu'il enseigne dans ce traité, maximes aussi faciles à saisir que les principes des Arts les plus communs.

La premiére consiste » à placer autant qu'il est possible, notre bonheur & notre perfection, non » dans des biens qui soient hors de » nous, mais dans l'amour de la » vertu & de nos devoirs, & dans » une suite d'occupations assorties » à nos talens & à notre état.

La seconde » à prendre avec les » autres hommes une façon de vi- » vre, qui soit de nature à porter » dans le cœur des mouvemens de » bienveillance, & à en écarter » tout mouvement de haine, d'in- » quiétude, de trouble & de cha- » grin.

Aussi prétend-il qu'il est certain par les Histoires & par les Voyageurs, que chez les peuples où la façon de vivre a fermé l'entrée à

l'avidité des richesses, c'est une qualité populaire d'être généreux & bienfaisant envers ceux qu'on n'envisage point comme ses ennemis.

ANTI-LUCRETIUS SIVE de Deo & natura, Libri novem. Eminentissimi S. R. E. Cardinalis Melchioris de Polignac opus Posthumum; Illustrissimi Abbatis Caroli d'Orléans de Rothelin curâ & studio editioni mandatum, &c. C'EST-A-DIRE, *l'Anti-Lucrece ou les neuf Livres de Dieu & de la nature, Ouvrage posthume de son Eminence M. le Cardinal de Polignac, publié par les soins de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin.* A Paris, chez les Freres Guerin, ruë S. Jacques à Saint Thomas d'Aquin, 1747. vol. *in-8°.*

QUATRIEME ET DERNIER EXTRAIT.

Livre septiéme.

DANS le septiéme Livre M. le Cardinal de Polignac prou-

ve l'existence de Dieu, par la génération des animaux, des arbres, & des plantes; il réfute d'abord les opinions erronées des Epicuriens & des Péripatéticiens sur cette matiére, & fait voir que les semences de toute espéce n'ont pu être produites, & ne peuvent se déveloper ni par le hazard, ni par les seules loix du mouvement; comme de tous les Etres qui se perpétuent l'un l'autre par la génération, l'homme est le plus parfait & le plus admirable: le Poéte s'arrête assez longtemps à décrire le corps humain, & à faire remarquer avec quelle économie & avec quelle sagesse toutes ses parties ont été disposées pour s'aider réciproquement, & pour donner à cette merveilleuse machine, tous les mouvemens dont elle est susceptible. Donc conclut M. le Cardinal, avant qu'il y eut des hommes, il existoit une intelligence toute puissante qui a fixé & déterminé leur être. Le Poéte tire la même conséquence

de l'induſtrie & de la prévoyance avec laquelle les corps de tous les animaux, ſoit grands, ſoit petits, ont été formés. De là il paſſe aux merveilles de la génération qui n'eſt pas une preuve moins ſenſible & moins évidente de l'exiſtence de Dieu, puiſqu'on ne peut imaginer raiſonnablement aucune autre cauſe que le pouvoir & la volonté de l'Etre Suprême, qui puiſſe perpétuer tous les corps vivans avec tant de reſſemblance dans chaque eſpéce, & avec tant de certitude & de conſtance pendant la ſuite de tous les ſiécles. M. le Cardinal ſe moque ici avec raiſon des idées extravagantes de pluſiéurs anciens Philoſophes ſur cette matiére, & il tire un grand parti des découvertes de nos nouveaux Phyſiciens. Comme la plûpart de ces découvertes ſont dues au microſcope, voici comment il décrit cet inſtrument.

Nempe Microſcopium, Batavis quod nuper in oris

Divinâ sapiens reperit Levenockius arte,
Perspicuamque facem in tenebris dedit esse profundis,
Arripe & observa. Nihil est nisi vitrea lenti
Lacryma convexa similis, quam lamina duplex
Continet infixam, tenuique foramine circùm
Includit. Minimum quodcunque objeceris, ingens
Apparet visu confestim, atque intima pandit.
Nec præsens adeò nostris obtutibus unquam
Auxilium venit: novus illo sistitur orbis;
Et nova Naturæ facies reseratur, apertis
Visceribus mixtorum, & tegmine nuda remoto.
Est oculorum oculus, sine quo cæci esse videmur,
Saltem hebetes tardique: quibus vix antè licebat
Nosse superficiem, atque hærere in cortice summo,

Nunc aditus liber patet in præcordia re-
rum.
Nec jam vestibulum ante ipsum atque in
limine portæ
Stamus, at in medias juvat ire profundius
ædes;
Atque ibi thesauros fluxi & reparabilis
ævi
Hactenus occultos, quodque est ante omnia
mirum,
Æternæ contemplari vestigia Mentis
Indita Materiæ, ut speculis mandatur
imago.

Depuis le vers 1022, jusqu'au vers 1044.

» * Ce merveilleux inſtrument » que la Phyſique moderne doit » au célébre Leuwenhoek, diſſipe » l'obſcurité de la nature. Ce n'eſt » qu'une lentille de verre enfermée

* *C'est toujours de la Traduction de M. de Bougainville dont nous faisons usage. Elle est actuellement sous presse.*

„ entre deux lames de métal, dont „ l'ouverture répond à ſa groſſeur. „ Préſentez à cette lentille le moindre objet : il croit auſſitôt, & les „ parties les plus cachées de ſon „ tiſſu ſe dévoilent. Jamais ſecours „ ſi puiſſant n'a ſecondé nos foibles „ organes. Le Microſcope eſt la „ clef d'un nouveau monde. En dévelopant l'intérieur des mixtes, „ il nous préſente la matiére ſous „ une face nouvelle, & l'expoſe „ ſans voile à nos regards : ſans lui „ nous ſommes preſqu'aveugles ; il „ eſt l'œil de notre œil. Bornés auparavant à la ſurface des objets, „ que nous efleurions à peine, nous „ avons à preſent le droit de pénétrer dans le fond même des „ Etres. Le ſanctuaire de la nature „ n'eſt plus inacceſſible : ce Palais „ dont nous n'appercevions que les „ dehors, eſt ouvert. Nos yeux y „ contemplent les ſources intariſſables de la réproduction qui „ conſerve tant d'eſpéces mortelles : ſpectacle vraiment digne



» de fixer les regards d'un ſage;
» il leur offre des traces d'une ſa-
» geſſe toute puiſſante. La Matié-
» re y devient le miroir de l'Intel-
» ligence. «

Les principales aſſertions ſur leſquelles roule le reſte de ce ſeptiéme Livre, ſont; 1°. que les ſemences de tous les animaux de la même eſpéce étoient contenues dans le premier animal de cette eſpéce; 2°. que c'eſt le mâle qui porte le germe de l'animal, & que la femelle eſt propre ſeulement à le faire déveloper & à le nourrir; 3°. qu'aucun animal ne vient au monde que par la communication des deux ſexes, & d'un germe qui de tout temps le renfermoit, & qui ne fait que ſe débaraſſer de ſes envelopes pour devenir un animal vivant; 4°. que tout ce qui vient d'être dit des animaux, doit s'appliquer aux arbres & aux plantes. Les objections qu'on peut faire contre cette doctrine, ſont ici combattues avec beaucoup d'agrément & de force;

voici une comparaison que fait le Poéte pour expliquer d'où vient que toutes les parties qui doivent composer l'animal ne se font pas voir toutes ensemble: mais que quelques-unes ne paroissent que longtemps après les autres, quoi qu'elles fussent également enfermées dans le germe les unes & les autres.

Sic postquam abreptus tetris Aquilonibus aër
Horrentem brumam terris advexit & undis;
Et cecidit Mundi facies, caligine mersa
Cuncta jacent; mutæ volucres, & squalida Tellus;
Obductum Solis jubar, & vix nubila densa
Permeat ambigua vaga quædam lucis imago.
In stabulis armenta, greges torpore fatiscunt,
In sylvisque feræ: latet intra limina pastor.
Currere tunc rivi, tunc prata virescere cessant:

Nec jam ulla arboribus frondes, neque gratia ruri:
Sed ſtupefacta omnis pallet Natura, ſiletque
Sub nive, ſub glacie duris obſtricta catenis:
Regnat ubique veternum, & vita ſimillima morti eſt.
Sol autem ut cœpit noctes æquare diebus
Pleniùs irradians, & amicum reſtituit ver;
Diſſilit acre gelu ſpirante Favonio, & Orbis
Vincla remittuntur: lenis per corpora cæca
It calor, & laxat partes, miſcetque movendo;
Arridetque anni redeuntis prima juventus.
Semina ſic teneris dormitant abdita rebus,

Depuis le vers 1248, juſqu'au vers 1267.

» Lorſque le terrible Aquilon » uſurpant l'empire des airs, a ra- » mené les noirs frimats & défigu- » ré la face de l'Univers, tout gé- » mit, tout eſt plongé dans les té- » nébres. Les oiſeaux ſont muets;

„ la terre dépouillée n'offre qu'un
„ ſpectacle hideux; quelques rayons
„ foibles & décolorés percent à
„ peine les nuages, & répandent,
„ au lieu de jour, un ſombre cré-
„ puſcule. Les troupeaux languiſ-
„ ſent dans leurs étables : les bêtes
„ ſauvages dorment au fond de
„ leurs retraites ; oiſif dans ſa chau-
„ miére le berger s'y défend contre
„ le froid : les ruiſſeaux ceſſent de
„ couler ; les arbres n'ont plus de
„ feuilles ; la Campagne a perdu
„ ſes charmes. Il régne dans toute
„ la nature un morne ſilence : en-
„ chainée ſous des monceaux de
„ neige, elle eſt dans une léthargie
„ peu différente de la mort. Mais
„ à peine le ſoleil plus radieux a
„ fait croitre les jours & revivre le
„ printemps, que les chaudes ha-
„ leines des Zéphirs fondent l'écor-
„ ce des eaux, & rompent les gla-
„ ces qui couvroient la terre. Une
„ douce chaleur s'inſinue dans le
„ ſein des corps ; les liens qui rete-
„ noient la nature captive ſe rela-

» chent, & l'année renaiſſante lui
» rend toute ſa beauté.

Livre huitiéme.

Voici le début du huitiéme Livre.

Nunc age, totius quænam ſit machina Mundi,
Quâ conſtet formâ, & motûs quâ lege regatur,
Dicere fert animus, totumque expandere Numen.
Maxima jam veniunt oculis ſpectacula noſtris.
Ac veluti crebris Aquilæ conatibus alas
Concutiunt, cùm ſe primùm è convalle profundâ
Ad cœlum attollunt, & grandia corpora librant,
Et ſibi ſufficiunt cunctantes verbere ventos,
Phœbeoſque bibunt avidis obtutibus ignes;
Sic ubi ſemina per, perque hæc mortalia ſæcla

Reptando, vitæ fontes invisimus almos,
Altiùs eniti juvat, aërioque volatu
Sidereos lustrare oculis audacibus orbes.
Aspice quæ vastis regionibus astra vagantur;

Depuis le 1 vers jusqu'au vers 14.

» Je passe, Quintius, à l'exposi-
» tion de la structure de l'Univers,
» de sa forme, des loix suivant les-
» quelles il se gouverne, & je vais
» offrir à vos regards le plus magni-
» fique de tous les spectacles : je
» vais leur dévoiler la Divinité.
» Du creux d'une profonde vallée
» prenant son essor vers le Ciel,
» l'Aigle agite fortement ses aîles,
» pour se mettre en équilibre avec
» l'air. A l'aide des vents, que
» dans le sein même du calme exci-
» te la violence de ses mouvemens,
» il s'éléve, & d'un œil fixe con-
» templant le soleil, il semble se
» repaitre de la lumiére. Suivons
» la route qu'il nous trace. En
» rampant au travers des Etres

„ mortels, nous avons pénetré juf-
„ ques aux fources de la vie : ofons
„ franchir les plus hautes regions,
„ &, portés par un vol rapide,
„ parcourir les fphéres céleftes.

En effet M. le Cardinal de Polignac, a confacré ce livre à l'explication du fyftème de l'Univers. Certainement un des grands mérites de fon Poëme, c'eft d'exprimer en Latin, avec netteté, avec exactitude & avec élegance des chofes qui n'ont jamais été dites dans cette Langue, mais ce mérite fe fait fur-tout remarquer dans le livre huitiéme. Le Poéte y dévelope en très beaux vers Latins des fyftêmes & des découvertes aftronomiques, qu'il feroit glorieux de bien expofer en profe Françoife. Il explique d'abord les trois fyftêmes, fçavoir celui de Ptolémée, celui de Copernic, & celui de Tico, il fe determine pour celui de Copernic & ne néglige aucune des raifons par lefquelles on peut le défendre ; Il rapporte enfuite

toutes les hypothéſes que d'autres Philoſophes, & en particulier Deſcartes, ont imaginées pour étendre & pour perfectionner ce ſyſtême; il donne les raiſons des périélies, & des aphélies des planettes, de l'inégalité des jours, de la viciſſitude des ſaiſons, des éclipſes, & propoſe pluſieurs conjectures ſur les cométes, en ſorte que ce Livre peut-être regardé comme un traité abregé de Coſmographie. M. le Cardinal y rapporte tout à ſon but, & conclud l'exiſtence de l'Etre Suprême, de l'ordre admirable, & de l'intelligence qui a préſidé à l'arrangement général de l'Univers. Car comme le dit fort bien le Poéte, s'il a fallu tant d'étude & tant de ſagacité pour appercevoir ſeulement & pour expliquer la diſpoſition & le mouvement des corps qui compoſent l'Univers, quelle ſageſſe a été celle de l'Etre qui a conçu & exécuté tout le ſyſtême de cette grande Machine.

Est grave mentis opus chartâ describere
Cœlum
Ac terras, duplicique globo diversa notare
Climata, sidereumque rotis effingere motum:
Et potuit sine mente fabri consistere mun-
dus?
O Pudor! O misera vecors insania gentis!

Voici de quelle maniére le Poéte a rendu la régle de Kepler.

Corpora quæ cœlo circumvolvuntur in
orbem,
Quo minùs à centro distant, velociùs ire,
Languidiùs verò, quo plus sunt dissita,
constat.
Sanè id moris habent comites Jovis & Sa-
turni.
Nam longè positi, & longos & tempore
longo
Circuitus peragunt; breviores tempore parvo,
Qui propè nant. Primus legem detexit in
astris,
Arcanamque ausus crebris obtutibus artem

Surripere, hanc nobis Keplerus tradidit
auctor,
Quam Jovis explorans in quadrijugo famu-
latu,
Necnon inventâ Saturni nuper in aulâ,
Mirandum! omnino reperit Cassinus eam-
dem,
Sic ubi nosse voles comitum loca certa
duorum,
Et quanto cœli spatio sit uterque remotus
Communi à centro, seu corpore principis
astri,
Amborum quadres revoluti tempora cursûs;
Quam porro inter se rationem tempora ser-
vant
Quadrata, hanc cubefacta etiam distantia
servat.

Depuis le vers 484, *jusqu'au vers* 502.

„ Il eſt une proportion entre „ le mouvement des corps Céléſtes, „ & le diametre de leurs orbites, „ Les plus voiſins du centre ont

» plus de viteſſe ; les plus éloignés
» roulent avec plus de lenteur.
» Telle eſt la loi que ſuivent les
» Satellites de Jupiter & de Satur-
» ne : ceux qui occupent l'extré-
» mité du tourbillon de ces plané-
» tes, décrivent d'un pas lent de
» grandes circonférences : ceux qui
» nagent plus près d'elles, tracent
» des cercles plus petits en moins
» de temps. Képler découvrit cette
» loi des révolutions céleſtes. Par
» la fineſſe de ſes regards, il ſçut
» l'arracher au ſecret qu'elle avoit
» gardé juſqu'alors : loi ſure & con-
» ſtante, dont le grand Caſſini a
» fait depuis avec ſuccès l'applica-
» tion aux Satellites de Jupiter &
» de Saturne. Voulez vous donc
» connoître préciſément la poſition
» de deux planétes, & ſçavoir com-
» bien elles ſont éloignées de leur
» centre commun, ou du corps de
» l'aſtre principal, prenez le quarré
» du temps que chacune d'elles
» employe à faire ſa révolution ;
» les cubes des diſtances ſont en-
» tr'eux

» tr'eux, comme les quarrés des » temps.

Livre neuviéme.

M. le Cardinal avoit dessein comme nous l'avons dit dans notre premier extrait, de parcourir les profondeurs de la terre & de la mer, pour y faire remarquer toutes les merveilles qu'elles renferment & y mettre en évidence la grande sagesse de l'Auteur de tant de choses admirables, mais on n'a retrouvé de ce Livre que les vingt-quatre premiers vers, on n'a pas voulu en priver le public & on les a placés entre le huitiéme & le neuviéme Livre.

Ce neuviéme Livre est la conclusion de tout l'ouvrage; le Poéte y établit avec une nouvelle force les preuves de l'existence de l'Etre Suprême, il les tire de la Physique, de la Métaphysique & de la Morale: il réfute les objections ordinaires des Athées qui sont; 1°. que le monde est éternel; 2°. qu'il y

a beaucoup de défauts dans l'arrangement du monde; 3°. que les vices des hommes accusent leur Créateur, ou de malice, ou d'impuissance. Il s'attache sur-tout à faire voir la fausseté de la maxime, *primus in ortu deos fuit timor*; & prouve que la Religion n'est point une invention des Politiques, il démontre que Dieu est véritablement, & n'est point autre chose que l'Etre que nous ont révélé les livres Saints. Il finit par exhorter Quintius à la pratique de la vertu, & à chercher dans la révélation les objets de sa croyance, & les régles de sa conduite.

LA THEORIE DE LA PRATIQUE du Jardinage, où l'on traite à fond des beaux Jardins, appellés communément les Jardins de plaisance & de propreté; avec les pratiques de Géométrie nécessaires pour tracer sur le terrein toutes sortes de figures, & un traité d'hydraulique convena-

*ble aux Jardins, par M.*** de la Société Royale des Sciences de Montpellier; quatriéme édition, revue, corrigée, augmentée considérablement, & enrichie de nouvelles planches*, 466 *pag.* A Paris, chez Pierre-Jean Mariette, rue S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule, 1747.

LE grand nombre d'éditions qui ont été faites, tant en France que dans les pays Etrangers, nous marquent l'utilité de cet ouvrage; il paroit dans notre Langue pour la quatriéme fois; l'on en a fait trois éditions en Hollandois, une en Anglois & une en Allemand. La premiére édition parut en 1709, & nous en parlâmes dans nos Journaux.

Il y a plusieurs Ecrivains qui ont traité de l'Agriculture & de la maniére de gouverner les arbres fruitiers, mais peu ont travaillé sur la matiére que notre Auteur a entreprise; on peut même regar-

der cet ouvrage comme le 1
qui ait parlé de l'embelliſſeme
de la propreté & de la décorat
des Jardins.

Cet ouvrage a toujours paru ſ
le nom de l'Auteur, & le ſuc
qu'il a eu, avoit déterminé qu
ques perſonnes à s'en prévaloir p
ſe l'approprier, ou à l'attribue
d'autres qu'à celui à qui il app
tient; on commença par en fa
honneur à M. le Blond Architeć
notre Auteur rend juſtice à ce
lébre artiſte qui joignoit à 1
grande connoiſſance de l'archi
ćture beaucoup de goût pour
deſſein.

M. *** convient qu'il doi
M. le Blond un grand nombre
planches qui ſont toutes deſſin
avec beaucoup d'art, & d'inte
gence; on les trouve dans cet
vrage & elles en ſont le princi
ornement.

La ſeconde édition a paru
1713, la troiſiéme en 1722; ce
ci qui eſt la quatriéme eſt be

coup augmentée. Nous rappellerons en peu de mots que le deſſein de l'Auteur a été d'Ecrire ſur la maniére de faire des *Jardins de plaiſance*, d'enſeigner le moyen de les embellir, de les orner, & d'apprendre à rectifier les défauts du terrain, comme d'en profiter avec adreſſe, lorſque l'emplacement a des beautés naturelles. Il s'agit ici de tout ce qui peut flater la vue, tels que les parterres, les boſquets, les boulingrins & les caſcades.

On ne ſe contente pas de préſenter au particulier, qu'on ſuppoſe amateur dù Jardinage, des plans bien deſſinés, & bien ordonnés ſuivant la diſpoſition du terrein: on lui apprend l'art de les exécuter, ou de diriger le travail néceſſaire pour y parvenir. Il faut, par exemple, ſçavoir alligner, ſçavoir meſurer ſon terrein, lever le plan qu'on ſe propoſe d'orner, & d'embellir; notre Auteur a donné les

méthodes qui facilitent toutes ces opérations.

Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties, la premiére contient la théorie, & les trois autres en ſont la pratique ; dans la premiére l'Auteur examine quelles doivent être les diſpoſitions & les diſtributions générales des Jardins ; il donne des modéles de parterres & de platebandes de différente eſpéce. Il fait connoître quand les allées & les contre allées ſont bien diſtribuées, l'Auteur donne des plans de bois & de boſquets. Une grande beauté dans les Jardins de *propreté*, ſont les boulingrins, les tapis de gazon, mais il faut ſçavoir y mettre cette ordonnance qui plaît aux yeux, & il faut encore l'art de les entretenir. L'Auteur donne des régles pour réuſſir dans la maniére de plaquer les glacis & les talus. Ce n'eſt pas un médiocre agrément de trouver dans des Jardins (lorſqu'il

eſt néceſſaire) des portiques, des berceaux, des cabinets de treillage; il faut diſtinguer les endroits convenables, & ſçavoir profiter de certaines circonſtances qui font admirer le Jardinier décorateur. Cette premiére partie eſt enrichie des deſſeins qui peuvent être exécutés ſelon les différentes occaſions & les différens terreins.

Il eſt difficile dans les travaux les plus ordinaires de n'avoir pas recours à la Géométrie, du moins à un certain nombre de régles qui tirent leurs démonſtrations de la Géométrie; on veut par exemple deſſiner un parterre ſur le terrein; on ſouhaite faire percer quelques routes, l'on a beſoin d'alligner des arbres; il faut avoir recours aux régles de la Géométrie preſcrite ſi l'on veut agir avec certitude; l'on eſt ſouvent obligé d'employer des méthodes un peu plus profondes, lorſqu'on veut calculer l'excavation des terres, ou examiner quel doit être le talus à

proportion de leur élévation & de leur pouſſée. Notre Auteur a mis dans la ſeconde partie la plûpart des régles néceſſaires, pour mettre en pratique ce que nous venons de détailler.

La troiſiéme partie eſt une explication Phyſique de l'anatomie des arbres, des plantes & des fleurs: on ne peut guéres s'empêcher de remonter à des idées un peu élevées lorſqu'on veut rendre raiſon de ce qui ſe paſſe ſous nos yeux: ce chapitre paroit pour la premiére fois, & mérite d'être lu. Notre Auteur fait appercevoir combien il eſt néceſſaire de choiſir de beaux arbres, il enſeigne la maniére de les cultiver, & de remédier à leurs maladies, comme de les prévenir lorſqu'on veut y faire attention.

Nous avons rapporté l'ordre que M.*** a ſuivi, afin que ceux qui ne connoiſſent pas les premiéres éditions, puiſſent profiter de celle-ci, & ſçavoir ce qu'elle contient; nous allons parler de la quatriéme

partie qui eſt toute nouvelle ; on l'avoit annoncée & promiſe dès les premiéres éditions, mais elle étoit réduite à très peu de choſe ; elle renferme maintenant douze chapitres, en voici l'abregé.

L'Auteur commence par donner une idée générale de l'hydraulique, 2°. il traite de l'origine des fontaines, il rapporte en peu de mots les ſentimens des Philoſophes anciens & modernes : on eſt aujourd'hui plus réuni ſur cette queſtion qu'on ne l'étoit autrefois, & preſque tous les Phyſiciens attribuent l'origine des fontaines aux vapeurs qui s'élévent ſoit des Fleuves, Riviéres, Etangs, Mers, &c. & des endroits humides. Il eſt facile d'imaginer que ces parties aqueuſes étant une fois amenées à la moyenne région de l'air, elles ſont obligées de tomber en goutes, & elles pénétrent dans l'intérieur des terres, d'où elles ſe répandent ſur des lits de glaiſe, & d'où elles ſortent enfin par quelque ouverture ;

voilà vraiſemblablement l'origine des ſources.

Une des grandes beautés d'un Jardin, c'eſt de faire enſorte d'avoir des eaux plattes, & jailliſſantes; le troiſiéme chapitre eſt deſtiné à la recherche des eaux, avec la maniére de les amaſſer. On a beaucoup écrit ſur la recherche des eaux, & l'on a à ce ſujet débité beaucoup de Fables que nous ne rapporterons point. Notre Auteur paroît porté à croire que l'on peut découvrir des ſources avec cette baguette, qu'on appelle la *baguette divinatoire* ; il prétend avoir vu pluſieurs épreuves auxquelles il eſt obligé de ſe rendre ; nous n'entrerons point dans cette diſcuſſion, & nous croyons qu'il y a des régles moins équivoques & plus ſures que celles de la baguette en laquelle les Phyſiciens n'ont point encore pris confiance. Cependant M. *** rapporte toutes les marques auxquelles on peut reconnoître ſi l'on trouvera de

l'eau ; quoiqu'il y ait quelques moyens que l'on employe pour distinguer les endroits où l'on soupçonne qu'il y a de l'eau, & que ces signes tiennent moins du prodige que la baguette, il ne faut pas les regarder toujours comme certains & infaillibles ; le hazard entre souvent pour beaucoup dans cette recherche : si l'Imposteur réussit il sçaura toujours y mettre un merveilleux, que le Physicien sçaura dévoiler lorsqu'il y fera attention.

Le quatriéme chapitre traite d'une matiére qui est toute géométrique, c'est de l'art de niveller la pente des eaux ; il n'y a rien à dire de nouveau sur cet article, aussi ne fait-on que rapporter les méthodes qui sont en usage. Le chapitre suivant, c'est-à-dire le cinquiéme, demande plus de recherches, & renferme plus de difficultés que le précédent : il s'agit de la méthode de jauger & de mesurer les eaux. Les Mécaniciens donnent

pluſieurs moyens pour parvenir à la meſure exacte des eaux ; ils partent de quelques expériences comme de principes certains, & par des analogies qui en ſont déduites, ils réſolvent les différens problêmes qui peuvent être propoſés & dont l'on a beſoin dans la diſtribution des eaux. M. *** explique ce que l'on entend par un pouce, par une ligne d'eau, il y joint la figure de différens inſtrumens dont on ſe ſert dans la jauge des eaux ; il donne auſſi la régle qu'il faut ſuivre pour connoître combien un réſervoir donnera de pouces d'eau en un certain temps.

On lit dans le chapitre ſixiéme la méthode de calculer la dépenſe des eaux, leur viteſſe, & leur élévation ; l'Auteur a remarqué qu'on ne pouvoit réſoudre les queſtions que nous venons d'énoncer ſans la connoiſſance des rapports & des proportions ; il donne dans ce chapitre un abregé de la Théorie des rapports avec une application aux

régles de trois ; il explique encore l'opération de la racine quarrée. M. *** n'a eu d'autre objet en expliquant ces différentes régles qui ſont dans tous les livres de Mathématique, que de procurer à ceux pour leſquels il a travaillé, tout ce qu'il falloit pour opérer avec exactitude ; on ne ſera point par ce moyen obligé d'avoir recours à pluſieurs ouvrages, & on trouve dans un ſeul volume tout ce dont l'on a beſoin.

La connoiſſance des régles établies dans le chapitre ſeptiéme, dépend plus d'une grande pratique & d'une longue expérience, que de la pure géométrie & du calcul ; il s'agit de la maniére de conduire les eaux dans les Campagnes comme dans les Jardins ; M. *** enſeigne l'art de faire des aqueducs, de conſtruire des réſervoirs : on fait la deſcription de la plûpart des aqueducs qui ſont en France, & ſurtout de ceux qui ſont aux en-

virons de Paris; on ne néglige pas de rappeller les attentions qu'il faut avoir dans la pente des eaux, & pour les tuyaux au travers desquels l'eau doit couler.

Il doit y avoir une proportion entre la conduite des eaux & les ajutages; faute d'une exacte connoissance de quelques-uns de ces rapports, les tuyaux se crevent, ils ne sont point d'une longue durée, ou les eaux ne jaillissent pas aussi haut qu'elles le pourroient, si les diamétres des ajutages ne sont pas proportionnels à ceux des canaux; on dit que les Fontainiers ont des maximes particuliéres, & il conviendroit de les examiner avec soin, & de les vérifier, car la Géométrie seule ne peut assigner avec exactitude quels sont les rapports convenables; il faut beaucoup d'expérience & avoir longtemps tâtonné. M. *** a prit le parti de rapporter différentes formules ou diverses régles, il pré-

tend qu'elles ſont appuyées ſur l'expérience qu'on doit conſulter dans cette matiére, préférablement à tous les raiſonnemens que l'on peut faire. Ce n'eſt point au Journaliſte à garantir la certitude de ces régles ; il y auroit à ce ſujet bien des remarques à faire, mais elles nous meneroient trop loin.

L'Auteur nous a parlé jusqu'à préſent de la partie la plus utile & la plus néceſſaire. Dans le chapitre neuviéme il s'agit de la décoration que les eaux peuvent former dans les Jardins ; on parle de la conſtruction des baſſins, des caſcades, des buffets d'eau, &c. on trouve dans ce chapitre pluſieurs beaux deſſeins de caſcades, tous faits dans un goût différent & ajuſtés au lieu où l'on veut que la caſcade ou la piéce d'eau ſoit placée.

Le chapitre dixiéme regarde la maniére de toiſer les baſſins, piéces d'eau, & les réſervoirs. On nomme en Géométrie ce calcul, le

toiſé-cube, il n'y a point de difficulté ni de remarque à faire ſur cette matiére.

Dans le chapitre onziéme, l'Auteur ſe ſert de quelques principes qu'il a établis dans la premiére partie, & il en fait l'application en montrant ſur une planche particuliére, comment on peut diſtribuer des eaux dans un Jardin qu'on veut embellir de pluſieurs fontaines; l'Auteur a rapporté encore la diſtribution des eaux des plus fameux Jardins des environs de Paris. Il fait le détail de ce que l'on peut voir de plus curieux dans ce genre, & qui ſe trouve dans les plus belles maiſons qui ſont à une certaine diſtance de cette Capitale.

M. *** termine ſon ouvrage par divers préceptes ſur l'entretien & la dépenſe qu'on eſt obligé de faire pour avoir de belles eaux; c'eſt le ſujet du chapitre douziéme qui eſt le dernier. On y trouvera des conſeils fort ſages & des avis dont un

particulier pourra profiter. Il eſt bon dans ce genre d'avoir d'excellens guides, & l'on ne ſçauroit prendre trop de précautions.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LES freres Nic. & Marc Pagliarini, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, ont achevé d'imprimer, & ont mis au jour les deux Poëmes dont nous avons annoncé le projet dans les nouvelles du mois de Janvier de l'année 1744, le premier roule ſur l'Iris ou l'Arc-en-Ciel, expliqué dans le ſyſtême des couleurs de Newton; le ſecond ſur l'aurore boreale expliquée ſuivant le ſyſtême de M. de Mairan. Nous nous contenterons de donner, quant à preſent, le titre de ces deux Poëmes, en attendant qu'on en rende un compte détaillé : *Caroli Noceti è Societate Jeſu de Iride, & Aurorâ*

Boreali Carmina.... cum notis Josephi Boscovich, ex eadem Societate. Romæ, excudebant Nicolaus & Marcus Palearini, 1747. *in*-4°.

Komarek, aussi Imprimeur-Libraire de cette Ville, a mis au jour un Ouvrage du P. Jean-Baptiste Faure, Jésuite, intitulé: *Conjetture Fisiche... intorno i fenomeni della macchina elettrica*, 1747. *in*-4°.

On trouve ici le second Tome de *l'Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de S. Dominique*, par le P. Touron; traduit en Italien par un Religieux du même Ordre, & dédié au P. T. Ripoll, Supérieur Général de l'Ordre de S. Dominique, imprimé sous le nom de Venise, 1747. *in*-4°.

DE FLORENCE.

Benedetti Colluccii Pistoriensis de Discordiis Florentinorum liber, &c. Florentiæ, 1747. *in*-8o. Le sieur Abbé Laurent Mehus, l'Editeur de ce morceau d'Histoire, a mis au

commencement la vie de l'Auteur, & une Préface dans laquelle il explique pourquoi il a intitulé ainſi le Livre de Ben. Collucci, contre le texte du MS. qui porte : *de Diſcordiis Latinorum liber*. Il y indique les autres Ouvrages du même Collucci, dont voici les titres : *Lazareus ad Julianum Medicem*, (in quo Lazari Palandiæ virtutem contra Panciaticos celebrat.) *Oratio ad Ducem Calabriæ. Declamationes ad Julianum Medicem. Oratio ante lectionem Virgilii habita in Municipio Collenſi.*

On a donné depuis peu en cette Ville, une traduction Italienne de la *vie de S. Jean de Dieu*, écrite en François, par M. Girard de Villethierri, Prêtre de Paris ; cette traduction qui eſt dédiée à M. le Cardinal Annibal Albani, eſt du Docteur Pierre Cianfogni, Chanoine de la Baſilique Impériale de S. Laurent, & de l'Académie de Florence. Cet ouvrage eſt un *in-*

4°. de 320 pag. d'impreſſion; 1747.

Catalogus plantarum nonnullarum horti Academiæ Phyſico-Botanicæ Florentinæ quarum ſemina hoc anno 1747. *ad publicam utilitatem collecta, exteris botanicæ cultoribus in commercium exponuntur, ut totidem novis ac exoticis permutentur; à Xavero Manetti Medicinæ & Botanices Profeſſore, ejuſdemque horti cuſtode*, 1748. M. Manetti a mis auſſi ce Catalogue en François, en faveur des Amateurs de la Botanique, qui n'entendent pas le Latin. Il promet encore d'en donner tous les ans un ſemblable, dans l'une & l'autre langue.

De Venise.

Divi Thomæ Aquinatis, Doctoris Angelici Ord. Prædic. Catena in quatuor Evangelia, ad plurima exempla comparata, & emendata. Accedunt Jo. Fr. Bern. Mariæ de Rubeis admonitio prævia in idem

opus, & Dissertatio contra Benedictinum D. Thomæ Manachatum, antequam ad Dominicanum Prædicatorum ordinem se conferret, Venetiis, 1746. *in*-4°. 2 vol. On fait voir dans l'Avertissement que l'Ouvrage que nous annonçons, est véritablement de S. Thomas, & non de Ponzio Carbonello Franciscain, à qui on l'avoit attribué : on fait voir pareillement dans la Dissertation, que S. Thomas n'a jamais été Bénédictin, mais qu'il a été Oblat au Mont-Cassin seulement pendant quelques années dans sa premiére enfance.

Recurti, Imprimeur-Libraire, a publié un ouvrage sur l'Electricité des Corps, & sur les machines électriques. Cet ouvrage contient plus de 400 pag. d'impression *in*-8°. il est écrit en style de Roman & d'Histoire galante. L'Auteur ne s'est pas fait connoître.

Pasquali aussi Libraire de cette Ville, a imprimé l'ouvrage de M.

l'Abbé Nollet, ſur l'Electricité des Corps, traduit du François en Italien, 1747. *in*-8°.

On a traduit en Italien les Tables Chronologiques de l'Hiſtoire Univerſelle, Sacrée & Profane, &c. par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy. Cette traduction ſe trouve chez Simon Occhi Libraire, 1748. *in*-8°. 2 vol.

On a auſſi traduit en Italien les élémens de l'Hiſtoire, par M. de Vallemont; on en a déja publié pluſieurs éditions en cette Langue, & toujours avec des augmentations.

Jean-Baptiſte Alberizzi, Imprimeur-Libraire, vient encore de mettre au jour le premier tome d'une nouvelle édition de ces Elémens, mais plus augmentée encore qu'aucune des précédentes; elle formera VI. vol. *in*-8o.

Biblia Sacra Vulgatæ editionis... cum ſelectiſſimis litteralibus commentariis... tomus IV. complectens libros Joſue, Judicum, at Ruth.

Venetiis, 1747. *in*-4o. Nous avons annoncé les volumes précédens de cette nouvelle édition de la Bible; à mesure qu'ils ont paru.

De Naples.

Difesa della Giurisprudenza; Trattato di D. Francesco Rapolla publico Professore di Leggi nell' Università Napolitana scritto in occasione del libro del Sig. L. A. Muratori intitolato: de i difetti della Giurisprudenza. In Napoli, nella stamperia di Giovanni di Simone, 1745. *in*-4°. L'Auteur de cet ouvrage convient qu'il y a des défauts, & même de la corruption dans la maniére dont la justice se rend dans les Tribunaux, mais il soutient fortement que ce désordre ne vient point des loix ni de la Jurisprudence qui sont en usage, ni d'aucun véritable défaut qui leur soit inhérent, mais uniquement de l'ignorance ou de la mauvaise volonté des hommes.

Raccolta di vari Trattati filosofici è Teologici de Pasquale Magli... Tomi due; nel primo contengonsi i due primi Tratti : I. del Criterio della verita; II. della natura, è di alcune proprieta dell vomo come vomo. Nel tomo secondo si contengono tre Trattati cioè, I. della natura è di alcune proprieta dell' vomo come Cittadino; II. della Divinita, della Chiesa Cattolica Romana; III. della natura, è di alcune principali proprieta dell' uomo come Cristiano. in Napoli, 1747. *in*-8°. Cet ouvrage dont le titre est fort étendu, & annonce suffisamment le sujet, est tiré principalement des plus célébres Philosophes Modernes; il a été composé contre les Libertins, & contre les Hérétiques Modernes qui se sont séparés de l'Eglise.

Dell' Aria è de morbi dall' Aria dipendenti. Trattato di Gioseppe Mosca, Dottor di Medicina è filosofia, Napoletano. Parte prima in cui la teoria di cotesti morbi si stabilisce,

liſce, fondata ſu l'oſſervazione è l'eſperienza, tomo I. in Napoli, 1746. *in*-8°. En 1735 l'Auteur entreprit de traiter la matiére qui fait le ſujet de l'ouvrage dont le premier volume paroit; il compoſa deux Diſſertations qu'il lut pour lors aux aſſemblées de l'Académie *degli Oziosi*; le premier roule ſur la qualité de l'air de Naples; & le ſecond, ſur l'origine des changemens de l'air morbifique; depuis il a toujours travaillé à enrichir ſon traité par l'expérience, & par les obſervations, à quoi il a joint les avis de pluſieurs célébres Médecins de ſes amis, qu'il a conſultés. Le premier volume qui ſera encore ſuivi de trois autres, traite premiérement de la Théorie des maladies dépendantes de l'air, & décrit en ſecond lieu l'hiſtoire & la cure de ces mêmes maladies.

DE MILAN.

On va donner une nouvelle édition des loix de Milan. Ce Recueil

[redacted]

embrassera non seulement les Statuts, les Coutumes & les autres loix Municipales de Milan, & des territoires du Milanois, du Parmesan, du Plaisantin, du Mantuan, & des autres territoires qui sont regis par les mêmes loix; mais encore les Constitutions qu'on appelle nouvelles, & toutes les décisions du Sénat de Milan, qu'on croira propres à répandre de la lumiére sur ces mêmes loix. L'Auteur qui y travaille, a jugé à propos de donner auparavant l'histoire du Droit Milanois, depuis son origine jusqu'à présent. Ce qui comprend également l'histoire des Statuts, & celle des nouvelles Constitutions; à quoi on ajoute plusieurs Dissertations sur les Ecoles où l'on a enseigné ce droit, & une table des Auteurs qui l'ont enrichi de leurs Commentaires. C'est ce qui fait le sujet du volume qui paroit sous ce titre; *de ortu & progressu juris Mediolanensis antiqui & novi.*

Auctore Comite Gabriele Verro Mediolanensi Patricio. Typis Josephi Richini Malatestæ. Mediolani, in Regia Curiâ.

De Lucques.

Il a paru ici deux ouvrages sur l'époque du Concile de Sardique, dans lesquels on fixe la tenue de ce Concile à l'année 344, contre l'opinion ordinaire qui la met en l'année 347. Le premier a pour titre: *De Epochis Conciliorum Sardicensis, & Sirmiensium, cæterorumque in causa Arianorum, qua occasione rerum potissimarum Sancti Athanasii Chronologia restituitur.* Auctore Joanne Dominico Mansi è Congregatione Matris Dei Lucensi. Luccæ, 1746 *in*-8°. Cette opinion a été attaquée & combattue principalement à cause de sa nauveauté. Mais le P. Mansi par un second ouvrage, a défendu & fortifié encore son sentiment. La raison sur laquelle il s'appuye, est

que Socrates & Sozomenes qu'il prétend s'être copiés l'un l'autre, sont les seuls Auteurs qui ayent placé la tenue du Concile de Sardique, en l'année 347. Au contraire Saint Jérôme dans sa Chronique, une ancienne inscription du même Concile, qui se trouve dans un Manuscrit de Surius, & de Hardouin, les Actes du Concile de Cologne, & Théodoret, fixent cette date à l'année 344. Or suivant l'Auteur, ces Témoins sont préférables à Socrates & à Sozomenes, qui dans la rigueur ne doivent passer que pour un seul.

DE VERONE.

Casti Innocentis Ansaldi Ordinis Prædicatorum, de authenticis sacrarum scripturarum, apud SS. Patres Lectionibus, libri duo, ad S. D. N. Benedictum XIV. Pontificem Maximum, Veronæ, 1747. *in*-4°. Augustin Carattoni, Imprimeur.

Libraire de cette Ville, vient de publier un Programme, contenant un projet d'aſſociation, pour une collection d'antiquités qu'il ſe propoſe de mettre inceſſamment ſous la preſſe. Ce recueil comprendra; 1°. le Cabinet de l'Académie de Vérone, dans lequel outre les inſcriptions & les bas reliefs, il y a 646 morceaux curieux; 2°. le Cabinet de l'Univerſité de Turin, & celui de la Bibliothéque Impériale de Vienne; 3°. un recueil conſidérable d'Inſcriptions Grecques, & un plus grand nombre encore d'Inſcriptions Latines, toutes choiſies avec ſoin parmi beaucoup d'autres. L'Editeur n'a employé dans ſa Collection aucune inſcription, ſans s'en être bien aſſuré. Il a vu & examiné lui-même les pierres originales, dans les divers pays de l'Europe; & à l'égard de toutes celles qui ont été tranſcrites en Afrique & en Aſie, il s'en eſt aſſuré par des voyes également cer-

taines. Il ajoutera un recueil d'abbréviations Grecques & Latines, telles qu'elles se trouvent sur les marbres anciens, avec leurs explications. Par ce moyen chacun pourra sans peine lire non seulement les Inscriptions comprises dans cette collection, mais aussi toutes les anciennes Inscriptions. Les bas reliefs & les autres antiques qui entreront dans cet ouvrage, sont dessinés, & gravés par d'habiles Maîtres, & les épreuves qu'on a déja tirées, en sont une preuve suffisante. Cette Collection sera toute comprise dans un seul volume *in-fo*. dont le prix sera de quatre Sequins (46 liv. environ monnoye de France ;) mais ce prix sera réduit à deux sequins, en faveur de ceux qui voudront s'associer à cette entreprise, en payant présentement un sequin ; l'autre, en retirant un exemplaire de l'ouvrage.

Della formazione de fulmini

Trattato del Signor Marchese Scipione Maffei, &c. in Verona presso Giannalberto Tumermanni, 1747. in-4°. Ce Livre est un recueil de quinze Lettres écrites à divers Sçavans de l'Europe. Les onze premiéres roulent sur la maniére dont se forme la foudre. L'Auteur prétend qu'elle se forme dans des lieux voisins de la terre, & que delà elle monte en haut. Il rapporte qu'il en a vu une se former dans un voyage qu'il fit en 1713, en Toscane, lorsqu'il passoit à *Lunigiana*. C'est ce qui fait le sujet de la premiére Lettre de ce recueil, qui fut imprimée dès ce temps-là, & qu'on vient de réimprimer. Les XII. & XIIIe. ont pour objet les Coquillages & les autres corps marins, qu'on trouve sur les Montagnes; & les deux derniéres, l'électricité des Corps.



PORTUGAL.

DE LISBONNE.

Il s'eſt formé depuis quelque temps en cette Ville, une nouvelle Académie, ſous la protection de S. M. le Roy de Portugal. Les Académiciens ont pris le nom d'*Occulti*, & pour deviſe un Soleil couvert de nuages, avec cette inſcription: *Occultùs intenſius fulget*. Cette Compagnie s'eſt aſſemblée pour la premiére fois, dans la maiſon du Marquis d'Allegrete, & Dom Manuello Teles de Silva, y a fait la fonction de Préſident.

SUISSE.

DE BASLE.

Petri de Ebulo Carmen de motibus ſiculis & rebus inter Henricum VI. Imp. Rom. & Tancredum ſæculo XII. geſtis, nunc primum ex codice manuſcripto Bibliothecæ publicæ

Bernensis erutum, notisque cùm criticis, tùm historicis illustratum, cum fig. Edidit Samuel Engel, &c. Basileæ, typis Emmanuelis Thurnesii, 1746. *in*-4°. Ce poëme qui n'avoit point encore paru, a été donné sur un manuscrit dont il n'est point parlé dans la Bibliothéque du P. de Montfaucon, ni dans celle de Fabricius, & qu'on croit unique. Il ne comprend que trois livres. Quoique l'ouvrage se ressente beaucoup du temps où il a été composé, il mérite cependant par sa nouveauté & par l'histoire qu'il contient d'être recherché.

J. Rod. Pistorius, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié un programme en date du 1 Mars 1747, par lequel on annonce qu'on va entreprendre ici par souscription une édition de la version Syriaque de l'ancien Testament. Cette version n'a pas encore été donnée seule; & on ne la trouve que dans les Polyglottes, dont le

[redacted]

prix ſurpaſſe aſſez ſouvent les facultés des Sçavans qui cultivent ce genre de littérature.

On fait eſpérer que l'Edition de cette verſion qui comprendra tous les livres de l'ancien Teſtament, reconnus pour canoniques par l'Egliſe, ſera imprimée ſur de bon papier avec de très-beaux caractéres neufs; qu'elle ſera revue avec tout le ſoin poſſible, & que les points & les voyelles, dont le texte ſera accompagné, ſeront mis ſi exactement, qu'on n'y trouvera plus cette confuſion & ce déſordre qui y régnoient ci-devant. Et pour donner une aſſurance encore plus forte des ſoins qu'on apportera à cette édition, on promet pour récompenſe un *Thaler* Impérial (6 liv. environ monnoye de France) à celui qui le premier y fera voir une faute notable, *notabile erratum*, ſoit par rapport au texte, ſoit par rapport aux points & aux voyelles.

Comme la dépenſe néceſſaire pour exécuter cette entrepriſe, ne pouvoit manquer d'être conſidérable, on a eu recours à la voye des ſouſcriptions. On n'a point fixé en particulier le prix de chaque volume; on s'eſt contenté de demander que les Souſcripteurs payaſſent d'avance, deux florins pour le Pentateuque qui fait le premier vol. A l'égard de la ſuite de l'ouvrage, on a fixé le prix par feuille, à raiſon de 3 *Creutzer* chacune (3 ſ. environ monnoye de France) ſans marquer quelle eſt l'avance que les Souſcripteurs devront faire : l'Editeur a remis apparemment à les en inſtruire, au temps qu'il ſçaura au juſte, où ſe monteront les frais de ſon édition.

Le même Programme porte qu'on devoit commencer à imprimer, dès que les ſouſcriptions ſeroient parvenues à un certain nombre; & qu'au delà de ce nombre on ne tireroit que très-peu d'exem-

[redacted]

plaires. Il porte encore que le Dictionnaire Syriaque, auquel on travaille, sera mis sous la presse, avant même qu'on ait achevé l'édition de la version syriaque. Tel est en substance le programme qui a paru ici, & dont nous n'avons connoissance que depuis peu de jours. On y a joint un modéle, ou essai de cette nouvelle édition, où l'on remarque avec plaisir une grande netteté, soit dans le caractére, soit dans les points & les voyelles qui l'accompagnent.

La nouvelle d'une édition de la version Syriaque de l'ancien Testament, telle pour le fond que le programme l'annonce, & pareille au modéle pour le caractére, ne peut manquer de faire un vrai plaisir à ceux particuliérement qui travaillent sur les livres Saints; mais nous pouvons dire que ce plaisir auroit été encore plus grand, si l'Editeur avoit marqué quel est, ou quels sont les manuscrits, dont

il ſe ſert pour corriger les fautes du texte Syriaque des Polyglottes. On ne peut douter qu'il ne puiſe dans de bonnes ſources ; & c'eſt cette confiance qui fait encore ſouhaiter davantage, que non ſeulement il continue ſes ſoins ſur la verſion ſyriaque des autres livres de l'ancien Teſtament ; mais qu'il les étende auſſi ſur celle du nouveau, qui n'a pas moins beſoin d'une bonne réviſion.

FRANCE.

DE MONTPELLIER.

Aſſemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenue dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, en préſence des Etats de la Province de Languedoc le 2 Décembre 1746. De l'Imprimerie de Jean Martel Imprimeur du Roy, des Etats Généraux de Languedoc, & de la Société Royale des Sciences, 1747. *in*-4°. Les

piéces qui compoſent ce re...
ſont : 1o. l'Eloge de M. du ...
tin ; 2o. Mémoire ſur le ...
d'Alais, par M. l'Abbé de Sau...
ges ; 3o. Mémoire où l'on do...
les différences du volume, ...
poids, de la conſiſtence & de l'...
rangement du cerveau de l'homme & de celui de pluſieurs eſpéces d'animaux, avec le rapport qui ſe trouve entre ces différences & la diverſité de leurs exercices, par M. Arlet ; 4°. Extrait du Mémoire de M. Bouillet D. M. intitulé : Projet d'obſervations pour déterminer le caractére & le traitement des maladies aigues, tant ordinaires qu'extraordinaires, dans la Province de Languedoc ; 5°. Mémoire ſur le danger des Inhumations dans les Egliſes : par M. Haguenot. On rendra compte de cet ouvrage avec l'étendue convenable, dans un des Journaux ſuivans.

DE METZ.

Opuſculum de Miſſione & Miſſio-

nariis tractans, ſcriptum per R. P. Fr. F. Dom Brullaugham S. Ord. Præd. antiquum Miſſionarium, édit. 2. Metis, typis Franciſci Antoine, 1747. *in*-8°.

Tractatus de Miſſionibus ad propagandam fidem, & converſionem Infidelium & Hæreticorum inſtituendis... Auctore Rev. & Ill. D. Ph. Rovenio, Archiepiſcopo Philippenſi Vicario Apoſtolico. Metis, typis Franciſci Antoine, 1747. *in*-8°.

DE PARIS.

P. Prault, Imprimeur-Libraire, Quay de Geſvres, & Jacques Barrois, Libraires, Quay des Auguſtins, débitent le *Catalogue raiſonné des Tableaux, Diamans, Bagues de toute eſpéce, Bijoux, & autres effets provenans de la ſucceſſion de feu M. Charles Godefroy, Banquier & Jouaillier*, par E. F. Gerſaint. Cette vente commencera le Lundi de la *Quaſimodo*, 22 Avril

1748, & continuera les jours suivans sans interruption, dans les salles du Couvent des grands Augustins, 1748. *in*-8°.

Les mêmes Libraires débitent pareillement, le *Catalogue des bronzes, & autres curiosités antiques, tant Egyptiennes, que* Grecques, Romaines, *& Gauloises; des médailles antiques, & modernes en or, en argent, & en bronze; des Médailliers, & des autres effets curieux du Cabinet de feu M. de Valois, Antiquaire du Roy, & Pensionnaire de l'Académie des Belles-Lettres,* dont la vente se fera vers la fin du Carême de cette année 1748, dans la maison où il est décédé, Isle S. Louis, par E. F. Gersaint, 1748. *in*-8°. Comme l'Auteur n'a pas eu le temps de donner à ce Catalogue l'étendue que le détail circonstancié de quelques effets demandoit, il avertit ceux qui souhaiteroient avoir quelques éclaircissemens à ce sujet, de s'adresser à

lui en ſa maiſon ſur le Pont-Notre-Dame.

Il eſt peu d'ouvrages périodiques où l'on n'ait fait mention de la célébre découverte qu'on a faite, d'une Ville ſouterraine dans le Royaume de Naples, près du Mont Véſuve; & on a déja répandu pluſieurs écrits ſur les antiques curieuſes qu'on y a trouvées; il ne paroit pas douteux qu'on n'y en trouve encore beaucoup d'autres. On vient de publier ſur le même ſujet, une brochure qui a pour titre : *Mémoire ſur la Ville ſouterraine découverte au pied du Mont Veſuve*; de l'Imprimerie de Cl. Hériſſant, rue neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or, & au trois Vertus, 1748. *in*-8°. On en rendra compte inceſſamment dans ce Journal.

Recueil de différens Traités de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences, par M. Deſlandes. Chez J. F. Quillau, Fils, Libraire, rue S.

[redacted]

Jacques, vis-à-vis celle des Maturins; de l'Imprimerie de J. B. Coignard, 1748. *in*-12. Comme cet ouvrage paroit pour la ſeconde fois, & que cette édition eſt augmentée de pluſieurs nouveaux traités, nous donnerons ici les titres de tous ceux qui la compoſent: 1°. ſur la maniére de conſerver les grains, & de faire des greniers publics, avec des obſervations qui dévelopent la ſtructure intérieure, & le caractére de ces grains, avec un ſupplément au même traité; 2°. ſur la prompte végétation des plantes, avec des remarques tirées de différens Auteurs; 3°. ſur la pêche du Saumon; 4°. ſur les ſympathies & les antipathies, avec quelques remarques de Phyſique & d'Anatomie pour expliquer ce qu'elles ſont; 5°. ſur diverſes particularités d'Hiſtoire Naturelle, qui regardent l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Iſlande, tirées des Tranſactions Philoſophiques; 6°. ſur la

meilleure maniére de faire des expériences, ſur les précautions qu'elles demandent, & ſur le peu d'eſtime que méritent la plûpart de celles qui ont été faites juſqu'ici; 7°. ſur les diſgraces qu'eſſuya Galilée, pour avoir ſoutenu que le Soleil eſt placé dans le centre au foyer commun de notre Monde planétaire, & que la Terre tourne autour de lui.

Les Tomes XI. & XII. de la *Bibliothéque Françoiſe, ou hiſtoire de la Littérature Françoiſe*, par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques l'Hôpital, paroiſſent chez P. J. Mariette, & H. L. Guerin, Libraires, rue S. Jacques, 1747, & 1748. *in*-12.

La Veuve David, Libraire, rue de la Huchette, vient de mettre au jour deux brochures; la premiére eſt un *Eſſai de Diſſertation Medico-Phyſique, ſur les expériences de l'Electricité, pour répondre à l'empreſſement de toute l'Europe à en découvrir la cauſe*, par M. Olivier de

Villeneuve, de la Faculté de Médecine de Montpellier, Médecin de la Ville & de l'Hôpital de Boulogne. Cet Essai a été expliqué par le même Auteur, dans la salle des exercices de l'Oratoire de la Ville de Boulogne, le 27 Décembre 1747. On a imprimé à la suite de cet Essai, une lettre d'un P. de l'Oratoire à l'Auteur en date du 30 Décembre 1747. La seconde Brochure est une *suite du mémoire sur l'Electricité*, 1748. *in*-8°.

On a publié il y a déja quelque temps, un Programme qui annonce qu'on travaille à un ouvrage en 4 vol. *in*-4°. intitulé: *Dictionnaire Universel, Historique, Chronologique, Géographique, & de Jurisprudence Civile, Criminelle, & de Police des Maréchaussées de France, contenant l'Histoire des Connétables & Maréchaux de France, depuis le commencement de la Monarchie*, &c. Chez G. F. Quillau, Pere, Chaubert, de Nully, Debats, Quillau,

Fils, Bauche. L'Auteur s'eſt propoſé de compoſer un ouvrage, qui ſous la forme d'un Dictionnaire, contint néanmoins un traité Hiſtorique, étendu & approfondi de Juriſprudence ſur les Connétables & Maréchaux de France, ſur leurs droits, fonctions en Guerre, & hors Guerre, le Tribunal; ſur les Maréchauſſées anciennes & nouvelles, leur création, leurs droits, fonctions, priviléges, compétence, les lieux de leurs réſidences, avec un traité particulier des Préſidiaux. Il a joint à ſon ouvrage une compilation Chronologique des Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres Patentes de nos Rois, depuis la troiſiéme race, Arrêts, Réglemens & Déciſions touchant cette matiére; avec les indications exactes des ſources où il a puiſé & où ſe trouvent non ſeulement ces mêmes Ordonnances, mais auſſi toutes les citations & les preuves qu'il a employées. Il vient de don-

ner au Public le premier volum de ce Dictionnaire, dont on ren dra compte dans un des premier Journaux.

Œuvres de Théâtre de M. d Boissi, Tome 8 & 9. A Paris, *che. Jacques Clousier*, rue S. Jacques, l'Ecu de France, 1748. *in*-12. Cha cun de ces Tomes comprend : Comédies en Vers.

On trouve dans le 8e. *Pamel en France, ou la Vertu mieux éprou vée*, en 3 Actes; *la fête d'Auteuil ou la fausse méprise*, 3 Actes, & l *Sage étourdi*, en 3 Actes.

Le 9e. contient *le Médecin pa occasion*, en 5 Actes; *la Folie d jour*, en un seul Acte; enfin *l Plagiaire* en 3 Actes. Cette der niére piéce est suivie de 8 page de notes, pour les chansons & l simphonie répandues dans les : Actes.

On trouve encore chez Jacque Clousier *l'Apollon Mentor*, ou *l Telemaque moderne*, 1748. *in*-12 deux parties.

Le VI. Tome du *Théâtre Anglois*, paroit auſſi depuis peu chez le même Libraire, 1748. *in*-12.

Debure l'aîné, Libraire, Quay des Auguſtins à l'image de S. Paul, nous prie d'avertir le Public qu'il eſt actuellement propriétaire de l'ouvrage de M. Bruhier, Docteur en Médecine, intitulé, *Diſſertation ſur l'incertitude des ſignes de la mort, & l'abus des Enterremens & embaumemens précipités*, 2 vol. *in*-12.. Ces deux volumes reliés ſe vendent 5 liv. il vend ſéparément le ſecond volume relié 2 liv. 10 ſ. On trouve auſſi chez lui le *Mémoire* que le même Auteur a eu l'honneur de préſenter au Roy, *ſur la néceſſité d'un Réglement général au ſujet des Enterremens & embaumemens*. Brochure *in*-12 de 12 ſ. nous croyons que cette note étant plus détaillée, fera plus de plaiſir & ſera plus utile aux Lecteurs.

[redacted]

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Avril 1748.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

MAY.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur, Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

[illegible]

D F [illegible]

[illegible]

[illegible]



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAY M. DCC. XLVIII.

NICOLAI CRAGII ANNALIUM Libri ſex, quibus res Danicæ ab exceſſu Regis Friderici I. ac deinde à glorioſiſſimo Rege Chriſtiano III. geſtæ ad annum uſque MDL. enarrantur. His additi Stephani Jo. Stephanii Hiſtoriæ Danicæ libri duo, quibus reliqua laudatiſſimi Regis acta deſcribuntur, cum Præfatione, Indicibus, & aliis quibuſdam acceſſionibus. Haſ-

niæ, apud Viduam Hieronymi Chriſtiani Pauli, 1737. C'EST-A-DIRE: *Les ſix Livres des Annales de Nicolas Cragius, dans leſquelles on raconte ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en Dannemarck, pendant le régne du très-glorieux Roy Chriſtian III. c'eſt-à-dire, depuis la mort de Fridéric premier, juſqu'à l'année* 1550. *On y a ajouté les deux livres de l'Hiſtoire Danoiſe, par* ETIENNE, *fils de* JEAN STEPHANIUS, *qui a décrit le reſte de la vie du Roy Chriſtian; avec une Préface, des Tables, & d'autres piéces.* A Copenhague, chez la Veuve de Jérôme Chriſtian Paul, 1737. *in-fol.* pp. 478. ſans la Préface, les Additions, & les Tables.

QUOIQU'IL y ait plus de dix ans que ce Livre a été donné au Public, nous avons cependant lieu de croire, qu'ayant été imprimé en Dannemarck, il aura le mé-

rite de la nouveauté pour la plûpart de nos Lecteurs, & que les Sçavans qui ne le connoissent pas encore, nous sçaurons gré de la notice, que nous leur en allons donner. Christian IIIe. s'est rendu si illustre par ses vertus, par ses grandes actions, & par la sagesse de son gouvernement; & son régne fournit tant d'événemens remarquables, que les monumens originaux, qui en ont conservé l'Histoire, doivent non seulement exciter la curiosité des Sçavans, mais ils peuvent être encore extrêmement utiles & intéressans aux Lecteurs de toutes espéces. Plusieurs Ecrivains ont fait mention de Christian IIIe. ils nous ont appris divers événemens arrivés sous son régne, mais la connoissance qu'ils nous en ont donnée est bien imparfaite, en comparaison de celle qu'on en trouve dans les Annales de Nicolas Cragius, & dans l'Histoire d'Etienne Stephanius; on peut même assurer que la plûpart des

faits concernant ce régne, que différens Hiſtoriens ont publiés, ont été copiés ſur ces deux monumens. On aura peut-être de la peine à imaginer, comment il a pu arriver, que des ouvrages ſi dignes de voir le jour, ſoient demeurés ſi long-temps dans l'oubli. C'eſt ce que M. Grammius Danois de Nation, Editeur de ces Annales, nous apprend dans une longue & ſçavante Préface, où il rend compte non ſeulement du ſort de ces livres & des obſtacles qui en ont empêché la publication, mais il fait encore connoître le caractére, le mérite, & la vie des Auteurs qui les ont compoſés.

Comme cette Préface eſt de 120 pages, & qu'elle contient différentes remarques & pluſieurs faits, qui ont rapport à l'hiſtoire Littéraire, nous en ferons le ſujet de cet extrait, remettant au prochain Journal à donner la notice de l'ouvrage même.

Quelques recherches que l'Edi-

teur ait faites pour découvrir l'année de la naissance de Cragius, il n'a pu trouver aucun monument qui la lui ait indiquée ; diverses circonstances lui ont fait cependant conjecturer que ce Sçavant étoit né avant l'an 1549. On ignoroit même, dit-il, les noms de son pere & de sa mere, sans la vie de son frere André Cragius Médecin célébre, qui est rapportée assez au long dans les Mémoires de l'Académie de Copenhague. Mais ce que l'on sçait de certain, c'est que Cragius fit des progrès si rapides dans les lettres, qu'on le jugea digne quoique très-jeune, de remplir une Chaire de Professeur dans l'Académie. Pour justifier ce choix, il composa une Grammaire Latine remplie d'excellentes observations, & beaucoup plus méthodique, que celles qui avoient paru jusqu'alors. Après s'être acquitté de cet emploi pendant quelque temps avec beaucoup de distinction, il forma le dessein de

voyager pour acquérir de plus grandes connoissances.

Il vint en France où il se lia d'amitié avec Scaliger, comme il s'en glorifie lui-même dans le second livre de sa République des Lacédémoniens, ouvrage qu'il composa dans la suite & qui lui acquit beaucoup de réputation. Pendant le séjour qu'il fit en France, il partagea son temps & son application entre l'étude des Belles-Lettres & celle de la Jurisprudence ; il prit des dégrés en Droit & se fit Docteur de la Faculté de Bourges. On sçait combien l'étude du Droit florissoit en ce temps-là dans ce Royaume, & quelle estime les Etrangers avoient pour ceux de leurs Concitoyens, qui rapportoient chez eux le titre de Docteur. Cragius ne fut pas plutôt de retour en Dannemarck, que la place de Recteur de l'Académie de Copenhague, étant devenue vacante, on la lui déféra, & il fut

chargé en même temps d'enſeigner les Lettres Grecques.

Mais le Chancelier Kaas, qui aimoit & protégeoit alors les gens de Lettres, ayant eu occaſion de connoitre les talens ſupérieurs de Cragius ne voulut pas qu'un homme de ce mérite demeurât renfermé dans le Cabinet, & ſe bornât à l'inſtruction de la jeuneſſe; il le jugea propre aux négociations les plus délicates, & au maniement des plus importantes affaires de l'Etat. C'étoit la coutume dans ce ſiécle, non ſeulement en Dannemarck, mais dans la plûpart des Etats de l'Europe, de joindre aux Perſonnes de qualité, qu'on avoit choiſi pour Ambaſſadeurs, un homme de Lettres, exercé à écrire, & en qui on avoit reconnu de la dextérité & du talent pour les affaires, & ce Sçavant étoit ordinairement chargé de tout le travail. L'occaſion d'employer Cragius ne tarda pas à ſe préſenter. Il fut donné pour ſecond à Stenon Bilde, Hom-

me de la premiére Nobleſſe, que Chriſtian IVe. envoya en Ecoſſe, en qualité d'Ambaſſadeur. Il s'agiſſoit dans cette Ambaſſade de donner ſatisfaction à Jacques, Roy d'Ecoſſe, qui ayant épouſé la Princeſſe Anne, fille de Fridéric ſecond, Roy de Dannemarck & de Noverge, ſe plaignoit du peu de revenu qu'il retiroit des grandes terres qu'on avoit données en dote à la Reine ſa femme, & qu'on avoit évaluées en argent. Cette affaire étoit fort embrouillée, & il n'étoit pas aiſé de découvrir d'où procédoit la diminution qui ſe trouvoit dans le produit de ces terres. Après bien des recherches, Cragius trouva que le Chancelier d'Ecoſſe appellé, *Metellanus*, n'étoit pas fidéle dans ſes comptes, & il prouva au Roy qu'il étoit trompé par ſon Miniſtre & ſes Gens d'affaires.

Pendant la même Ambaſſade, il rendit au Roy d'Ecoſſe le ſervice le plus ſignalé. Le Comte François Bothuell, à la tête d'un

Peuple séditieux, s'étoit avancé vers le Palais pour y entrer par force. Cragius averti du danger, où étoit exposée la vie du Roy & de la Reine, s'opposa aux efforts du Comte, & prit de si justes mesures, qu'il sauva le Roy & la famille Royale. Il donna ensuite de si sages conseils à ce Prince, que le Comte rebelle se vit en peu de temps forcé de se soumettre, & d'accepter toutes les conditions qu'on voulut lui imposer. Ces bons services de Cragius sont attestés par une Lettre que Jacques, Roy d'Ecosse, écrivit quelque temps après à Christian IVe. M. Grammius a rapporté cette Lettre dans sa Préface.

Le Roy de Dannemarck associa depuis le Docte Cragius, à diverses Ambassades. Il l'envoya en Angleterre, au Congrés d'Embden, & en Pologne par deux différentes fois. Quelques distractions que les négociations & les affaires publiques causassent à notre Sçavant, il ne perdit jamais de vue

les Lettres qui faisoient sa passion dominante. Il composa différens Ouvrages, & entr'autres les quatre Livres de la République des Lacédémoniens, que quelques Sçavans ont mis en paralléle avec la République d'Athénes, par Sigonius. Ubbo Emmius n'en a pas porté un jugement tout-à-fait si favorable; comparant l'ouvrage de Cragius avec celui de Sigonius, il a dit, que Cragius Danois avoit montré autant de hardiesse & d'industrie que le sçavant Italien, mais qu'il auroit été à souhaiter que le succès eût répondu à la grandeur de l'entreprise, *pari ausu & industria, utinam pari quoque felicitate.* Kekermannus & Coringius ont parlé de cet ouvrage avec trop de mépris. Notre Éditeur se récrie contre leurs censures. Mais il fait observer en même temps, que si Cragius n'a pas donné à son traité toute la perfection dont il étoit susceptible, c'est qu'il manquoit des secours nécessaires.

L'ouvrage qui devoit lui faire le plus d'honneur, c'eſt celui que nous annonçons dans cet extrait. Mais la mort empêcha qu'il ne fût achevé, & le malheur voulut qu'il tombât enſuite entre les mains de gens qui ſongérent plutôt à en tirer avantage pour leur propre gloire qu'à en faire honneur à Cragius. Voici ſelon notre Editeur à quelle occaſion Cragius ſe détermina à entreprendre cet ouvrage. Arnold Huitfield, Sénateur & Chancelier de Dannemarck, venoit de publier les Mémoires qu'il avoit composés en langue Danoiſe, ſur le régne de Chriſtian IIIe. Ce Seigneur ſe plaignoit dans ſa Préface, de ce qu'entre tant de Sçavans, que le Royaume produiſoit tous les jours, aucun ne s'appliquât à écrire l'hiſtoire de ſon pays. Il ajoutoit modeſtement, qu'il ſentoit bien que ſon ſtyle étoit fort au-deſſous de la dignité de ſon ſujet, mais que ſon unique but en publiant ſes Mémoires, avoit été d'encourager quel-

que Sçavant par son exemple à composer en Latin une Histoire qui fût digne du régne de Christian IIIe. Il n'en fallut pas davantage pour déterminer Cragius à une si belle entreprise : Il commença dès lors à rassembler de toutes parts les monumens & les piéces qui pouvoient servir à la composition de ses Annales. Il y travailla pendant les six derniéres années de sa vie ; mais les devoirs Académiques & le soin des affaires, dont la Cour le chargea, lui ayant enlevé la plus grande partie de son temps, il ne put conduire son ouvrage, que jusqu'à la dix-septiéme année du régne de Christian ; les neuf années restantes de la vie de ce Prince ont fait la matiére des deux livres de l'histoire Danoise, par Etienne Stephanius.

L'exemplaire de Cragius fut remis à Jonas de Vénosa, qui lui succéda dans l'emploi d'Historiographe. Mais Jonas plus curieux des antiquités de Dannemarck, que

de l'Hiſtoire Moderne, ne fit aucun uſage du travail de Cragius. Ce manuſcrit paſſa enſuite entre les mains de Lyſchander, & après celui-ci, en celles de Jean Meurſius. Mais l'un & l'autre de ces Sçavans abuſérent du dépôt qui leur avoit été confié; car non ſeulement ils ne ſe mirent pas en peine de faire honneur à la mémoire de Cragius; en corrigeant ſon ouvrage, & en le donnant au Public ſous ſon nom: mais ils ne ſongérent qu'à s'approprier par un indigne plagiat, la collection des monumens hiſtoriques, qui avoit couté tant de veilles & de recherches au ſçavant Danois. Au reſte la conduite de Meurſius à cet égard, eſt bien différente de celle de Lyſchander. Meurſius n'emprunta des Annales de Cragius que la matiére & les faits hiſtoriques; on pourra reconnoître que l'hiſtoire de Dannemarck, qu'il a commencée à la mort de Fridéric I. & qu'il a conduite juſqu'à l'année 1550 ne diſ-

fére point de celle de Cragius quant au fond des choses : mais le style en est tout différent. Meursius s'est servi de la maniére d'écrire qui lui étoit propre, il a même rendu plusieurs traits d'histoire en moins de mots que Cragius. Enfin on reconnoit Meursius dans son Histoire Danoise par les mêmes traits & caractéres, qui le distinguent dans plusieurs autres Histoires qu'il a données au Public.

Notre Editeur s'étonne que Meursius ayant entre les mains les *adversaria* de Cragius & plusieurs autres monumens rassemblés par Lyschander, il n'ait pas continué l'histoire du régne de Christian, & & qu'il l'ait bornée à l'an 1550. Ne seroit-ce pas, parce que n'ayant plus de guide pour la contexture des faits, il lui auroit couté trop de peine pour en créer une aussi élégante, & aussi sensée que celle qu'il avoit trouvée dans les Annales de Cragius, ou qu'étant absorbé dans la Philologie il n'a plus voulu s'en distraire?

Lyſchander n'a pas été ſi modeſte que Meurſius: voici en peu de mots l'idée que nous en donne l'Editeur. Claude fils de Chriſtophe Lyſchander, étoit Miniſtre d'Herfogelbourg de la Seelande, Sçavant médiocre, & plagiaire inſigne. Plus zèlé pour la gloire du nom Danois, que pour la vérité, il avoit donné des preuves de ſon peu de diſcernement dans un ouvrage, où rapportant la ſuite & la généalogie des Rois de Dannemarck, il adoptoit les monumens Gothlandiques, & toutes les fables imaginées par Nicolas Petrejus, ou par d'autres Auteurs auſſi peu dignes de foi, dont Ol. Verelius, Thormodus Torfæus, & Jean Mollerus ont démontré la fauſſeté. Notre Editeur cite quelques exemples de l'effronterie, avec laquelle Lyſchander avoit coutume de s'approprier les ouvrages des Auteurs qui n'avoient point été imprimés. Mais jamais il ne ſe livra au plagiat avec moins de retenue que lorſqu'il

se vit maître des Annales de Cragius. On conserve dans la Bibliothéque du Roy de Dannemarck un Manuscrit, par lequel Lyschander vouloit persuader à la postérité qu'il étoit l'Auteur de l'histoire de Christian III[e]. Dans l'édition qu'il en a donnée, on voit qu'il a copié presque mot à mot, l'ouvrage de Cragius, & que s'il y a ajouté quelque chose, ce n'a été que pour rendre le volume plus considérable. Il a quelquefois pris la liberté de corriger les expressions de l'original; cet homme, qui n'étoit pas à la vérité destitué d'érudition, mais qui n'avoit aucune teinture de Belles-Lettres, ne sentant point la force & l'élégance de certaines locutions empruntées des Auteurs de la bonne Latinité, les changeoit & leur en substituoit d'autres plus basses & plus triviales.

On diroit en lisant cet endroit de la Préface, que M. Grammius s'est fait un plaisir de démasquer ce plagiaire, & de venger Cragius

en couvrant de honte Lyſchander qui avoit voulu s'enrichir par une uſurpation ſi indigne.

Dans le reſte de la Préface; l'Editeur expoſe ſon ſentiment ſur la narration de Cragius ; il indique les ſources où cet Auteur a puiſé ce qu'il raconte ; il produit pluſieurs témoignages de la bonne foi, de la candeur, & de la ſincérité qui régne dans cette Hiſtoire, & il va au devant des objections qu'on pourroit lui faire, à cauſe de certains points où Cragius ſe trouve en contradiction avec d'autres Hiſtoriens. Il dit qu'ayant pris la peine de conférer ces Annales avec les monumens publics, il les a trouvés parfaitement conformes, & qu'après cette vérification il eſt demeuré perſuadé, que, ſi Cragius mérite quelques éloges, c'eſt particuliérement celui d'Hiſtorien fidéle. Il exhorte les Lecteurs qui ne voudroient pas s'en rapporter à ſon témoignage, à comparer l'hiſtoire de Cragius avec les mé-

moires du Chancelier Huitfield; cette comparaison, dit-il, leur inspirera non seulement une confiance entiére pour les récits de Cragius, mais elle leur fera sentir les avantages d'une histoire écrite par un homme de Lettres sur celle qui a été composée par un homme de qualité, qui n'avoit d'autres talens que la connoissance des affaires.

L'Editeur donne ensuite une notice de l'histoire qu'Etienne Stephanius a composée pour servir de supplément à celle de Meursius. Ce Sçavant étoit fils de Jean Stephanius, Professeur de Logique dans l'Académie de Copenhague. Etant encore tout jeune, il fut lui-même Professeur à Slangendorp en Seelande. En 1626, il fit un voyage en Flandres dans la vue d'augmenter ses connoissances, & de se perfectionner dans la Littérature. Là il se lia d'amitié avec Heinsius, Vossius, Cunœus, Pontanus, & quelques autres Sçavans, avec qui il entretint un commer-

ce de Lettres pendant le reste de sa vie. Il publia dès-lors des notes & des corrections sur Saxo, Grammairien, ouvrage qu'il augmenta depuis & qu'il fit imprimer en 1640. Chargé par la Cour de travailler à l'histoire de Dannemarck, il composa les deux Livres, que notre Editeur a fait imprimer à la suite des Annales de Cragius, parce qu'ils contiennent l'histoire des neuf derniéres années du régne de Christian IIIe, & qu'ils commencent précisément où les Annales du premier finissent. Il est mort en 1650 âgé de 51 ans au grand regret de tous ceux qui s'intéressoient à l'histoire Danoise: il avoit promis de donner au Public le régne de Fridéric II. Il ne montre pas (si on en croit notre Editeur) autant de génie & de force dans son style que Cragius, mais il n'est pas moins recommandable que lui, par la bonne foi & la candeur. Il est quelquefois trop diffus sur des faits peu importans, & il

en a passé sous silence plusieurs qu'il étoit nécessaire de sçavoir. Notre Editeur en fait une critique trop longue, pour pouvoir trouver place dans cet extrait.

OBSERVATIONS CHIRURGICALES sur les Maladies de l'Urethre, traitées suivant une nouvelle methode, par Jacques DARAN, *Conseiller, Chirurgien ordinaire du Roy par quartier, Chirurgien de Paris, & ci-devant Chirurgien Major des Hôpitaux & Armées de l'Empereur Charles VI. nouvelle edition.* A Paris, chez Debure l'Aîné, Libraire, Quay des Augustins, à S. Paul, 1748. vol. *in*-12. de 429 pp. sans le Discours préliminaire, qui en contient 220; & à la fin duquel est une planche gravée en couleur, par GAUTIER, Graveur du Roy Privilegié. On lit au revers du frontispice cet Epigraphe, *quibus in urinæ fistula tuberculum in-*

nascitur, eo in pus verso & rupto, solutio contingit. Hipp. Aph. 81 sect. IV. Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge, sont guaris par la suppuration & eruption du pus. *Paré.*

LE discours préliminaire, dont nous venons de parler, met la nouvelle edition des Observations de M. Daran à l'abri du reproche que l'on avoit fait à la premiere, qu'elle n'etoit qu'une affiche; reproche pourtant assez futile, puisqu'il est de l'interêt du Public que les malades apprennent, non seulement qu'on a trouvé un remede pour une maladie reputée incurable, mais les cas compliqués dans lesquels le remede a reussi; ce qui ne peut se faire que par la lecture des observations des guerisons qu'il a operées. Mais laissons tomber de lui-même ce reproche, & donnons une idée du discours preliminaire.

Les accidens que traite M. Da-

ran ne sont point ceux de la gonorrhée virulente, ils en sont les suites, & ces suites sont si communes qu'il y a peu de ceux qui ont eté attaqués de la maladie qui n'en soit affecté, *preuve certaine*, comme l'observe M. Daran, *que la voie qu'on suit ordinairement dans le traitement de la gonorrhée virulante n'est point celle qui doit procurer un retablissement parfait.*

Quelque varieté qu'on remarque dans les suites de cette maladie, elles se reduisent pourtant proprement à deux; un ecoulement opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. L'ecoulement, suivant l'Auteur, est la suite d'un ulcere, & les causes de la difficulté d'uriner sont au nombre de huit; » 1°. le raccourcissement des fibres » de l'urethre; 2°. les callosités ou » cicatrices dures & calleuses, que » les ulcéres gonorrhoïques mal » traités ont laissés dans le canal; » 3°. les caroncules ou carnosités » que ces ulceres devenus fongeux

» y ont

» y ont fait pulluler ; 4°. les ulce-
» res calleux, opiniâtres, & ma-
» lins, qui occupent les conduits
» excretoires des lacunes de l'ure-
» thre, des proſtates, des veſicules
» ſeminales, & de toutes les glan-
» des qui verſent dans l'urethre une
» liqueur propre à la lubrefier ; 5°.
» le gonflement conſiderable du
» verumontanum, partie qui de-
» vient même quelquefois ſquir-
» rheuſe ; 6°. l'endurciſſement, le
» ſquirrhe, ou la calloſité des pro-
» ſtates, ou des veſicules ſemina-
» les ; 7°. les mêmes parties deve-
» nues fongueuſes, ſpongieuſes, &
» qui ont acquis une diſpoſition
» prochaine à ſe gonfler à la moin-
» dre occaſion ; 8°. enfin la forma-
» tion de quelque concretion par-
» ticuliere qui diminue le diame-
» tre du canal. « Il eſt certain que
le diametre de l'urethre etant di-
minué par toutes ces cauſes, il doit
s'enſuivre une difficulté d'uriner.

M. Daran les paſſe toutes en re-
vue, mais il ne nous eſt pas poſſi-

ble de le suivre dans le détail où
entre ; nous nous contentero
donc de remarquer ce qu'il dit
plus instructif, & de plus frappar

En parlant du raccourcisseme
des fibres de l'urethre, il fait to
cher au doigt les dangers ausque
les astringens exposent les perso
nes attaquées de la gonorrhée ;
même leur infidelité pour arrêt
un ecoulement duquel depend
cure radicale de la maladie. C
qu'il dit à ce sujet est une espe
de digression, mais on pardonn
roit ces sortes d'ecarts à tous l
Auteurs si leur utilité etoit toujou
egalement sensible. Ce qui en aug
mente ici le merite, c'est que M
Daran prouve plus bas que l'ecou
lement qui paroit le moins sujet
de fâcheux retours, est pourta
l'effet d'un ulcere toujours subs
stant.

Comme il ne dit rien de part
culier sur les callosités, ou cica
trices, qu'il regarde comme un
cause de la difficulté d'uriner, nou

passerons à la troisieme, les carnosités, caroncules, ou excroissances.

Il falloit que M. Daran entreprit la cure des maladies de l'urethre pour decider la question de leur existence. Elle a eté formellement niée par des Anatomistes & des Chirurgiens très-celebres, dont l'autorité n'en a pourtant pas imposé à d'autres personnes egalement recommandables dans la profession. Mais il ne paroit pas qu'il puisse y avoir aujourd'hui matiere à un doute raisonnable. Ce n'est point à l'impression, peut-être equivoque, qu'une sonde peut faire sur la main d'un Operateur, ni à la deposition, peut-être interessée, de quelque Auteur ou Chirurgien, que M. Daran en appelle; c'est à des personnes celebres, qui en ont vu & touché dans l'urethre de ses malades, parce que ces excroissances se trouvoient à la portée des yeux, par le delabrement du canal. Au reste, comme il le remarque fort bien, qu'importe le nom qu'on

donne à cette cauſe de la difficulté d'uriner, s'il la guerit promptement, & radicalement? Or c'eſt, heureuſement pour les malades, une verité, dont la plûpart des obſervations preſentes fait foi; & cela eſt d'autant plus heureux, que les plus habiles Chirurgiens regardoient cette cauſe de la difficulté d'uriner comme indeſtructible.

La quatrieme cauſe de ce ſymptome, les ulceres de l'urethre, eſt traitée avec autant d'etendue que la precedente, & cette diſcuſſion n'etoit pas moins intereſſante, puiſqu'on eſt dans l'uſage de regarder comme un ſimple relâchement des vaiſſeaux excretoires des proſtates, ou des veſicules ſeminales, l'écoulement qu'on voit à la ſuite des gonorrhées veneriennes. Or M. Daran s'attache à faire voir par des paſſages formels d'Auteurs qui ont bien écrit ſur la matiere, que cet ecoulement eſt le produit d'un veritable ulcere qui s'eſt opiniâtré, & il deduit d'une maniere

convaincante la même verité de paſſages clairs & precis, pris dans d'autres Auteurs fort eloignés de penſer comme ceux qu'il cite en premier lieu.

Mais, s'objecte-t-il, ne pourroit-on pas dire que mon remede eſt un tonique lequel retabliſſant le ton naturel des vaiſſeaux affoiblis, peut tarir un ecoulement produit par leur atonie?

Il répond que non; &, pour le prouver, il explique la maniére d'agir des toniques, & de ſon remede, dont l'effet eſt de mettre en ſuppuration les mauvaiſes chairs qui ont maſqué les ulceres, ou les bords calleux qui s'oppoſent à leur réunion. Il fait voir enſuite demonſtrativement que la ſuppuration ne peut être l'effet de quelque cauſtique qui entreroit dans la compoſition de ſon remede; il explique enſuite pourquoi les ulceres de l'urethre peuvent durer plus long-temps que ceux des autres parties; il prouve que ces ulceres, même

masqués pendant un grand nombre d'années, sont toujours de même nature, & enfin que des maladies devenues fort communes peuvent être l'effet du repompement qui se fait de leur sanie dans le sang.

Le detail dans lequel entre M. Daran au sujet des quatre autres causes de la difficulté d'uriner qu'il traite ne fournit que peu de particularités. La plus interessante dont il est bon d'instruire nos Lecteurs, c'est qu'il resulte de plusieurs observations que cette difficulté d'uriner conduit quelquefois à la mort, ce qui fait connoître combien il est avantageux que la Medecine soit enrichie d'un remede tel que celui de M. Daran.

Les causes dont nous avons fait l'enumeration, ne sont que les causes eloignées des accidens qui obligent d'avoir recours à lui. Ces accidens sont *de frequentes envies d'uriner ; cependant l'urine ne sort que comme un fil, quelquefois fourchu,*

ou on ne la rend que goutte à goutte, & avec de grands efforts. Si dans cet etat le malade s'echauffe, fait quelque debauche ou quelque faute dans le regime, la ſtrangurie (c'eſt le nom de l'etat que nous venons de decrire)*peut degenerer en iſchurie, ou ſuppreſſion totale.*

M. Daran donne dans un grand detail les accidens de la ſtrangurie & de l'iſchurie, le diagnoſtic des maladies de l'urethre, & fait voir l'inſuffiſance des diagnoſtics ordinaires. Il paſſe enſuite aux remedes de l'iſchurie, qui ne ſont que palliatifs, puis à ceux qu'on a employés contre la ſtrangurie, dont les uns ſont regardés par tous les Auteurs comme ſimplement palliatifs, tandis que d'autres ſont regardés comme curatifs.

Les remedes de l'iſchurie ſont tous ceux qui peuvent relâcher les fibres dont le gonflement cauſe la ſuppreſſion totale; l'introduction de l'algalie, ou ſonde creuſe, pour donner iſſue à l'urine qui cauſe

tous les accidens, en gonflant la vessie outre mesure, & même en empêchant qu'elle ne se separe de la masse du sang; enfin, au cas qu'on ne puisse introduire la sonde, l'incision, ou la ponction au perinée, remede qualifié d'*extrême* à juste titre par les Auteurs mêmes qui le conseillent, & qu'on employe souvent si tard pour cette raison, qu'il devient inutile au malade dont la vessie est souvent gangrenée. Nous ne parlerons pas de quelques autres, dont l'application est si fautive, & sujette à de si grands inconveniens, qu'ils ne meritent pas qu'on en fasse mention. M. Daran examine avec beaucoup d'exactitude, tous les secours dont il fait l'enumeration. Il insiste surtout beaucoup sur la prudence avec laquelle il faut *insinuer* la sonde, de crainte de causer des dechiremens, lesquels, augmentant les douleurs, augmenteroient aussi l'inflammation, & formeroient un nouvel obstacle au soulagement du malade, comme il resulte de quel-

ques-unes de ses observations, & après de judicieuses reflexions sur l'usage de tous les secours dont il a parlé, il repond à une objection qu'on peut lui faire, sçavoir pourquoi il s'etend si fort sur des secours que l'usage de son remede rend inutiles.

Il repond fort sensement que, bien que beaucoup de ses observations fassent foi, que son remede remedie infailliblement aux attaques d'ischurie ; comme tout le monde n'est point à portée d'en faire usage, il est de son devoir de faire part au public des reflexions que vingt années, consacrées spécialement au traitement des maladies de l'urethre, lui ont donné le temps de faire & de confirmer. Loin donc de reprocher à l'Auteur un etalage d'erudition en pure perte, on ne peut que lui sçavoir gré de l'etendue avec laquelle il a traité cette matiere. Au reste M. Daran observe que son remede ne réussit que quand il est

appellé à temps, parce qu'il n'a pas l'avantage de faire des miracles; & il cite des exemples, même très-recens, de malades sur lesquels il a eté employé infructueusement. Il finit cet article *en remerciant la Providence de ce qu'elle lui a fait decouvrir un remede simple, & d'une application aisée, qui est capable d'epargner aux malades les douleurs essentielles à une maladie aussi cruelle que l'ischurie, celle que cause l'application des remedes & des secours propres à la soulager seulement, & les dangers inseparables de ces mêmes secours & de la maladie.*

A la discussion des secours propres à combattre l'ischurie M. Daran fait succeder celle des secours qu'on employe contre la strangurie. Ils se réduisent à cinq, les catheretiques, l'incision de l'urethre, les bougies graduées, l'introduction des tentes, & les sondes de plomb aussi graduées.

L'application des catheretiques,

ou conſomptifs, eſt aujourd'hui rejettée par tous les Praticiens judicieux, & merite de l'être par rapport à l'inflammation qu'ils attirent ſur l'urethre; & d'ailleurs ils ne conviennent pas à tous les vices de cette partie, & même aux plus communs, c'eſt-à-dire aux ulceres; ils ne detruiſent pas le vice qui eſt encore cantonné dans la partie malade; & ne ſont point propres à remedier au relâchement de vaiſſeaux, ſi cet accident exiſte, ce que les obſervations & la pratique de l'Auteur rendent plus que problematique.

On trouve en cet endroit une deſcription effrayante des dépôts urineux ou purulens, que les efforts continuels de l'urine, gênée dans ſa ſortie, occaſionnent très-ſouvent, & qui degenerent ordinairement en fiſtules, leſquelles, malgré tous les ſoins que les malades les plus amis de la propreté peuvent avoir, les mettent dans l'impoſſibilité de ſe trouver en compagnie. Ce mor-

ceau & la description que Sydenham donne du mal de Naples, devroient être continuellement sous les yeux d'une jeunesse imprudente & inconsiderée. On peut bien dire de ces maux avec le Medecin Anglois *horrendum scortatorum flagellum*; &, quoique les observations de M. Daran parlent de plusieurs malades gueris aisément, parfaitement, & en peu de temps, de fistules simples & compliquées, nous sommes persuadés qu'un Lecteur capable de reflexion ne voudra jamais courir le risque d'en avoir, d'autant plus que son remede, comme il en avertit, ne guerit que par le contact immediat; d'où il suit qu'il y a des sinus, ou fusées, qui sont quelquefois hors de la sphere de son action.

L'incision de l'urethre n'a pas fait plus de fortune que les catheretiques. La cicatrice devenoit un obstacle à la sortie de l'urine; mais d'autres raisons d'un aussi grand poids, qu'ajoute M. Daran, suffi-

roient pour faire rejetter cette operation, quand elle n'entraineroit pas l'inconvenient que nous avons remarqué.

M. Col-de-Vilars regarde les bougies graduées comme ce qu'on peut employer de mieux, & M. Daran en convient; mais il prouve qu'elles ne sont qu'un palliatif dans le cas du retrecissement de l'urethre, & qu'elles ne sont d'aucune utilité pour la cure des ulceres.

Quant aux tentes, outre qu'elles meritent les reproches qu'on peut légitimement faire aux bougies, elles causent une extension inegale du canal, & elles exposent le malade à mourir de suppression si le fil auquel elles sont attachées vient à se casser en les retirant, comme il est arrivé.

Les sondes de plomb sont le palliatif auquel M. Astruc donne la preference, & M. Daran explique d'après lui la maniere d'en faire usage; mais il est sujet à des

inconveniens. Les malades qui les ont employées long-temps guerissent plus difficilement entre ses mains ; sans doute parce que le frottement d'un corps dur rend les carnosités & les callosités plus compactes, & moins aisées à penetrer aux parties actives de son remede. D'ailleurs les sondes peuvent se casser dans la vessie & dans l'urethre; elles peuvent même la meurtrir ; ajoutons qu'il peut s'en détacher quelques pailles qui causent de grands ravages dans une partie aussi sensible; & l'observation de M. de Maison-neuve, qui fait la centieme de la troisieme partie de ce Recueil, est une demonstration physique que nous ne cherchons pas à inspirer des terreurs paniques.

Nous renverrons à l'ouvrage même les Lecteurs curieux de sçavoir ce que M. Daran dit de la strangurie habituelle des femmes, maladie plus rare chez elles que dans notre sexe, & sur l'utilité de sa methode pour la guerir. Les Lec-

teurs intelligens ſentiront à merveille la raiſon de notre ſilence. Nous ne dirons rien auſſi du diagnoſtic & du prognoſtic que l'Auteur donne des maladies de l'urethre ; ce ſont de ces choſes qui perdent trop dans les extraits pour en faire la matiere.

Le diſcours préliminaire eſt terminé par la reponſe à trois objections qu'on fait à l'Auteur. Il ne guerit pas, dit-on, les maladies de l'urethre parce qu'elles ſont incurables ; s'il les guerit, ce n'eſt que pour un temps, & les mêmes accidens reparoiſſent ; enfin il met ſes peines à un prix exorbitant.

Comme la troiſieme de ces objections n'intereſſe que les malades qui veulent ſe mettre entre les mains de M. Daran, nous les renvoyons à l'ouvrage même. Quant à la premiere, ſa reponſe eſt decifive. Toutes les obſervations qu'il rapporte dans la troiſieme partie ſont atteſtées par les plus celebres Medecins & Chirurgiens de Paris ; c'eſt donc

à eux à deffendre l'Auteur contre la premiere accuſation; elle les regarde autant que lui. Il y en a auſſi pluſieurs de la premiere & de la ſeconde partie qui ſont certifiées par des gens du metier.

M. Daran repond à la ſeconde objection, en defiant de lui citer un ſeul de ſes malades traités de vices de l'urethre exempts de complication qui ayent vu reparoître leurs accidens, & ce defi ne paroît pas temeraire, ſi l'on en juge par les malades qu'il a traités à Marſeille, leſquels, ſuivant le rapport qu'en fait à M. le premier Medecin M. Bertrand, Doyen du College des Medecins de Marſeille, jouiſſent toujours de la meilleure ſanté. Cette lettre écrite à M. Chicoyneau, en reponſe à celle de ce dernier, pour s'informer de l'etat actuel des gueriſons operées à Marſeille, & celle de M. le premier Medecin, ſont imprimées à la fin du diſcours preliminaire, & ſuivies d'une de M. Bruhier, où il rend compte à

M. Manget, Medecin de Geneve, des cures operées ſous ſes yeux; d'une de M. Procope, Docteur-Regent de la Faculté de Paris, à M. Chicoyneau, pour lui rendre compte de quelques gueriſons ſurprenantes, & de la reponſe de M. Chicoyneau. Celle-ci contient la relation de la maladie & de la gueriſon de M. de Maiſon-neuve, dont nous avons deja parlé. Il n'y a point d'indiſcretion à nommer ce Valet de garderobe du Roy, parce que la maladie dont M. Daran l'a gueri n'avoit pas une galanterie pour premiere cauſe.

M. de Maiſon-neuve eſt depuis ſa jeuneſſe ſujet à la gravelle, & les pierres en ſe détachant des reins lui ont cauſé pluſieurs fois les accidens les plus cruels que produit cette maladie. En 1743 une pierre plus groſſe que les autres, après avoir déchiré toute la partie de l'urethre par laquelle elle avoit paſſé, s'arrêta environ aux deux tiers de ce canal, & ne put en être ti-

rée que par une opération. Le malade fut gueri assez promptement; mais, le dechirement de l'urethre en ayant occasionné le retrecissement, on conseilla au malade l'usage des sondes de plomb. Il se détacha d'une d'elles une paille, laquelle ayant diminué le diametre du canal, obligea plusieurs petits herissons pierreux de s'y arrêter. En consequence obstruction totale du canal, & suppression entiere de l'urine encore plus fâcheuse que les precedentes. Les Medecins & Chirurgiens de la Cour, ayant inutilement epuisé toutes les réssources de l'Art, conseillerent au malade d'avoir recours à M. Daran, qui en vingt & quelques jours parvint à faire sortir, non-seulement les pierres cantonnées dans l'urethre, & la paille qui les avoit arrêtées, mais à retablir la liberté totale du cours des urines, & même la santé du malade. Il suit de cette observation, & de plusieurs histoires renfermées dans la LXXXVII, où

il s'agit de trois malades qui avoient des excroiſſances dans l'urethre en conſequence de l'operation de la pierre, il ſuit que le remede de M. Daran n'eſt pas ſeulement propre à detruire celles qui ont ſuccedé à des gonorrhées, mais toutes chairs qui pullulent contre nature dans le canal de l'urethre. Il paroît donc que c'eſt à juſte titre que les plus habiles Medecins & Chirurgiens de Paris reconnoiſſent M. Daran pour l'inventeur de la methode qu'il employe avec tant de ſuccès, & que dans les certificats qu'ils lui ont donnés après la gueriſon des maladies qu'ils avoient ſuivies, ils felicitent la Chirurgie de cette utile decouverte.

Il nous reſte à parler des obſervations contenues dans ce volume. La premiere partie de ces obſervations eſt un extrait fort abregé de celles qui compoſoient la premiere edition. Ceux qui voudront en prendre une idée, pourront con-

ſulter l'extrait que nous en donnâmes au mois de novembre 1745.

La ſeconde partie contient les hiſtoires des malades gueris à Marſeille, depuis la premiere edition juſqu'au temps que M. Daran en partit pour ſe rendre à Paris, où M. de la Peyronie l'attiroit ; & l'hiſtoire chirurgicale de ſon voyage.

La troiſieme contient cent obſervations, choiſies dans un plus grand nombre, de malades gueris à Paris ſous les yeux des Medecins & Chirurgiens, & les certificats qui en conſtatent la verité.

Il n'y a gueres d'obſervations de la ſeconde & de la troiſieme parties, qui ne ſoient remarquables par quelque circonſtance ſinguliere, mais la ſeconde, la troiſieme, & la quatrieme de la ſeconde partie doivent principalement fixer l'attention du Lecteur. Dans l'une il s'agit d'une excroiſſance calleuſe dans l'urethre, de deux fiſtules, de duretés ſquirrheuſes, d'un ecoulement

purulent ; dans l'autre d'un ecoulement virulent, de deux fiſtules ; de ſtrangurie, de duretés ſquirrheuſes ; dans la troiſieme, d'une difficulté d'uriner habituelle, de trois fiſtules au perinée, d'excroiſſances ſquirrheuſes dans l'urethre.

Les obſervations les plus frappantes de la troiſieme partie ſont la 8ᵉ, la 39ᵉ, la 46ᵉ, la 81ᵉ, la 87ᵉ, la 90ᵉ, & la 100ᵉ. Nous avons deja parlé de la 87ᵉ & de la 100ᵉ; il s'agit dans la 8ᵉ de ſtrangurie, de cinq fiſtules au perinée, d'excroiſſances dans l'urethre, de flux purulent, & de fievre opiniâtre ; dans la 39ᵉ, d'une ſtrangurie cruelle, de fiſtules au perinée, d'excroiſſance calleuſe dans l'urethre, d'un ulcere qui penetroit dans l'anus ; dans la 46ᵉ, d'ardeurs d'urine, de retentions cruelles, de fiſtules à l'urethre, d'obſtruction totale de ce canal, d'un ecoulement virulent de trente ans, de calloſités & d'ulceres de l'urethre ; dans la 81ᵉ, d'ecoulement virulent, d'urines ſan-

glantes & purulentes, de difficulté d'uriner, de quatre fiſtules, d'une tumeur ſquirrheuſe au perinée, & d'excroiſſances dans l'urethre; enfin dans la 90ᵉ, d'un depôt annuel au perinée, d'ecoulement virulent, & d'excroiſſances dans l'urethre.

Si des maladies auſſi compliquées cedent au remede de M. Daran, eſt-il vrai-ſemblable qu'il y en ait quelques-unes qui puiſſent reſiſter à ſon operation?

DESCRIPTOIN ABREGE'E, Géographique & Hiſtorique du Brabant Hollandois & de la Flandre Hollandoiſe; contenant un détail précis de la diſtribution de ces Pays, de leur ſituation, climat, gouvernement, forces, nombre & mœurs des Habitans, &c. tiré du Hollandois, avec des plans exacts des Places fortes. A Paris, chez Claude-Jean-Baptiſte Bauche, fils, Libraire, Quay des Auguſtins, à l'Image Sainte

Geneviéve, 1748, vol. *in*-12. pag. 314.

LEs pays dont cet ouvrage donne la description, sont appellés communément *les pays de la Généralité*, parce qu'ils appartiennent en commun à la Généralité de l'union, c'est-à-dire, à tout le Corps des sept Provinces-Unies prises ensemble, & qu'ils sont gouvernés immédiatement par les Etats Généraux.

On les divise ordinairement en quatre parties, qui sont *le Brabant Hollandois*, *les Pays d'Outre-Meuse Hollandois*, *la Flandre Hollandoise & la haute Gueldre Hollandoise.* Notre Auteur n'a traité que des trois premieres, parce que, dit-il, la Gueldre Hollandoise est de trop peu d'importance & trop éloignée de nos Frontiéres.

Les pays de la Généralité ont été pour la plûpart conquis par les armes; cependant il y en a quelques-uns qui se sont soumis volon-

tairement à l'Etat. Les uns & les autres lui ont été cédés depuis par des traités ſolemnels; parmi toutes les Villes de la Généralité il n'y a que Breda, dans le Brabant Hollandois, & Venlo, dans la Gueldre Hollandoiſe, qui ayent ſigné l'Union d'Utrecht de 1579; auſſi, furent-elles compriſes dans la Confédération générale qui fait le lien des ſept Provinces-Unies.

Mais ces deux Villes étant depuis retombées ſous l'obéiſſance de l'Eſpagne, quoique repriſes enſuite, n'ont plus été conſidérées comme membres de l'Union; elles n'ont ni Députés, ni Voix aux Etats, & leurs Habitans ſont Sujets des Etats Généraux, comme tous les autres de la Généralité. Toutes les tentatives que ceux du Brabant Hollandois ont faites juſqu'ici pour s'éxempter de cette ſujétion ont été inutiles.

Autrefois le Brabant & le pays d'Outre-Meuſe reſſortiſſoient de la Cour ſuprême du Brabant, qui réſidoit

ſidoit à Bruxelles ; mais depuis qu'une portion conſidérable de ces pays fut tombée ſous la domination des Provinces-Unies, les Habitans ne purent plus reconnoître une Cour qui dépendoit de l'Eſpagne ; après divers arrangemens qui ne ſubſiſtérent pas long-temps, les Etats Généraux érigérent un Conſeil de Brabant, qu'ils fixérent à la Haye. Ce Tribunal juge en dernier reſſort toutes les affaires qu'on porte devant lui, ſuivant les Ordonnances faites en 1604, pour le Conſeil ſuprême de Brabant par les Archiducs Albert & Iſabelle, & ſelon les Loix & les Coutumes des lieux, à quelques changemens près, que Leurs Hautes Puiſſances ont jugé à propos d'y faire.

Le Brabant en général eſt diviſé en quatre Quartiers, qui ſont les Quartiers de Bruxelles, de Louvain, d'Anvers & de Bois-le-Duc.

Le Brabant Hollandois embraſſe tout le Quartier de Bois-le-Duc & une bonne partie de celui d'An-

vers; il confine au Nord avec la Gueldre & la Hollande; à l'Orient, avec le Duché de Cléves & la Haute Gueldre; au Midi, avec le Brabant Eſpagnol & l'Evêché de Liége; à l'Occident, avec la Zéélande & la Flandre Hollandoiſe. Il a environ vingt-quatre lieues de long d'Orient en Occident, ſur environ quatorze de large du Midi au Nord, & comprend 1°. la Mairie de Bois-le-Duc. 2°. Le Marquiſat de Berg-op Zoom. 3°. La Baronnie de Breda. 4°. La Baronnie de Graave & le pays de Cuych. 5°. Les Seigneuries de Steenbergue, de Willemſtadt & de Princenland, le Fort de Lillo, & quelques autres le long de l'Eſcaut. Notre Auteur a joint au Brabant Hollandois la Ville & le diſtrict de Maaſtricht, quoiqu'elle n'en faſſe point partie, & que les Habitans ne relévent point de la Cour de Brabant, qui réſide à la Haye. Mais il ne pouvoit guére placer ailleurs la deſcription de ce pays, qui ayant appar-

tenu autrefois à l'Empire, fut ensuite donné en Fief aux Ducs de Brabant & uni à cette Province.

Le Pays d'Outre-Meuſe ou le Limbourg Hollandois, comprend une partie conſidérable des Pays de Valkenbourg ou Fauquemont, de Daalhem & de Rolduc; par la Paix de Munſter il fut convenu que ces trois Pays reſteroient ſur le pied où ils étoient alors. Les Etats Généraux en poſſédoient une grande partie.

La Flandre Hollandoiſe confine à l'Orient avec le quartier d'Anvers, au Midi & à l'Occident avec la Flandre Eſpagnole, & au Nord avec le Hond ou Eſcaut Occidental & avec la mer du Nord; elle a environ onze lieues de long de l'Orient à l'Occident, ſur cinq ou ſix de large du Nord au Midi.

Elle comprend 1°. le Franc de l'Ecluſe, qui eſt compoſé des Baillages d'Aardembourg, d'Ooſtbourg, d'Yzendyche, de Ste Anne, Termuiden & du pays de Cadſand,

2°. Le Bailliage & la Ville de Hulst & la Baronnie de Saint Jean Steen. 3°. Le Bailliage d'Axel, de Ter-Neuze & de Biervliet. 4°. Le Sas de Gand, le Fort Philipine, & quelques Districts & Forts le long de l'Escaut. Tels sont tous les Pays dont il est traité dans cet Ouvrage. D'abord l'Auteur donne la description Topographique de chacun de ces Pays, il nous dit ce qu'il produit & ce dont il manque; il parle du Commerce, des Mœurs, du Gouvernement particulier & de la Religion de ses Habitans; il fait l'Histoire abrégée de chaque Ville, il en donne le plan, parle de ses Fortifications, de ses revenus; il fait un dénombrement éxact de tous les Bourgs & Villages qui en dépendent, nous en dit le produit & le nombre de leurs Habitans.

Pour donner un échantillon du travail de nôtre Auteur, nous allons rapporter en abregé ce qu'il dit de Bergue-op-Zoom. Après avoir parlé de la situation, de

l'étendue & des fortifications de Bergue-op-Zoom, ce qu'on ne peut bien comprendre qu'en ayant ſous les yeux le plan qu'il en donne, il fait l'hiſtoire de cette Ville ; elle fut entourée de murs environ l'an 1287; elle fut entiérement conſumée par un incendie en 1397; elle fut rétablie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant, mais elle ſouffrit beaucoup dans les guerres des Pays-Bas avec les Eſpagnols ; elle tint le parti des Etats Généraux depuis l'année 1577. On a ſouvent eſſayé de la prendre par trahiſon & par ſurpriſes, mais toutes ces tentatives ont toujours échoué. Le Marquis de Spinola en fit le ſiége en forme en 1622, & fut obligé de le lever au bout de quatre mois, après y avoir perdu dix mille hommes ; nous n'osâmes l'attaquer en 1672, & cette Ville pouvoit ſe vanter de n'avoir jamais été priſe juſqu'à l'année derniére, qu'elle fut emportée d'aſſaut par M. le Maréchal de Lowendahl.

Il y a dans Bergue-op-Zoom vingt grandes & belles rues, environ quatorze cent maiſons, & à peu près huit mille habitans. La taille des maiſons monte à ſix mille ſept cens vingt-ſix florins. Les terres qui environnent la Ville rendent 1800 florins. Il y a cinq grandes places, dans deux deſquelles on tient marché deux fois la ſemaine. La grande Egliſe eſt aujourd'hui aux Réformés, elle étoit autrefois une Collégiale, elle avoit été érigée en 1442, & étoit compoſée de huit Chanoines & d'un Doyen ; il en reſte encore deux prébendes qui ſont à la diſpoſition du Chapitre de Sainte Gertrude de Nivelle, mais elles ne peuvent être données qu'à des Réformés, & avec l'agrément de L. H. P. Ces deux Chanoines tirent auſſi le revenu des autres Prébendes & des biens Eccléſiaſtiques de tout le Marquiſat de Bergue-op-Zoom, & en conſéquence ſont obligés d'entretenir tous les Miniſtres Ré-

formés. L'autre Eglise qui appartenoit autrefois aux Récolets, est à présent partagée en deux, & sert aux François Réformés & aux Luthériens. Les Catholiques ont une belle Chapelle desservie par des Récollets qui dépendent de l'Evêque d'Arras, mais qui sont nommés par le Marquis.

Il y a dans Bergue-op-Zoom plusieurs édifices publics, sçavoir le Château, l'Hôtel de Ville, le Mont de Piété, plusieurs Hôpitaux, deux prisons, cinq magazins de guerres. La Garnison de Bergue-op-Zoom, & des Forts qui en dépendent, est ordinairement de deux mille six cens hommes. Le Gouverneur dépend des Etats-Généraux, & commande la Garnison. Le Magistrat de la Ville n'est composé que de Réformés; dans les Causes Civiles on appelle de ses Sentences à la Cour de Brabant à la Haye. Il y a plusieurs autres Tribunaux à Bergue-op-Zoom, sçavoir; 1°. la

Cour Féodale, elle prend connoissance de tout ce qui regarde les fiefs dans toute l'étendue du Marquisat, & juge en dernier ressort; 2°. une Chambre des Comptes, elle a inspection sur tous les Domaines & droits Seigneuriaux du Marquis, & est chargée de l'administration des finances; elle dispose aussi en l'absence du Marquis de toutes les Charges de Magistrature; 3°. une Chambre des Orphelins qui a inspection sur tous les enfans qui sont en tutelle, & qui fait rendre compte tous les ans aux Tuteurs. Outre cela il y a un Grand Conseil appellé *le Conseil Large*, que les Bourguemestres convoquent dans des occasions extraordinaires, comme au sujet d'une levée de nouveaux impôts sur les Habitans, ou pour recevoir les comptes du Receveur Général. Chaque Bourg & chaque Village du Marquisat a aussi son Tribunal qui ressortit en premiere instance à la Cour des Fiefs de Bergue-op-

Zoom, & de là à la Cour de Brabant à la Haye.

Il y a outre cela pour tout le Marquiſat un Conſeil qui a inſpection ſur les digues, les écluſes, les grands chemins & tout ce qui en dépend.

Le Marquiſat eſt diviſé en quatre quartiers; chaque quartier tient ſes aſſemblées particuliéres, dont l'objet le plus ordinaire eſt la répartition des impôts ſur chaque Village; il ſe tient auſſi quelquefois des aſſemblées générales de tous les quartiers.

L'Auteur entre dans le plus grand détail ſur tout ce qui concerne chacun de ces quatre quartiers, & les Bourgs & les Villages dont ils ſont compoſés; tous enſemble rapportent au Seigneur, 44500 florins de taille, & 8250 de don gratuit.

Le Marquiſat de Bergue-op-Zoom faiſoit autrefois partie de la Comté de Stryen qui étoit d'une étendue fort conſidérable. Ce pays

après avoir été long-temps possédé par ses Comtes, tomba en partie sous la domination de la Hollande, & en partie sous celle des Ducs de Brabant. Le Pays de Breda & celui de Bergue-op-Zoom étoit possédé en 1282, par Arnould de Louvain du chef de sa femme; après sa mort cette succession fut contestée. Jean Duc de Brabant termina la querelle en 1287, en donnant à l'un des Compétiteurs nommés Ranzon, Breda, & une partie des Terres qui en relevoit; & à l'autre nommé Gérard, Bergue-op-Zoom avec son Territoire; la postérité de Gérard jouit de cette Seigneurie, jusqu'à ce que Jean Monjoi, Seigneur de Fouquemont qui avoit épousé l'héritiére de Bergue-op-Zoom, vendit cette Ville à Henry de Boutersem; en 1418, Jeanne de Boutersem, fille d'un petit-fils de Henry, épousa Jean de Brabant ou de Glimes, fils d'un Jean de Brabant, bâtard, du Duc Jean III. & lui apporta en mariage

la Seigneurie de Bergue-op-Zoom. L'arriére petit-fils de ce Jean de Glimes, nommé Antoine, fut fort aimé de Charles-Quint, qui en sa faveur, érigea Bergue-op-Zoom en Marquisat, l'an 1533. Jean III. de Glimes, fils d'Antoine, mourut à Madrid l'an 1567, & comme il n'avoit point d'enfans, le Duc d'Albe fit sequestrer le Marquisat au nom du Roy. En 1577, on le céda à Jean, Seigneur de Mérode, marié à une sœur de Jean de Glimes; d'héritiére en héritiére, il tomba par mariage en 1662, à Frédéric Maurice de la Tour-d'Auvergne, qui mourut en 1707. Son fils & son héritier, François Egon, mourut de la petite vérole en 1710, ne laissant qu'une fille nommée Marie-Henriette, laquelle épousa en 1722 Jean Chrétien Duc de Sultzbac. Leur fils, l'Electeur Palatin, régnant, né le 10 Décembre 1734, est aujourd'hui Marquis de Bergue-op-Zoom, & les Etats-Généraux en ont la Souveraineté, com-

me repréſentant le Duc de Brabant.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1743. *avec les mémoires de Phyſique & de Mathématique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie*, 208 *pag. pour l'Hiſtoire*, *&* 428. *pour les Mémoires, avec* 11 *planches détachées.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1746, & ſe débite chez Durand, rue S. Jacques.

DEUXIEME EXTRAIT.

LEs articles qu'on lit dans l'Hiſtoire, ſous le titre de Phyſique & d'hiſtoire Naturelle, & dont les faits ſont rapportés par M. de Mairan ſont ; 1°. *Sur la ſcintillation des étoiles fixes.*

2°. *Sur des pierres ponces vues ſur la mer, entre le Cap de Bonne-Eſpérance, & les Iſles de S. Paul & d'Amſterdam.*

3°. *Sur un parélie observé à Reims.*

4°. *Sur un Arc-en-ciel extraordinaire vu en Dalécarlie.*

5°. *Sur le haussement vrai ou apparent de la mer auprès de certaines Côtes.*

6°. *Hauteur extraordinaire du Barométre.*

7°. *Bouteilles d'une fragilité singuliére.*

8°. *Expériences sur l'Electricité.*

9°. *Sur la distribution méthodique des coquillages, & description particuliére d'une espéce de Buccin, ou de Limaçon terrestre.*

10°. *Sur une espéce de ver qui vient à la langue des chiens.*

11°. *Grand os fossile trouvé en Bourgogne.*

12°. *Grand morceau de Cristal rempli d'amiante.*

13°. *Yvoire rendu flexible & transparent.*

Nous allons parler de quelques-uns de ces articles.

On ne peut gueres douter que la scintillation des étoiles fixes, ne

ſoit principalement dûe aux vapeurs qui s'élevent dans l'atmoſphére ; une obſervation faite dans un Pays où l'air eſt pur, va achever de nous en convaincre.

M. Garcin, Docteur en médecine, de la Société Royale de Londres, & Correſpondant de l'Académie, a fourni l'obſervation qui ſuit ; elle a été faite en Arabie, à *Bander Abaſſi*, Port du Golfe Perſique, ſous le tropique du Cancer : cet Auteur rapporte que dans ce Pays où il régne un air pur & ſerein, on ne remarque aucun mouvement de ſcintillation dans les étoiles pendant les belles nuits de l'été ; on ne voit qu'une lumiére très-vive : ce n'eſt qu'au milieu de l'hyver que la ſcintillation, quoique très-foible, s'y fait appercevoir. L'Hiſtorien rapporte qu'à Bengale qui eſt à la même latitude, que *Bander Abaſſi*, on remarque la lumiére des étoiles toujours vacillante, parce que la roſée fait élever beaucoup de vapeurs, quoi-

qu'en moindre quantité qu'en Europe. Ces diverſes obſervations ſont donc une preuve du ſyſtême que les Phyſiciens ont établi au ſujet de la ſcintillation. L'Hiſtorien remarque les avantages d'un Ciel toujours pur & ſerein pour les obſervations d'Aſtronomie, ce qui a ſans doute rendu les habitans de ce Pays, les premiers Aſtronomes.

On doit encore à M. Garcin l'obſervation ſur les pierres Ponces, elle lui a été communiquée par un Capitaine de vaiſſeau qui navigeoit dans le mois de Mars de l'année 1726 entre le 38 & le 39 degré de latitude auſtrale, entre le Cap de Bonne-Eſpérance & les Iſles de S. Paul. Cet Officier apperçut une quantité prodigieuſe de pierres calcinées, poreuſes & legéres, depuis la groſſeur d'une noix, juſqu'à celle de la tête d'un homme. Le vaiſſeau fit route au milieu de ces pierres pendant neuf ou dix jours, ſur un eſpace de plus de 500 lieues. M. Garcin eſt perſua-

dé que ces pierres, ou ces fragmens de pierres, viennent du fond de la Mer, pouſſées par quelque volcan ; l'Hiſtorien ne s'éloigne pas de cette idée, d'autant plus qu'il eſt vraiſemblable qu'il y a des feux ſouterrains au-deſſous de la Mer, & de vrais volcans qui ſe manifeſtent par leur éruption.

Voici comme M. de Mairan s'explique au ſujet de l'arc-en-ciel, qui a été vu en Dalecarlie par M. Celſius, Profeſſeur d'Aſtronomie à Upſal. Le phénoméne ordinaire de l'Arc-en-ciel, conſiſte à imaginer un arc dont les deux branches colorées ſe terminent à l'horizon ; il eſt ſouvent accompagné d'un ſecond arc concentrique, mais les couleurs de ce dernier ſont toujours dans un ordre renverſé ; cela poſé :

» Si d'un point pris comme centre ſur la fléche du premier arc, » & autant au-deſſus de l'horizon » que le centre de cet arc eſt au-deſſous, vous décrivez un cercle ou » un troiſiéme arc, qui parte de

» l'horizon & des mêmes points que
» le premier, de maniére que s'ou-
» vrant de-là, & s'élevant au dessus
» des deux autres, il coupe le se-
» cond à droite & à gauche, &
» vienne se fermer en centre au-
» dessus du second, vous aurez le
» Phénoméne de M. Celsius.

Les Arcs-en-ciel excentriques tels qu'on vient de décrire celui-ci, sont très-rares. M. de Mairan rapporte à cette occasion que M. Halley étant à Chester en 1698, y observa un Arc-en-ciel semblable à celui de M. Celsius. Pour entendre l'explication que M. de Mairan donne de ce phénoméne, il faut imaginer que le Soleil est au-dessous de l'horizon abbaissé d'autant de degrés, que le Soleil vrai est au-dessus; il étoit élevé de 11. degrés lorsque le Phénoméne arriva, & les rayons de cet Astre tomboient dans l'instant dont il s'agit, sur une riviére appellée la *Dale*.

» Si du centre de l'arc excentri-

» que qui coupe le double Arc-en-
» ciel, on méne une ligne droite
» au point réfléchiſſant de l'eau,
» & qu'on prolonge cette droite
» ſous l'horizon vers le ciel infé-
» rieur; il eſt évident par l'égalité
» des angles de réflexion & d'in-
» cidence, qu'elle ira rencontrer
» ce ſoleil fictice que nous y avons
» placé, & que ce troiſiéme arc ſera
» préciſément le même dans l'un
» & l'autre cas, à quelque dégra-
» dation de couleur près dans ce-
» lui qui eſt réfléchi par l'eau; or
» comme on ſçait, l'Arc-en-ciel
» ordinaire doit être vû d'autant
» plus bas, & d'autant plus petit
» que le Soleil réel eſt plus élevé
» ſur l'horizon, & par l'inverſe no-
» tre troiſiéme arc doit être vû
» d'autant plus haut, & d'autant
» plus grand que les rayons du ſoleil
» imaginaire (ou ce qui revient au
» même) que les rayons réfléchis
» par la ſurface de l'eau partent de
» plus bas, & forment un plus
» grand angle avec l'horizontale.«

Il faut remarquer que la position de l'obſervateur peut être également entre le ſoleil & le point réfléchiſſant, ou entre le point réfléchiſſant & l'Arc-en-ciel; d'où l'on voit qu'il n'eſt pas difficile d'imiter l'Arc-en-ciel de M. Celſius, ou d'en faire un artificiellement, comme l'on imite les autres Arcs-en-ciel ordinaires.

Au ſujet du hauſſement vrai ou apparent de la mer, qui eſt le quatriéme article dont il a été parlé dans l'énumération, l'Académie fut conſultée par M. l'Abbé Conti, & elle répondit, ſuivant ce que nous rapporte M. de Mairan, qu'on ne peut preſque pas douter que le niveau de la mer n'ait changé à l'égard de certaines côtes, ou ce qui eſt auſſi vraiſemblable que les côtes n'ayent hauſſé ou baiſſé; mais, ajoute le même Hiſtorien, l'on n'a aucun fait aſſez bien circonſtancié & aſſez connu, pour porter un jugement certain : cette idée pourra faire naître l'envie de faire quel-

ques observations sur ce sujet.

M. Wolf envoya cette même année 1743 à l'Académie, la description de bouteilles fort singuliéres; elles sont d'une figure semblable à celle d'une poire, avec une ouverture d'un ou deux pouces, & le fond d'une épaisseur de trois lignes environ. Si par l'ouverture on laisse tomber une pierre, aussi grosse que cette ouverture peut le permettre, qui ne soit ni fort dure ni anguleuse, la bouteille demeure dans son entier; mais si l'on y fait tomber un petit fragment anguleux de pierre à fusil, aussi-tôt la bouteille se brise en plusieurs morceaux, à peu-près comme les larmes de Prusse ou de Hollande, quand on en rompt la queue. On voit qu'on ne doit pas attribuer cette rupture à la simple percussion. M. Wolf croit que ces bouteilles, de même que les larmes de verre, ont été refroidies dans l'eau en sortant du four. M. de Mairan adopte cette conjecture, & il

rapporte ici l'explication qu'on a coutume de donner de la fraction de ces larmes ; mais c'eſt avec cette retenue plus capable d'inſpirer l'ardeur de faire de nouvelles recherches, que d'aſſeoir un jugement ſans appel.

Dans un des articles que nous avons rapporté, M. de Mairan dit, d'après M. Barrere, Profeſſeur de Médecine à Perpignan, que ce Médecin à vû un ver qui naît, ou qui s'attache ſous la langue des petits chiens couchans & des chiens de Berger, du moins M. Barrere n'a point vu d'autres chiens qui en fuſſent attaqués ; cette maladie, dont la cure conſiſte à enlever ce ver avec une aiguille, ſe manifeſte par une faim & une maigreur extraordinaire.

On rapporte dans le dernier article de l'Hiſtoire, que M. Géoffroy a fait voir à l'Académie une petite cuillier d'yvoire, que la moutarde où elle a trempé à rendu fléxible & tranſparente comme de la corne,

Les articles qu'on lit pour l'Anatomie sont : 1°. sur les Monstres, le mémoire est de M. Winslow, & l'extrait en a été fait par M. de Mairan.

Le second article, regarde le *Strabisme*, le mémoire appartient à M. de Buffon, il en est parlé dans l'Histoire.

M. Duhamel a composé trois mémoires sur la formation des os, & sur leur augmentation en longueur & en grosseur ; on les trouve tous dans ce volume ; le même Auteur a donné le détail d'une maladie singuliére, pendant laquelle une fille a perdu à différentes fois presque tout l'humérus, sans que son bras se soit raccourci, & sans qu'elle en ait été estropiée.

Cet Académicien a fait encore dans un mémoire particulier diverses observations sur le squelette de la tête d'un animal que les Indiens du Maduré, Pays naturel de cet animal, appellent le *Renard*

armé, & que M. d'Après de Mannevillette, Lieutenant des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, & Correſpondant de l'Académie, avoit apporté.

Un cinquiéme Mémoire de M. Petit, renfermant pluſieurs obſervations ſur une maladie du ſiphon lacrymal, dont les Auteurs n'ont point parlé.

Les réflexions que M. de Mairan a faites, à l'occaſion du Mémoire de M. Winſlow, ſur les Monſtres, nous ont paru mériter une attention particuliére. L'Hiſtorien raſſemble avec art, & ſous un ſeul point de vûe, une queſtion intéreſſante, & qui a été agitée longtemps par deux Membres célébres de l'Académie des Sciences, MM. Winſlow & Lemery. Voici ce dont il s'agit, c'eſt M. de Mairan qui parle.

» Les Monſtres tels que les en» fans à deux têtes, & en général
» tous les fœtus, ſoit de l'homme,
» ſoit des animaux, qui différent

„ de la commune eſpéce par la „ ſtructure, ou par le nombre de „ leurs parties internes ou exter- „ nes, naiſſent-ils de germes mon- „ ſtrueux, ou ne ſont-ils que l'ef- „ fet du déſordre, & du mélange „ fortuit des deux ou de pluſieurs „ germes, dans le ſein de la mere.« Voilà le ſujet de la queſtion entre M. Winſlow & M. Lemery: enfin il s'agit de ſçavoir ſi certaines conformations extraordinaires, peuvent être expliquées par les ſeuls accidens arrivés au fœtus dans le ſein de la mere, ou s'il faut avoir recours à une organiſation préexiſtante du germe qui la produit.

On peut ramener à quatre chefs toutes les penſées de M. Winſlow, ſur la queſtion préſente; 1°. cet Auteur penſe que les deux ſyſtêmes des fœtus monſtrueux d'origine, & des fœtus monſtrueux par accident, peuvent-être employés ſelon les différens cas des conformations extraordinaires;

2°. que

2°. que dans certains cas on ne doit y employer qu'un des deux, ſçavoir lorſqu'on n'a pas de raiſon ſuffiſante à donner en faveur de l'autre; 3°. qu'il y a des cas où l'on eſt obligé de recourir à l'un & à l'autre, parce qu'aux conformations extraordinaires il peut en être ſurvenu d'autres par accident; 4°. il ſe trouve des cas où les plus habiles Phyſiciens & Anatomiſtes, ſeroient fort embaraſſés à choiſir à laquelle des deux cauſes il faut l'attribuer. Le ſentiment de M. Winſlow conſiſte à admettre une conformation monſtrueuſe d'origine, ſans rejetter ou exclure abſolument toute conformation extraordinaire par accident.

Cette doctrine (dit l'Hiſtorien) a fait beaucoup de proſelytes chez les Etrangers, & dans l'Académie; il ajoute, nous ne ſommes point autoriſés à en dire davantage; mais ce ne ſera point nous écarter du but de cette Hiſtoire, ſi après avoir été témoin de toute

la diſpute, nous oſons rappeller ici quelques-unes des réflexions qu'elle nous a fait naître, & M. de Mairan va nous faire connoître que s'il incline pour quelque parti, c'eſt pour le ſyſtême de M. Winſlow. » Il n'eſt rien, dit-il, qu'on » allégue plus volontiers, & à mon » avis plus vaguement, pour éta-» blir la poſſibilité des monſtres » par accident, que la molleſſe & » la fluidité des ſubſtances qui » compoſent le fœtus dans le ſein » de la mere. Les parties récipro-» ques de deux fœtus, par exem-» ple, molles, flexibles, & pour-» tant déja organiſées, peuvent, » dit-on, ſe mêler aiſément, s'aju-» ſter enſemble ſans ſe détruire, » ou ne ſe détruire qu'en partie » dans l'un des fœtus, de maniè-» re qu'il en réſultera dans l'autre » un tout monſtrueux, ou un fœ-» tus autrement organiſé qu'il n'au-» roit été dans l'ordre naturel. « Mais cette idée approfondie va bientôt diſparoître, & le raiſon-

nement de l'Hiſtorien a toute la force qu'on peut deſirer : ſuivons le.

„ Qu'on conçoive comme on „ voudra les parties dont l'aſſem- „ blage doit faire le monſtre ou „ l'animal, ſoit comme dures & ſo- „ lides, ſoit comme fluides, ou, „ ce qui eſt plus conforme à la „ nature, comme n'étant ni abſo- „ lument dures, ni abſolument „ fluides, ne faudra-t'il pas tou- „ jours que quelqu'une de ces par- „ ties déterminée telle, & organi- „ ſée de telle maniére, aille ſe pla- „ cer tout juſte, ou ſe trouve auprès „ de telle autre, également déter- „ minée, & par ſon eſpéce & par „ ſon organiſation, pour y former „ le monſtre ; une ſeconde tête, „ par exemple, ſur un ſeul tronc, „ un ſeul cœur dans deux poitri- „ nes, jointes l'une à l'autre, un „ ſixiéme doigt bien articulé ſur „ une main, ou la plus petite por- „ tion d'un doigt ? Car il y a mille „ exemples de toutes ces ſingula-

„ rités, & il n'eſt aucune des par-
„ ties qui les conſtituent, qui ne
„ contienne une infinité de vaiſ-
„ ſeaux, de tendons, de fibres &
„ de nerfs qui ont leurs configura-
„ tions, leurs places, & leur ſtru-
„ cture particuliéres, & détermi-
„ nées relativement à un tout, ſans
„ lequel elles ne ſçauroient ſub-
„ ſiſter. Le cœur, par exemple,
„ la premiére de toutes les parties
„ où l'on apperçoit le mouvement,
„ (*punctum ſaliens*) & qui eſt vrai-
„ ſemblablement le principe du
„ mouvement à l'égard de toutes
„ les autres, comment a-t'il pu ſe
„ détruire dans une poitrine naiſ-
„ ſante, ſans que cette poitrine ait
„ été détruite, ſans qu'elle ait ceſſé
„ de croître ? Ou comment le cœur
„ d'une autre poitrine qui ſe trou-
„ ve jointe à celle-ci, avec laquelle
„ il n'avoit le moment d'aupara-
„ vant aucune communication, a-
„ t'il pu lui communiquer le ſang,
„ le mouvement & la vie ? Conçoit-
„ on la prodigieuſe quantité de

„ nouveaux canaux, & de nouvel-
„ les jonctions qu'il faut y ajouter,
„ ou y dispoſer pour cela, & ne
„ ſera-ce que l'effet du déſordre &
„ & du hazard ? Les parties orga-
„ niques d'un animal étant une fois
„ déſunies, détruites, & pour le
„ moins altérées par là, diſperſées
„ & flottantes dans un liquide,
„ j'avoue que je n'y vois plus ni ger-
„ me, ni animal, ni partie quelcon-
„ que d'animal, & que leur réta-
„ bliſſement fortuit, ou leur réu-
„ nion en un tout organiſé, me pa-
„ roit quelque choſe d'auſſi incon-
„ cevable que la génération des
„ inſectes, qu'on attribuoit autre-
„ fois à la ſimple putrefaction. Peu
„ s'en faut du moins que cette mol-
„ leſſe de parties à laquelle on a
„ recours pour imaginer la forma-
„ tion d'un monſtre par la réunion
„ des germes, ou de quelqu'une
„ de leurs parties dans le ſein de
„ la mere, ne nous rejette dans la
„ même abſurdité. Cette molleſſe
„ & cette eſpéce de fluidité, qu'on

» reconnoit dans le fœtus naiſſant
» ne me paroit donc pas plus pro-
» pre à expliquer la formation des
» monſtres par accident, que la
» dureté des parties qui pourroit
» du moins maintenir plus aiſé-
» ment ces parties dans leur état
» naturel. «

M. de Mairan fait une application de tous ces principes à divers cas, & en particulier ſur un enfant de quinze mois qui avoit ſix doigts à chaque main & à chaque pied. Cet exemple accompagné du raiſonnement, & des calculs qu'on a coutume d'employer ſur les Jeux de hazard, eſt démonſtratif : enfin combien faut-il de combinaiſons, combien de hazards dans la deſtruction de deux germes, faut-il ſuppoſer pour imaginer un arrangement ſi merveilleux, ſi unique, & comme fait avec deſſein dans les mains & dans les pieds de cet enfant : peut-on dire que ce prodige eſt un effet de la confuſion des germes. Il y a bien de l'ordre,

bien de la ſageſſe, & bien de l'arrangement dans cette confuſion ou ce déſordre prétendu.

Pour infirmer les preuves qui démontrent que les monſtres ont des germes préexiſtans, & dont la ſtructure eſt viſiblement déterminée de tout temps, on rapporte la production des fruits doubles, l'arrangement irrégulier des plantes; mais on doit prendre garde que toutes les végétations irréguliéres, & tous les fruits monſtrueux ne ſont ſi fréquens qu'à cauſe de la multitude infinie de germes que renferment toutes les parties des plantes, & par la facilité avec laquelle on peut faire couler & circuler le ſuc nourricier de l'une dans les vaiſſeaux de l'autre; de plus, que s'enſuivroit-il quand l'on diroit que les plantes ont leurs monſtres d'origine?

Nous allons dire quelque choſe des trois mémoires de M. Duhamel. Il y a quelques années que cet habile Académicien, a entre-

pris de prouver que les os du corps humain & de tous les animaux, croiſſent en groſſeur par l'addition des couches oſſeuſes qui tirent leur origine du périoſte. Le même Auteur a prouvé que le corps ligneux des arbres augmente en groſſeur par l'addition des couches ligneuſes qui ſe forment dans l'écorce. Enfin le périoſte eſt aux os ce que l'écorce eſt aux arbres, les lames intérieures de cette membrane s'oſſifient, & elles augmentent la groſſeur des os, comme les lames intérieures de l'écorce augmentent la groſſeur du corps ligneux : c'eſt là le ſujet du premier mémoire de M. Duhamel ; dans le ſecond le même Auteur ſe propoſe d'éclaircir comme ſe fait la crue des os ſuivant leur longueur : l'Auteur prétend que cet accroiſſement ſe fait par par un mécaniſme très-approchant de celui qu'obſerve la nature pour l'allongement du corps ligneux dans les bourgeons des arbres. M. Duhamel avoit donné dans les vo-

lumes précédens, trois autres Mémoires ſur la même queſtion, mais il a composé ceux-ci dans la crainte d'avoir laiſſé dans les premiers quelque obſcurité, ou quelque choſe qui demandât d'être fortifié par de nouvelles expériences; M. Duhamel a beaucoup examiné comment les arbres croiſſoient en hauteur; il s'eſt convaincu par différens faits que l'allongement des arbres, vient de la partie qui eſt extrêmement herbacée, & que cet allongement diminue proportionnellement au progrès de l'endurciſſement, & qu'il ceſſe aux endroits où l'endurciſſement eſt parfait. Il eſt aiſé de faire l'application de ces obſervations à la crue des os, ſuivant leur allongement. Il s'enſuit; 1°. que ſi les os ne ſont pas bien endurcis, ils s'allongent dans toutes leurs parties; 2°. que l'allongement diminue dans les endroits où l'endurciſſement fait le plus de progrès; 3°. que l'allongement ceſſe aux endroits où l'endur-

ciſſement eſt parfait ; 4°. que l'allongement eſt plus conſidérable à la partie ſupérieure qu'à l'inférieure ; 5°. enfin lorſque les animaux approchent de la grandeur qu'ils doivent avoir, l'accroiſſement des os ne ſe fait plus que par les extrémités : c'eſt donc une analogie continuelle entre l'accroiſſement des végétaux & celui des animaux.

Dans le troiſiéme mémoire de M. Duhamel ſur la formation & l'accroiſſement des os, on trouve diverſes réponſes à quelques objections, que de célébres Anatomiſtes ont propoſé à l'Auteur ; il y ajoute quelques éclairciſſemens ſur différens cas qui lui ont été communiqués, & qui avoient un rapport immédiat à la queſtion qu'il avoit traitée : enfin il n'a v[illegible] rien laiſſer ſans éclairciſſem[illegible] ſans réponſe.

Voici les [illegible] de pluſieu[illegible] ceaux que [illegible] ien a p[illegible] rang des o[illegible] anato[illegible]

1°. Sur [illegible] m ; c[illegible]

verſes remarques que M. Hériſſant a faites, & qu'il eſt venu lire à l'Académie.

2°. Sur l'introduction de l'air dans le corps animal; ce mémoire a été envoyé par M. Bouillet, il veut y prouver que l'air s'inſinue dans le corps animal, non ſeulement par la nourriture, mais qu'il paſſe dans le ſang, dans les veſicules du poulmon, & par d'autres vaiſſeaux abſorbans & exhalans.

3°. Elémens de Médecine pratique préſentés à l'Académie; l'ouvrage appartient à M. Bouillet.

4°. Dans un autre article il s'agit de ſçavoir ſi les ventricules & le cœur même doivent perdre ou acquérir plus de longueur, en diminuant de largeur ou de diamétre. M. Perſon, Docteur en Médecine, tâche de prouver que le cœur ſe raccourcit ou diminue de longeur dans la contraction.

5°. Repréſentation de l'organe de l'ouie en relief.

6°. Sur le dedans extraordinaire

de la bouche d'un enfant, né bec de liévre.

7°. Double matrice.

8°. Muscle singulier.

9°. Ovaires où l'on a trouvé des cheveux, des os, & des dents.

10°. Sur la taille latérale.

11°. Douziéme vertebre du dos d'un homme traversée par le bout d'une lame d'épée qui s'y cassa.

12°. Suite d'une blessure à la tête.

13°. Paralysie sans sentiment, quoique les mouvemens de la partie insensible ne soient point détruits.

14°. Autre paralysie de même nature.

15°. Odeurs communiquées au corps animal. Tous ces faits quoique très curieux, ne conviennent gueres qu'aux gens du métier. Nous nous contenterons d'avertir qu'ils sont accompagnés comme les autres, des réflexions & des remarques curieuses de l'Historien qui les rapporte; nous réservons pour

un autre Journal, la Chimie, les Mathématiques & l'Aſtronomie.

MŒURS ET USAGES DES Turcs, leur Religion, leur Gouvernement Civil, Militaire, & Politique; avec un abregé de l'Hiſtoire Ottomane, par M. GUER, *Avocat, Tome ſecond.* A Paris, chez Coûtelier, Quay des Auguſtins, au coin de la rue Giſt-le-Cœur, 1747. *in*-4°. pp. 537.

CE volume eſt diviſé en ſept Livres. Le premier, qui eſt le quatriéme de tout l'ouvrage, traite de la Cour Ottomane & des Officiers de l'Empire. L'Auteur décrit d'abord les cérémonies & la pompe du couronnement du grand Sultan. Il obſerve, qu'à ſon avénement au Trône, le nouvel Empereur ne manque jamais de faire diſtribuer certaines ſommes aux troupes choiſies, qui ſe trouvent alors à Conſtantinople. Les troupes,

dit-il, regardent cette libéralité, non comme un don purement gratuit, mais comme une dette autorisée par l'usage. On a vu les Soldats remettre au Sultan trois mois de leur paye, & même six, dans les pressans besoins de l'Etat; mais on n'a presque jamais vû, qu'ils ayent renoncé au *Julus Achesis* (c'est ainsi qu'on appelle l'argent que fait distribuer le nouveau Sultan.) Cette distribution fut introduite par Soliman I. Ce Prince ayant eu beaucoup de peine à réunir sous sa domination toutes les parties du grand Empire Ottoman, crut devoir affermir sa puissance, & s'attacher les cœurs de ses Soldats par quelques grandes largesses. Son exemple fut suivi par ceux qui lui succédérent. M. Guer toujours fécond en réflexions, ne rapporte aucun usage remarquable des Turcs, sans en balancer les avantages & les inconvéniens. Il prétend ici que Soliman a rendu un fort mauvais service à l'Empire, en éta-

bliſſant le *Julus Acheſis.* „ Ce Prin-
„ ce, dit-il, n'agit en cette occa-
„ ſion, ni en ſage Politique, ni
„ même en Prince juſte & qui rai-
„ ſonne. L'expérience n'a que trop
„ prouvé, que le gouvernement mi-
„ litaire eſt un gouvernement vio-
„ lent, un gouvernement de ſang,
„ un principe éternel de troubles
„ & de diviſions, de ſéditions &
„ de révoltes, de mouvemens &
„ de révolutions dans l'Etat; par
„ conſéquent une ſource de mal-
„ heurs pour les peuples. On ſçait
„ que l'Epoque de la décadence
„ de l'Empire Romain a commen-
„ cé à l'établiſſement des Gardes
„ Prétoriennes & des largeſſes que
„ les nouveaux Empereurs avoient
„ coutume de faire à ces troupes à
„ leur avénement au Trône. Du
„ reſte qui ne ſçait, que ces ſortes
„ de libéralités ne ſervent qu'à ren-
„ dre le Soldat fier & inſolent, &
„ à énerver la diſcipline militaire?
„ Que bien - loin d'être d'aucun
„ avantage, elles ſont à charge aux

„ ſujets, ſur qui le Prince eſt tou-
„ jours forcé de ſe rédimer de l'o-
„ bligation où il s'eſt trouvé de les
„ faire? Qu'enfin un des premiers
„ principes de tout gouvernement
„ juſte, équitable & ſenſé, eſt que,
„ comme le peuple n'y doit jamais
„ craindre d'injuſtice ni de violen-
„ ce de la part de ſon Souverain, le
„ Prince de ſon côté n'y doit jamais
„ appréhender de révolte de ſes
„ ſujets, ni faire dépendre ſon au-
„ torité de leur bon plaiſir & de
„ leur caprice?

L'Auteur repréſente enſuite la maniére de vivre du Sultan dans le particulier, il décrit ſes exercices de religion, l'ordre qui s'obſerve dans ſes repas, ſes amuſemens, ſes chaſſes : il dit que les Empereurs dévots & ceux qui veulent faire croire qu'ils le ſont, portent le ſcrupule juſqu'à ſe conformer à l'article de la Loi, qui les oblige au travail manuel : „ Mahomet II. dit-il, cul-
„ tivoit ſes jardins, & du produit
„ des fruits que l'on vendoit, il fai-

» ſoit acheter des vivres pour ſa » bouche. Soliman II. étoit Cor- » donnier. Selim II. faiſoit de petits » croiſſans, que les Pélerins Turcs » portent ſur leurs bourdons, dans » leurs voyages de la Méque. Amu- » rat III. faiſoit des fléches. Amu- » rat IV. des anneaux pour tirer » de l'Arc. Ibrahim des cure-oreil- » les, & autres bagatelles d'écaille » de Tortue. Mahomet IV. s'oc- » cupoit à pêcher & à tirer de l'Ar- » quebuſe. Mais ces Ouvriers, » ajoute M. Guer, qui poſſédent » des Royaumes & des Empires, » vendent chérement leurs ouvra- » ges. Selon un Hiſtorien Turc, » les fruits de Mahomet II. quel- » que doux qu'ils fuſſent, paroiſ- » ſoient amers à ceux qui avoient » l'honneur d'en goûter: les cure- » oreilles d'Ibrahim déchiroient les » oreilles de ſes Courtiſans, & les » os de liévre de Mahomet IV. pre- » noient ſes Miniſtres à la gorge, » c'eſt-à-dire, qu'ils ne pouvoient » s'en délivrer que par de groſſes

„ sommes d'argent.« Nous rapportons exprès les propres paroles de l'Auteur, afin que l'on puisse juger par-là & de son esprit & de son style.

Après avoir exposé tout ce qui regarde la personne du Sultan, M. Guer parle des Sultanes, de leurs divisions, de leurs querelles, de leurs intrigues & de leur avarice. Il décrit le Serrail & donne une notice détaillée de la discipline qu'on y observe. Il nomme les Officiers de la maison du Grand Seigneur, & il décrit leurs fonctions. Ensuite il parle des Officiers de l'Empire, sçavoir du Grand Visir, du Caimacan, du Capitan Bacha ou Amiral, du Defterdar, de l'Aga des Janissaires, du Spahilar Aga, du Bostangi Bachi, du grand & petit Ecuyer, du Muphti & des Officiers de la seconde & troisiéme classe. Il ne laisse rien à désirer sur tout ce qui concerne la connoissance des fonctions, des revenus & de l'autorité de ces grands Officiers de l'Empire. Parlant de la

Charge de Grand Viſir, il en recherche l'origine. Pluſieurs Auteurs, dit-il, prétendent que les Princes Ottomans créérent cette Charge dès le commencement de l'Empire & ſe repoſérent ſur leurs Viſirs des ſoins du gouvernement afin de pouvoir jouir des plaiſirs avec plus de tranquillité. D'autres croyent que cette dignité fut d'abord établie pour éviter l'oppoſition qui ſe rencontre ordinairement entre pluſieurs Miniſtres d'un égal pouvoir qui gouvernent le même Etat. M. Guer obſerve que ſous les premiers Succeſſeurs d'Amurat le pouvoir du premier Viſir fut fort borné; que ce Miniſtre n'agiſſoit qu'avec ſubordination aux ordres du Sultan, & n'avoit que vingt mille écus de revenu. Mais, ajoute-t'il, depuis que Soliman III. commença à confier le gouvernement de l'Empire à ſes grands Viſirs Ibrahim & Ruſtan-Pacha, & qu'il leur eut fait épouſer ſa ſœur & ſa fille, la puiſſance des Empe-

pereurs Ottomans paſſa toute entiere dans la perſonne du premier Miniſtre. Il eſt aujourd'hui l'arbitre ſouverain des affaires & le diſpenſateur de l'autorité Impériale, qu'il exerce à ſa volonté. Cette autorité ſans bornes qui dans d'autres Etats auroit les plus dangereuſes conſéquences, eſt en quelque façon le ſoutien de l'Empire Ottoman.

Quelque grand que ſoit le pouvoir du Viſir, il n'arrive jamais qu'il aſpire au Trône. Le reſpect & l'affection des Turcs pour la race regnante ne lui permettent pas d'oſer ſe flater de pouvoir mettre le diadême ſur ſa tête : content de ſa fortune, il n'en tente pas une plus haute : il travaille avec zèle à la ſureté du Trône dont il eſt l'appui ; & la vie du Monarque, qui le laiſſe gouverner à ſon gré, lui eſt auſſi précieuſe que la ſienne propre. Mais ſi le grand Viſiriat a ſes agrémens & ſes avantages, il a auſſi ſes dangers. Voici en

quels termes M. Guer les repréſente. „ Ce ſecond Maître de l'Em-
„ pire, que tant d'éclat environne,
„ n'eſt cependant en effet qu'un
„ eſclave diſtingué, à qui un * Ca-
„ tiſcherif fera dans un moment
„ couper la tête ; qui en attendant
„ ce dernier moment, cache ſous
„ les dehors pompeux d'une gran-
„ deur fragile les ſoins les plus pé-
„ nibles, les chagrins les plus cui-
„ ſans ; qui tous les jours eſt tour-
„ menté par l'ambition, par le dé-
„ ſir d'accroître ſon autorité, &
„ par la crainte de perdre la fa-
„ veur de ſon maître. Fut-il con-
„ ſommé dans la plus fine politi-
„ que, verſé dans la connoiſſance
„ de tous les intérêts des vaſtes
„ Etats confiés à ſes ſoins, prompt,
„ actif, vigilant, juſte, exact ob-
„ ſervateur des Loix ; eut-il les
„ intentions les plus droites & les
„ plus pures, il eſt toujours reſ-
„ ponſable au peuple des difficul-
„ tés & des mauvais ſuccès de l'e-

* *Ordre écrit de la main de l'Empereur.*

» xécution. Qu'un Sultan peu ver-
» sé dans le gouvernement veuille
» par caprice changer un projet
» qu'il avoit approuvé, que cette
» innovation cause la ruine de l'E-
» tat, on s'en prend au Visir, on
» le taxe d'ignorance, de peu
» d'habileté dans l'art de la guer-
» re ou dans le cahos de la
» finance & du commerce, &c. «

Le cinquiéme Livre traite du gouvernement des Turcs. L'auteur y rapporte la maniere dont on administre la justice dans l'Empire. Il donne une idée du Divan, du Gabilé Divan & des supplices usités pour la punition des crimes.

Le sixiéme & le septiéme traitent du Gouvernement militaire des Turcs. M. Guer y décrit non-seulement les diverses troupes de terre & de mer, mais il y rend compte de l'artillerie des Turcs & de leurs armes, des instrumens de guerre, & des chevaux dont ils se servent, de leurs sentimens sur la

guerre, de leur maniere d'assembler une armée, de leurs marches, campemens & de leurs provisions, de leur façon de combattre & de leur intelligence dans le métier de la Guerre.

Il y a deux espéces de milices dans l'Empire, l'une qui ne subsiste que de la paye du Grand Seigneur; tels sont les Janissaires, les Spahis, les Canoniers, les Armuriers, les soldats de Marine; l'autre, qui jouit de certaines terres cédées par les premiers Empereurs Ottomans. Celle-ci est composée des Zaims & Timariots. Pour bien entendre ces termes, il faut sçavoir que tous les sujets de l'Empire sont rangés sous la conduite de différens Officiers, qui en qualité de Gouverneurs, commandent à un certain espace de terre divisé en Provinces. Plusieurs Provinces réunies sous un seul Gouvernement, forment la Jurisdiction d'un Beglerbeg; une seule de ces Provinces reléve d'un Sanjac, une portion de cette même

province forme le diſtrict d'un Sanjacbeg, & cette portion ſubdiviſée donne à ſes maîtres la qualité de *Zaims* & de *Timariots*. Si la portion de cette ſubdiviſion rapporte moins de vingt mille Aſpres celui qui en eſt le maître, n'eſt qu'un Timariot; ſi le revenu excede la ſomme de vingt-mille Aſpres, le maître prend le titre de Zaim & il conſerve cette qualité tant que ſon revenu ne monte pas juſqu'à cent mille Aſpres; car en ce cas il devient Sanjacbeg, c'eſt-à-dire, Seigneur de Baniére, ou petit Bacha avec étendart à queüe. De cette ſorte chaque particulier dépend d'un Timariot ou d'un Zaïm ſelon l'étendue des terres qu'il poſſéde & la quantité de ſes revenus; les Timariots & les Zaïms relevent d'un Sanjacbeg, les Sanjacbegs des Begs ou Sanjacs, les Sanjacs des Beglerbegs, & les Beglerbegs de ſa Hauteſſe.

Ces Chefs ou Officiers conſervent le même rang dans la guerre.

Les

Les Zaïms & les Timariots ſont diſtribués par Régimens & par compagnies. Ils ſe diſtinguent par la couleur de leurs étendarts & par celle des couvertures de leurs timbales. Lorſque Soliman fit faire la diviſion des Ziamets & des Timars, il préparoit pour l'avenir des récompenſes aux généreux & braves ſoldats. Ces terres devoient ſervir également à animer le courage de ceux qui en jouiſſoient dans la vûë de les conſerver ou d'en acquérir de plus conſidérables, & de ceux qui ne poſſédoient encore rien, dans l'eſpérance de mériter par leur valeur l'héritage de ceux qui mourroient dans le ſervice.

Mais la corruption, comme le remarque M. Guer, infecte avec le temps les meilleurs établiſſemens & les plus ſages ; ainſi au lieu de partager aux ſoldats ſelon leurs ſervices les revenus des Ziamets & des Timars vacans par la mort de ceux qui les poſſédoient, les Bachas, les Tréſoriers & les autres Officiers de

la Porte en gratifient leurs Domestiques & leurs Pages, qu'ils obligent par-là de leur être utiles dans les occasions. Cet abus n'a cependant pas lieu dans la Natolie, où les fils héritent des terres possédées par leurs Peres. Dans la Romanie on les partage en autant de portions égales qu'il y a d'enfans, à moins qu'il ne s'agisse d'un Timar qui n'ait que trois mille Aspres de revenu, car alors il revient en total au fils aîné.

Nous ne parlerons point ici des Janissaires & des autres troupes, que le Grand Seigneur entretient à sa solde; un extrait n'est pas susceptible de tous les détails où M. Guer est entré à ce sujet. Mais nous avertissons les Lecteurs, que, quoique la renommée ait publié une grande partie des choses qui concernent la nature & la discipline de ces troupes, ils trouveront néanmoins dans cet ouvrage une infinité de traits que l'on ne connoit pas communément; & que

l'Auteur a rassemblés avec autant d'utilité que d'agrément pour ses Lecteurs.

Le Faste Ottoman fait la matiere du huitiéme Livre. L'Auteur entend par ce terme cette vaine pompe dont les Turcs font parade en certaines fêtes publiques & solemnelles. Ils paroissent alors environnés de tout ce que l'Orient a de plus magnifique & de plus brillant. Le départ du Grand Seigneur pour la guerre, la fête du Bairam, celle de la Circoncision des Princes, les Nôces des Princesses, la réception des Ambassadeurs sont autant de ces cérémonies publiques où brille le faste & la splendeur de l'Empire Ottoman; nous renvoyons au Livre même le Lecteur curieux de ces sortes de descriptions

Le neuviéme Livre traite de la politique des Turcs; après avoir fait de beaux raisonnemens sur la politique en général, l'Auteur montre que la politique des Turcs est

fondée ſur deux vices également odieux, ſçavoir la diſſimulation & l'infidélité, que Mahomet leur Légiſlateur & leur Maître a non-ſeulement enſeigné de vive voix ces déteſtables maximes, mais qu'il les a autoriſées par ſon exemple. M. Guer produit un traité que Mahomet fit avec les Chrétiens pour les mieux ſéduire. Cette piéce, dit-il, quoique déſavouée des Turcs, paroît inconteſtable, & elle eſt rapportée comme telle par pluſieurs Auteurs dignes de foi; elle a été, dit-on, trouvée en original dans un Couvent des Religieux du Mont-Carmel, voiſin du Mont-Liban. Par ce traité, Mahomet promet aux Chrétiens s'ils veulent ſe ſoumettre, de leur accorder le libre exercice de leur religion, en un mot toutes les prérogatives, les immunités & les franchiſes qu'ils pouvoient déſirer. Il y a apparence que Mahomet le fit & le confirma dans un temps, où ſa puiſſance étoit encore peu conſidérable, & lorſqu'il

faiſoit la guerre aux Arabes, afin de n'être pas attaqué par deux ennemis à la fois. Quoiqu'il en ſoit, dit M. Guer, cet impoſteur le dément bien-tôt dans ſon Chapitre *de l'Epée*, appellé peut-être ainſi, parceque les premieres paroles de ce Chapitre, ſont ſouvent gravées ſur les cimeterres des Turcs; Il s'en dédit auſſi dans un autre endroit de l'Alcoran appellé le Chapitre des *Batailles*, que les Turcs liſent toujours avant que d'aller au combat. Il ordonne en cet endroit de tuer les Infidéles, de les prendre priſonniers & de ne pas ceſſer de les perſécuter, qu'ils ne ſe ſoient ſoumis. C'eſt ſur ce pied-là, dit M. Guer, que les Turcs ſouffrent aujourd'hui parmi eux la Religion Chrétienne. Il rapporte enſuite pluſieurs traits de perfidie & de diſſimulation tirés de l'hiſtoire de cette nation; & il conclud que puiſque Mahomet a oſé faire du parjure une maxime de religion, il n'eſt pas étonnant que les Diſ-

ciples ſuivent la doctrine de leur Maître.

Enſuite, comme s'il ſe repentoit de tout ce qu'il a dit à la charge de cette nation, il ajoute, qu'il faut pourtant convenir que cette mauvaiſe foi ſemble plutôt être chez les Turcs le vice des particuliers, que celui du Gouvernement, & que ſi ce reproche peut par quelque endroit retomber ſur le miniſtére, du moins paroît-il depuis pluſieurs années vouloir ſe piquer d'un peu plus de fidélité.

Le déſir de la propagation du Mahométiſme eſt la ſeconde maxime de la politique des Turcs. Dès le commencement de la Monarchie, les Turcs ſentirent que leurs conquêtes ſeroient peu ſolides s'ils ne ſongeoient de bonne heure à ſubſtituer dans les pays conquis de nouveaux habitans à ceux que la fureur de la guerre avoit détruits. C'eſt à quoi ils donnérent tous leurs ſoins. Jamais nation ne fut plus féconde en artifi-

ces pour augmenter le nombre de ſes ſujets. On a fait en Turquie un point de religion de l'avantage purement temporel, que les Romains accordoient à ceux qui ſe retiroient chez eux, & qu'ils appelloient droit de *Citoyen Romain*, & qu'on nomme en France *droit de Naturalité*. Devenir croyant (c'eſt ainſi que les Turcs appellent ce privilége) c'eſt ſe rendre digne de participer au bonheur des Ottomans en ce monde & à la félicité éternelle que le Prophéte a promiſe dans l'autre aux fidéles Sectateurs de ſa Loi. Ces prétendus avantages, dit M. Guer, qui regardent également le préſent & l'avenir, ne rendent les exhortations des Turcs que trop efficaces. De tous les endroits du monde il leur vient des libertins, des ſcélérats, des hommes perdus & abandonnés à toutes ſortes de vices, qui embraſſent leur religion & ſe font membres de l'Etat: de ſorte qu'aujourd'hui le ſang des Turcs

eſt tellement mêlé & confondu avec celui des autres Nations, qu'il n'y en a pas un qui puiſſe juſtifier qu'il deſcende des anciens Sarrazins. Autrefois ils enlevoient tous les cinq ans les enfans des Chrétiens par forme de tribut & ils les élevoient dans leur Loi. Aujourd'hui ce moyen violent eſt devenu peu néceſſaire; la ſéduction ſuffit. L'habit Turc eſt un appas qui engage un grand nombre d'Arméniens & de Grecs à embraſſer le Mahométiſme.

Dans le dixiéme Livre, Monſieur Guer expoſe ſes propres réflexions ſur la puiſſance des Turcs & ſur l'affoibliſſement de leur Empire.

On peut dire à la louange de cet Ouvrage, que c'eſt un recueil complet de tout ce que les différens Auteurs ont écrit ſur les mœurs & les uſages des Turcs. L'Auteur a rédigé ſes matiéres dans un bel ordre, il a ajouté beaucoup de choſes qui ne ſe trouvoient pas

dans les Ecrivains qui l'ont précédé. S'il mérite quelque critique, c'eſt du côté du ſtyle, qui en bien des endroits n'eſt point aſſez ſimple. L'Auteur paroît avoir prodigué ſes propres réflexions, & dans la vûë d'égayer ſon Lecteur, il eſt quelquefois deſcendu dans des détails inutiles, & a rapporté des contes & des circonſtances peu convenables à la dignité de ſon ſujet. Au reſte le Livre peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'impreſſion. Il eſt enrichi d'un grand nombre de belles planches, de vignettes, de culs de lampes parfaitement bien gravés.



CONSULTATIONS CHOISIES de plusieurs Medecins celebres de l'Université de Montpellier, sur des maladies aigues, & chroniques, IV. Vol. in-12. A Paris, chez Durand rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon, & Pissot fils, Quay des Augustins, à la Sagesse, 1748. Tom. I. pp. 480. sans la Préface, & la table des consultations de ce Volume, qui en font 34; Tom. II. pp. 455, & 8 pour la table; Tom. III. pp. 460, & 8 pour la table, & Tom. IV. pp. 454, non compris la table des consultations du Volume qui est de 8, la table alphabetique des Docteurs qui ont signé les consultations, & indicative des volumes où elles se trouvent, qui en fait 6, & la table chronologique des consultations datées qui sont contenues dans les quatre volumes, avec les noms des Docteurs

qui les ont ſignées, qui en fait 13.

L'Editeur ſe propoſe dans la Preface de prouver l'utilité des recueils de conſultations de Medecine en general, & en particulier de celui-ci. Pour y parvenir, il remarque que toutes ces collections ont toujours eté reçues favorablement. La raiſon qu'il en donne eſt que les traités de maladies travaillés avec le plus de ſoin, laiſſent beaucoup d'embarras aux jeunes Praticiens dans l'application des principes generaux, parce que les Auteurs de ces traités n'ont pu deviner une infinité de combinaiſons, qui ſe trouvent dans chaque maladie par rapport à l'âge, au ſexe, au temperament du malade, à ſon genre de vie, à ſa profeſſion, au climat, à la ſaiſon, &c. *Et comment n'y ſeroient-ils point embarraſſés*, ajoute l'Editeur, *puiſque les plus habiles ne le ſont que trop ſouvent?* Il appuye ſa doctrine

d'un paſſage de M. Frederic Hoffmann, que perſonne ne recuſera pour juge en fait de Medecine. Cet Auteur a même fourni ce qu'il y a de plus intereſſant dans les generalités contenues dans la Preface, & l'Editeur, qui le cite exactement, ne pouvoit puiſer dans une meilleure ſource. Revenons.

Puiſque les traités de maladies laiſſent deſirer neceſſairement tant de choſes indiſpenſables dans la pratique, il faut donc un autre guide aux Praticiens; or ce guide eſt l'experience; non, comme le remarque l'Editeur, celle qu'Hippocrate nomme *trompeuſe*, mais celle qui reſulte d'obſervations faites avec une exactitude ſcrupuleuſe & eclairée.

Ce principe eſt adopté par tous les Medecins; & par conſequent l'Editeur pouvoit ſe diſpenſer de le prouver; mais il a ſans doute eté bien aiſe de le faire par ſurabondance, & d'ailleurs le paſſage qu'il cite de M. Hoffmann le conduit na-

turellement à examiner ſi l'on peut tirer des conſultations la même utilité que des obſervations. Or il ne paroît pas que l'Editeur balance à prendre le parti de l'affirmative. Au moins ne met-il les conſultations bien faites qu'au degré immediatement au-deſſous.

„ *Un Medecin*, dit-il en emprun„ tant les paroles de M. Hoff„ mann, *un Medecin au fait de la „ veritable theorie, & qui a ſous les „ yeux l'hiſtoire detaillée d'une ma„ ladie, cherche & explique d'abord „ ſon origine & ſa cauſe, ſon cara„ ctere, & la production des ſympto„ mes. Ces connoiſſances lui ſervent „ à former des indications ſur ce „ qu'il faut faire & eviter. Il propo„ ſe enſuite des remedes qu'il connoit „ bien, & deſigne l'ordre, la doſe, „ & le temps convenables pour les „ employer; & enfin il porte un ju„ gement ſur de l'evenement de la „ maladie.*“ *Il ne manque donc aux conſultations pour être de vraies ob-*

servations de Medecine, *que l'evenement de la maladie.*

L'utilité des consultations de Medecine en general etant ainsi etablie, l'Editeur releve le merite de sa collection en remarquant qu'*on doit la regarder comme le tresor de la pratique clinique d'une des plus celebres Ecoles de l'Europe, pratique differente en plusieurs points de celle de plusieurs autres, & qu'il est par cette raison plus important de connoître.* Car c'est la raison, & non l'autorité qu'il faut suivre.

Mais le deffaut de suivre les impressions reçues de jeunesse n'est pas le seul qu'on puisse reprocher aux Praticiens. La passion pour les secrets, pour les specifiques, pour le faste des preparations, n'est pas moins prejudiciable à la santé, qu'à la bourse des malades. Or aucun de ces deffauts ne se trouve dans le recueil que nous annonçons. Il n'y a rien de si simple que les remedes qu'on y conseille, & leur opera-

tion eſt extrêmement douce; il n'y a rien de moins varié; la meilleure partie de ces remedes, ce qui eſt encore un grand merite ſuivant les Praticiens les plus celebres, eſt purement diététique; ce ſont le plus ſouvent des alimens medicamenteux.

L'Editeur s'attend bien que cette grande ſimplicité pourra faire une impreſſion deſavantageuſe ſur le public; » mais il ignore ce pu-
» blic, juge auſſi inexorable des
» Medecins qu'il eſt peu en etat
» de l'être, il ignore que les cauſes
» des maladies ſont en très petit
» nombre, & par conſequent qu'il
» ne faut que peu de remedes pour
» les combattre; il ignore qu'il ſe
» trouve ſous nos pieds, & devant
» notre porte, des remedes auſſi
» efficaces que ceux que les Indes
» nous envoyent à grands frais, &
» qu'un ſimple apoſême eſt ſouvent
» plus efficace que de faſtueuſes
» compoſitions, où les remedes de
» qui depend principalement la

» vertu de la preparation, se trou-
» vent noyés dans un fatras de dro-
» gues inutiles, ou tellement enve-
» lopés de sucre, qu'il faudroit une
» dose sextuple pour produire un
» effet sensible.« Les Partisans d'une pratique simple & unie trouveront de quoi s'y confirmer dans les consultations que nous annonçons: puissent-elles ramener aux mêmes principes ceux qui se laissent eblouir par le faste des preparations! ce sont les vœux de l'Editeur & les nôtres.

Si ces consultations empruntent un merite réel de leur simplicité, les noms de ceux qui les ont signées ne leur donnent pas moins de relief. On y voit les Chicoyneau, les Marcot, qui jouent un rôle si brillant à la Cour, plusieurs Professeurs celebres, les Didier, les Fitzgerald, les Fizes, les Haguenot, les Lazerme; des Praticiens consommés, comme les Bezac, les Gauteron, les Montagne, les Verny, les Serane, Nous y voyons aussi

avec plaisir en plusieurs endroits, le nom de M. Combalusier, actuellement etabli dans cette Capitale, qui, pour emprunter les paroles de l'Editeur, *malgré sa jeunesse avoit déja acquis une confiance, dont son traité des maladies causées par les vents prouve qu'il étoit digne. Sans doute*, ajoute l'Editeur, *qu'il la meritera de plus en plus, soit par les secours qu'il donnera aux malades qui lui confieront le soin de leur vie, soit en enrichissant la Medecine d'ouvrages aussi dignes de lui que celui dont nous venons de parler.*

Tel est le precis de ce que la Preface contient de plus interessant; il ne nous reste qu'à justifier par quelques exemples ce que nous avons dit de la simplicité de la pratique de Montpellier. On verra en même temps que les consultations qu'on y donne, ont les autres qualités qui, suivant M. Hoffmann, caractérisent les bonnes.

M. Lazerme fut consulté dans le mois de septembre 1738, pour

une Dame qui depuis deux ans avoit de la peine à avaler les alimens solides, difficulté tellement augmentée qu'elle la faisoit vomir. Elle avoit de plus des agitations excessives, une douleur à l'estomac, un ecoulement de serosité par les glandes salivaires, les yeux, le nez; un etouffement.

De ce que les liquides passent sans peine, le celebre Professeur conclud que l'étranglement de l'esophage causé par l'embarras des glandes de l'extremité de ce canal, est la cause du regorgement des alimens solides, & que la cause de cet embarras, ou de ces obstructions, est une lymphe epaisse & grossiere. Il attribue la douleur, les agitations, l'etouffement, le vomissement, à la distraction violente que les solides causent à l'esophage, & la soute de serosités à la sympathie des nerfs.

L'ancienneté de cette maladie, & les progrès considerables qu'elle fait, lui font desesperer d'une

guerison parfaite, mais il espere un soulagement de l'usage des aperitifs doux.

Un purgatif uniquement composé du senné, du tartre soluble, des fleurs de mauve, de violettes, & de pêcher, & de deux onces de manne, prepare à un bouillon aperitif fait avec le poulet, la racine d'énula campana, le polypode de chêne, les ecrevisses de riviere, les cloportes & les feuilles de chicorée sauvage, dont l'usage est precedé chaque jour de trente grains de tartre martial soluble.

Après neuf jours d'usage de ces bouillons, la malade ayant eté repurgée, est mise au petit lait clarifié, où l'on fait eteindre des clouds rouges au feu, & infuser une douzaine de cloportes. Ce remede, pendant dix jours qu'on l'emploie, est precedé d'une prise d'opiate composée d'extrait de rhubarbe & de genievre, de conserves de kynorrhodon & d'aunée;

& de fleurs de sel ammoniac martiales.

On remet ensuite la malade au petit lait & au tartre martial pendant une dixaine de jours, après l'avoir repurgée, & le petit lait est suivi tout de suite du lait d'ânesse, & pendant son usage du saffran de mars apéritif dans la soupe de deux jours l'un.

Pendant l'hiver on ne conseille à la malade que de se purger tous les mois, d'user d'eau ferrée avec un nouet de rhubarbe pour boisson ordinaire; & que quelques saignées eloignées, si le flux menstruel est derangé; mais on veut qu'elle reprenne toute la suite des remedes au printems suivant.

Au mois d'octobre 1740, M. Combalusier fut consulté pour une femme de cinquante cinq à soixante ans, d'un temperament fort vif, dont la santé s'etoit derangée depuis dix-huit mois, & le ventre etoit devenu fort paresseux. Le

principe de ſa maladie etoit un travail forcé pendant deux mois entiers. En conſequence elle ſe trouva fort echauffée, & ſentit une douleur depuis la cinquieme vertebre du dos juſqu'à la derniere des lombes. Cette douleur ſe replioit ſur l'eſtomac. Outre ces accidens les urines, ordinairement d'un rouge foncé, devinrent de temps en temps très lympides ; une douleur de tête occupoit quelquefois tout le coronal ; la malade avoit des grouillemens dans le bas ventre, & rendoit des vents par le haut & par le bas ; elle avoit quelquefois à la foſſette du cœur une douleur ſuivie d'une aſſez grande difficulté de reſpirer, enfin elle étoit tourmentée de la crainte de mourir ſans ſecours.

M. Combaluſier reprenant tous ces accidens dans ſa conſultation décide ſans balancer qu'ils ſont ceux d'une affection hyſterique, qui ſuppoſe dans le genre nerveux une grande ſenſibilité & une tenſion ſuivie de ſecouſſes inegales & trop for-

tes. Il attribue cette maladie au travail excessif que la malade a fait, lequel a non-seulement donné trop de tension aux nerfs, mais desseiché les liqueurs & derangé le tissu doux & balsamique du fluide nerveux.

Les affections hysteriques etant fort rétives aux remedes, M. Combalusier ne promet qu'un soulagement, &, pour y parvenir, il se propose de detremper les humeurs, d'en rabattre la fougue, d'en emousser l'acreté, & de donner de la flexibilité aux solides, de corriger la tension & la sensibilité des nerfs, & d'en appaiser les secousses irregulieres.

Il debute, après une potion anodyne, par une purgation en lavage avec le tamarin, le cristal mineral, la manne, le sel d'Epsom, les feuilles de melisse & la graine de coriandre dans le petit lait. Il ordonne le soir une potion anodyne, & le lendemain un bouillon, qui doit être continué neuf jours, & com-

posé d'un poulet farci des quatre semences froides & de celles de pavot blanc, de racines de pivoine mâle & de scorsonere, des feuilles de chicorée sauvage, de laitue & de melisse, & des fleurs de coquelicot.

La neuvaine finie, il met la malade pendant cinq jours à l'usage des eaux d'Yeuset, rendues purgatives le premier & le dernier jour; & les douze jours suivans, il lui fait prendre une opiate composée de conserve de roses, de succin, d'yeux d'écrevisses préparés, de nitre purifié, de cinnabre, de graine d'anis, & de laudanum; & par-dessus un grand verre de petit lait clarifié où l'on aura fait bouillir les fleurs de tilleul.

Il veut que l'on pousse l'usage de ces deux remedes jusqu'à trois semaines, s'ils réussissent bien, & qu'on mette la malade au lait d'ânesse; d'abord le matin, puis le soir si le premier passe bien, faisant précéder ce remede d'une poudre anodyne de deux jours l'un le

matin ſeulement, & qu'on continue ces remedes pendant pluſieurs mois.

Il veut qu'au printems on réitere tous les remedes ci-deſſus detaillés, & qu'on uſe à pluſieurs repriſes & alternativement, des bains domeſtiques tiedes, & des eaux d'Yeuſet, la malade prenant à la ſortie du bain une infuſion de fleurs de citronelle.

Quant au régime il conſeille des alimens doux & de facile digeſtion, l'uſage de l'eau pour boiſſon, un exercice moderé, & ſurtout de ſe calmer l'eſprit, & d'eviter les travaux fatiguans & forcés.

M. Montagne, dont les conſultations ſe trouvent en grand nombre dans le recueil, & qui s'étoit acquis beaucoup de reputation dans ce genre, M. Montagne, on le repete, fut conſulté au mois de juillet 1743 par un malade qui avoit des friſſons ſur le ſoir, des chaleurs aux paumes des mains & aux plantes des pieds, des boutons

tons au front, des dartres à la jambe, des gonflemens & des grouillemens dans le bas ventre, des vents, des tintemens d'oreilles & des embarras dans la tête.

Il attribue tous ces accidens à la conſtitution ſeche, groſſiére, & muriatique de la maſſe du ſang, & à la tenſion ſpaſmodique de tout le ſyſtême des ſolides, & principalement des nerfs, & à quelques impreſſions d'un levain etranger qui a echapé en partie au remede ſpecifique; cauſes que les fatigues de la guerre & la vivacité du temperament du malade ont rendu plus actives, & qui ont derangé les digeſtions.

Ses indications ſont en conſéquence de retablir les digeſtions, de delayer la maſſe du ſang, d'en corriger la ſalure, & de rendre aux ſolides la ſoupleſſe convenable.

Pour les remplir il commence par purger le malade avec le polypode de chêne, la rhubarbe, les fleurs de pêcher, les ſommités d'ab-

ſynthe, la manne & le ſyrop de chicorée compoſé.

Il ordonne pour le lendemain & les neuf jours ſuivans le demi bain domeſtique, & à la ſortie un bouillon de veau avec les ecreviſſes de riviere, les feuilles de chicorée ſauvage, les fleurs de camomile, & les ſommités de germandrée; remedes que le malade reprendra pendant ſix jours après quelques-uns de repos.

Il prepare le malade par une ſeconde purgation à un bouillon de tortue & d'ecreviſſes altérés avec les feuilles de pimprenelle, & de chicorée ſauvage, qu'il conſeille pendant trois ſemaines environ, & après une autre purgation il ordonne pendant quinze jours le petit lait clarifié, qu'il fait ſuivre d'un nouveau purgatif, après lequel il met le malade au lait d'âneſſe le matin : il y fait mêler l'eau de chaux, & enſuite dans la premiere cuillerée de ſoupe pendant tout l'uſage du lait, du ſaffran de mars

aperitif, terminant le tout par la même médecine.

Les remedes qu'il conseille pour l'hiver sont uniquement l'infusion de fleurs de camomile en maniere de thé, & six grains de saffran de mars aperitif entre deux soupes.

Au printems il fait recommencer tous les remedes ci dessus décrits, dans le même ordre & avec les mêmes précautions, substituant le lait de vache à celui d'ânesse; & quand au régime il conseille d'eviter les ragouts, la patisserie, la friture, les entremets, la salade, les fruits cruds, les legumes & tous les alimens de haut goût, indigestes ou echauffans: il reduit le malade aux potages à la viande, aux cremes de ris à l'eau ou au bouillon, au bouilli & au roti, & il veut qu'il soupe très legerement.

Il est inutile de multiplier les extraits de ces consultations; en voilà bien assez pour faire connoître le goût dans lequel elles sont composées, & c'est tout ce que com-

porte l'extrait d'un ouvrage de la nature de celui-ci.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le Pere BARRE, *Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris, Tome II. qui comprend les régnes depuis l'an* 516, *jusqu'en* 840. *in*-4°. *pp*. 653. A Paris, chez Charles-Jean-Baptiste de l'Epine, & Jean-Thomas Hérissant, 1748.

NOTRE dessein n'est point ici de donner une juste idée de ce deuxiéme tome, les bornes d'un extrait ne le permettent pas; il nous suffira seulement, ainsi que nous l'avons déja fait dans les deux précédens, d'insister sur certains endroits, qui nous paroîtront les plus propres à faire juger en général du mérite de tout l'ouvrage.

Le Livre sixiéme qui est le premier de ce volume, commence au partage que Clovis fit en mourant

de ſes Etats entre ſes enfans ; les conquêtes de ce Prince avoient étendu ſa domination ſur une partie conſidérable de la Germanie ; notre Auteur dévelope avec ſa clarté ordinaire, ce qui regarde en particulier l'hiſtoire de chacun de ſes Etats, & paſſe delà aux autres établiſſemens, que les Germains s'étoient faits au dépens de l'Empire. Comme un des plus conſidérables fut celui des Oſtrogoths, il s'y arrête auſſi davantage. On verra ici avec plaiſir le portrait de la célébre Amalaſonte, qui après la mort de Théodoric, fut Régente du Royaume pendant la minorité d'Athalaric ſon fils.

» La Nature, dit le P. Barre, » avoit répandu ſur cette Princeſſe » avec profuſion, les faveurs qu'el» le n'accorde aux autres qu'avec » une eſpéce d'œconomie, beauté, » eſprit, délicateſſe de penſée, fa» cilité pour les langues Grecque » & Latine, pénétration vive, pru» dence, ſageſſe, amour des Peu-

» ples, magnificence, générosité ;
» en un mot Amalasonte avoit tou-
» tes les qualités nécessaires pour
» former un grand Roy.

Notre Historien remarque que dans la vue de les inspirer à son fils, cette Princesse ne négligea rien pour le faire élever dans les sciences ; mais les principaux d'entre les Goths lui en portérent des plaintes,
» & lui représentérent, que les le-
» çons des Sçavans n'étoient pro-
» pres qu'à abbatre & à amollir un
» jeune cœur ; qu'un Prince desti-
» né à de grands exploits devoit
» être nourri dans l'exercice des
» Armes, & non dans l'application
» aux sciences ; que jamais Théo-
» doric n'avoit voulu permettre
» aux Goths d'envoyer leurs en-
» fans dans les Ecoles publiques ;
» & qu'il disoit ordinairement,
» que ceux qui avoient peur d'une
» férule, n'avoient jamais assez de
» hardiesse pour mépriser les épées
» nues.

Aussi régnoit-il parmi ces peu-

ples, & parmi la plûpart de ceux qui étoient originaires de la Germanie, une férocité de mœurs qui les portoit à des excès & à des cruautés, qu'on ne peut lire ſans horreur, & dont on ne trouvera que trop d'exemples dans tout ce volume.

Comme le détail des guerres, des conquêtes, & même des fondations d'Empires, n'eſt que la partie la moins intéreſſante & la moins utile de l'Hiſtoire, & qu'elle doit avoir pour principal objet de nous apprendre à nous connoître nous-mêmes dans les hommes, qu'elle introduit ſur la ſcéne, le P. Barre paroit avoir eu grande attention à nous peindre les mœurs, les uſages, & les loix des différens peuples qui y jouent les principaux rôles; mais ſur-tout les dégrés inſenſibles par leſquels ils ont paſſé de la barbarie à la politeſſe, & des abſurdités du Paganiſme aux vérités de l'Evangile.

Il nous apprend que c'eſt à Thier-

ry & aux autres Rois d'Austrasie, que les Allemands & les Bavarois eurent principalement l'obligation de se détromper insensiblement des idées grossiéres qu'ils avoient sur la Religion ; que comme l'Alsace étoit plus voisine des Allemands que les autres Provinces, elle fut celle de toutes qui se ressentit la premiére d'un changement si heureux ; & que de proche en proche les peuples qui en étoient voisins, se conformérent peu à peu à la police & à la plupart des loix des Alsaciens.

Le P. Barre observe cependant ; qu'il en étoit alors des Allemands, des Bavarois & des autres Germains, comme de tous ceux qui tiroient leur origine d'un Citoyen Romain ; ceux-ci étoient censés de la nation Romaine, soit qu'ils fussent nés dans la Germanie, dans les Gaules, ou dans l'Espagne. De même le fils d'un Allemand, d'un Bavarois, ou d'un Saxon, établi dans les Gaules

étoit toujours nonobſtant ſon nouveau domicile, de la nation des Allemands, des Bavarois, ou des Saxons. Dans le ſixiéme ſiécle, ajoute-t'il, ce n'étoit pas le lieu de la naiſſance, qui décidoit de quelle nation étoit un homme, comme il eſt aujourd'hui d'uſage dans la Chrétienté; c'étoit le ſang dont il ſortoit & ſon origine qui déterminoient ſon état.

Auſſi voit-on, que lorſque les Bourguignons furent ſoumis à Clotaire & à Childebert, Rois des Francs, & à Thierry Roy d'Auſtraſie, ces peuples conſervérent le privilége de vivre ſelon leur loi naturelle, qui étoit la Loi *Gombette*, ainſi appellée de Gondebaud ou Gombaud, Roy de Bourgogne; il fut le premier qui dans ces loix touchant les duels judiciaires, mit par écrit cette maxime ſi longtemps funeſte à l'innocence, *que le meilleur Champion eſt le plus honnête homme, & le plus digne d'être cru.*

Les Bourguignons juſqu'au neu-

viéme ſiécle, furent toujours jugés ſuivant la loi *Gombette*, & ne furent point incorporés & confondus avec les Auſtraſiens & les Francs; ils continuérent à faire un peuple à part, & à ſubſiſter en forme de nation ſéparée des autres.

Au reſte le P. Barre obſerve que de toutes les Nations Germaniques, la Bourguignonne étoit dans ces temps-là, la moins eſtimée, parce qu'elle n'étoit pour la plûpart compoſée que de Charpentiers & de Forgerons; c'eſt par cette raiſon, ſelon lui, que la loi des Ripuaires ne condamnoit qu'à 160 ſous d'or un Ripuaire qui auroit tué un Bourguignon, au lieu qu'il en coûtoit 200 à un Ripuaire qui auroit tué un Franc.

Ces loix & pluſieurs autres, que notre Hiſtorien rapporte à meſure que l'occaſion s'en préſente, nous peignent la barbarie de ces Peuples. L'homicide, le vol, & généralement tous les crimes, *à l'exception* de ceux de Lèze-

Majesté, se rachetoient à prix d'argent : le courage, la valeur, l'habileté dans les Armes, sembloient alors tenir lieu de toutes les vertus ; aussi paroit-il par une lettre de Vitigez, Roy des Ostrogoths, par laquelle il leur donne part de son élection, que le talent pour la guerre étoit presque la seule qualité, qu'on estimoit dans les hommes & qu'ils exigeoient de ceux qu'ils choisissoient pour les gouverner.

Telle est cette lettre, » le Roy » Vitigez à tous ses Ostrogoths : » nous vous donnons part, après » en avoir rendu graces à Jesus-» Christ auteur de tout bien, que » l'armée des Ostrogoths campée » en front de bandiére, nous a » élevé suivant la coutume de nos » Ancêtres sur un Pavois, & que » par l'effet de la Providence, elle » nous a proclamé Roy, nous re-» gardant comme une personne » capable de faire la guerre avec » succès, parce que nous y avons

» déja acquis quelque forte de ré-
» putation. Ce n'a donc pas été
» dans une chambre, mais en raze
» campagne, que nous avons été
» élus à la Royauté.

Cependant on verra dans cette Histoire, que ses succès ne répondirent pas à l'idée qu'il vouloit donner de son habileté à ses nouveaux sujets. Il fut obligé de faire un traité honteux avec le célébre Bélisaire Général des armées Romaines : mais Théodebert, Roy d'Austrasie, qu'on nous représente ici comme un des plus grands Rois qui jusqu'alors eut gouverné les Francs, fut plus habile ou plus heureux ; il força par ses victoires l'Empereur Justinien à lui faire une entiére & pleine cession de tous ses droits sur les Gaules & sur la Germanie ; malgré cela cet Empereur ne laissa pas de prendre toujours dans ces Edits, le titre de vainqueur des Allemans, des Francs, & des Germains.

Il est étonnant, comme l'observe

le P. Barre dans une notte, que ce Prince à la tête de l'Edit de Promulgation de ses Instituts, affecte de s'y qualifier de Vainqueur & Souverain de plusieurs Peuples qui ne lui étoient pas soumis, tels que les Allemans, les Goths, les Francs, les Germains, les Antes, les Alains, les Vandales & les Afriquains, tandis qu'il n'y fait aucune mention de différentes nations de l'Asie & de l'Egypte, sur lesquelles il régnoit paisiblement.

Quoi qu'il en soit, tout le reste de ce livre ne contient gueres que le récit des pertes que cet Empereur fit en Italie, sur-tout depuis qu'il eut eu l'imprudence d'en rappeller Belisaire. Celles que lui avoit causées Totila à la tête des Ostrogoths, ne furent qu'une ombre legere des ravages que firent en même temps les Sclaves & les Antes leurs voisins, qui après avoir passé le Danube, se jettérent sur les terres de l'Empire du côté de la Thrace & de l'Illyrie.

Notre ſçavant Hiſtorien avant que de nous donner le détail de cette guerre, nous fait à ſon ordinaire en pareille rencontre connoître ces peuples & les lieux dont ils étoient originaires. Il s'étend auſſi ſur les expéditions de Leutharic & de Bucelin; ils étoient freres & commandoient une armée conſidérable d'Allemans, de Bavarois, de Weſtphales, de Tréviriens & d'autres nations ſoumiſes à la Couronne d'Auſtraſie, que Théobalde qui pour lors en étoit Roy, avoit envoyé au ſecours des Oſtrogoths; mais un renfort ſi conſidérable ne fit que retarder pendant quelques temps la ruine de ces peuples. Bucelin par des vuës d'ambition s'étant ſéparé de ſon frere, fut entierement défait par l'Eunuque Narſez à la célebre bataille de Caſilin; le Pere Barre rapporte la diſpoſition des deux armées ſur la deſcription que le P. Daniel en a faite d'après Agathias Auteur contemporain. La

perte de cette bataille qui fut complette, entraîna la ruine totale de la domination des Goths dans l'Italie, & la remit sous la puissance de l'Empire Romain.

On voit dans le reste de ce Livre s'éteindre encore différentes puissances, qui avoient fait longtemps la terreur du peuple Romain, comme par exemple celle des Gépides; d'autres au contraire paroître tout d'un coup & faire de rapides conquêtes, comme celle des Huns-Abares & des Lombards dont l'Auteur raconte les exploits; Il rapporte à Alboin un des plus grands Rois de ces derniers peuples, l'origine de la plûpart des Duchés d'Italie: ces Duchés ne furent d'abord que des gouvernemens, que ce Prince établit dans l'Ombrie.

Ce sixiéme Livre finit par ce qui regarde les évenemens arrivés dans les trois Royaumes, de Gontran, de Chilperic & de Sigebert, qui partagérent entr'eux les Etats de Cha-

ribert ou Aribert leur frere Roy de Paris, & mort ſans enfans. Brunehaut ayant engagé ſon mari Sigebert à faire la guerre au Roy Chilperic, qu'elle accuſoit d'avoir hâté les jours de la Reine Galſuinde ſa ſœur, à l'inſtigation de Frédegonde qu'il épouſa enſuite, le P. B. nous fait remarquer, que la paix fut conclue entre ces deux Princes, à condition que la Reine Brunehaut femme du premier, entreroit en poſſeſſion des Villes que Childeric avoit cédées en propre à la Reine Galſuinde le lendemain de ſes Nôces, comme *dot du matin*.

C'étoit ainſi, dit-il, qu'on appelloit le préſent que le nouveau marié faiſoit en cérémonie à ſon épouſe le premier matin d'après ſes Nôces.

Il ajoute » que l'uſage de pren» dre des femmes ſans bien étoit » paſſé des Germains aux Francs. » Lorſqu'ils vouloient ſe marier, » ils achetoient, pour ainſi dire, » leurs femmes tant par les biens

» qu'ils étoient obligés de leur don-
» ner en propriété, & dont leur fa-
» mille héritoit, que par les présens
» qu'ils leur faisoient & à leurs pro-
» ches parens; en sorte que c'étoit
» moins le pere que le mari, qui do-
» toit la femme, qui se marioit;
» cet usage contribuoit beau-
» coup à la dépendance des fem-
» mes à l'égard de leurs époux; les
» anciennes Loix des Francs, com-
» me les coutumes des Germains
» rendoient un mari maître de la vie
» de sa femme, lorsqu'elle venoit
» à s'écarter de son devoir.

Nous joindrons à ce morceau le portrait de Brunehaud, pour donner encore un échantillon de la maniere d'écrire & de penser de notre judicieux & sçavant Historien.

» On ne peut, dit-il, excuser Bru-
» nehaud d'un désir effrené de do-
» miner, ni d'une avarice honteu-
» se; ce que l'on raconte de ses dé-
» bauches, paroît d'autant plus ou-
» tré qu'on les lui attribue dans un

» âge très avancé; les Historiens qui
» ont écrit la vie de S. Colomban
» ne reprochent à cette Princesse
» qu'une passion insatiable de com-
» mander. » Il n'est point de louan-
ges que S. Grégoire ne lui donne
dans les lettres qu'il lui écrit; » si
» les éloges (qui ordinairement ne
» sont que des complimens) ne
» prouvent pas qu'elle ait eû tou-
» tes les vertus, du moins ils mon-
» trent qu'elle n'avoit pas tous les
» vices dont on l'accuse; il n'y au-
» roit eu ni jugement ni décen-
» ce à louer sa vertu, si elle avoit
» été d'une conduite scandaleuse:
» toute avide qu'étoit Brunehaud
» d'amasser du bien, elle le prodi-
» guoit pour les édifices publics,
» Eglises, Palais, Ponts, Chauss-
» sées, &c.

» Les Historiens, continue-t'il
» qui ont parlé d'elle avec plus
» d'animosité, sont des Auteurs
» peu exacts, & d'autant plus sus-
» pects qu'ils écrivoient dans le
» Royaume de Clotaire ou sous le

» régne de ſon fils, tous deux en-
» nemis déclarés de Brunehaud.
» Une plume dirigée par le reſſen-
» timent & la partialité eſt plus per-
» nicieuſe à l'Hiſtoire, que les élo-
» ges flateurs des Panégyriſtes.
» Les louanges fondées ſur le men-
» ſonge, tombent promptement ;
» & ne ſurvivent guéres à ceux qui
» ne les ont pas méritées : au con-
» traire une Hiſtoire maligne con-
» duite avec art, fait toujours im-
» preſſion & en impoſe à la poſ-
» térité. »

Le onziéme Livre commence au égne de Clotaire ſecond ; ce Prince étant devenu ſeul Souverain des Francs, ne changea rien dans la forme du gouvernement propre à l'Auſtraſie & à la Bourgogne ; enſorte que ces deux Etats gardérent le titre de Royaume avec leurs Officiers particuliers, & que leurs Maires devinrent des Vicerois. Son fils Dagobert qui lui ſuccéda dans tous ſes Etats, fit publier une nouvelle compilation des Loix des

Francs, des Ripuaires, des Allemans, & des Bavarois. Le P. B. avoue qu'il ne sçauroit marquer précisément le temps auquel ce Prince fit travailler à la réforme de ces Loix; aux anciennes coutumes des Ripuaires recueillies dès le commencement du sixiéme siécle, on avoit ajouté plusieurs choses en faveur de l'Eglise & retranché celles qui ressentoient le paganisme; on réforma de même les Loix & les Coutumes des Allemans & des Bavarois du temps de Thierry Roy d'Austrasie; on fit aussi quelques corrections à ces Loix sous les régnes de Childebert & de Clotaire second; mais ce fut par ordre du Roy Dagobert, qu'elles furent mises dans l'état où elles paroissent dans le recueil qui nous en reste.

On nous donne ici une idée de ces Loix; mais bien-loin d'en toucher quelque chose, l'étendue que nous avons déja donnée à cet extrait, ne nous permet pas même

d'indiquer les principaux évenemens qui ſont renfermés dans ce Livre, & nous oblige de paſſer au huitiéme, que nous ne ferons encore qu'effleurer.

L'Auteur y raconte les troubles dont après la mort de Charles Martel, l'Allemagne fut agitée pendant pluſieurs années; il y parle auſſi de deux Conciles, l'un qui fut aſſemblé l'an 742 par Carloman, on ne ſait point préciſément en quel lieu; il eſt connu ſous le nom de Concile de Germanie; & l'autre qui à la ſollicitation de Boniface Apôtre des Bavarois, ſe tint l'année ſuivante à Leſtines près de Binche en Hainault; l'Auteur ne parle des Canons de ces deux Conciles, qu'autant qu'ils ont rapport à cette Hiſtoire; il ne laiſſe pas cependant, ainſi qu'il s'y eſt engagé, d'y faire entrer beaucoup de points qui concernent l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Germanie, comme la converſion des Nations idolâtres qui l'habitoient; les fondations des Siéges Epiſcopaux & des

principales Abbayes de ce Pays.

Un endroit très-intéressant de ce même Livre, est celui qui regarde la déposition de Chilperic dernier Roy des Mérovingiens ; si l'on en croit les Historiens qui ont écrit sous Chrlemagne, Childéric étoit imbécille ; mais la plûpart de ces Auteurs, dit le P. B. ne l'ont peut-être rendu si méprisable que pour rendre sa dégradation moins injuste & moins odieuse. Ce Prince étoit dans un si grand mépris, Pepin dans une si grande estime, & il gouvernoit avec tant d'autorité, que du consentement des Evêques & des Nobles, l'un fut déposé & enfermé dans un Monastere, & l'autre fut proclamé Roy sans le moindre soulevement.

Le reste de ce Livre contient les commencemens de Charlemagne, & l'Histoire de ses expéditions, jusqu'au temps où la réputation de ses exploits, la grandeur de sa puissance, & les services qu'il avoit rendu au S. Siége, engagérent le Pape

Léon à le couronner Empereur d'Occident. Mais notre Historien remarque ici que ce titre n'ajouta rien à l'autorité & à la puissance de Charlemagne. Les Romains qui étoient dès-lors ses Sujets de concert avec le Pape, le conférerent à ce Prince, parceque ce titre réveilloit l'idée fastueuse de leur ancienne grandeur; ce nom seul leur avoit donné du goût pour la domination des Grecs. Mais tout avoit changé de face; l'Empire de C. P. étoit entre les mains de l'Impératrice Iréne. Les Romains avoient honte de se voir soumis à une femme; ils souhaitérent un Empereur & proclamérent Charlemagne, *Auguste*, pendant que le Pape lui mettoit la couronne sur la tête.

Dans une Dissertation qui se trouve à la fin du troisiéme volume, & dont nous parlerons en son lieu, l'Auteur fait voir que la qualité d'Empereur n'est qu'un titre d'honneur, qui n'augmente ni l'au-

torité, ni la puissance des Rois qui veulent bien le porter.

C'est ici, comme le P. Barre en avertit, qu'il faut fixer l'époque de l'Empire d'Allemagne. On doit le regarder comme une nouvelle Monarchie indépendante de l'Ancien Empire Romain, & gouvernée par des Loix nouvelles. C'est sur ce fondement que les sçavans d'Allemagne donnent à Charlemagne le titre de Fondateur d'un nouvel Empire. Ici notre Historien quitte la méthode qu'il avoit suivie jusque-là de partager son Histoire en Livres; elle se trouve dans la suite naturellement divisée par la vie de chaque Empereur d'Occident, dont il fait un article séparé.

Quoique celle de Charlemagne soit fort connue, on se convaincra cependant en la lisant ici, qu'il est encore du neuf dans les sujets, qui paroissent les plus usés pour un homme qui a le courage de tout lire, de tout peser, & de juger de tout

tout par lui-même : c'eſt ce qu'on remarquera ſurtout dans les Notes que le P. Barre a placées au bas des pages & dans leſquelles il reléve avec autant de juſteſſe que de modeſtie, un aſſez grand nombre de négligences & même d'erreurs qui ont échapé à nos plus fameux Auteurs, tels que les PP. Sirmond & Daniel, MM. Fleury, Baluſe, & pluſieurs autres.

Cependant à l'égard des grandes queſtions, telles que, par exemple, celle de ſçavoir, ſi la Couronne ſous la premiére race de nos Rois a été héréditaire ou élective, ou même tous les deux, comme quelques Sçavans l'ont prétendu ; ce que la préſence des Evêques ou des Seigneurs, opéroit dans les Diettes ou aſſemblées générales dans leſquelles furent faits les Capitulaires de Charlemagne, & ſemblables points de fait ou de droit, ſur leſquels les meilleurs Auteurs ſont partagés, le P. Barre ſe con-

tente preſque toujours de rapporter en peu de mots les raiſons, que chacun allégue pour ſoutenir ſon ſentiment, & quelquefois même de renvoyer aux principaux ouvrages dans leſquels ces matiéres ſont traitées.

Ce Volume finit à la vie de Louis le Débonnaire; on y trouve enſuite une carte de la Germanie ſous les Empereurs Carlovingiens & Saxons : elle a été dreſſée ſous les yeux de l'Auteur par le ſieur Robert. Cette Carte eſt ſuivie de deux courtes Diſſertations, dont la premiére contient un *éclairciſſement ſur la condition des ôtages chez les anciens Germains*, pour la page dix-neuviéme de ce volume; & la ſeconde roule *ſur la Loi Gombette & ſur les Duels*, pour la page 28ᵉ. du même volume.

Ceux qui auront jetté les yeux ſur les deux Extraits que nous avons déja donnés de cet important ouvrage, mais principalement ceux

qui l'auront lû en entier, comprendront aiſément combien nous aurions déſiré de pouvoir rendre un compte plus détaillé, non-ſeulement de ces deux derniers morceaux, mais même de tout ce ſecond tome.

LE NOUVEAU NEWKASTLE, *ou nouveau traité de Cavalerie*, *vol. in-12. 312. pag.* A Paris, au Palais, chez Grangé dans la Galerie des Priſonniers, à la Sainte Famille, 1747.

IL ſemble que l'on n'ait beſoin que de pratique pour apprendre l'art de dreſſer les Chevaux; cependant la pratique dépourvue de vrais principes, n'eſt autre choſe qu'une routine. Il eſt donc utile que les gens de l'art & les habiles Maîtres, nous établiſſent les régles dont on ne doit jamais s'écarter.

C'eſt en Italie & à peu près vers

le temps du renouvellement des lettres qu'on commença à s'appliquer à l'Art de monter à cheval, c'eſt-à-dire, que l'on joignit la ſpéculation à la pratique ; ceci ne doit s'entendre que des traités qui ſont parvenus à notre connoiſſance depuis quelques ſiécles ; car nous ne pouvons douter que les Romains & les Grecs ne s'appliquaſſent beaucoup à l'art de dreſſer les chevaux, que l'Auteur appelle la ſcience de la Cavalerie.

Frederic Griſone, Gentilhomme Napolitain, fut un des premiers qui nous fit part de ſes lumiéres ; pluſieurs autres Ecuyers lui ſuccédérent, & à l'envi l'un de l'autre, ils nous ont laiſſé des préceptes que l'on a mis en uſage. La ville de Naples fut le ſiége principal où l'on établit des Académies pour apprendre à monter à cheval : cette Ville célebre compte parmi ſes plus grands Maîtres, l'illuſtre *Pignatelli*. On retrouve ſes préceptes dans les

ouvrages fameux de MM. de la *Broue* & de *Pluvinel*.

L'art de monter à cheval fut peu de temps après cultivé en France, & on établit dans le Royaume des Académies. Il a paru dans notre langue plusieurs ouvrages sur la Cavalerie. Quelqu'uns sont fort estimés. M. le Duc de Newkastle en Angleterre, a eu une très-grande réputation, & les connoisseurs font beaucoup de cas de son Livre. Notre Auteur déclare que si ce célébre Ecuyer eut mis autant d'ordre & de netteté dans ses principes qu'il y a de solidité, qu'il n'auroit point pensé à écrire sur cette matiére.

L'Auteur de cet ouvrage a pris le parti de ne se point nommer; il veut attendre le jugement que l'on portera de ses premiers travaux. On a coutume d'orner les Livres qui traitent de la Cavalerie, de plans de terre, & de figures, on les a supprimées dans cet ouvrage;

l'Auteur est persuadé que les estampes sont inutiles, ce n'est cependant pas l'avis du plus grand nombre des Ecuyers, & l'on voit peu de Livres sur cette matiére, qui ne soient ornés d'une quantité de planches. Mais notre Auteur pense autrement, & peut-être l'Editeur. On a déja dit que les principes qui se trouvent ici, sont les mêmes que ceux de M. le Duc de Newkastle. Ce nom est un titre honorable & un présage heureux pour quelqu'un qui écrit sur l'*équitation.*

L'ouvrage dont nous parlons contient 21 chapitres. On commence par expliquer en quoi consiste l'assiette de l'homme de cheval: pour être placé à cheval, il faut principalement être attentif à porter ses épaules en arriére; les épaules dirigent par leur mouvement celui de la poitrine, des reins & de la ceinture. Cette partie du corps est censée comme immobile, & sert à maintenir l'équilibre; les

jambes & les pieds ſont les parties mobiles, & ſervent avec la main à conduire le cheval ; elles ſont nommées par les gens du métier *aides*. Les divers effets de la main ſont expliqués dans le ſecond chapitre.

La douceur de la main que la nature ſeule peut donner, eſt le principal talent du Cavalier. Le ſentiment de la main conſiſte, dans le plus ou le moins de fineſſe dans le tact : on ne peut définir préciſément le point certain de la main qui doit répondre & ſe communiquer au point certain de la bouche du cheval ; cela vient de ce que le ſentiment dans la main eſt auſſi différent dans les hommes, que le ſentiment dans la bouche eſt différent dans les chevaux. Les Ecuyers diſtinguent cinq poſitions dans la main pour faire exécuter au cheval les mouvemens dont on peut avoir beſoin. Les qualités de la main conſiſtent à être ferme, douce, & legere.

Dans le troisiéme chapitre l'Auteur nous entretient des défenses que font certains chevaux, & des moyens d'y remédier. Il faut qu'un Cavalier parfait dans son art, ait le talent de connoître d'où peuvent provenir les défenses du cheval. Cette connoissance est d'autant plus difficile, qu'il faut distinguer si l'origine de la défense vient, ou du fond du caractére de l'animal, ou de sa conformation. On donne dans ce chapitre tous les préceptes qu'il faut mettre en usage pour corriger les défauts que peut avoir un cheval. En général la douceur réussit presque toujours plus à dresser un cheval, que tous les châtimens que les mal-adroits ont coutume d'employer: il faut les éviter autant qu'il est possible & ne s'en servir que dans certaines circonstances.

Les Ecuyers avancent comme un fait certain qu'il n'y a point

de cheval qui ne ſe porte plus naturellement ſur une main que ſur l'autre, c'eſt-à-dire, plutôt d'un côté que d'un autre; on apporte diverſes raiſons de cette inclination; celle qui nous paroit la meilleure eſt, que ſi les Palfreniers ſont dans l'habitude de ſervir le cheval à gauche, ils lui tirent conſéquemment la tête à gauche, ainſi le cheval acquiert plus de liberté à cette main, parce qu'on lui en donne ſoi-même l'habitude.

Il n'eſt point d'Auteurs anciens & modernes, qui n'ayent dit que le trot eſt le fondement des leçons qu'on doit donner à un cheval qu'on veut dreſſer. Les principes qu'il faut mettre en uſage à cette occaſion ſont le ſujet du quatriéme chapitre. L'action du trot eſt la même que celle du pas, mais le mouvement de ce dernier eſt plus lent & moins vite. Dans l'un & dans l'autre le cheval leve les deux jambes, qui ſont oppoſées & traverſées.

Notre Auteur traite dans le cinquiéme chapitre de l'*arrêt* ou du *parer*, c'est une partie essentielle dans l'art de la cavalerie ; on regarde l'*arrêt* comme un moyen sûr pour unir & pour assembler les forces d'un cheval ; par cette adresse on assure la tête & les épaules du cheval, on le rend leger à la main, & capable de justesse.

Il faut avoir soin de diversifier cette leçon par les divers temps & les endroits où se font les arrêts ; il faut aussi avoir beaucoup d'attention à la maniére de les faire ; s'ils sont faits à propos, ils seront fort avantageux au cheval, & si c'est une main ignorante qui les conduise, ils lui seront très-préjudiciables.

On apprend dans le sixiéme chapitre la maniére de faire reculer un cheval. Par cette action on accoutume le cheval à donner dans la main, on le dispose à le bien mettre ensemble, & à le bien asséoir sur les hanches.

Le but de l'art qu'un Ecuyer professe, est de trouver cette ensemble & cette union, qui fait tout le mérite d'un cheval. Notre Auteur rapporte dans le septiéme Chapitre tout ce qui est nécessaire à ce sujet.

Tous les Ecuyers conviennent aujourd'hui qu'il n'y a point de méthode plus sûre & plus courte que l'usage des piliers, pour mettre un cheval dans une belle posture, pour lui donner une démarche noble & relevée. En effet, l'expérience apprend que c'est le seul moyen de rendre le mouvement des épaules d'un cheval libre, & pour faire acquérir aux hanches cette douceur & ce liant, qui donne tant de grace à un cheval, & qui en reléve le mérite.

Notre Auteur blâme l'usage d'un seul pilier, & il a raison; cette méthode est totalement abandonnée. Mais il recommande fort dans le huitiéme chapitre qu'on se serve des deux piliers.

Le pilier ſeul eſt de l'invention de M. Pignatelli ; & M. Pluvinel fut un des premiers à mettre en uſage les deux piliers ; M. le Duc de Newkaſtle n'étoit point pour les piliers : notre Auteur abandonne ici ſon guide ; ce qui a révolté ce fameux Ecuyer contre l'uſage des piliers, c'eſt qu'il penſoit qu'on peut perdre par cette méthode les jarrets du cheval, ſi on ne ſçait faire la diſtinction de cette partie & de ſes hanches.

On traite dans le neuviéme chapitre *des aides & des châtimens*. Les aides varient & ſe donnent différemment ſuivant le beſoin ; elles doivent être douces & liantes, & être proportionnelles au plus & au moins de ſenſibilité qu'a le cheval ; ſi les aides étoient trop dures, elles cauſeroient beaucoup de déſordre au cheval.

Nous ne rapporterons pas tout ce que notre Auteur dit au ſujet des aides, c'eſt en quoi conſiſte

toute l'habileté & la ſcience du Cavalier. Rien n'eſt plus rare que cet accord parfait de la main & des jambes. L'Auteur a renfermé dans le chapitre qui ſuit le moyen de mettre le cheval l'*épaule en dedans* & *la croupe au mur*, deux leçons également difficiles & également utiles pour aſſouplir les chevaux. Un Ecuyer moderne * & que notre Auteur n'a point cité, & nous ne ſçavons trop pourquoi, a rapporté fort au long les avantages de la leçon de l'épaule en dedans, & de la croupe au mur. La premiére apprend au cheval à paſſer ſes jambes dans la poſture circulaire, & la ſeconde enſeigne au cheval à être obéiſſant aux talons.

M. ** traite du *paſſage*. Il y a pluſieurs maniéres de *paſſager*, elles naiſſent toutes du pas & du trot. L'action du cheval au paſſage, eſt la même qu'au *piafer* ; le paſſage eſt un piafer dans lequel

* *M. de la Guetiniere.*

le cheval avance environ d'un pied à chaque mouvement. On ne doit mettre un cheval à la leçon du passage, qu'après l'avoir bien dénoué, & avoir commencé à l'unir.

Il s'agit dans le chapitre treiziéme des changemens de *mains larges & étroites*, des *voltes* & des *demi voltes*; ce chapitre est fort étendu & renferme une partie de cette science qui fait le grand Ecuyer.

On donne la maniére de mettre un cheval au galop dans le quatorziéme chapitre. Le trot est le fondement du galop, & tous les grands Maîtres conviennent qu'il ne faut point mettre un cheval au galop, sans qu'il soit auparavant bien assoupli par le trot. Il faut prendre garde en galoppant un cheval, qu'il ne se désunisse. Les chapitres qui suivent traitent de plusieurs airs relevés de manége, comme des *passages*, des *pesades*, du *mezair*, des *courbettes*, des *croupades* & des *balotades*, des

cabrioles , du *pas* & du *faut*.

Il faut qu'un cheval ait une diſpoſition naturelle pour exécuter quelqu'un de ces différens airs, ſans quoi on le rebuteroit. Notre Auteur nous a paru penſer & dire ſur ces différens airs, ce que tous les bons Ecuyers ont dit & écrit ſur cette matiére, lorſqu'ils ont embraſſé le même ſujet. L'Auteur a rempli ſon objet en mettant de l'ordre & de la clarté dans des principes, qui ſont reçus & adoptés de tous les habiles Maîtres.



L'APOLLON MENTOR ou *le Télemaque Moderne*, 1748. *en deux parties in-12. Premiére partie pp. 153. ſans la Préface & l'Avis au Lecteur; deuxiéme partie 119 pp. le tout avec figures, vignettes & culs de lampes en taille douce.* Se vend à Paris, chez *Clouſier*, Libraire, rue S. Jacques, 3 liv. en brochure.

SELON ce qui eſt dit dans cet opuſcule (p. 57 de la premiére partie) de celui qui en eſt l'Auteur, quoiqu'il atteigne à peine ſa dix-ſeptiéme année, il a déja fini ſes cours de Théologie & de Philoſophie; il a pris ſes dégrés en Province, & il demeure actuellement à Paris.

La forme qu'il a donnée à ſa production eſt celle du recit d'un voyage par lui fait ſous la conduite d'Apollon au Parnaſſe. Parvenu juſqu'à ce Mont ſi fameux, le

Voyageur y préſente aux Muſes, ſur les derniéres conquêtes de Flandres, un petit Poëme adreſſé au Roy. Les Muſes après avoir entendu la lecture de ce Poëme, le jugent foible. Mais elles exhortent l'Auteur à ne point perdre courage. Elles ajoutent que cet eſſai quoiqu'imparfait, fait voir des diſpoſitions que l'Auteur doit cultiver avec ſoin, & montre déja quelques étincelles de ce feu poétique qui diſtingue le Poéte du verſificateur (p. 38 de la ſeconde partie).

On voit aſſez que le Temple du Gout, donné il y a quelques années par M. de V. a fourni au jeune Voyageur dont nous parlons, l'idée de ſon entrepriſe. Mais pour éviter le reproche d'avoir voulu à l'exemple de M. de V. décrire un Temple, qui ne doit être connu que des grands hommes, il obſerve dans ſon Avis au Lecteur, n'avoir fait qu'à pied le

chemin , que M. de V. a fait dans le carosse de M. le Cardinal de Polignac.

Quant au but de cet opuscule, il paroît être principalement de faire voir que tout Auteur, qui aspire à la perfection, doit n'épargner ni peine ni temps, pour procurer à ses ouvrages une réputation durable. L'Auteur observe que celui qui veut parvenir à ce but doit se tenir également en garde, & contre cette facilité séduisante qui, en lui attirant les éloges de ses contemporains, le laisseroit dans sa médiocrité, & contre un découragement assez commun que produit dans plusieurs ames trop timides, la lecture des excellentes piéces de ceux qui les ont devancé.

Il ajoute à l'explication de cette observation plusieurs autres réflexions aussi judicieuses. On peut y distinguer surtout, celle concernant les bornes qu'on doit prescri-

re à la critique, pour éviter les défauts ſi ordinaires, d'étendre à toute une bonne piéce une cenſure, qui ne peut s'appliquer avec juſtice qu'à quelques imperfections aſſez rares, ou d'enveloper généralement la totalité des ouvrages d'un Auteur qui a donné de bons morceaux, dans les juſtes reproches, qu'on peut lui faire ſur pluſieurs autres productions.

Quelques Lecteurs de l'ouvrage que nous annonçons, penſeront peut-être que l'Auteur auroit pu donner une juſte étendue à tout ce qu'il y dit, en le réduiſant à un volume bien moins conſidérable; ce qui a contribué à le groſſir ſont, la deſcription du Parnaſſe & de ſes environs, & divers jugemens que l'Auteur y a joint ſur une grande partie des Poétes anciens & modernes, ſurtout des modernes.

En général ces modernes, & particuliérement les Auteurs vivans y

ſont plus loués que critiqués. L'Auteur ne s'étonnera pas ſans doute ſi par rapport à une partie de la diſtribution de ſes éloges ſinguliérement, tous ſes Lecteurs ne ſont pas de ſon avis.

De plus il eſt aiſé de concevoir qu'un eſſai de cette nature, & émané d'un Auteur encore ſi jeune, doit preſque néceſſairement contenir un grand nombre de réflexions, qui ſe trouvent déja dans pluſieurs autres livres, ou que les lumiéres de la raiſon & l'expérience font faire ſans le ſecours des livres aux eſprits attentifs.

Au ſurplus l'éxactitude dans les penſées, & la pureté dans l'expreſſion, ſont en général un mérite, qu'on reconnoîtra dans le *Mentor moderne*.

Ce qu'on peut encore y remarquer, & ce ſur quoi ſes lecteurs ne lui feront ſans doute aucun reproche, c'eſt que loin de ſouſcrire au cruel traitement fait au célébre

Rousseau par M. de V. dans son Temple du Goût, il feint au contraire avoir été témoin sur le Parnasse d'une réconciliation sincere entre ces deux Poëtes.

Pour achever de donner une idée du Mentor Moderne, nous en rapporterons deux morceaux, l'un en Prose, l'autre en Vers.

Le premier morceau se trouve dans une instruction donnée à l'Auteur par Apollon (part. premiére, p. 79. & suiv.)

» Soyez toujours judicieux; éga-
» lement favorable au mérite, dis-
» tinguez-le toujours même dans
» les écarts de l'esprit des sots,
» c'est-à-dire dans les belles pen-
» sées que le hazard, ou l'applica-
» tion a pu leur inspirer. Enfin louez
» dans Chapelain même quelques
» Vers que vous admireriez dans
» Corneille .... Moins sévere s'il
» est possible (que Boileau) tâ-
» chez de vous acquérir comme
» lui l'amitié des grands hommes,

» sans vous attirer la haine des gé-
» nies médiocres . . . . . Détestez la
» prévention. Ayez soin que votre
» style réponde toujours aux sujets
» que vous traitez. Partagez enfin
» avec vos égaux les connoissan-
» ces que vous aurez puisées dans
» les entretiens des Muses.

Le second morceau est dans le Poëme lû aux Muses par l'Auteur (p. 33. & suiv. de la seconde partie.)

» Déja favorisé par le Dieu des ba-
» tailles,
» Tournai voit nos soldats fuir devant
» ses murailles.
» Ciel ! la France succombe, & Cum-
» berland vainqueur....
» Mais grand Roy ! tu *parais*, & bien-
» tôt ta valeur,
» A travers l'ennemi, se frayant un
» passage,
» Fait succéder le calme & dissipe l'o-
» rage.

» Maurice, ſous tes loix, à combattre
» animé,
» Héros dès ſa jeuneſſe, à vaincre ac-
» coutumé,
» Foudroyant des Anglois les cohortes
» *craintives*;
» Rappelle au champ de Mars nos trou-
» pes fugitives.
» Tout cede à cet aſpect; & l'ennemi
» vaincu,
» Laiſſe voir ſur ſon front ſon courage
» abatu.
» Mais où va s'engager ma Muſe témé-
» raire?
» Grand Roy, pour te louer, il ſuffit
» d'un Voltaire.

Les diſpoſitions heureuſes & les étincelles du feu Poëtique que les Muſes ont reconnues dans l'Auteur, ſemblent nous permettre de lui faire obſerver que le Public n'oubliera point un jugement ſi favora-

ble prononcé en sa faveur sur le Parnasse. Ainsi on ne lui permettra point comme à tant d'Auteurs qui ne peuvent aller si loin, d'être médiocre dans ce qu'il pourra faire paroître par la suite, & en lui demandant le choix d'un sujet plus utile & moins connu, plus de précision dans l'expression & un travail qui réponde à ses dispositions ainsi qu'à son sujet, mais en lui laissant tout le temps dont il aura besoin pour l'exécution, on n'exigera rien de lui que ce qu'on a droit d'attendre de la capacité que le Parnasse lui a promis pour l'avenir.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

LEs trois premiers volumes du Dictionnaire intitulé : *Novus Thesaurus linguæ latinæ à Joanne Matthia*

Matthia Gesnero, sont en vente il y a déja quelque temps. Le quatriéme est aussi achevé, & sera en état d'être débité incessamment chez la Veuve Gasp. Fritsch, & Bernh. Christ. Breitkop. *in-fol.* 4 vol. Cet ouvrage, dont nous n'avons encore vu que le titre, passe pour être très bien imprimé.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

Jean Arn. Langerak, Libraire de cette Ville, imprime actuellement le recueil des œuvres du Président Brisson, intitulé : *Barnabæ Brissonii Icti, Regii Consistorii Consiliarii Amplissimique senatûs Parisiensis Præsidis opera minora varii argumenti, nimirum: Antiquitatum ex jure civili selectarum, lib. IV. de solutionibus & liberationibus lib. III. Ad. L. Jul. de Adulteriis liber singularis. Commentarius ad L. Dominico de spectaculis in Cod. Theod.*

& L. Omnes dies Cod. de feriis. De ritu nuptiarum liber singularis. De jure connubiorum liber singularis. Parergon liber singularis. De Regio Persarum apparatu lib. III. quæ omnia recensuit, emendavit, variis annotationibus, præfationibus & indicibus instruxit Albertus Dietericus Trekell Jurisconsultus. Cette édition est faite sur celle de Paris de 1606, comme la plus complette qui ait paru, & à laquelle on avoit joint plusieurs ouvrages postumes de l'Auteur, surtout dans les Livres: *Antiquitatum selectarum: ad L. Jul. de Adulteriis: de ritu nuptiarum, & de Jure Connubiorum.* Le nouvel Editeur a jugé à propos de donner à ces divers opuscules l'ordre chronologique. Il a corrigé les fautes de l'édition de Paris, en comparant son texte avec les meilleures éditions. On trouvera parmi les remarques de l'Editeur, les principales variantes, tant du texte Grec ou Latin des Loix, que des

écrits du Président. Au reste l'Imprimeur promet qu'il ne laissera rien à desirer de son côté, soit à l'égard de la bonté du papier, soit à l'égard de la beauté du caractére.

Brevis veterum monumentorum ab ampl. Viro Gerb. Papenbrokio Academiæ Lugdono-Batavæ legatorum, descriptio, in duas partes divisa, quarum prima Græcos Latinosque titulos æris, urnis, ædiculis, bustis, arcis, laminisque lapideis inscriptos, uti & anaglypha continet; secunda, statuas, imagines, capita Deorum, illustriumque virorum, &c. complectitur. Studio & opera Francisci Oudendorpii. Lugd. Bat. apud Samuelem Luchtmans & filium, 1746. *in*-4°.

De la Haye.

Essais sur les passions & sur leurs caractéres. Nemo in sese tentat descendere. Pers. Sat. IV. V. 23. chez Neaulme, Libraire de cette Ville, 1748. *in*-12. deux vol.

Le même ouvrage se trouve aussi à Paris, chez la Veuve Pissot; Nyon fils, Libraires, Quay des Augustins, & chez Cailleau, aussi Libraire, rue S. Jacques.

DE GENEVE.

Extrait d'une Lettre de M. JALLABERT, *à M.* CRAMER.

Du 30 *Janvier* 1748.

Je me suis fort occupé cet hyver des effets de l'électricité sur les êtres animés, & comme j'ai été obligé de faire des expériences qui demandoient de la dextérité, je recourus à M. Guiot (Chirurgien). Le hazard a rendu mes recherches plus utiles que je ne pensois, & m'a engagé à tourner mes vues du côté de la guérison de diverses maladies. Curieux de comparer la différence des effets de l'électricité sur les animaux vivans & morts, avec ceux qu'elle produiroit sur les parties paralytiques, on m'a

mena le 26 Décembre un nommé Nogués, Serrurier, paralytique du bras droit depuis près de quinze ans. Outre la perte du ſentiment & du mouvement, le bras & l'avant bras étoient extrêmement maigres. Nous expoſâmes d'abord cet homme à l'épreuve de la commotion, la main paralytique attachée au vaſe : la violence du coup porta principalement au haut de l'épaule, & nous ne pûmes détromper cet homme de l'idée où il étoit que M. Guiot l'avoit frappé, qu'en répétant l'expérience après avoir fait changer de place à M. Guiot.

Je fis enſuite découvrir le bras paralytique, & l'homme étant placé ſur de la poix, & vivement électriſé, je fis ſortir de divers endroits du bras des étincelles. Nous apperçumes d'abord que les muſcles d'où elles partoient, étoient agités de mouvemens convulſifs très-vifs. Bientôt après, nous vîmes mouvoir ſucceſſivement & en différens ſens

l'avant bras, le carpe, & les doigts; ſuivant que nous tirions l'étincelle de tel ou tel muſcle. Le phénoméne étoit trop ſingulier pour ne le pas examiner avec attention. Je me mis à la place du Paralytique, & j'obſervai que les muſcles & les parties auxquelles ils aboutiſſoient, ſe mouvoient, quand on en tiroit une étincelle, ſans qu'il fut en mon pouvoir de l'empêcher; & que ſuivant que l'on tiroit, par exemple, l'étincelle des muſcles extenſeurs ou fléchiſſeurs du carpe, ou des doigts, ils ſe baiſſoient ou s'élevoient en ſens oppoſé. Cette obſervation bien conſtatée ſur différentes parties de mon corps, & enſuite ſur le bras paralytique, me donna quelque eſpérance, qu'en ſecouant vivement & fréquemment les muſcles paralytiques, on pourroit peut-être leur rendre leur jeu, & y faire circuler librement les divers fluides. Je travaille en conſéquence tous les jours ſur le paralytique, en di-

rigeant successivement mes opérations sur les divers muscles. L'abducteur du pouce m'a seul occupé pendant le grand froid cinq à six jours. Il ne falloit pas moins que les changemens notables que je voyois, pour soutenir ma patience au milieu de plusieurs autres occupations. Vous jugerez des progrès de la guérison par la description de l'état du malade que M. Guiot a dressé le dixiéme & le vingt-quatriéme Janvier, pour en mieux connoître la suite.

Le 10 Janvier.

» J'ai trouvé que le bras paralytique avoit repris beaucoup d'embonpoint. Le malade étendoit les doigts index, medius & annulaire : Il pouvoit aussi étendre le carpe, mais le petit doigt & le pouce ne pouvoient pas encore s'étendre. Cet état marque une grande diminution du mal, puis-

» que dix jours auparavant, l'avant
» bras étoit encore fort maigre,
» & que le poignet, ni aucun des
» doigts, ne pouvoient s'étendre.

Le 24 *Janvier.*

» Le carpe & tous les doigts,
» excepté le pouce, s'étendent
» parfaitement. Le pouce a beau-
» coup gagné pour les mouvemens
» d'abduction, d'adduction & de
» flexion. La derniére phalange de
» l'index & le pouce ne peuvent
» pas encore s'étendre parfaite-
» ment. Les mouvemens de l'avant
» bras, & du bras ſe font mieux.
» Il approche la main du cha-
» peau.

Aujourd'hui le Paralytique a tiré ſon chapeau, & m'a remercié les larmes aux yeux. L'avant bras eſt auſſi rempli de chairs que l'avant bras ſain, & le bras ſur lequel le grand froid m'avoit empêché d'opérer, augmente conſi-

dérablement. Le poignet peut faire ſes différens mouvemens, lors même que la main eſt chargée d'une bouteille pleine d'eau tenant une pinte.

Je ne dois pas oublier de vous dire qu'à cette façon d'opérer j'ai joint de temps en temps la commotion. Je la lui ai même donnée ſans le vouloir, d'une force extraordinaire, & qui m'a montré un phénoméne bien propre à rendre les Phyſiciens circonſpects.

Autre Extrait d'une Lettre du 28 *Février* 1748.

Le Paralytique de notre ami va de mieux en mieux. Il tire ſon chapeau ſans peine, il manie déja de gros marteaux, & il compte pouvoir forger dans peu de jours. Sans le grand froid on l'auroit électriſé hier à nud ſur les muſcles du bras qui s'étendent vers la poitrine, & qu'une inaction de quinze ans a rendu un peu douloureux,

lors des mouvemens du bras.

FRANCE.

De Paris.

Charles-J. B. Delépine, & Jean Thomas Hériſſant Libraires ruë S. Jacques, qui ont imprimé & publié l'Hiſtoire générale d'Allemagne par le P. Barre, Chanoine régulier de Sainte Géneviéve & Chancelier de l'Univerſité de Paris, délivrent gratuitement aux ſouſcripteurs, & à ceux qui font l'emplete de cette Hiſtoire, deux Diſſertations qui ont rapport au premier Volume, & qu'on a oublié d'y inſérer. La premiére roule ſur l'origine de quelques anciens peuples de Germanie: ſçavoir des Cimbres, des Bataves, des Friſons, des Saxons & des Angliens, des Bourguignons, des Boyens de Boheme & de Baviere & des Francs. La ſeconde contient des éclairciſſemens ſur le lieu où Clovis livra

bataille aux Allemans en 495 ou 496.

J. B. Coignard, & Antoine Boudet, Imprimeurs-Libraires rue S. Jacques, ont publié depuis peu un avis sur une seconde édition des Œuvres de M. Bossuet Evêque de Meaux en 12 vol. *in*-4°. Ils informent le Public que l'édition proposée par souscription en 1742, ayant été consommée par les souscripteurs, ils n'ont pu se dispenser d'en entreprendre une seconde, & sous les mêmes conditions que la premiere, c'est-à-dire sur le pied de 9 liv. par vol. Ils délivrent dès à-présent aux Souscripteurs les trois premiers volumes. A l'égard des suivans, ils s'engagent à fournir 3 vol. de trois mois en trois mois; en sorte qu'on aura l'ouvrage complet dans le courant de cette année. L'ordre des matiéres sera le même dans la seconde édition que dans la premiére. Le même programme porte encore qu'on ne réimprimera

point l'ouvrage intitulé: » *Defen-*
» *sio Conventûs Cleri Gallicani anno*
» 1682 *de Ecclesiastica potestate*,
» sur l'autorité des Rois & des Sou-
» verains Pontifes; non plus qu'un
» autre touchant le Livre des *Ré-*
» *flexions morales sur le nouveau*
» *Testament*. Ces deux ouvrages,
» disent les mêmes Libraires, ont
» été imprimés très-correctement
» depuis peu à Amsterdam en 5
» vol. & dans la même forme, que
» les douze de notre impression;
» ç'auroit été en multiplier les édi-
» tions, d'autant plus inutilement,
» qu'on peut avoir ces 5 vol. pour
» 40 liv.

Le sieur le Rouge Géographe du Roy, rue des grands Augustins, vient de donner au Public le Théâtre de la Guerre en Hollande, en douze feuilles qui forment une grande Carte fort détaillée. Cette Carte qui est en très-grand point, & très proprement gravée, ne peut manquer d'être fort utile aux Militaires.

On trouve encore chez le même Auteur le Théâtre de la Guerre en Italie, & un nouveau plan de Bergue-op-Zoom levé depuis le siége.

Laurent d'Houry, Libraire, rue de la vieille Bouclerie, acheve d'imprimer, & mettra au jour dans le mois prochain, un *Traité historique & politique du Droit public de l'Empire d'Allemagne*, qui peut être regardé comme un préliminaire utile pour lire encore avec plus de fruit l'Histoire de cet Empire. Nous annonçons ce traité avec d'autant plus de confiance, que nous sommes instruits, qu'avant d'être mis sous la presse, il avoit reçu l'approbation & même des éloges d'un sçavant Jurisconsulte d'Allemagne, très versé dans la connoissance du droit public Germanique.

Voici deux brochures que P. G. le Mercier Imprimeur-Libraire rue S. Jacques au Livre d'or, vient de publier; la premiere a pour titre;

Explanatio in septem Psalmos pœnitentiales cum versione gallica. 1748. *in*-8°. L'Auteur avertit au commencement, qu'il donne cet ouvrage comme un essai; s'il est reçu favorablement, il donnera les autres Pseaumes avec un commentaire Latin & une version françoise, suivant la méthode qu'il a gardée dans les Pseaumes de la pénitence que nous annonçons.

La seconde brochure comprend deux parties; la premiére est intitulée: *La foi du Chrétien en forme de Catéchisme touchant les dispositions & la maniere de prier Dieu, prouvée par les Oracles de l'Ecriture Sainte, avec les Objections & leurs solutions.* La seconde partie: *La foi du Chrétien touchant l'adorable Sacrement de l'Eucharistie, prouvée par les Oracles de l'Ecriture Sainte avec les objections & leurs solutions.* 1748. *in*-8°.

» M. l'Abbé *Raynal*, connu dans » le Public par son Histoire *du Sta-*

» *thouderat* & par celle du *Parle-*
» *ment d'Angleterre*, ayant été char-
» gé par la famille de Monſieur *le*
» *Maréchal de Catinat*, de travail-
» ler à *l'Hiſtoire de ſa vie* ſur les
» Mémoires qu'il a pris ſoin de raſ-
» ſembler, & ſur les piéces qui lui
» ont été communiquées, croit de-
» voir inviter Meſſieurs les Offi-
» ciers qui ont ſervi ſous ce grand
» Général, & toutes les autres per-
» ſonnes qui ont vécu avec lui, ou
» qui ont quelques connoiſſances
» particuliéres de ſa vie, à lui en-
» voyer tous les Mémoires, Let-
» tres, Plans de Villes, de Cam-
» pemens, de Batailles, les Cartes
» particulieres des Vallées du Pié-
» mont, & des cantons de l'Italie,
» où il a fait la guerre pendant les
» années 1690 & ſuivantes juſqu'en
» 1706, & généralement toutes
» les inſtructions qu'ils pourront lui
» procurer à ce ſujet. Il cherchera
» avec empreſſement à témoigner
» ſa reconnoiſſance à toutes les per-

» sonnes qui voudront bien con-
» courir à l'exécution de son des-
» sein.

» *Madame de Catinat, Veuve de*
» *M. de Catinat, Conseiller au Par-*
» *lement, Neveu de Monsieur le Ma-*
» *réchal, recevra toutes les Lettres*
» *& paquets qu'on lui adressera par*
» *la Poste ou par les Messageries,*
» *& autres voitures publiques.*

» *Elle demeure à Paris, rue de*
» *l'Université, au coin de la rue du*
» *Bacq.*

Géographie moderne abrégée, précédée d'un petit traité de la Sphere & du Globe, ornée de plusieurs traits d'Histoire, tant naturelle que politique, & terminée par une Géographie Ecclésiastique, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les principaux des Eglises Schismatiques, avec une table des longitudes & latitudes des principales Villes du monde, conformes aux dernieres observations de Messieurs de

l'Académie des Sciences, & une autre de tous les noms de lieux contenus dans cette Géographie, chez Jean Thomas Hérissant Libraire rue S. Jacques 1748 *in*-12.

Le même ouvrage se trouve aussi chez la veuve Robinot, Claude Simon Pere, & Claude-François Simon fils, Libraires de cette même Ville.

La veuve Etienne & fils Libraires ruë S. Jacques à la Vertu, ont réimprimé & publié depuis peu *la vie de Sainte Thérese, tirée des Auteurs originaux Espagnols, & des Historiens contemporains, avec des Lettres choisies de la même Sainte, pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de sa vie*, par M. de Villefort 1748. *in*-12. 2 vol.

Histoire des Sarrazins, contenant leurs premiéres conquêtes, & ce qu'ils ont fait de plus remarquable sous les onze premiers Khalifes, ou Successeurs de Mahomet, traduit de l'Anglois de Simon

Ockley, Professeur en langue Arabe dans l'Université de Cambrige, chez Nyon Fils, Libraire Quay des Augustins, près le Pont S. Michel à l'Occasion, 1748 *in-12* 2. vol. Après l'avertissement du Traducteur, & la Préface de l'Auteur, on trouve un abrégé de la vie de Mahomet avec des remarques; à la fin de chaque volume on a mis une table des matiéres.

Il paroît depuis peu en cette Ville une Traduction françoise des Ephésiaques de Xénophon. Elle a pour titre: *les amours d'Abrocome & d'Anthia*; Histoire Ephésienne traduite par J.... 1748. *in-8°*. Les Ephésiaques sont un ouvrage connu des sçavans. On en a donné une édition en Grec & en Latin à Londres, & une traduction Italienne à Florence, il y a quelques années. Voici l'idée que le Traducteur François donne dans sa Préface, de l'original de Xénophon d'Ephese: » Xénophon, dit-

„ il, m'a paru en général ingénu & „ ſenſé, clair & précis dans ſes deſ„ criptions; auſſi noble que ſimple „ dans la plus grande partie de ſon „ récit, vif & rapide dans ce qui „ n'eſt qu'épiſodique, & quelque„ fois ſublime dans ce qui eſt ſenti„ ment .... en un mot, ajoute le „ Traducteur, cet ouvrage eſt un „ aſſez bon modéle d'Hiſtoire. Il „ peut encore ſervir aux jeunes „ gens, pour leur donner une tein„ ture des mœurs & de la Géo„ graphie des anciens, aux jeunes „ perſonnes de délaſſement d'eſ„ prit, aux gens mariés de leçon, „ aux impies d'exemple, aux mal„ heureux de conſolation, &c. „ La Traduction eſt accompagnée de notes ſur la Géographie, ſur les mœurs & les différens uſages des anciens. Elle eſt encore très-bien executée ſoit pour l'impreſſion ; ſoit pour les vignettes & les autres tailles-douces dont elle eſt ornée.

Remarques critiques ſur le Dic-

tionnaire de Bayle, chez Hypolite-Louis Guérin, Libraire, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin.

Le même ouvrage se débite aussi à Dijon chez la Demoiselle Hermil-Andrea, vis-à-vis le Palais des Etats. 1748. *in-fol.* en deux parties.

Gissey, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille Bouclerie, vient de mettre au jour le tome second de *la Pratique Universelle pour la rénovation des Terriers, & des droits Seigneuriaux, tant utiles qu'honorifiques, réels, personnels, & mixtes*, contenant les questions les plus importantes sur cette matiére, & leurs décisions, tant pour les Pays Coutumiers, que ceux régis par le Droit écrit, &c. Par Edme de la Poix de Freminville, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse, Commissaire aux droits Seigneuriaux, 1748. *in*-4°. On a rendu compte du premier tome dans lequel l'Auteur donne les

régles néceſſaires pour compoſer un corps de papier Terrier ; on ne manquera pas de rendre pareillement compte de celui-ci, qui contient l'uſage en quelque ſorte & l'application du premier.

Etienne Savoye, Libraire, rue S. Jacques, à l'Eſpérance, vient de mettre en vente un Livre ſous le titre de *Manuel Philoſophique, ou précis univerſel des ſciences*, avec cette inſcription Latine au frontiſpice : *audendum eſt & veritas inveſtiganda, quam etiamſi non aſſequamur, omnino tamen propius quam nunc ſumus, ad eam perveniemus.* Galen. imprimé à Lille, chez André-Joſeph Panckoucke, avec beaucoup de figures, 1748. *in*-12. un Tome qu'on peut relier en deux volumes pour la commodité. Cet abregé ne contient qu'une legére eſquiſſe des différentes parties des ſciences qu'il embraſſe ; on y trouve les principes de la Logique & de la Métaphyſique ; des

Mathématiques, de la Géométrie; de la Physique, des Méchaniques, de l'Hydrostatique ; du Feu ; de l'Optique, des Couleurs, de la Dioptrique, de la Catoptrique, de la Gnomonique; de la Géographie; du calcul Ecclésiastique du Calendrier de Jules César, de la Chimie & des poids qui y sont usités; de l'Anatomie, de la Médecine, de la Pharmacie ; de l'Homme, des Passions, & enfin de la Morale. On n'entre dans le détail des différentes branches de ces sciences, qu'autant que le comportent l'étendue de l'ouvrage, & le dessein de l'Auteur, qui n'a été que de composer un abregé propre aux personnes qui ne voulant pas approfondir ces hautes sciences, sont bien aises cependant d'en avoir quelque teinture.

Le Berton, Libraire, rue Saint Victor, près S. Nicolas du Chardonnet, débite les Livres suivans.

1°. *Priéres & Instructions Chré-*

tiennes pour bien commencer, & bien finir la journée, pour entendre saintement la Messe, &c. par le P. Sanadon, Jésuite, nouvelle édition augmentée, 1748. *in*-8°.

2°. *Méditations sur la Passion de N. S. J. C. in*-8°.

3°. *Retraites pour les Communautés Religieuses. in*-8°.

Le Catalogue des Livres de la célébre Bibliothéque de feu M. Burette, Doyen des Médecins de Paris, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, s'imprime actuellement chez Gabriel Martin, Libraire, rue S. Jacques, à l'Etoile, en 3 vol. *in*-12. La vente de cette Bibliothéque se fera en détail au mois de Juin prochain.



TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de May 1748.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLVIII.

JUIN.



A PARIS,
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur, Juré-Libraire de l'Université, rue Galande, à l'Annonciation.

M. DCC. XLVIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. XLVIII.

MEMOIRE SUR LA VILLE Souteraine découverte au pied du Mont Vésuve. A Paris, chez Cl. Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or, & aux trois Vertus, 1748. *in*-8°. de 55 pages.

LA première découverte de la Ville d'*Herculea*, ou *Herculanum*, a fait trop de bruit pour que le Public n'ait pas souhaité

ardemment d'en connoître les suites; il a reçu avec une sorte d'avidité les relations manuscrites qui en ont paru en differens temps; mais ces relations, ou peu exactes, ou trop abrégées, n'ayant servi qu'à redoubler son impatience, on n'a pas cru pouvoir mieux la satisfaire, quant à present, que par le Mémoire dont nous allons rendre compte, après avoir observé qu'il a été dressé à Naples par les ordres & sous les yeux de M. le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roy des deux Siciles, & qu'il avoit déja été imprimé à Avignon sans sa participation.

L'Auteur dont nous emprunterons souvent les paroles, l'a divisé en plusieurs articles. Après avoir fait en peu de mots l'histoire de la découverte dont il s'agit, & parlé de l'ancienneté de la Ville d'*Herculea*, de même que des *Laves* & inondations qui accompagnent quelquefois les embrase-

mens du Vésuve ; il donne une idée du Théâtre, du *forum*, des maisons & des rues, des Peintures, des Mosaïques, des Statues, des Médailles & autres antiquités trouvées dans les ruines de cette Ville infortunée.

M. le Prince d'Elbeuf ayant passé à Naples en 1706, & y ayant épousé en 1713 la fille de M. le Duc de Saïsa, fit bâtir une maison de Campagne à quelques milles de distance, dans un lieu nommé le *Granatiello*, près de Portici. Les Ouvriers en creusant la terre, percérent une voute sous laquelle ils trouvérent d'assez belles Statues qu'il fit enlever.

Sa Majesté Sicilienne ayant dans la suite choisi Portici pour y construire une maison de plaisance, un de ses premiers soins fut de faire fouiller la terre jusqu'à 80 pieds de profondeur. On y trouva le sol d'une ancienne Ville située sous Portici & Resina, Villages contigus, à six milles de Naples seule-

ment, entre le Mont Vésuve & le rivage de la mer. Les Sçavans se partagérent aussitôt sur le nom de cette Ville souterraine. Les uns vouloient que ce fût *Pompeia* ruinée sous l'Empire de Néron, d'autres prétendoient que c'étoit *Retina*, dont Pline le jeune fait mention dans la lettre qu'il écrivit à Corneille Tacite, pour lui apprendre les circonstances de la mort de son Oncle; mais le sentiment de ceux qui soutenoient que c'étoit *Herculea*, prévalut bientôt par les raisons que l'Auteur rapporte, & encore plus par les Inscriptions qu'on a successivement déterrées.

Cette Ville fondée soixante ans avant la guerre de Troye, & déja fort endommagée sous l'Empire de Néron, par le même tremblement de terre qui détruisit *Pompeia*, fut entiérement ruinée par l'éruption du Vésuve, qui suivant l'Auteur, arriva la premiére année de l'Empire de Titus, le 24 Août de l'an 79 de J. C.

La matiére ſous laquelle la Ville d'*Herculea* eſt enſévelie n'eſt pas la même par tout : en quelques endroits c'eſt la *lave* du Véſuve, en d'autres c'eſt une eſpéce de mortier ou ciment devenu fort dur.

Les Napolitains appellent *Lave*, ces mélanges, ces eſpéces de riviéres compoſées de ſouffre, de minéraux, de pierres, & de bitume fondus enſemble, que le Véſuve vomit dans ſes fureurs ; c'eſt une mixtion épaiſſe & viſqueuſe, qui roule lentement comme de la pâte ou du verre fondu, & qui conſerve aſſez longtemps ſa chaleur pour arriver juſqu'à la mer, dans laquelle elle a formé en différens endroits de petits promontoires ; la *Lave* ſe fixant à meſure qu'elle perd ſa chaleur, devient enfin un rocher auſſi dur que le marbre, dont il prend le poli, & dont on fait le même uſage.

Tant que cette matiére eſt en action, elle s'inſinue dans les vuides qu'elle rencontre, & il n'eſt pas

étonnant que les endroits par où elle a dirigé son cours dans *Herculea*, en soient aussi exactement remplis, que si on y avoit coulé du plomb. Aussi n'y trouve-t'on que quelques débris de Statues de Bronze, ce qui leur manque ayant vraisemblablement été fondu par la *Lave*.

Depuis la premiére éruption qui a comblé *Herculea*, on en compte vingt-six autres dont les *Laves* ont passé sur cette malheureuse Ville, & mis entr'elle & le sol de Portici une différence d'environ 80 pieds.

Il paroit cependant que ces Fleuves enflammés, n'ont passé anciennement que dans la moindre partie d'*Herculea*, le reste est enséveli sous une espéce de mortier ou ciment très-solide, composé de la terre & des cendres du Vésuve, que l'eau a liées ensemble. L'Auteur explique cette singularité en supposant que le Vésuve avoit commencé par jetter une si grande quantité de cendres, qu'il y en

avoit beaucoup au dessus des plus hauts édifices, que les eaux de la mer ayant en même temps pénétré dans les fournaises de ce Volcan, il les avoit vomies par son embouchure, & que ces torrens avoient entraîné les cendres dans l'intérieur des maisons, où elles étoient arrêtées par les obstacles qu'elles rencontroient de tous côtés. Il appuye cette explication par le témoignage de plusieurs Auteurs, qui attestent que dans quelques éruptions, le Vésuve a jetté autant d'eau que de flammes.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'aujourd'hui tout est plein dans *Herculea*. Pour entrer dans les rues & dans les maisons, il faut les vuider en rompant avec la pointe du marteau, ou la *lave*, ou l'espéce de ciment qui les remplit.

A peine Sa Majesté Sicilienne avoit-elle commencé à faire fouiller la terre sous Portici & Résina, que l'on trouva quelques Statues de la famille BALBA. L'Auteur

devoit dire NONIA, dont une branche avoit le surnom de BALBUS.

Le hazard conduisit bientôt les Ouvriers dans un Théâtre dont l'Auteur fait la description, & qu'il juge être d'une architecture Grecque. Il étoit, dit-il, revêtu des plus beaux marbres, enrichi de Colonnes & de Statues, la plûpart encore en place, & d'ailleurs si bien conservé, qu'il auroit été facile de le rétablir en son entier. Mais on s'est contenté de le dépouiller de ses ornemens, de maniére qu'il ne reste plus que le massif de l'édifice dont il donne à peu près les dimensions, sans oser garantir qu'elles soient absolument justes, parce qu'il n'a jamais été découvert en entier, que ses différentes parties n'ont été vues que successivement, que pour en vuider une, il falloit remplir l'autre, & qu'actuellement on pourroit à peine en voir la moitié. Il en est de même des autres édifices.

Quelque temps après la découverte du Théâtre, on trouva au bout d'une rue large d'environ 36 pieds, trois édifices publics, dont deux ſont contigus & ſe trouvent en face du plus grand qui n'en eſt ſéparé que par la largeur de la rue.

Par la deſcription que l'Auteur en fait, on ne peut s'empêcher de reconnoître avec lui que le plus conſidérable étoit le *Forum* d'Herculea, & que les deux moindres étoient deux Temples.

Les rues ſont tirées au cordeau, avec des Banquettes aux deux côtés pour les gens à pied. Elles ſont pavées avec de grandes pierres ſi ſemblables à celles de la ville de Naples, qu'il y a tout lieu de croire qu'elles ſortent de la même carriére, c'eſt-à-dire, de quelque *Lave* du Véſuve.

Toutes les maiſons qu'on a fouillées dans un eſpace d'environ trois cent toiſes de longueur ſur environ cent cinquante de largeur, paroiſſent d'une architecture aſſez

uniforme. L'intérieur de la plûpart étoit peint à fresque : dans quelques-unes c'étoient de vrais Tableaux dont le sujet est tiré de la Fable ou de l'Histoire : mais dans le plus grand nombre, ce n'étoit qu'une Fresque d'une seule couleur, ordinairement rouge, avec quelques ornemens légers, tels que des oiseaux perchés sur des cordages, ou s'y tenant suspendus par le bec ou par les pieds ; on y voyoit aussi d'autres animaux, & quelquefois des fleurs.

Ce qu'on a pû sauver de ces peintures, forme aujourd'hui dans les Cabinets de Sa Majesté Sicilienne, environ quatre cens Tableaux, parmi lesquels il s'en trouve environ une douzaine où les figures sont de grandeur naturelle. Elles sont dessinées avec toute la correction possible, & l'expression ne laisse ordinairement rien à desirer ; mais en général les carnations y sont mal rendues, le coloris n'en est pas beau, & les dégradations y sont rarement observées.

Ceux qui croyent que les Peintres de l'antiquité n'avoient aucune connoiſſance de la Perſpective, & qu'ils n'employoient que le blanc, le jaune, le rouge & le noir, ſe détromperont à la vue d'un Tableau dont le champ forme une véritable perſpective, & d'une fresque dans laquelle on trouve des fleurs de différentes eſpéces & de toutes les couleurs.

On a retiré des ruines d'*Herculea* des morceaux de Moſaïque, mais ils ſont ſans goût, ſans deſſein, ſans variété, & ſans nuances ; les Statues méritent plus d'attention. Elles ſont en fort grand nombre ; c'elles de marbre s'étoient aſſez bien conſervées, mais celles de bronze étoient preſque toutes applaties, rompues ou mutilées, & à peine en a-t'on pû reſtaurer cinq.

Parmi les petites ſtatues de ce métal, c'eſt à-dire, celles qu'on croit avoir repréſenté des Pénates ou Dieux Lares, l'Auteur fait

mention d'un Mercure qui tient une bourſe de la main droite, & une tortue de la gauche. Cette figure eſt préciſément la même que le P. Piciaudi Théatin a expliquée dans une Diſſertation écrite en Italien, imprimée à Naples l'année derniére.

On a trouvé beaucoup de médailles dans Herculea, tant de celles qu'on appelle Conſulaires que de celles qui ont été frappées ſous les premiers Empereurs, & il y en a de toutes ſortes de grandeurs & de métaux. L'Auteur en rapporte & en explique quelques-unes qui ſont très-connues, mais peut-être approuvera-t'on la maniére dont il a répondu à une difficulté qu'il ſe fait à lui-même. La ruine d'Herculea eſt antérieure au régne de Domitien, & cependant il s'y trouve des Médailles de cet Empereur, ce qui paroit impliquer contradiction ; mais la plûpart ont été frappées ſous ſes premiers Conſulats ; & s'il y en a quelques-unes du

temps où il étoit Auguſte, il faut ſuppoſer qu'elles ont été perdues par les Ouvriers qui avoient fouillé anciennement dans cette Ville, ſoit pour y faire des recherches, comme on le reconnoit par d'anciennes excavations, ſoit pour travailler à rétablir cette Ville conformément à l'ordre que Titus en avoit donné. Cet Empereur mourut trop tôt pour exécuter un projet ſi digne de lui : mais il ſe peut faire que Domitien ait voulu le ſuivre, & qu'après avoir fait commencer les travaux, il les ait abandonnés par le peu d'eſpérance de réuſſir dans une ſi grande entrepriſe. Cependant, pour peu qu'il l'ait tentée, ç'en eſt aſſez pour qu'il ſe rencontre dans les ruines d'*Herculea* quelques Médailles de l'Empire de Domitien.

Les bornes que l'Auteur s'eſt preſcrites ne lui permettent pas de s'arrêter ſur les autres découvertes particuliéres. Il ſe contente de les indiquer. Ce ſont des pierres gra-

vées, des lampes, des inſtrumens de ſacrifices, des uſtenſiles de ménage, des reſtes de filets noircis à la vérité, & même preſque pourris, mais ayant encore aſſez de conſiſtance pour être maniés & examinés, enfin du bled & du pain réduits en charbon, ſans que la forme en ait ſouffert aucune altération.

Il y a apparence qu'il périt peu de monde dans Herculea, puiſqu'on y trouve fort peu de Squelettes : on y en découvrit cependant un, il y a quatre ou cinq ans, il étoit couché ſur un eſcalier, & tenoit encore à la main une bourſe qu'on pouvoit aiſément diſtinguer par le moule qu'elle avoit laiſſé dans l'eſpéce de ciment dont elle étoit envelopée, & qui contenoit les Médailles dont elle étoit remplie.

Il eſt aiſé de voir, quoique l'Auteur ne le diſe pas, pourquoi il y eut ſi peu de perſonnes enſévelies dans les ruines d'*Herculea*. Lorſ-

que le Vésuve s'embrase, il jette comme on l'a remarqué plus haut, des torrens enflammés qui roulent si lentement, qu'il se passe presque toujours un certain temps, avant qu'une de leurs ondes poussée par celle qui la suit, ait pu faire un nouveau chemin; c'est ce qui donne aux habitans des environs, le moyen déchaper, & même de transporter leurs effets les plus précieux; & de là vient sans doute qu'on trouve fort peu de chose d'un certain prix dans *Herculea*. Mais ce qu'on en a retiré forme, ainsi que l'observe l'Auteur, un merveilleux assemblage d'antiquités, qui deviendra plus ample & plus complet, à mesure que les travaux avanceront, & on ne manquera pas d'en faire part au Public.

Nous avons marqué au commencement de cet Extrait, que lorsqu'on veut fouiller un nouvel endroit, on est obligé de porter la terre qu'on en tire, dans ceux

que l'on avoit précédemment vuidés. Nous devons ajouter qu'on n'en remplit aucun sans en avoir exactement levé le plan, & que ces différens plans rapprochés l'un de l'autre dans une grande Carte, n'en formeront plus qu'un, où la Ville souterraine paroîtra dans toute son étendue.

Le Roy des Deux Siciles a ordonné de plus, qu'on gravât tous les morceaux d'antiquité tant soit peu considérables, qu'on retirera de ces ruines ; & Elle a chargé M. Bayard, Prélat de sa Cour, d'en donner une explication suivie : cet ouvrage qui ne peut manquer d'être bien reçu du Public, sera un monument respectable du goût de Sa Majesté Sicilienne pour les beaux Arts, & de la protection dont elle veut bien les honorer.



HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane dédiée à Nosseigneurs du Clergé, continuée par le Pere Guillaume-François BERTHIER, *de la Compagnie de* JESUS. *Tome* 15 *pp.* 556. *Tome* 16. *pp.* 548. *y compris la Table des matiéres in*-4°. A Paris, chez F. Montalant, Quay des Augustins; J. B. Coignard, Imprimeur du Roy; H. L. Guerin, rue S. Jacques, & Jacques Rollin Fils, Quay des Augustins, 1747.

ON trouve à la tête de ce quinziéme Tome, un discours sur les Annates, établissement qui a donné lieu à des contestations très-longues, très-vives & très-compliquées entre la Cour de Rome, & la Cour de France.

Comme sur ce point de Critique, aussi bien que sur beaucoup d'autres, les Historiens & les Canonistes se copient sans façon, dit le P. Berthier » & que si l'on con-

» fulte à ce fujet cent volumes, on
» trouve dans le centiéme précifé-
» ment ce qui eft énoncé dans tous
» les précédens ; « pour répandre
quelque lumiére fur une matiére
que l'ignorance des uns & les paffions des autres ont extrêmement
embrouillée, il partage en quatre
articles tout ce qui regarde les Annates ; il traite dans le premier de
leur origine, dans le fecond de leur
extenfion ; il rapporte dans le troifiéme les difputes qu'elles ont fait
naître, & dans le quatriéme les raifons qui ont confirmé l'ufage prefent des Annates.

Il explique d'abord la véritable
fignification de ce mot d'Annates,
& montre qu'il en faut tirer l'origine de la puiffance, que les Evêques avoient anciennement de difpofer de tous les biens Eccléfiaftiques, fitués dans l'étendue de leurs
Siéges. Il s'étonne avec raifon que
les Canoniftes ne s'en foient pas
apperçus, tandis qu'ils enfeignent
communément, qu'un Evêque peut

encore aujourd'hui imposer une Annate sur les bénéfices de son Diocèse, pourvû que ce soit du consentement de son Chapitre, & pour quelque grande raison, par exemple, pour *la Fabrique* de son Eglise.

Il prouve que des Evêques ou d'autres Ecclésiastiques ont joui des Annates, c'est-à-dire, *des fruits de la premiére année des Bénéfices*, ou les ont accordés avant que les Papes se crussent en droit de le faire, & surtout avant l'an 1319, où les Canonistes placent communément, l'établissement des Annates, parce que cette même année le Pape Jean XXII. se réserva la premiére année des Bénéfices qui viendroient à vaquer durant les trois suivantes.

Il réfute les Auteurs qui regardent Boniface comme l'Instituteur des Annates que nous appellons consistoriales, comme Jean XXII. passe dans l'esprit de plusieurs autres, pour avoir établi celles qui

affectent les Bénéfices du second ordre ; & il montre que Clément V. donna l'exemple des unes & des autres.

L'extension qu'on donna aux Annates, surtout pendant le Schisme, fait le sujet de l'article second ; les abus qui furent la suite de cette extension & les excès où elles furent quelquefois portées, pendant les malheureuses divisions, dont l'Eglise fut pour lors agitée, occasionnérent de grandes disputes, que le P. Berthier pour les traiter avec plus de méthode, distingue dans le troisiéme article en quatre temps : sçavoir celui du Concile de Constance, celui du Concile de Bâle, celui d'après ce Concile jusqu'au Concordat, & celui du Concordat jusqu'au Concile de Trente.

Il finit cet article en observant que » quoique les Peres de cette » sainte assemblée fussent très-dé- » clarés contre la Simonie ; que » quoi qu'ils ayent prescrit sur cela

» pes régles très-févéres, ils ne tou-
» chérent point aux Annates : qu'ils
» laiſſérent la diſcuſſion de cette
» affaire au Pape & à la Cour de
» France, d'où il conclut judicieu-
» ſement, que s'il y avoit eû là du
» crime ou du ſcandale, on ne
» peut douter qu'ils n'y euſſent
» oppoſé des décrets d'une mora-
» le très-exacte.

Après avoir montré dans cet article que le Concordat tel qu'il eſt reçu parmi nous, n'autoriſe point expreſſement les Annates ; comme c'eſt cependant depuis le Concordat que les Annates ſont devenues comme une charge ordinaire dans l'Egliſe de France ; le P. Berthier recherche dans le dernier article, quelle peut être la cauſe d'une telle pratique, & comment on s'eſt ſoumis aux Annates, ſans que les deux Puiſſances ayent déclaré ſur cela leurs volontés abſolues ; mais il faut voir la réponſe à cette queſtion dans le diſcours même.

Quoique l'Auteur avec la modestie qui lui est naturelle, „ dise „ que ce morceau doit paroitre „ moins orné qu'instructif, & plus „ nécessaire que sçavant, " il nous a paru qu'il avoit tous les ornemens dont il étoit susceptible, c'est-à-dire, la netteté, la précision, l'exactitude, & qu'il seroit difficile de trouver ailleurs rien de plus propre à fixer l'esprit sur la matiére des Annates, dont la plûpart des Auteurs ne nous donnent communément que des notions vagues & confuses.

Le même esprit d'ordre, de discussion & de recherches, régne dans l'Histoire, comme on le verra par l'idée sommaire que nous allons donner de ce Tome; le premier Livre qui est le quarante-troisiéme de toute l'Histoire, commence à l'an 1398, & va jusqu'à l'an 1415.

On y voit la Cour de France après avoir eu de grands ménagemens pour l'Anti-Pape Benoît, dans la

vue

vue d'obtenir la paix de l'Eglise par la voye de la douceur & de la négociation, persuadée enfin qu'elle étoit la dupe d'un Vieillard dissimulé & ambitieux, renoncer à son obéissance, & employer même contre lui la force ouverte en le faisant assiéger dans Avignon par le Maréchal de Boucicaut.

Le P. Berthier rapporte toutes les mesures que le Roy, ou pendant que les cruelles vicissitudes de sa santé le rendoient incapable d'affaires, les Princes du Sang prirent, pour donner plus d'autorité à une démarche si éclatante; la décision en fut remise à une assemblée nombreuse du Clergé, qui se tint dans le Palais du Roy; il s'y trouva soixante-quatre, tant Archevêques qu'Evêques, un très-grand nombre d'Abbés, & plusieurs Députés des Universités du Royaume.

Quoique la plûpart fussent très-mal disposés en faveur du Pontife d'Avignon, le Roy jugea néanmoins qu'il falloit donner une li-

berté entiére par rapport à la défense de ce Pape, & afin de laisser tout égal des deux côtés, il fut réglé que douze Docteurs parleroient dans les Séances du Clergé, les uns pour, les autres contre la soustraction d'obédience.

Le Roy Charles VI. assista à cette assemblée, toutes les fois que sa santé le lui permit; en son absence le Dauphin y présida, & les autres Princes du Sang s'y trouvérent aussi, » soutenant, dit le » P. Berthier, avec beaucoup de » constance & de bonté, la mul- » titude & la longueur des Haran- » gues que firent les Orateurs des » deux partis opposés.

Quoique le style en soit extrêmement éloigné des mœurs & de la politesse d'aujourd'hui, il a cru devoir cependant rapporter la substance de chacune de ces piéces, par ce qu'on y trouve des particularités importantes. » Un ouvrage » tel que celui-ci, demande quel- » quefois qu'on sacrifie l'agrément

» à l'inſtruction d'un Lecteur at-
» tentif, & la circonſtance d'une
» ſuite de diſcours très-inſipides à
» la vérité pour la forme, mais
» conſidérables par rapport au ſu-
» jet qu'on y traite, eſt une de
» ces rencontres, où l'on doit faire
» grace à l'Hiſtorien en conſidéra-
» tion de ſon zéle à rapporter tout
» ce qui peut intereſſer l'Hiſtoire.

On peut juger de l'éloquence de ces temps-là, par celle de Gerſon, que l'Univerſité choiſiſſoit preſque toutes les fois qu'il étoit queſtion de haranguer le Roy. Notre Hiſtorien nous donne le précis d'un de ſes diſcours qui étoit auſſi ſingulier pour le deſſein que pour l'exécution : il commençoit par ces mots *Vive le Roy* répétés trois fois, ils faiſoient le texte & la diviſion du Diſcours ; l'Orateur diſtinguoit trois ſortes de vies néceſſaires au Roy, ſçavoir la vie Corporelle, la vie Politique, & la vie Spirituelle ; tout le reſte du Diſcours comme dans preſque tous les autres du

même temps, n'étoit qu'un tissu de passages de l'Écriture, & de citations des Auteurs Profanes; il semble, selon la remarque du P. Berthier, que Gerson avoit beaucoup lû ces derniers, sans avoir appris d'eux à écrire poliment, ni d'un style naturel; la mauvaise inclination de son siécle pour les allusions forcées, pour le langage dur & scholastique, & peu intelligible, étouffoit dans lui les semences d'érudition & les naissances du génie.

Comme pendant tout le temps du régne de Charles VI. la Cour ne fut pas moins agitée que l'Eglise, que la jalousie qui s'alluma entre le Dauphin, le Duc de Bourgogne, & le Duc d'Orléans, remplit la France de factions, & que différens Etats de l'Europe éprouvérent de très-grandes révolutions; le P. Berthier n'a pu se dispenser d'en indiquer du moins les principales circonstances, par la liaison naturelle qu'elles ont avec l'Hi-

ſtoire Eccléſiaſtique ; ainſi l'on y voit, par exemple, que l'inclination que le Duc d'Orléans avoit pour Benoît de Lune, influa ſouvent dans les ménagemens qu'on eut pour ce Pape, & que Boniface IX. ſon Compétiteur, profita auſſi des changemens qui arrivérent de ſon temps dans l'Italie.

Il en eſt de même de tout ce que le P. Berthier dit du détrônement de Richard ſecond, Roy d'Angleterre, par ſon couſin Henry Duc de Lancaſtres, de l'uſurpation que fit Ladiſlas du Royaume de Naples, ſur Louis ſecond Roy de Sicile, de la dépoſition de l'Empereur Venceſlas, » le Néron & le » Caligula de ſon ſiécle, Prince » qui ſuccomba ſous le poids de » ſes vices, plutôt que ſous la puiſ- » ſance de ſes ennemis; « & enfin des conquêtes de Bajazet, qui ayant formé la réſolution d'établir le ſiége de ſa domination à Conſtantinople, réduiſit preſque l'Empereur Manuel Paléologue à ſa Ca-

pitale; ce Prince auquel Charles VI. avoit déja envoyé quelques troupes commandées par le Maréchal de Boucicaut, prit le parti de venir lui-même en France demander un secours plus considérable.

Il y fut reçu avec les plus grandes marques de distinction & toujours entretenu aux frais du Roy. Le P. Berthier nous représente l'Empereur Manuel, comme » un » Prince qui joignoit aux qualités » Royales, tout ce qui étoit capa» ble de faire honneur à un parti» culier; beaucoup de Littérature, » de talent pour la parole, de pru» dence dans la conduite, de gra» vité dans les maximes: il étoit » Orateur, Philosophe, & Théo» logien. On cite un grand nom» bre d'ouvrages de sa composi» tion, quelques-uns de contro» verse pour ruiner les principes » du Mahométisme, & d'autres de » morale, pour l'instruction de son » fils.

Il composa même pendant son

séjour à Paris un Livre, où il prétendoit réfuter l'ouvrage d'un Docteur Latin sur la procession du S. Esprit. Il suivoit les erreurs de son Eglise, tant sur cet article que sur les autres points qui séparoient les Grecs de l'Eglise Romaine : la Cour de France ne laissa pas de communiquer avec lui dans les exercices publics de la Religion, ce qui excita, ajoute notre Auteur, les plaintes de plusieurs personnes éclairées, » qui disoient, » que l'Hérésie & le Schisme des » Grecs auroient du empêcher » cette communication dans les » choses Saintes ; d'autres excu- » soient les intentions du Roy & » des Princes, qui n'avoient, di- » soit-on, cette complaisance que » pour ménager le retour de l'Em- » pereur Grec & de sa Nation, à » la foi Catholique.

Le voyage de Manuel en France, & dans les autres Cours de l'Europe, dura trois ans ; il n'en remporta que quelques secours

d'argent & des promesses de troupes qui n'auroient pas apparemment suffi pour le sauver de la puissance de Bajazet, si Dieu, selon la remarque de notre Historien, ne s'étoit servi du fameux Tamerlan pour confondre l'orgueil du premier. Ainsi, il arriva que » tout » l'avantage du séjour de l'Empe- » reur Grec fut en quelque sorte » du côté de ceux qu'il étoit venu » intéresser à sa défense. Paléolo- » gue avoit été accompagné dans » son voyage par quelques Sça- » vans, qui répandirent dans les » diverses contrées de l'Europe les » semences d'une excellente Litté- » rature; on apprit d'eux à con- » noître les Lettres Grecques, & » à imiter les bons modéles de l'an- » tiquité; l'Italie ouvrit les yeux » la première sur ces trésors de » goût & d'érudition. Peu-à-peu » la France se laissa aussi éclairer » des mêmes lumiéres, & ce fu- » rent-là les premiers rayons de la » restauration des Lettres parmi

» nous : matiére qui sera dans la
» suite un des plus grands morceaux
» de cette Histoire, & que nous
» ne pourrons jamais traiter avec
» trop d'étendue.

On trouve dans le trente-quatriéme Livre, la suite des négociations & des démarches qui se firent en France pour forcer d'un côté le Pape Benoît à renoncer au Pontificat, tandis que de l'autre elle négocioit avec Grégoire XII. Successeur de Grégoire VII. pour l'engager à prendre le même parti; ce dernier y paroissoit d'autant plus disposé, que les Cardinaux de l'obédience de Rome qui l'avoient nommé, ne l'avoient fait qu'avec des précautions qui auroient dû bientôt rendre la paix à l'Eglise,
» si la passion de régner, dit le P.
» Berthier, n'avoit pas des ressour-
» ces que toute la prudence hu-
» maine ne peut ni prévenir, ni
» empêcher.

En effet on verra dans ce Livre avec quelle adresse, & quelle opi-

niâtreté ce Pape trompa toutes les eſpérances qu'on avoit conçues de ſa vertu & de ſa probité. » La dou-
» ceur du commandement, le dé-
» ſir d'élever ſes proches, peut-être
» auſſi la foibleſſe d'un âge trop
» avancé, l'engagérent dans des
» routes qui eurent pour terme,
» d'éluder ce qu'il avoit promis
» tant de fois, c'eſt-à-dire l'abdica-
» tion du Pontificat : écueil fatal
» où toute la vertu de ces Papes
» ne manquoit pas d'échouer, lorſ-
» qu'il falloit réaliſer les engage-
» mens qu'ils avoient pris à cet
» égard, & que toute la terre leur
» remettoit ſous les yeux.

L'hiſtoire de l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans, entre auſſi dans ce Livre & d'autant plus naturellement que le Duc de Bourgogne ayant oſé s'en déclarer l'Auteur, il trouva dans l'Univerſité de Paris, un Docteur qui entreprit publiquement de le juſtifier d'un crime ſi atroce, en ſoutenant dans un long diſcours, qu'il étoit permis & même hono-

rable & méritoire, de tuer, ou de faire tuer ſans en attendre l'ordre du Supérieur, quiconque eſt traître ou tyran : *& je prouve*, y dit-il, *cette vérité par douze raiſons en l'honneur des douze Apôtres.*

Ce Docteur s'appelloit Jean Petit, il étoit Prêtre Séculier, & Profeſſeur en Théologie. MM. Dupin, Fleury, l'Enfant, Duboulay, & peut-être plus de trente autres, diſent qu'il étoit Cordelier ; Jean Juvenal des Urſins aſſure poſitivement qu'il étoit Séculier. Cette remarque, dit le P. Berthier dans une note, n'auroit pas du échaper à Vading qui s'amuſe à diſculper la Doctrine de Jean Petit, ſur l'action du Duc de Bourgogne, au lieu de montrer que l'Ordre de S. François n'a point produit l'Auteur d'une opinion ſi déteſtable.

Le nôtre nous met ſous les yeux la ſcéne étonnante que ce Docteur oſa jouer à cette occaſion devant toute la Cour, & la repréſente d'après les monumens de l'hiſtoire,

» en gémiſſant, dit-il d'une part ;
» qu'il y ait eu un temps où l'on
» ait publié une Doctrine ſi perni-
» cieuſe, & en nous conſolant de
» l'autre par les témoignages de
» zèle que donna l'Egliſe Gallica-
» ne, pour la faire condamner
» ſolemnellement ; il n'oublie pas
» que l'Univerſité quoiqu'attachée
» au Duc de Bourgogne, ſe déclara
» auſſi fortement contre la Doctri-
» ne de Jean Petit.

Ce Corps jouiſſoit alors d'une conſidération & d'une autorité dont on trouvera dans ce Volume pluſieurs exemples ; mais on en voit un ſurtout dans le trente-quatriéme Livre qui » preſente dans
» ſon dénouement, pour emprun-
» ter les paroles du P. Berthier,
» une de ces victoires ſignalées
» qu'elle remporta ſi ſouvent aux
» quatorziéme & quinziéme ſiécles
» contre ceux qui oſérent enta-
» mer ce qu'elle appelloit ſes droits
» & ſes immunités. On eſt étonné
» aujourd'hui de ces ſortes d'évé-

» nemens, parce que les derniers
» temps n'en fournissent plus d'e-
» xemples ; mais ce qu'il en faut
» conclure, c'est qu'il y avoit alors
» pour les sciences, quoique très-
» imparfaites, une espéce de vé-
» nération dont on aima mieux
» quelquefois ignorer les bornes,
» que de s'exposer à diminuer l'e-
» stime de la Littérature, par une
» précision trop rigide sur les pré-
» rogatives accordées aux gens de
» Lettres.

Il faut voir encore comment ce Corps célébre en usa avec Guy de Roye, Archevêque de Reims, à l'occasion de l'opposition qu'il fit aux décrets du Concile National assemblé par l'autorité du Roy, pour régler toutes les parties du Gouvernement Ecclésiastique, pendant la soustraction d'Obédience. Ce même Prélat pour remédier aux désordres que causoit alors le Schisme, & pour rétablir la discipline des Eglises, convoqua en 1408 à Reims un Concile Provincial, sur

lequel le P. Berthier s'eſt étendu avec d'autant plus de raiſon, que pluſieurs traits qu'il en rapporte, ont échapé aux Editeurs des Conciles & à la plûpart de nos Hiſtoriens.

Ce n'eſt pas la ſeule découverte qu'il ait fait en ce genre : on peut aſſurer qu'elles ne ſeroient pas ſi rares parmi nos Hiſtoriens, ſi comme le nôtre, ils avoient le courage de remonter aux ſources, ſans ſe laiſſer éblouir par la réputation, & par le nombre des Auteurs qui les ont précédé. Les Notes qu'il met de temps en temps au bas des pages, méritent d'être lues, & fourniront grand nombre de preuves de la juſteſſe & de l'exactitude de ſa Critique.

A l'égard du Concile de Piſe qui ſe tint l'année ſuivante, l'Auteur nous en donne auſſi l'Hiſtoire, mais en ſupprimant les grands détails, où l'Egliſe de France n'eſt point intéreſſée. C'eſt la méthode qu'il s'eſt propoſé de ſuivre dans cette

Hiſtoire, depuis le commencement du Schiſme. Comme l'Egliſe Gallicane prit plus de part qu'une autre aux révolutions de ce temps-là; il n'a pu ſe diſpenſer d'indiquer la ſuite des faits les plus remarquables; mais l'hiſtoire générale de l'Egliſe n'étant pas ſon objet, il n'a pas cru devoir s'arrêter à tout, & il a penſé qu'il ſuffiſoit d'expoſer avec ſoin ce qui regardoit directement notre Nation.

L'Auteur y dévelope avec ſa netteté ordinaire, toutes les meſures qu'on prit dans ce Concile, pour y parvenir à la dépoſition des Papes Benoît & Grégoire XII. & pour faire agréer l'élection d'Alexandre cinquiéme, Pontife, dit notre Hiſtorien, » qui portoit la li» béralité juſqu'à donner tout & à » toutes ſortes de perſonnes, ſans ſe » réſerver rien pour lui-même. A ce » défaut près, qui ſeroit une gran» de vertu, s'il n'y avoit point de » mauvais ſujets dans le monde, » Alexandre eut toutes les qualités

» d'un bon Pape. Il fut ſçavant,
» modeſte, religieux, irréprocha-
» ble dans ſes mœurs, plein de
» douceur & d'affabilité, digne
» enfin de gouverner l'Egliſe plus
» long-temps, & dans des circon-
» ſtances moins difficiles.

Il rapporte fidélement les divers jugemens qu'on porta de ce Concile, & finit par ce qu'en dit M. Boſſuet, ſçavoir que » ſi le » Schiſme, ce monſtre cruel qui dé- » ſoloit l'Egliſe de Dieu, n'y fut » pas exterminé, il y reçut du » moins un coup qui fut le prélude » de ſon extinction totale dans le » Concile de Conſtance; « on en trouve dans le trente-cinquiéme & dernier Livre, une hiſtoire très-détaillée, juſques & compris la dépoſition de Jean XXIII. l'Auteur en ayant réſervé la ſuite pour le tome ſuivant.

Ce morceau eſt extrêmement curieux, & traité avec toute l'attention que demandoit ſa matiére, ſurtout par rapport aux difficultés

qui se sont élevées entre les Théologiens François & Italiens, au sujet des définitions qui furent faites dans les quatriéme & cinquiéme sessions de ce Concile : il est impossible en effet, comme le P. Bertier en avertit lui-même, d'imaginer aucune occasion, » où la vigi» lance & la fidélité soient plus né» cessaires à un Historien. Ce qu'il » y auroit à craindre pour lui, ajou» te-t'il, ce seroit de ne pas trou» ver dans tous les Lecteurs, une » attention & un sang froid qui » répondissent à ses soins. « Aussi pouvons nous dire qu'il a passé dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, avec autant de courage que d'habileté à travers un grand nombre d'écueils, contre lesquels quelques Ecrivains s'étoient brisés, ou dont plusieurs autres n'avoient osé approcher; c'est selon nous, le témoignage que lui rendront tous ceux qui liront ce volume avec le même esprit d'é-

quité & de discernement, avec le-quel il nous a paru composé.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1743. avec les mémoires de Physique & de Mathématique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie, 208 pag. pour l'Histoire, & 428. pour les Mémoires, avec 11 planches détachées. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1746, & se débite chez Durand, rue S. Jacques.

TROISIÉME EXTRAIT.

NOUS avons promis de parler de la Chymie, de la Botanique, & des diverses parties de Mathématiques, que nous n'avons pu traiter dans nos premiers Extraits.

Le premier article contenu dans la Chymie, & dont il est parlé dans l'Histoire, est un Mémoire qui appartient à M. Morand, il re-

garde les eaux minérales de Saint Amand en Flandres. Ce ſont trois ſources qui ſont ſituées à trois lieues de Valenciennes & que cet habile Chirurgien eut occaſion de viſiter, dans un voyage qu'il fit avec la Maiſon du Roy. On regarde ces eaux comme fort ſalutaires pour pluſieurs maladies, dont M. Morand fait l'énumération ; il ne leur attribue pas cependant tous les effets merveilleux qu'on en rapporte : il reſtreint leur efficacité à la cure de certaines incommodités, comme la gravelle, les maux de reins, & les glaires des urines ; ces eaux paroiſſent encore fort bonnes pour les maux d'obſtruction, & M. Morand en conſeille l'uſage pour fortifier le genre nerveux : en général ces eaux ſont douces, legéres, rafraîchiſſantes, apéritives & diurétiques.

La Fontaine qu'on nomme *Dubouillon*, a été la premiére ſource ſur laquelle M. Morand fit ſes expériences, & il trouva que ſes eaux

mêlées avec de la Noix de galle, ne donnoient ni teinture violette ni teinture noire, il n'en résulta qu'une couleur de jaune clair. Le mélange que l'on en fit avec l'esprit de vin, la teinture de Tournesol, & l'esprit de vitriol ne produisit rien; il remarqua qu'avec les acides elle n'excitoit aucune fermentation. Les eaux sont douces, belles, lympides, & ne laissent qu'un très-petit goût de souffre.

M. Morand fit l'examen des eaux de la seconde fontaine, nommée fontaine *d'Arras*, & il trouva qu'elles contenoient une terre fine, alkaline, & absorbante ainsi que les eaux de la fontaine *Bouillon*, mais celles-ci renferment un souffre plus dévelopé, & sont plus chaudes: lorsque les maladies pour lesquelles on les conseille ont résisté à la vertu des eaux de la premiére fontaine, on a recours à la fontaine d'*Arras*, en observant de couper les eaux de celle-ci qui sont trop fortes avec celles de la premiére.

La troisiéme source n'a été découverte qu'en 1720, & jusqu'à present elle a été assez négligée; elle contient beaucoup de parties de fer. Le lieu où sont ces trois sources n'est pas seulement remarquable par la qualité des eaux qu'il renferme: on y trouve des *boues* que M. Morand appelle *boues minérales*. Il s'éleve de ces boues une vapeur, & une odeur sulfureuse; ces boues sont si délayées par l'eau qu'elles contiennent, que l'on peut s'y baigner aisément; elles sont en réputation pour les maux de jambes, les paralysies, les rhumatismes, & les sciatiques; elles paroissent encore plus efficaces au jugement de M. Morand, pour les retractions des nerfs & des tendons. Les boues de S. Amand, ainsi que les eaux des fontaines, sont chargées de parties sulfureuses qui tirent probablement leur qualité d'un charbon, qui est dans le lieu même & répandu aux environs. M. Morand a cherché à faire

des boues artificielles, qui ayent les mêmes propriétés que celles de S. Amand; il a mélé de l'eau avec du charbon de terre, il a fait quelques expériences sur des personnes malades; il a eu lieu d'être satisfait par la guérison qui a été la suite de ce mélange. Le succès a fait penser à l'Auteur, que les boues qui se formoient sous les pavés des rues, étant très-ferrugineuses, devoient être fort bonnes; il nous promet de les essayer lorsque l'occasion s'en présentera & d'en rendre compte au public.

Parmi les autres mémoires de la Chymie, on trouve les différens moyens de rendre le bleu de Prusse plus solide à l'air & plus facile à préparer; ce morceau appartient à M. Geoffroy: c'est un supplément à ce que M. Geoffroy Médecin, son frere, avoit donné sur ce sujet, en 1727.

On lit encore un mémoire de M. Malouin sur le Zinck; c'est la suite d'un premier mémoire que le mê-

me auteur a donné en 1742.

Voici les autres piéces contenues dans l'Histoire, renfermées sous le titre d'*Observations Chymiques.*

1°. *Effet remarquable du reméde de Mademoiselle Stephens.* On voit par ce qui est rapporté dans l'Histoire, que le reméde de Mademoiselle Stephens peut soulager le malade qui est attaqué de la pierre, & suspendre les douleurs pour quelque temps. On est encore assuré qu'il ne fait aucune fâcheuse impression sur le corps de la vessie, mais en même temps il est fort douteux qu'il guérisse radicalement, & qu'il ait peut-être jamais guéri aucun de ceux qui ont été attaqués de la pierre.

2°. On lit qu'un particulier ayant fait présenter à l'Académie, deux Etains alliés, sous le titre d'Etain purifié, & comme étant un résultat de ces divers métaux, Fer, Acier, Cuivre; l'examen en fut fait par MM Geoffroy & Hellot, ils ont décidé que c'étoit un

métal imparfait, & de l'Etain allié contre les réglemens.

3°. Il a été envoyé une huile caustique pour marquer le linge; c'est une huile qui est en usage dans l'Inde, elle est extraite de la substance onctueuse qui est entre les deux écorces d'une noix nommée *Biba*. Les marques que l'on fait sur le linge avec cette huile, résistent aux lessives ordinaires, mais elles ne tiennent point contre le savon noir, & le séjour dans le lait.

4°. On lit qu'une pierre de *Bologne* qui est entre les mains de M. l'Abbé Nollet, & qui a été calcinée depuis plusieurs années, s'imprégne encore très-bien de la lumiére du jour & de la lumiére de la bougie, quoique plus foiblement: il suffit de l'exposer pendant quelques minutes; il est remarquable que cette pierre ait conservé sa vertu si longtemps.

5°. M. Rouelle, Apotiquaire, a presenté un mémoire *sur les sels neutres*.

La

La Botanique n'a point fourni de mémoire cette année, on trouve ſeulement dans l'hiſtoire deux articles qui ſont rangés dans cette claſſe. Le premier eſt ſur la culture du ritz ; l'Hiſtorien rapporte d'après M. Barrére, Profeſſeur en Médecine à Perpignan, la maniére dont on doit cultiver cette plante. Il faut un endroit humide & des arroſemens fréquens ; en général le ritz ſe plaît dans un lieu aquatique, il faut que le pied de cette plante ſoit dans l'eau preſque juſqu'au temps où l'on fait la récolte ; il n'y a que des intervalles de temps aſſez courts pendant leſquels on met le terrein à ſec.

2°. On lit une obſervation qui a été envoyée à M. de Reaumur par M. Sloane, *ſur les Sapins foſſiles.* On les a trouvés en Irlande ; ils ſont ſemblables à ceux que l'on voit au Nord de l'Ecoſſe & de la Norvége.

Sous l'article des Mathématiques, nous comprendrons l'Arithméti-

que, l'Algébre, la Géométrie, & l'Aſtronomie : M. Nicole a été le ſeul qui ait donné un mémoire ſur l'Algébre, il s'agit du cas irréductible du troiſiéme degré. La Géométrie n'a rien fourni dans les mémoires : on trouve dans l'Hiſtoire que M. le Marquis de Courtivron, préſenta cette année à l'Académie quelques nouvelles démonſtrations des principales propriétés de la Cycloide. Il n'a point employé l'analyſe, mais la méthode ſynthétique. On lit dans l'hiſtoire un article aſſez étendu ſur l'Arithmétique. M. de Mairan y fait l'extrait d'un ouvrage, intitulé la *nouvelle ſcience des nombres*, ou *traité des grandeurs conſtantes différentielles qui fixent les caractéres des nombres*, par le P. Guillaume le Vaillant de la Baſſarderies, Jéſuite des Pays-Bas.

L'Aſtronomie a été fort abondante, & l'on trouve ſept mémoires de divers Académiciens, & dont M. de Mairan a rendu compte dans

ſon Hiſtoire. Le premier mémoire eſt ſur l'inégalité des hauteurs du Soleil, au ſolſtice d'été, & ſur l'augmentation apparente de l'obliquité de l'écliptique, que M. le Monnier a obſervée. Depuis quelques années cet Académicien a entrepris de vérifier l'hypothéſe de Monſieur le Chevalier de Louvilly qui prétendoit que l'obliquité de l'écliptique alloit en diminuant. M. le Monnier a fait voir dans quelques mémoires qui ont précédé celui-ci, qu'il ne paroiſſoit pas vraiſemblable que cette diminution fût auſſi conſidérable, que l'on avoit cru juſqu'ici. Il a paru à M. le Monnier par différentes obſervations commencées en 1738, & répétées juſqu'en 1743, qu'il y avoit 15 ſecondes d'augmentation, ce qui détruit entiérement l'idée ou la ſuppoſition de M. de Louville, & de quelques autres Aſtronomes & Phyſiciens qui avoient embraſſé cette hypothéſe: peut-être dira-t'on que l'é-

cliptique a une ſorte de libration qui la rend tantôt plus petite, tantôt plus grande & tantôt ſtationnaire, & cette irrégularité ne ſeroit-elle pas une ſuite du mouvement de l'axe de la terre : au reſte il ne faut point ceſſer d'obſerver, & les temps apprendront ce que l'on doit penſer exactement de ce ſyſtême & de ces nouvelles obſervations.

Le ſecond mémoire d'Aſtronomie, mais d'Aſtronomie Phyſique, eſt de M. Clairaut. Il ſe propoſe dans ce mémoire de déterminer l'orbite de la Lune, relativement à toutes les circonſtances qui en ſont variées, la courbure & la grandeur; il adopte les idées de gravitation que Newton a données dans ſon grand ouvrage *des principes*, lorſqu'il a traité d'une maniére ſi profonde des irrégularités & des variations de cette planéte : cependant il reſte bien des choſes à deſirer dans la détermination de l'orbite lunaire; c'eſt ce que M. Clai-

raut a tâché de faire en imaginant trois corps quelconque, comme la Lune, le Soleil, & la terre, lancés avec des viteſſes & des directions qui s'attirent dans le rapport renverſé des quarrés des diſtances.

On cherche quelle doit-être la viteſſe de la Lune, pour lui faire décrire l'orbite qu'elle parcourt autour de la terre: voilà l'idée du probléme, la ſolution dépend du calcul. Voici à ce ſujet ce que dit l'Hiſtorien qui peut ſervir d'introduction à cette théorie.

„ Une planéte telle que la Lune „ qui eſt le ſatellite de la terre, ſe „ meut autour d'elle comme feroit „ un boulet de canon, tiré ſelon „ la direction d'une tangente de „ l'orbite lunaire, d'Occident en „ Orient & avec la force requiſe „ pour la même viteſſe que nous „ voyons à la Lune; ſon mouve- „ ment ou ſa tendance rectiligne „ l'écarteroit ſans ceſſe de la terre, „ ſa peſanteur ou la force attracti- „ ve du point central, l'y feroit

» bientôt tomber, mais le concours
» & la composition des deux le
» maintient autour de la terre &
» à la même distance que l'orbite,
» ou la courbe de projection qui
» en résulte.

» La force de la pesanteur ou
» de l'attraction est la même, à de
» semblables distances du point
» central, d'où elle est censée partir;
» elle change ensuite lorsque
» les distances viennent à changer,
» & en raison inverse de leurs quarrés:
» donc la grandeur & la figure
» de la courbe de projection décrite
» par le boulet, & ses différentes
» distances à la terre, ne
» dépendront que de la force primitive
» plus ou moins grande
» imprimée au boulet, & de sa vitesse.

Mais cette courbe est susceptible de variétés; imaginons le canon d'où sort ce boulet posé horizontalement sur le sommet d'une haute montagne: si la force ou la vitesse *imprimée* au boulet, est infiniment

petite, il tombera verticalement sur la terre, & si elle étoit infiniment grande, le boulet se mouvroit éternellement, & perpendiculairement à la premiére direction.

» Soit la force, telle, par exem- » ple, qu'est ordinairement celle » du canon, en faisant toujours » abstraction de la résistance de » l'air & de tout autre obstacle » étranger. On sçait que la courbe » décrite par le boulet & à de pe- » tites distances, & dans la suppo- » sition des directions de la pesan- » teur sensiblement paralleles, sera » une parabole dont l'amplitude » croitra d'autant plus, que vous » ferez la force de l'impulsion plus » grande. Mais vous pouvez aug- » menter cette force à tel point que » le boulet ne retombera plus sur » la terre, qu'il passera par de là, » & qu'après en avoir fait le tour, » il reviendra au point de proje- » ction d'où il étoit parti, & ainsi » de suite. « Voilà une véritable orbite Newtonienne.

» Entre une infinité de dégrés
» possible de force ou de vitesse
» qui feront décrire une courbe
» autour de la terre, il n'y a qu'un
» seul déterminé tel, & d'après la
» distance déterminée qui puisse
» donner un cercle parfait concen-
» trique à la terre : tous les autres
» jusqu'à un certain dégré, donne-
» ront des Ellipses dont le centre
» de la terre occupera l'un des
» foyers : d'où l'on voit pourquoi
» il est si rare pour ne pas dire sans
» exemple, qu'un corps céleste dé-
» crive un véritable cercle autour
» de son centre de révolution.

Le troisiéme mémoire d'Astronomie est de M. l'Abbé de la Caille; il regarde la conjonction de Mars avec Saturne & Jupiter. Il n'y a rien de plus utile à observer que les conjonctions des planétes entr'elles, ou avec les étoiles fixes : ces conjonctions servent à déterminer les mouvemens des corps célestes, la route qu'ils tiennent, & la durée de leurs cours. Cette année 1743

a été très-féconde en conjonctions ; on y a vu Mars, Jupiter, & Saturne, & la Lune avec les fixes : on a encore observé Mercure dans le disque du Soleil, ce passage de Mercure, par le disque du Soleil a été si célébre qu'il a été observé par tous les Astronomes de l'Académie des Sciences, par M. l'Abbé de la Caille, par MM. Maraldi, le Monnier, & Cassini pere & fils. Toutes les observations qui ont été faites sur le passage de cette planéte par le Soleil achévent de composer les quatre autres mémoires de l'Astronomie que nous avons annoncés. Nous allons en peu de mots donner le résultat de toutes ces observations, M. de Mairan a rapporté historiquement toutes celles qui ont précédé.

Ce fut le 5 Novembre 1743, que Mercure passa par le disque du Soleil : la premiére observation du passage de cette planéte par le Soleil ne remonte pas au-delà de 1631, elle fut faite par Gassendi,

& cette derniére qui a été faite en 1743, eſt la neuviéme obſervation depuis ce temps-là, ou pendant l'eſpace de 112 ans : il y en a eu d'autres avant cette époque, mais on n'étoit point à portée de les obſerver avant l'uſage des Lunettes de longue vue, dont on n'a fait la découverte qu'en 1610 ; ce n'eſt donc guéres que depuis un ſiécle environ que l'on connoît la théorie de cette planéte, & que l'on s'eſt mis en état d'obſerver cette ſorte d'éclipſe qui n'eſt pas toujours viſible ſur notre horiſon. Le diamettre du Soleil comparé à celui de Mercure, fait que cette planéte paroit comme un petit *point* noir ſur le diſque du Soleil. Les objets qu'on ſe propoſe dans l'obſervation de cette Eclipſe, comme dans les autres, ſont l'entrée de la planéte ſur le corps du Soleil, ſa ſortie, ſa durée : on tire de là pluſieurs inductions importantes, non ſeulement pour les élémens de *la théorie* de Mercure, mais encore

pour la détermination des longitudes, & même pour la parallaxe dû Soleil. Ce dernier article a engagé M. Delisle, Professeur Royal & de l'Académie, à envoyer cette année de Péterſbourg, une méthode particuliére à ce ſujet, c'eſt ce qui augmente le nombre des mémoires ſur l'Aſtronomie.

On doit encore rapporter à la partie Aſtronomique, trois morceaux, dont deux appartiennent à M. le Monnier, & le troiſiéme à M. de Thuri. Un de ceux de M. le Monnier conſiſte en pluſieurs obſervations ſur une conjonction à l'étoile du Sagittaire ; il y a joint pluſieurs recherches ſur la plus grande inclinaiſon de l'orbite au plan de l'écliptique, & ſur la plus grande latitude de la Lune. Le ſecond mémoire du même Académicien, eſt la deſcription, & l'uſage d'un Obéliſque ou Gnomon, conſtruit à l'extrémité Septentrionale de la méridienne de S. Sulpice.

Le mémoire de M. de Thuri est la continuation de ses observations sur les *réfractions astronomiques*. Cet Astrônome a entrepris, il y a quelques années, d'examiner si les diverses températures de l'air causent une altération dans la réfraction des astres, vûs à la même hauteur dans différens temps de l'année, & selon le différent dégré de dilatation ou de condensation de l'atmosphére. Ce mémoire est rempli de nouvelles preuves qui nous persuadent que la réfraction au même dégré d'élévation est différente suivant le dégré de température. M. de Thuri a pris pour terme de comparaison, les grands froids de Janvier 1742, & les plus grandes chaleurs de l'été qui a suivi celles qui ont été dans le mois de Juillet.

Les observations astronomiques qui n'appartiennent qu'à l'Histoire, sont 1°. une observation sur la Cométe de 1742, elle a été faite à Pekin, par le P. *Gogails*, Jésuite ;

2°. quelques obſervations qui ont été faites à la Chine ſur la variation de l'écliptique.

On trouve deux articles qui regardent la Géographie ; 1°. un projet de Cartes de la France, par M. Buache ; 2°. M. de Mairan rend compte avec aſſez d'étendue, des Cartes qui repréſentent les Côtes & les Mers des Indes Orientales ; elles ont été données par M. Dapres, dans ſon Neptune Oriental dont il avoit ſoumis les Cartes au jugement de l'Académie, avant que de les donner au Public ; on en trouve l'extrait dans nos Journaux.

La Mécanique eſt une partie mixte des Mathématiques ; on ne trouve rien dans les mémoires qui regarde cette matiére ; mais on lit dans l'Hiſtoire, l'extrait de quelques Livres faits par les Académiciens & donnés au Public, nous en avons parlé dans le temps. M. de Mairan explique aſſez au long un problême de Dynamique, que

M. Darcy eſt venu lire à l'Académie : il s'agit de la ſolution ſynthétique d'un problême qui avoit été propoſé par M. Daniel Bernoulli, fils de M. Bernoulli Profeſſeur de Mathématiques à Baſle. Enfin l'Hiſtoire eſt terminée par l'énumération & l'explication de diverſes machines approuvées par l'Académie : pluſieurs ſont curieuſes, & toutes ſont détaillées par M. de Mairan. Il ne nous reſteroit plus qu'à rapporter quelques morceaux des éloges qui ont été compoſés par l'Hiſtorien, & qui ſe trouvent dans ce volume ; ſi nous ne le faiſons pas, c'eſt qu'ayant été imprimés à part, on en a parlé dans nos Journaux.



LES HOMELIES DE S. GREGOIRE Pape ſur Ezéchiel. A Paris, chez Ph. N. Lottin, & J. H. Buttard, Imprimeur-Libraires, rue S. Jacques, à la Vérité. Jean Deſaint & Charles Saillant, Libraires, rue S. Jean de Beauvais; & la veuve Robinot, Quay des Auguſtins, 1747. *in*-12. pp. 570. ſans la Préface.

LES ouvrages de piété & d'édification ſe ſont extrêmement multipliés dans les deux derniers ſiécles. On peut dire que les fidéles ne manquent aujourd'hui, ni de ſecours pour s'inſtruire de leurs devoirs, ni de livres propres à les animer à la pratique des vertus Chrétiennes. Mais il ſemble qu'on s'attache plus volontiers à la lecture des Livres de piété, composés par des Auteurs modernes, qu'à celle des écrits des Saints Peres, qu'on a cependant toujours regardés comme la ſource de la plus

pure Doctrine, & le trésor le plus précieux de l'Eglise après l'Ecriture Sainte.

Le dessein de l'Auteur en donnant cette traduction au Public, est de rappeller les Fidéles à l'étude des ouvrages de ces hommes Apostoliques, que Dieu paroit avoir doués de talens particuliers, pour instruire & édifier son Eglise. Il a judicieusement remarqué, que les siécles où cette étude fut négligée, ont été des siécles de corruption & d'ignorance, & que ceux où elle a été en vigueur, ont vu fleurir la piété & la Religion; & » si quelque » chose, dit-il, a été capable de » consoler l'Eglise du ravage, qu'y » causérent Luther & Calvin, c'est » l'espéce de nécessité, où l'on se » trouva de lire les Peres, pour » confondre ces Héréfiarques qui » en abusoient. On les lut, on les » goûta, & on comprit que ce sont » là les Maîtres qu'il faut écouter. » La lumiére sembla alors se lever » avec un nouvel éclat sur l'Eglise;

» les ténébres de l'ignorance fu-
» rent dissipées, & avec elles dispa-
» rurent les désordres qui en sont
» la suite.

L'accueil favorable, que le Puplic a fait aux Homélies de S. Grégoire le Grand, sur les Evangiles de l'année & sur les morales de Job, que des Hommes pleins de piété & d'érudition ont traduit en François, a déterminé notre Auteur à continuer le même travail sur les Homélies, où ce saint Docteur explique la Prophétie d'Ezéchiel. Voulant faire renaître le goût pour la lecture des Saints Peres, il ne pouvoit choisir un ouvrage plus convenable à son dessein. Tout ce qui porte le nom de S. Grégoire imprime du respect, & prévient favorablement les esprits. Ses ouvrages ont toujours été regardés comme des plus précieux monumens de l'antiquité : de son temps même, on avoit un empressement extrême à les avoir. On venoit des pays les plus éloignés pour les recueillir.

Les plus ſaints Evêques les faiſoient lire dans les aſſemblées des Fidéles. Les ſiécles ſuivans n'ont pas eu moins de vénération pour les écrits de ce Pere, & on peut dire qu'ils ont toujours fait les délices de ceux qui aimoient l'Egliſe & la Religion.

Mais ſi en général les ouvrages de S. Grégoire ſont recommendables par la pureté de la doctrine & la tendre piété qui y régne, les Homélies ſur Ezéchiel ſemblent avoir cet avantage ſur ſes autres traités, qu'elles renferment un plus grand tréſor d'avis importans, de régles & de maximes pleines de l'eſprit de Dieu, & que le diſcernement des eſprits, la connoiſſance du cœur humain, & la profonde intelligence des Ecritures, s'y font ſentir d'une maniére plus particuliére. Le Docteur y traite une infinité de matiéres différentes, non à deſſein & méthodiquement, mais à meſure que ſon texte lui en fournit l'occaſion. Il n'eſt point d'état, de ſexe, de condition, qui n'y

trouve tout ce qu'il peut desirer pour se former à la piété & y faire de grands progrès.

S. Grégoire s'attache particuliérement dans cet ouvrage, à inspirer la confiance la plus solide dans les mérites & la médiation toute puissante de Jesus-Christ; mais il remplit aussi ses Lecteurs d'une juste crainte, par la vive peinture qu'il fait du Jugement dernier, des supplices destinés aux méchans, & de l'état terrible des réprouvés. Rien de plus judicieux & de plus instructif que ce qu'il dit du commerce, qu'on est obligé d'avoir avec les méchans. Il montre le danger qu'il y a de les fréquenter. Il les compare, tantôt à des Scorpions, qui portent quand on y pense le moins, le poison mortel dans le cœur; tantôt à des abeilles, qui attirent par la douceur de leur miel, mais qui blessent ensuite ceux qui en approchent. Il fait voir combien leurs exemples sont séduisans. Il découvre les artifices, dont ils usent pour

faire tomber les bons. Il marque quand & jusqu'à quel point on peut se prêter à leur société, les précautions qu'il faut prendre, & la patience avec laquelle on doit les souffrir.

Les Pasteurs chargés du soin des ames ou du ministere de la parole, trouveront aussi dans ces discours d'excellentes instructions. S. Grégoire ne les perd jamais de vue, & attentif à les former sur le modéle du S. Prophête qu'il explique, il profite de toutes les occasions qui se présentent pour les instruire de leurs devoirs. Il veut qu'ils trouvent au dedans d'eux-mêmes, les vertus qu'ils doivent inspirer aux autres, qu'ils puisent dans leur propre cœur ce qu'ils disent, & que leurs paroles ne soient que les expressions de leurs dispositions & de leurs sentimens. Il veut qu'ils passent continuellement de la vie active à la vie contemplative, des fonctions du ministére au recueillement. L'onziéme Homélie est rem-

plie des plus ſages avis ſur la maniére dont ils doivent parler, reprendre, corriger, inſtruire, exhorter, &c.

A l'occaſion de ces paroles que Dieu dit au Prophête : *Fils de l'Homme, je vous ai donné pour ſentinelle à la maiſon d'Iſrael :* le S. Docteur adreſſe la parole à ſon Clergé, & il entre dans le détail des devoirs de celui qui entreprend de faire la fonction de Prédicateur, & ſe faiſant enſuite à lui-même l'application de ce qu'il vient de dire, il reconnoit qu'il eſt bien éloigné de la perfection qu'il recommande aux autres, & il gémit ſur ſa propre foibleſſe dans les termes les plus touchans. Nous rapporterons ici ce paſſage, pour préſenter à nos Lecteurs un morceau de la traduction, & pour faire connoître l'eſprit qui régne dans tout le livre.

» Hélas ! *dit ce S. Pere*, qu'il m'eſt » pénible de vous dire ces choſes » parce qu'en vous parlant ainſi, » je me condamne moi-même, ne

» m'appliquant pas à la prédica-
» tion aussi assidûment qu'il fau-
» droit ; & quand je le ferois, ma
» vie ne répondant point à mes
» paroles, je me trouve souvent
» engagé à des conversations oisi-
» ves ; & au lieu d'exhorter & d'é-
» difier mon prochain, je me laisse
» aller à la langueur & à la né-
» gligence. Je suis devant Dieu
» tout ensemble, & muet & grand
» parleur : muet quand il seroit
» nécessaire de parler, grand par-
» leur dans des bagatelles.......
» Quand j'étois dans le Monasté-
» re, je pouvois empêcher ma lan-
» gue de dire des paroles inutiles ;
» & tenir presque continuellement
» mon esprit appliqué à l'Oraison.
» Mais depuis que la charité m'a
» fait baisser les épaules sous le far-
» deau de la charge Pastorale, mon
» esprit ne peut plus se recueillir
» continuellement en lui-même,
» parce qu'il est partagé par les
» soins multipliés qui l'accablent.
» Je suis obligé tantôt de discuter

» les affaires des Egliſes ou celles
» des Monaſtéres : tantôt d'exami-
» ner les actions & la vie des parti-
» culiers : tantôt de ſoutenir l'inté-
» rêt des Peuples : tantôt de gémir
» des irruptions meurtriéres des
» Barbares, & de craindre que les
» Loups ne ſe jettent ſur le trou-
» peau dont je ſuis chargé .... L'eſ-
» prit étant donc partagé & com-
» me déchiré par la multitude des
» affaires, & d'affaires qui ne ſont
» pas peu importantes, quel temps
» lui reſte-t-il pour rentrer en lui-
» même & pour ſe donner tout
» entier à la prédication ?

S. Grégoire prononça les Homélies ſur Ezéchiel au milieu des troubles de l'Italie & des guerres qui la déſoloient. Agilulfe Roy des Lombards s'avançoit vers Rome avec une puiſſante armée, & après avoir ravagé la Campagne, il menaçoit d'aſſiéger cette Ville. Le S. Pontife déplore ces malheurs de la maniére la plus touchante dans une de ces Homélies ; » qu'y a-t'il

» encore dans le monde, qui puiſ-
» ſe nous plaire, dit-il, nous ne
» voyons que triſteſſe; nous n'en-
» tendons que gémiſſemens. Les
» Villes ſont ruinées, les Fortereſ-
» ſes détruites, les Campagnes ra-
» vagées, la terre réduite en ſoli-
» tude; ces petits reſtes du genre
» humain ſont continuellement bat-
» tus des fleaux de Dieu. Les uns
» ſont menés en captivité, les au-
» tres mutilés, les autres mis à mort.
» Rome même, autrefois la mai-
» treſſe du monde, en quel état eſt-
» elle réduite? Nous la voyons ac-
» cablée de douleur, abandonnée
» de ſes Citoyens, inſultée par ſes
» ennemis.

C'eſt dans ces triſtes conjonctures que S. Grégoire employa tous ſes ſoins pour conſoler ſon peuple; on écrivoit ſes Homélies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze ſur les trois premiers chapitres, le peuple voyant que les affaires dont le S. Pape étoit accablé, ne lui permettoient pas

d'achever, le pria de lui expliquer au moins la derniére partie de la Prophétie, qui regarde le rétabliſſement du Temple, & qui eſt la plus difficile. » Il faut vous obéir, » répondit S. Grégoire, mais je » trouve dans ce que vous deman- » dez de moi, des difficultés qui » m'étonnent. Comment un eſprit » troublé par la crainte, & parta- » gé de tant de ſoins, pourra-t-il » pénétrer des myſtéres ſi cachés? « On ſent dans ces paroles comme dans tout le reſte de l'ouvrage, un Pere qui parle à des enfans qu'il aime, & à qui il ne peut rien refuſer, & on voit dans le Peuple une affection mêlée de reſpect & de confiance pour ſon Paſteur.

Ce volume ne contient que les douze premiéres Homélies. L'Auteur nous dit dans un *Avis au Lecteur*, que la traduction des autres diſcours qui expliquent la fin de la Prophétie, eſt déja faite, mais qu'avant que de la faire imprimer, il a voulu preſſentir le

goût du Public, & que le second volume suivra de bien près, s'il voit que le premier soit bien reçu.

La premiére Homélie est un discours préliminaire où S. Grégoire établit des principes & des régles qui doivent servir à l'intelligence de la Prophétie en général. Il distingue trois temps dans la Prophétie, le passé, le present, & le futur. Si on prend le mot de Prophétie, dit ce Pere, pour la prédiction des choses qui doivent arriver, il ne semble pas que ce nom puisse convenir aux choses presentes & passées. On est cependant obligé d'avouer que ces trois temps sont également l'objet de la Prophétie, puisque nous les remarquons dans les divines Ecritures. On peut, dit-il, appeller Prophétie l'explication des choses presentes mais cachées, puisque comme le temps nous cache ce qui est futur, il arrive aussi que d'autres raisons nous cachent ce qui est present. C'est une Prophétie lorsque le Prophéte décou-

vre non ſeulement ce qui eſt caché dans le cœur, mais ce qui ſe paſſe dans les lieux éloignés : le même Pere remarque encore que ces trois temps de Prophéties s'appuyent quelquefois l'un l'autre pour ſervir d'une plus grande preuve; en ſorte que comme l'on prouve quelquefois les choſes paſſées par les futures, on prouve auſſi les futures par les paſſées. Quant à la Prophétie du temps preſent, elle n'a beſoin, ni du paſſé ni du futur pour s'appuyer, parce que faiſant connoître par ſes propres termes une choſe qui étoit cachée, la choſe même qu'elle découvre ſert de témoignage à ce qu'elle avance. Le S. Docteur explique enſuite en détail les diverſes maniéres dont l'eſprit de Dieu agit ſur les Prophêtes; il marque la différence des vrayes & des fauſſes Prophéties, & il dévelope pluſieurs vérités importantes, dont il doit faire uſage dans l'explication d'Ezéchiel.

Nous n'entreprenons pas de don-

ner ici une analyse de chaque Homélie en particulier. S. Grégoire y traite tant de sujets différens, qu'il n'est pas possible de les indiquer dans un extrait. On connoit déja le goût de ce Pere pour les Allégories. On en trouvera peut-être quelques-unes qui paroitront forcées ; on trouvera même quelques explications de l'Ecriture peu naturelles ; mais outre que dans ces endroits, S. Grégoire songe moins à en fixer le sens qu'à édifier, & qu'il fonde toujours une morale solide sur ces Allégories, il y en a d'admirables par leur justesse. Quoi de plus juste, par exemple, que ce qu'il dit de Jacob & d'Esaü, figures, l'un des Juifs rejettés, l'autre des Gentils appellés en leur place ? Sur le retour rardif d'Esaü auprès de son Pere, figure du retour des Juifs à la fin des siécles ? Sur la formation d'Eve, figure de la formation de l'Eglise, &c ?

La traduction de cet ouvrage nous a paru simple & naturelle ; elle

conſerve dans un grand dégré l'onction qui fait le caractére du texte original.

FASTI ATTICI IN QUIBUS Archontum Athenienſium ſeries, Philoſophorum, aliorumque illuſtrium virorum ætas, atque præcipua Atticæ hiſtoriæ capita per olympicos annos diſpoſita deſcribuntur, noviſque obſervationibus illuſtrantur, auctore Eduardo *Corſino*, Cler. Reg. Scholarum piarum, in Piſanâ Academiâ Philoſophiæ Profeſſore. Florentiæ, ex Typographio Jo. Pauli Giovanelli, ad inſigne Palmæ, in Plateâ ſanctæ Eliſabeth. C'EST-A-DIRE, *Faſtes Attiques, dans leſquels la ſuite des Archontes Athéniens, les temps où ont vécu les Philoſophes & les autres grands Hommes, & les principaux points de l'hiſtoire d'Athénes, ſe trouvent rangés par les années Olympiques, & éclaircis à l'aide de nouvelles obſer-*

vations, par M. Edouard CORSINI, *Clerc Régulier des Ecoles pieuses, Professeur de Philosophie dans l'Université de Pise.* A Florence, chez J. Paul Giovanelli, à la Palme, Place Sainte Elizabeth, 4 Vol. *in*-4°. premier Volume; 1744. pag. 387. sans l'Epitre Dédicatoire adressée au Grand Duc régnant, qui est de XIV. pages & la Préface qui est d'un peu plus de X. pages.

MONSIEUR Corsini nous entretient d'abord dans sa Préface, de l'excellence & de l'utilité de son entreprise, & fait voir en effet que l'histoire de la Philosophie, des Belles-Lettres, & généralement de tous les beaux Arts, tient essentiellement à l'histoire de la Gréce, & surtout de la République d'Athénes: or rien ne peut répandre plus de jour sur cette Histoire, que d'en fixer toutes les époques par les Archontes, & par les années Olympiques.

Sigonius avoit ſenti les grands avantages qu'on pouvoit tirer d'un pareil ouvrage, & eſſaya de les procurer par ſon petit Livre intitulé *de Athenienſium temporibus*. Mais Meurſius fit quelque choſe de bien plus conſidérable, en publiant en 1622 ſes quatre Livres ſur les Archontes d'Athénes. Depuis, cet ouvrage a toujours ſervi comme de texte à tous ceux qui ont traité cette matiére, ſçavoir à Lydiat, au P. Petau, à Prideaux, à Dodvelle; ils n'ont tous fait que copier, expliquer, & étendre Meurſius & ils ont ſeulement ajouté à la liſte des Archontes, donnée par Meurſius, les noms des Archontes qu'il a omis & qui ſe ſont trouvés ſur des marbres découverts depuis ſa mort.

M. Corſini avoit d'abord cru qu'il pouvoit auſſi ſe ſervir de cette liſte des Archontes, pour l'exécution de ſon projet, mais il n'en étoit encore qu'à l'Archonte Tleſias que Meurſius a cru avoir été le premier des Archontes annuels.

que nôtre ſçavant Auteur ſentit qu'il falloit abſolument qu'il diſpoſât lui-même une nouvelle ſuite des Archontes. Meurſius eſt en défaut ſur la véritable époque d'un grand nombre d'Archontats, d'ailleurs il a omis les noms de pluſieurs Archontes Eponymes *, & il a donné pour Archontes Eponymes des perſonnes qui ne l'ont point été ; trompé par la reſſemblance des noms, il n'a fait quelquefois qu'un Archonte de deux hommes différens, & quelquefois d'un ſeul homme il a fait pluſieurs Archontes, en ſorte que ſon ouvrage demandoit à être entiérement refondu.

M. Corſini en parlant avec liberté des erreurs où eſt tombé Meurſius, eſt bien éloigné de vouloir en rien diminuer la haute réputation que s'eſt acquiſe ce Sçavant, ni rabaiſſer le mérite de ſon travail,

* *On éliſoit tous les ans neuf Archontes à Athénes, le premier de ces neuf Magiſtrats donnoit ſon nom à l'année, & pour cette raiſon étoit appellé Eponyme.*

& encore moins prétendre déguiſer les ſecours infinis qu'il en a tiré; il parle à ce ſujet d'une maniére ſi ſage qu'il ne peut manquer de ſatisfaire ſes Lecteurs.

Il revient enſuite à ſes Faſtes; il a ſenti qu'il ne pouvoit traiter cette matiére comme il faut, qu'après avoir éclairci un grand nombre de points ſouvent aſſez embrouillés, & ſur leſquels cependant il faut être très-inſtruit pour entendre les raiſons qui établiſſent la certitude des époques, & qui éclairciſſent des faits & des uſages. C'eſt pour cette raiſon qu'il a compoſé quatorze Diſſertations pour ſervir d'introduction à ſon ouvrage principal, c'eſt-à-dire, à ſes Faſtes Attiques. Voici les ſommaires de ces quatorze Diſſertations, ils repréſenteront toute la ſuite & tout le ſyſtême du travail de M. Corſini.

I.

La premiére Diſſertation traite des Archontes; on ſent aſſez que

l'Auteur voulant disposer ses Fastes par Archontats, a du discuter tout ce qui regarde cette dignité.

II.

La seconde Dissertation roule sur le mois où les Archontes entroient en charge, sur l'année Civile Athénienne, sur sa forme, son commencement, sur le nombre & l'ordre des mois, &c.

III.

Mais comme l'année Archontique n'étoit pas distribuée en mois seulement, mais encore en Prytanies, & que chaque Tribu des Athéniens exerçoit tour à tour la charge de Prytanes, pendant une portion égale de l'année, notre Auteur s'est cru dans la nécessité de traiter du nombre, & de l'ordre des Tr ibus, & des Prytanies.

IV.

Après avoir réfuté l'opinion de Dodvel & de plusieurs autres Sça-

vans ſur l'ordre des Tribus, M. Corſini le fixe d'une maniére incontestable par le témoignage des Ecrivains, & par l'autorité des marbres; il prouve enſuite que l'ordre des Prytanies étoit incertain, c'eſt-à-dire que c'étoit le hazard ſeul qui le régloit.

V.

Chaque Tribu Athénienne étoit formée par un certain nombre des Bourgs de l'Attique, c'eſt du nombre & de l'ordre de ces Bourgs qu'il s'agit dans la cinquiéme Diſſertation; notre ſçavant Auteur reléve ici une infinité d'erreurs échapées à Sigonius, à Meurſius & à Spon.

VI.

Après avoir parlé des Tribus, des Bourgs, & des Prytanies; notre Auteur traite du Sénat d'Athénes, & de l'aſſemblée du Peuple, compoſée des Citoyens qui étoient diviſés en Tribus, en Bourgs, & en Prytanies; il diſerte ſur la forme,

l'autorité & les parties du Sénat & de l'assemblée du Peuple, & traite du nombre, de la diversité & des fonctions des Proédres & des Epistates.

VII.

Les noms des Archontes Eponymes étoient inscrits dans les décrets publics, & ensuite dans les Fastes pour servir à désigner l'année: mais on trouve des Décrets publics où l'on lit des noms d'Archontes qui n'étoient pas des Archontes Eponymes, & qui ne doivent point avoir place dans les Fastes, c'est-ce que M. Corsini prouve contre Meursius; & il soutient contre Dodvel que ces sortes d'Archontes n'étoient point des Epistates de Prytanies; il propose ensuite deux opinions nouvelles sur l'origine & la dignité de cette sorte d'Archonte, pseudo-Eponymes.

VIII.

La huitiéme Dissertation est em-

ployée à purger les Faſtes des noms de ces Archontes pſeudo-Eponymes qu'on y avoit placés mal-à-propos.

I X.

Notre Auteur dans ſa neuviéme Diſſertation, examine quelles ſont les ſources où l'on doit puiſer pour former une ſuite bien complette des Archontes ; il tire cette ſuite principalement de Diodore de Sicile, de Denis d'Halicarnaſſe, ſupplées & corrigés par les Marbres d'Arondel, &c.

X.

Dans la dixiéme, M. Corſini augmente les Faſtes des noms de douze Archontes Eponymes, qui ſe trouvent dans les Auteurs, & qui manquent dans tous les Faſtes Athéniens qu'on a publié juſqu'ici.

X I.

Dans la onziéme on ajoute en-

core aux Faſtes, les noms de vingt-deux Archontes inconnus à Meurſius, & à tous les autres Sçavans; on les a tirés des Inſcriptions.

XII.

Dans la douziéme on traite des médailles Athéniennes, & l'on examine quels étoient les Magiſtrats, dont on y lit les noms. On diſcute l'opinion des Auteurs qui ont cru que l'on avoit coutume d'inſcrire ſur les monnoyes, les noms des Archontes Eponymes, & après avoir montré que ce ſentiment eſt le ſeul qu'il faut ſuivre, on rapporte d'après les médailles Athéniennes les noms de XL. Archontes Eponymes qui avoient été inconnus juſqu'ici.

XIII.

On a jugé à propos de parler dans la treiziéme Diſſertation, des Fêtes des Athéniens & des autres Grecs, parce que ſouvent elles ſervent de dates aux Auteurs anciens.

On fixe le temps précis où elles ſe célébroient, & l'on éclaircit plusieurs queſtions fort obſcures ſur cette matiére.

XIV.

Enfin M. Corſini rend compte de la méthode qu'il a ſuivie dans la diſpoſition de ſes Faſtes; il fait voir de quel uſage ils peuvent être par rapport à l'hiſtoire Grecque & Romaine. Il fait connoître la nature des mois des différentes Nations, afin qu'on puiſſe aiſément les ramener aux mois Athéniens & Romains.

Tel eſt en général le plan de la premiére partie de l'ouvrage de M. Corſini, partie qui doit être conſidérée comme un préliminaire & une introduction néceſſaire, pour l'intelligence de la ſeconde partie qui comprendra les Faſtes Attiques mêmes.

Le premier volume dont il s'agit uniquement dans cet extrait, ne

Dissertations; ne pouvant entrer sur chacune dans un détail suffisant pour en faire connoître tout le mérite, nous nous bornerons à parcourir la premiére qui traite des Archontes Athéniens, & qui est en quelque sorte la base de tout le systême de M. Corsini, & la clef de tout ce qu'il doit dire dans la suite.

Les Athéniens ont été de tous les Peuples de la Gréce, les plus portés à changer la forme de leur Gouvernement; ils eurent d'abord des Rois, on en compte seize depuis *Cecrops* jusqu'à *Codrus*. Après la mort de ce dernier Roy ils ne donnerent que le nom d'Archontes à ses successeurs, trouvant ce nom plus doux, & plus conforme à leur génie Républicain; ces premiers Archontes furent perpétuels & héréditaires mais soumis à rendre compte de leur administration. Ils eurent treize Archontes perpétuels depuis *Medon* fils de *Codrus* jusqu'à *Alcmaon*; après la mort de ce dernier ils réduisirent à dix ans

lurée de chaque Archontat ; ils
ent gouvernés par ſept Archon-
décennaux pendant 70 ans,
ès leſquels ils établirent des Ar-
ntes dont l'autorité étoit bor-
à une ſeule année ; ces Archon-
annuels ſubſiſtérent juſqu'au
ps de Démétrius & d'Antigo-
Rois de Macédoine : alors les
éniens pouſſérent la flaterie à
ard de ces Princes au point
bolir le nom d'Archonte, & de
ſtituer en leur place des Magi-
ts ſous le nom *de Prêtres des*
veurs. * Ce nouvel établiſſement
ſubſiſta que dix-neuf ans, au
t deſquels on reprit l'ancienne
ne de Gouvernement, & l'on
de nouveau des Archontes
uels, juſqu'à ce que Sylla ayant
cu les Athéniens, les ſoumit
Romains.

près avoir ainſi rapporté ſom-
rement la ſuite des différentes
nes de Gouvernement, dont
ent les Athéniens ; M. Corſini

* *C'eſt à dire de Démétrius & d'Antigonus.*

discute un grand nombre de questions, qui toutes servent à son but qui est de régler la Chronologie Athénienne ; d'abord il examine en quelle année précisément on établit les Archontes annuels ; pour cela il compare entr'eux les différens systêmes, & tâche de les concilier en cherchant les raisons de leur variété. Son opinion est que Créon le premier des Archontes annuels, fut élu la seconde année de l'Olympiade XXIV. & pour accorder parfaitement les Marbres d'Arondel, avec Denis d'Halicarnasse & Eusébe, il remarque que l'année civile Athénienne commençoit au mois *Gamelion*, au lieu que l'année Olympique ne commençoit qu'au mois *Hecatombaon*, ce qui fait une différence de six mois, de sorte que l'Archontat de Créon peut tomber sur la fin de la seconde année, & sur le commencement de la troisiéme année de la XXIV. Olympiade.

Les Archontes étoient au nom-

bre de neuf, dont le premier étoit ſurnommé Eponyme, parce qu'il donnoit ſon nom à l'année de ſa Magiſtrature; il n'y a point de difficulté ſur cet article. Cependant un paſſage d'Ælien aſſez obſcur, où cet Auteur paroit compter dix Archontes pour chaque année, a donné lieu aux Sçavans de débiter bien des conjectures. M. Corſini entre auſſi dans cette diſcuſſion.

Il prouve enſuite que tous les Archontes étoient choiſis entre les plus nobles & les plus riches des Citoyens, que pour remplir une de ces places, il falloit être Athénien de pere & de mere depuis trois générations, & que ceux à qui on accordoit le droit de Bourgeoiſie, ne devenoient pas par là ſuſceptibles de cette dignité. Il rapporte à cette occaſion un Decret par lequel tous les Platéens avoient été déclarés citoyens d'Athénes, & admis à tous les honneurs & prérogatives des Athéniens, à quelques

exceptions près, dont la principale étoit de ne pouvoir être élûs Archontes. Ce Décret donne lieu à M. Corſini d'expliquer un paſſage de Lyſias très-difficile à entendre, c'eſt ce qu'il fait ſouvent, il ne traite preſque aucune queſtion qu'elle ne lui donne lieu d'éclaircir de la ſorte quelque endroit obſcur d'un Auteur ancien.

Il traite de la forme de l'élection des Archontes, des Rites & des Cérémonies que l'on obſervoit dans ces occaſions, du ferment qu'on leur faiſoit prêter & du lieu où ſe faiſoit l'élection ; il prouve qu'on les éliſoit dans le *Pnyx*, qui étoit une place d'Athénes, ce qui lui donne occaſion de faire voir que Meurſius avoit mal pris un paſſage d'Ariſtophane & d'en donner la véritable explication. Ce paſſage ſe trouve dans la premiére ſcéne du premier Acte de la Comédie *des Chevaliers*. Dans cette piéce le peuple d'Athénes eſt perſonnifié & joue un rôle ſous la figure d'un Vieillard

qui radote, & qui ſe laiſſe gouverner par un Eſclave qu'il a nouvellement acheté & qui eſt très-inſolent & très-fripon. Cet Eſclave eſt Cléon qui avoit pour lors la principale autorité à Athénes. Nicias & Démoſthéne, deux Généraux des Athéniens, ſous la figure d'Eſclaves ſe plaignent de leur vieux Maître. Démoſthéne s'exprime ainſi.

νῶν γὰρ ἐϛὶ δεσπότης
Ἄγροικος ὀργὴν, κυαμοτρὼξ, ἀκρά-
χολος,
Δῆμος πυκνίτης, δύσκολον γερόν-
τιον
Ὑπόκωφον.

Voici le véritable ſens de cet endroit. *Nous avons un Maître d'une humeur très-difficile, grand mangeur de fêves, fort ſujet à la bile, il ſe nomme Demus Puchnites, vieillard fort incommode, qui a l'ouie dure.* Ce *Demus Puchnites*, c'eſt le peuple d'Athénes qu'Ariſtophane appelle ainſi, parce qu'il éliſoit ſes Magiſtrats dans le Pnyx. Meurſius

a cru qu'en cet endroit *Demus* étoit le nom d'un particulier, & que *Pucbnites* marquoit le Bourg dont ce particulier étoit originaire, ce qui lui a fait croire qu'il y avoit une bourgade de l'Attique du nom de *Pnyx*. Il a entrainé dans la même erreur Spon, Potter, & plusieurs autres Ecrivains.

M. Corsini parle ensuite des couronnes que les Archontes portoient après leur élection, & des peines qu'encouroient ceux qui les frapoient ou les injurioient: peines qui étoient différentes si l'Archonte avoit sa couronne, ou n'avoit point sa couronne lorsqu'on l'avoit outragé; de là M. Corsini passe au détail des différentes fonctions des Archontes, il prouve qu'ils formoient seuls un Tribunal particulier. Les Archontes en sortant de Charge, si leur administration avoit été sans reproche, & après en avoir rendu un compte fidéle, étoient admis au nombre des Aréopagites; le jour

où les Archontes hors de Charges prenoient séance pour la premiére fois dans l'Aréopage, fait le sujet de plusieurs articles de cette Dissertation.

Il s'éleve encore ici une question assez curieuse, il s'agit de sçavoir si le même homme qui avoit été une fois Archonte, & qui de l'Archontat étoit passé dans l'Aréopage, pouvoit de nouveau être élû Archonte, & exercer cette Charge; on sent assez de quelle importance peut être cette question, pour s'assurer si c'est le même homme, ou deux hommes differens que l'on trouve sous le même nom dans la liste des Archontes. M. Corsini après bien des raisonnemens pour & contre, se détermine à la fin pour l'affirmative, & il paroit que c'est sur des preuves fort vraisemblables; il faut convenir cependant que sur ce point d'érudition, les anciens nous fournissent peu de lumiéres.

Notre Auteur fixe l'époque de l'établissement & de l'extinction

des Prêtres des Sauveurs dont nous avons déja parlé ; après ces Pretres les neuf Archontes gouvernérent de nouveau la République ; & même ſous la domination des Romains, ces Magiſtrats continuérent toujours d'être élûs, mais on conçoit bien que leur autorité étoit fort bornée, & que leur élection n'étoit pas tout-à-fait libre. Enfin vers le quatriéme ſiécle de l'Egliſe, la dignité d'Archonte s'éteignit tout-à-fait, au moins on en perd la trace ; depuis quelques ſiécles la dignité de *Stratége* ou Général d'Armée, étoit la premiére des Magiſtratures à Athénes.

Meurſius, Sigonius, & pluſieurs autres Auteurs, ont dit tout ce qui peut regarder les *Stratéges*, & ont parlé des viciſſitudes que cette Charge éprouva. M. Corſini y renvoye ſes Lecteurs, & ſe contente de relever les erreurs ou les manques d'exactitudes dans leſquels ces Ecrivains peuvent-être tombés.

HISTOIRE

HISTOIRE GENERALE des Voyages, depuis le XVe. siécle, &c. Livres XIe. & XIIe. contenant la description du Royaume de Benin & divers voyages aux Royaumes de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguela & des Pays voisins. A Paris, chez Didot, Libraire, à la Bible d'Or, *in*-4°. pp. 249.

ON a publié en divers temps plusieurs voyages au Royaume de Benin, mais nos Auteurs ne les ont pas tous jugés dignes d'entrer dans ce Recueil. Ils ont cru ne devoir s'attacher qu'à ceux, qui font connoître l'intérieur du

[redacted]

Collection de Bry. Elle eſt moins l'ouvrage d'Artus que celui d'un Hollandois, qui avoit fait le voyage de la Côte d'Or, & qui n'avoit rien écrit que ſur le témoignage de ſes propres yeux. Elle fut d'abord compoſée en Hollandois. Les Allemands la traduiſirent auſſitôt en leur langue, & c'eſt cette traduction qu'Artus a miſe en Latin; comme le nom de l'Auteur ne paroit ni dans l'original, ni dans les deux traductions, c'eſt ſous le nom d'Artus qu'on publie ici les particularités contenues dans cette relation.

On eſt redevable de la relation de *Van-Nyandael*, à Boſman, qui l'a inſérée dans ſa deſcription de la Côte d'Or. Elle mérite d'autant plus l'attention des Lecteurs, que Boſman excellent Critique en matiére de voyages, l'a regardée comme le monument le plus fidéle & le plus autentique que nous ayons touchant le Royaume de Benin. *Dapper* & Barbot ont donné cha-

cun une defcription de cette partie de la Guinée, mais ces deux Auteurs n'ayant pas vû par eux-mêmes les chofes qu'ils rapportent, ne doivent être regardés que comme des Hiftoriens Géographes, & leurs ouvrages ne font proprement que des recueils des obfervations d'autrui. Comme ils n'ont point eu l'un & l'autre affez d'attention & de bonne foi pour citer les relations, d'où ils ont emprunté leurs récits, nos Auteurs n'ont fait ufage de leurs écrits qu'avec beaucoup de précautions, & ils n'ont cru devoir fe fervir de leur témoignage, que lorfqu'ils l'ont trouvé appuyé de celui de quelque voyageur.

Ces obfervations de nos Compilateurs, & les précautions qu'ils prennent pour ne rien avancer qui ne foit attefté par des Auteurs dignes de foi, doivent nous prévenir en faveur de ce recueil. La comparaifon, qu'ils ont faite des différentes Relations, les a mis à

portée de diſtinguer le vrai du faux, de rejetter les recits fabuleux, & de redreſſer les Voyageurs mêmes, lorſque, ou par défaut de lumiéres, ou par trop de précipitation, ils ont rapporté ſur la foi d'autrui des obſervations peu exactes, ou qu'ils ſe ſont trompés dans leurs propres remarques.

Artus & Nyandael repréſentent Benin Capitale du Royaume de ce nom comme une grande Ville bien bâtie, policée, & remplie d'habitans doux, civils, ennemis de la violence, & juſtes à l'égard des Etrangers. Bien différens des autres Négres de la Côte d'Or, que l'avarice, l'inclination pour le vol, & l'importunité à demander tout ce qui peut être l'objet de leurs deſirs, rendent odieux & inſupportables, ceux de Benin ſont ſi généreux qu'on ne ſçauroit leur faire un préſent, qu'ils ne le rendent au double; ſi on leur demande quelque choſe qui leur appartienne, il eſt rare qu'ils la refu-

ſent, quoiqu'ils en ayent beſoin eux-mémes. Ils ſont habiles dans les affaires, & fort attachés à leurs anciens uſages; en ſe prétant un peu à leurs principes, il eſt aiſé de compoſer avec eux dans toutes ſortes de commerce. Leurs habits ſont riches & parans; & le goût de la bonne chére eſt commun à toute la Nation. Les Riches n'épargnent rien pour leurs tables, le bœuf, le mouton, la volaille ſont leurs mets ordinaires; & la poudre ou la farine d'igname bouillie à l'eau, ou cuite ſous la cendre leur compoſe une eſpéce de pain. Ils ſe traitent ſouvent les uns les autres, & les reſtes de leurs feſtins ſont diſtribués aux Pauvres.

La pluralité des femmes n'eſt pas moins établie dans le Royaume de Benin, que dans toutes les autres parties de l'Afrique. Les facultés du mari pour les entretenir, en réglent ſeules le nombre. Loin de faire un crime aux femmes de porter deux enfans, com-

me dans le Royaume d'Ardra, la naiſſance de deux Jumeaux paſſe ici pour un heureux augure. Le Roy en eſt informé. Il ordonne des réjouiſſances publiques au ſon des inſtrumens, & pour ménager une femme ſi chére à l'Etat, on donne à l'un des deux enfans une nourrice, qui eſt ordinairement la mere de quelqu'autre enfant mort. Cependant le même Roy, qui eſt capable d'une conduite ſi ſage à Benin, laiſſe ſubſiſter dans la ville d'Arobo une pratique fort oppoſée. Les Habitans de ce lieu ont l'uſage d'égorger une mere, qui met au monde deux enfans d'une même couche. Ils la ſacrifient elle & ſes deux fruits à l'honneur d'un certain Démon qui habite un bois voiſin de la Ville. A la vérité le mari eſt libre de racheter ſa femme, en offrant une Eſclave à ſa place, mais les enfans ſont immolés ſans pitié. Dans le temps que Van-Nyandael étoit à Arobo, cette loi commencoit à faire tant d'im-

pression sur les maris, que, dans la grossesse de leurs femmes, la plûpart les éloignoient & les envoyoient accoucher dans un autre pays, d'où cet Auteur crut pouvoir conclure, que ces inhumanités touchoient à leur fin.

Un autre usage extrêmement cruel, c'est ce qui se pratique aux funérailles des Rois de Benin. Un Roy n'a pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre près du Palais une fort grande fosse; c'est une espéce de puits, qui n'a de largeur que par le fond, l'entrée en est assez étroite pour être bouchée facilement par une grande pierre. On y jette d'abord le corps du Roy. Ensuite on y précipite un grand nombre de ses Domestiques de l'un & de l'autre sexe; après cette premiére exécution, on bouche l'ouverture du puits, à la vue d'une foule de peuple, que la curiosité retient nuit & jour dans le méme lieu. Le jour suivant on leve la pierre, & quelques Officiers

destinés à cet emploi baissent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités, s'ils ont rencontré le Roy. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre on rebouche le puits, & le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivans, jusqu'à ce que le bruit cessant dans la fosse, on ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

Après cette affreuse exécution, le premier Ministre d'Etat en va rendre compte au successeur du Roy mort, qui se transporte aussitôt sur le bord du puits, & l'ayant fait fermer en sa présence, commande qu'on apporte sur la pierre toutes sortes de viandes & de liqueurs pour traiter le peuple. Chacun boit & mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la Ville en commettant les derniers

déſordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes & bêtes ; elle leur coupe la tête, & porte les corps au puits Sépulchral, où elle les précipite comme une nouvelle offrande, que la Nation fait à ſon Roy.

Si des uſages ſi barbares donnent une idée peu avantageuſe de cette nation Négre, on eſt forcé d'ailleurs de l'eſtimer par rapport à une infinité d'établiſſemens, qui ne reſpirent que la douceur & l'humanité. Le Roy, les Grands & les Gouverneurs de Provinces, font ſubſiſter les Pauvres dans les Villes de leur demeure, employent à divers exercices, ceux que l'âge & la ſanté rendent propres au travail, & nourriſſent gratuitement les vieillards & les malades. Auſſi ne voit-on pas de Mendians dans le Pays. La libéralité eſt une vertu commune à toute la Nation. Les Habitans ſe font des préſens mutuels. Ils envoyent aux Européens des rafraichiſſemens en abondance,

& ſouvent au dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toujours d'être ſi généreux. Au reſte, quelques richeſſes qu'ils ayent acquiſes, ils s'efforcent de les cacher ſous une apparence de ſimplicité, dans la crainte que le Roy ou le Gouverneur, ne ſe ſaiſiſſe de leurs effets. Cette raiſon les oblige auſſi de ſe traiter entr'eux avec beaucoup de politeſſe, pour ôter à leurs voiſins la penſée de les accuſer.

Tous les Eſclaves mâles qui ſervent, ou qui ſe vendent dans le Pays, ſont étrangers; ou ſi quelques Habitans ſont condamnés à l'eſclavage pour leurs crimes, il eſt défendu de les vendre pour le tranſport. La liberté eſt un privilége naturel de la Nation auquel le Roy même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier ſe qualifie d'eſclave de l'Etat; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur Prin-

ce & de leur Patrie. Les femmes toujours humiliées & maltraitées en Afrique, ſont ſeules exceptées d'une loi ſi favorable aux hommes, & peuvent être vendues & tranſportées au gré de leurs maris.

La Religion & la forme du Gouvernement, ſont à peu près les mêmes dans le Royaume de Benin, que dans ceux d'Ardra & de Juida, dont nous avons parlé dans les Journaux précédens. Le Régne des Fétiches eſt ici établi comme ſur toute la Côte d'Or.

Après cette deſcription du Royaume de Benin, nos Auteurs continuent à décrire la même Côte juſqu'au Cap Lopès Conſalvo. Ils rapportent les voyages de Jacques Barbot & de Jean Grazilhier au nouveau Kalabar, à Bandi & à Dono.

Jacques Barbot étoit frere de Jean Barbot, Voyageur célébre par ſa deſcription de la Guinée, où les Auteurs de ce recueil n'ont

pas cessé de puiser jusqu'ici, comme dans une des meilleures sources. Excité par cet exemple domestique, Jacques Barbot entreprit un voyage maritime, avec la qualité de Supercargo sur une frégate Angloise nommée l'*Albion*. L'objet particulier de son voyage étoit le nouveau Kalabar, riviére de la Côte Méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment Rio Réal. Jean Grazilhier qui partageoit avec lui l'office de Supercargo l'accompagna dans toutes ses courses, & il écrivit ses propres observations, qui furent ensuite augmentées dans quatre voyages qu'il fit successivement aux mêmes lieux. Elles sont fidélement rapportées dans ce recueil, & nos Auteurs observent que les Cartes dont ces Voyageurs ont enrichi leurs Relations, furent composées par d'habiles Pilotes dans les pays mêmes dont elles représentent la situation, & que, si leurs Auteurs n'ont pas toujours travaillé sur le témoignage de leurs

propres yeux, ils ont du moins consulté soigneusement les Négres dans les occasions, où les autres secours leur ont manqué.

La Côte depuis Rio Formosa, jusqu'au Cap Lopès Consalvo, dont on trouve la description dans le XIe. Livre de ce Recueil, a environ 80 lieues d'étendue. Elle contient plusieurs grandes riviéres, & entr'autres le vieux & le nouveau Kalabar, où les Européens vont faire le commerce des Esclaves. Les Auteurs de ce recueil ont rassemblé avec beaucoup de soin tout ce que les différens Voyageurs nous apprennent de curieux, touchant les mœurs, les usages, le gouvernement & la religion des peuples, qui habitent cette Côte; ils ne sont pas moins exacts à nous instruire de ce qui regarde la nature du climat, les productions de la terre, & l'histoire naturelle en général. Nous y avons remarqué plusieurs choses très-dignes de la curiosité de nos Lecteurs, mais les bornes

qui nous ſont preſcrites ne nous permettent pas de les rapporter.

Nous nous contenterons donc de donner ici une legére idée des voyages au Royaume de Congo & d'Angola, qui compoſent le XIIe. Livre. Ils ſont au nombre de cinq. Le premier eſt d'Edouard Lopez, compoſé & publié en 1589, par Philippe Pigafetta. Après avoir paſſé pluſieurs années au Royaume de Congo, Lopez avoit été envoyé par le Roy de cette contrée avec la qualité d'Ambaſſadeur, au Pape & au Roy d'Eſpagne pour implorer leurs ſecours contre ſes ennemis, & leur demander des Miſſionnaires & des Prêtres. Les inſtances de Lopez eurent peu de ſuccès à la Cour de Madrid. Il ſe rendit à Rome, où ſon Ambaſſade ne fut pas plus heureuſe. Mais à la ſollicitation d'*Antonio Migliore*, Evêque de San-Marco, il mit le recueil de ſes voyages entre les mains de Pigafetta, & il donna de vive voix toutes les explications,

qui pouvoient augmenter leur utilité. Quoiqu'il eut écrit ses mémoires en Portugais, Pigafetta qui étoit Italien, prit le parti de les publier dans sa propre langue. Quelques années après, Hackluit Auteur d'un fameux recueil de Voyages, fit traduire en Anglois l'ouvrage de Pigafetta par Abraham Hartwell. Les mémoires de Lopez furent traduits dans la suite en Latin par *Augustin-Cassiodore Reinius*, & placés par de Bry à la tête de sa collection de voyages.

Nos Auteurs remarquent, que, comme les Pays dont parle Lopez, renferment la moitié de l'Afrique, il est à présumer qu'ils ont été décrits la plûpart sur le témoignage d'autrui; car il ne paroit pas que Lopez eut pris lui-même la peine de les parcourir. Ils observent encore, qu'il y a peu d'ordre dans cette Relation, & comme Hartwell a prétendu que Pigafetta étoit suffisamment excusé par la confusion qui régnoit dans les

mémoires de Lopez, ils ne se contentent pas de cette raison, ils prétendent que lorsque ce Traducteur Italien, divisoit l'ouvrage en livres & en chapitres, il devoit sentir que la méthode n'étoit pas moins nécessaire dans le fonds des matiéres. Enfin le style ne leur paroit pas moins mériter d'être censuré, par l'ennuyeux excès des figures, & par une vaine affectation d'éloquence, soit que ce défaut vienne de l'Auteur, soit que le reproche ne doive tomber que sur la traduction.

Le second voyage à Congo, rapporté dans le douziéme Livre, est celui d'André Battel, Anglois de Nation, homme de jugement & d'honneur, dont la Relation porte tous les caractéres de la vérité. Purchas, Auteur d'un recueil de voyages, l'avoit connu particuliérement. Ils avoient même travaillé de concert à rédiger ses mémoires. Tout ce qui s'y trouvoit de douteux ou d'obscur,

avoit été soigneusement éclairci dans leurs conversations. Les Anglois font d'autant plus d'estime de cette Relation, qu'outre qu'elle a le mérite de la fidélité, c'est la premiére de leur Nation, où l'on trouve des éclaircissemens sur les Royaumes de Congo & d'Angola. Battel sortit de la Tamise le 10 d'Avril de l'année 1589. Il fut pris par les Portugais sur la Côte de Bresil, & de là conduit à Congo, où il vécut plusieurs années dans l'état d'un prisonnier. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre, qu'il obtint la liberté. On le fit Sergent d'une compagnie. Il accompagna Dom Manuel Sylveira Pereira, Gouverneur de S. Paul pour le Roy d'Espagne, dans une expédition que ce Général fit contre le Royaume d'Angola, à la tête de huit mille Portugais, & de quinze mille Négres. Les aventures singuliéres de Battel, rendent son Journal extrêmement curieux. Il nous apprend

ce que c'étoit que les Iaggas, Nation belliqueuse, qui avoit parcouru une grande partie de l'Afrique Méridionale, portant la terreur & la désolation dans tous les Royaumes qu'elle vouloit ravager. L'envie de s'échaper des mains des Portugais, & de trouver une occasion de retourner en sa Patrie, détermina Battel à se joindre aux Iaggas. Il les suivit pendant six mois. Il fut employé dans leurs combats & leurs expéditions. Il représente les Iaggas comme un peuple Antropofage, qui se nourrit de la chair des ennemis qu'il a tués, ou fait prisonniers dans la guerre.

Le troisiéme voyage contenu dans le douziéme Livre, est celui de Michael Angelo de Gattina, & de Denis Carli de Piacenza au Royaume de Congo. Ces deux Voyageurs étoient des Missionnaires Capucins; Angelo mourut dans le Royaume de Congo, après avoir écrit en Europe diverses

lettres ; dont on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli étant retourné dans ſa Patrie, continua l'ouvrage que ſon aſſocié avoit commencé, & le publia dans un même volume en langue Italienne. Enſuite il fut traduit en François & publié à Lyon en 1680, ſous le titre de *Relations curieuſes & nouvelles d'un voyage de Congo.* L'air de ſimplicité & de bonne foi, qui régne dans cet ouvrage, le met à couvert de tous les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs.

Les Journaux d'Angelo & de Carli, ne contiennent preſqu'autre choſe, que leurs travaux Apoſtoliques, & la deſcription de l'établiſſement des Miſſionnaires. Si la lecture en eſt édifiante par le zéle des Miniſtres de l'Evangile qu'elle repréſente, elle n'eſt pas moins conſolante par le récit des ſuccès de leurs prédications, & par la docilité des Négres à embraſſer & à ſuivre la Doctrine de Jeſus-Chriſt.

Le quatriéme voyage eſt celui de Jérôme Mérolla. C'eſt de l'Auteur même, qu'on apprend l'objet & l'occaſion de ſon voyage. Il raconte dans ſa Préface, que François *di Monteleone*, Capucin de la Province de Sardaigne, ayant formé le projet d'exercer ſon zéle dans la Miſſion de Congo, adreſſa ſa demande à la Congrégation *de propaganda fide*. Il obtint en même temps la permiſſion de prendre le Pere *Jerôme Mérolla de Sorrento*, pour lui ſervir de Compagnon. A ſon retour, Mérolla publia cette Relation, qui eſt, dit-il, un recueil court & imparfait de ſes remarques. Mais il aſſure le Lecteur, qu'il a toujours eu la bonne foi pour guide & la vérité pour régle, ſurtout dans les choſes qu'il a rapportées d'après le témoignage de ſes propres yeux. Mais ſi la bonne foi paroit ſenſiblement dans la Relation de ce Miſſionnaire, on y voit en même temps certains détails touchant les Sorciers de Congo, qu'on

ne peut s'empêcher d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zéle aveugle.

Le cinquiéme voyage eſt de Jacques Barbot, fils de Jacques & neveu de Jean, dont nous avons eu occaſion de parler. Il ne fut pas plutôt ſorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux ſur les exemples que lui avoient donné ſon pere & ſon oncle, il ſe propoſa d'acquérir de la gloire, & de faire fortune par les mêmes voyes. Sa Relation contient un grand nombre de remarques utiles ſur le commerce & la navigation de l'Afrique.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de la Société Royale des Sciences, tenue dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, en preſence des Etats de la Province de Languedoc, le 23 *Decembre* 1746. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, Imprimeur du Roy, des Etats Generaux de Languedoc, &

de la société Royale des Sciences, 1747. Brochure *in*-4°. de 116. pp.

ELLE commence par l'eloge de Monsieur Jean-Baptiste O-Brenan Theudough Duquetin. L'idée qu'on nous donne du merite de ce jeune Academicien, nous engage de le faire connoître de nos Lecteurs, & de leur faire partager le regret de sa mort, arrivée à l'âge de trente-quatre ans, le 13 avril 1746.

On nous le fait voir d'abord flatté des succès qu'il avoit eûs dans ses etudes, s'appliquant aux Belles-Lettres sous la direction particuliere de M. Rollin, sans negliger l'etude des Mathematiques, vers lesquelles son goût le porta entierement. En 1735, il vint à Montpellier à dessein d'y etudier la Medecine, dont son temperament affoibli par le travail lui rendoit l'etude personnellement utile; mais il l'abandonna voyant que la Geo-

metrie ne pouvoit ſervir à lui applanir les difficultés de la pratique. Il ſe retourna donc entierement du côté des Mathematiques, qu'il enſeigna avec diſtinction, & où il forma des eleves illuſtres. La reputation qu'il s'étoit faite d'en poſſéder toutes les parties, fit rechercher ſa connoiſſance par le Prince Della Torella, pour lors Ambaſſadeur du Roy des deux Siciles à la Cour d'Eſpagne, où ce Prince le mena, & où, ſi la mort ne l'eut prevenu, il auroit fait la fortune de M. Duquetin. C'eſt là que ce dernier forma une etroite liaiſon avec M. le Cardinal Valenti.

Il a donné à l'Academie de Montpellier un grand nombre de memoires ſur differens ſujets très-intereſſans de Mathematiques & de Phyſique, & compoſé un traité de fortifications qu'il a achevé quelque temps avant ſa mort. Il en a laiſſé imparfait un autre ſur la pouſſée des terres & la force des revetemens, où il va plus loin que feu M. Couplet.

La Physique etoit un delassement agreable qu'il se permettoit quelquefois. Il avoit même formé le plan d'un systême qui embrassoit toute la nature, & la lumiere etoit, selon lui, l'agent principal dont elle se servoit pour operer toutes ses merveilles. Au reste il preferoit la Physique experimentale à la systematique.

Sa capacité connue des Etats de Languedoc l'a fait charger par eux de plusieurs travaux necessaires à la sureté de la Province, & son ardeur à remplir ses devoirs, lui a fait epuiser en cette occasion le reste de ses forces.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a composé plusieurs traités élementaires sur diverses parties des Mathematiques; on nous fait esperer qu'ils pourront paroître un jour, & on nous les annonce comme dignes du suffrage des Sçavans.

Le second morceau de notre ouvrage est un mémoire de M. l'Abbé

bé de Sauvages ſur le vitriol d'Alais. Il contient beaucoup de details très-curieux, & qui ne peuvent manquer d'intereſſer les amateurs de l'Hiſtoire naturelle. Il eſt diviſé en trois articles, dont le premier, qui contient la deſcription de l'attelier, des vaiſſeaux & autres uſtenciles dont on ſe ſert dans les fabriques de vitriol, n'eſt point ſuſceptible d'extrait. Il n'en eſt pas de même du ſecond, où on explique la maniere de proceder à la fabrique du vitriol & de la couperoſe.

Elle conſiſte dans quatre operations principales, la calcination, la leſſive, l'evaporation & la cryſtalliſation.

La calcination ſe fait en expoſant ſimplement pendant un temps ſuffiſant dans une aire diſpoſée pour cet effet, les marcaſſites vitrioliques à l'air, au ſoleil, & à la pluie. Ils s'y gerſent, & ſe reduiſent en pouſſiere, il s'y forme de petits criſtaux longs, blancs, brillans, &

tranſparens, qui ſont une preuve que la calcination eſt ſuffiſante.

Cette mine ainſi preparée, & ouverte, ſe porte dans les *lavoirs*, où on la verſe ſans la fouler, & l'on en met un pied & demi. On fait couler l'eau dans le lavoir à la hauteur d'un pied, ſi la mine eſt chargée de ſel; on remue la terre une fois par jour, & quand l'eau eſt ſuffiſamment empreinte de ſels, ce qu'on connoit parce qu'un œuf frais ſurnage & ſe couche ſur le côté, on laiſſe couler la *leſſive* dans le *ruiſſeau couvert*, où ſe fait la precipitation d'une terre jaunâtre, qui laiſſe ſurnager une eau lympide; laquelle a un œil verd un peu foncé.

La leſſive etant ſuffiſamment repoſée, on fait tourner les robinets du ruiſſeau couvert. Ils ſont au-deſſus des chaudieres. Ces chaudieres ſont de plomb. On les chauffe à grand feu, les rempliſſant à meſure que *l'evaporation* ſe fait, de crainte que les bords ne ſe fondent, & on connoit que la leſſive

eſt aſſez *cuite*, lorſqu'en deux ou trois minutes un peu de cette leſſive priſe avec de la croute qui s'eſt formée deſſus ſe congele ſur un marbre où on l'a verſé.

On vuide alors la chaudiere avec des poëlons, & l'on porte la leſſive dans les *congeloirs*, y mettant de l'eau mere du vitriol. La liqueur en ſe refroidiſſant laiſſe precipiter au fond un limon qui entraîne avec lui les ſels les plus groſſiers, leſquels forment une croute compoſée de criſtaux de differente groſſeur, qu'on nomme *couperoſe*. Elle ne differe du vitriol que parce qu'il eſt plus fin & d'une couleur plus vive.

Le vitriol ſe cryſtalliſe aux parois des congeloirs, & a des rameaux que l'on jette dans ces vaiſſeaux, pour que les ſels qui ne peuvent gagner les parois puiſſent s'y attacher. Cinq jours ſuffiſent pour que la cryſtalliſation ſoit parfaite. On [illegible]che alors la couperoſe, on la [illegible]au même qui ſurnage,

& on la met fecher dans un magasin propre, fec, & où le foleil ni le grand air, ne penetre point. On en fait de même du vitriol.

Cette eau qui ne s'eft point changée en criftaux fe nomme *eau mere*. On la depure foigneufement par la refidence, & on la jette dans les congeloirs, où elle fert de levain pour perfectionner les cryftaux, & pour commencer & hater la cryftallifation, qui fans ce fecours feroit tardive, & très-imparfaite. Paffons au troifieme article, qui contient des obfervations fur les mines & les marcaffites vitrioliques, fur la nature, l'ufage, & le commerce du vitriol & de la couperofe.

M. l'Abbé de Sauvages le commence par l'indication des fignes qui font connoître que la terre recelle une mine de vitriol ferrugineux, ou cuivreux. Les premieres fe trouvent plus aifément, parce qu'elles font plus fuperficielles, au lieu que les autres, etant profondement dans la terre, y demeurent

ſouvent cachées juſqu'à ce qu'une fouille fortuite, une ravine, ou l'eboulement des terres, les mette à decouvert. Deux des caracteres auſquels on riſque moins de ſe meprendre, ſont le goût des eaux qui ſourdent, & la decouverte de la *gangue*. Les eaux vitrioliques ſe connoiſſent aiſément au goût dont elles affectent la langue, & la gangue, qui ſe trouve plus communément dans les mines de vitriol cuivreux, eſt une pierre *ſpatheuſe*, molle, blanchâtre, brillante, très-peſante, le plus ſouvent poſée de champ, & diſpoſée par *filons* epais d'un ou deux pouces, qui viennent aboutir hors de la terre. Cette pierre eſt non ſeulement un indice de l'exiſtence de la mine vitriolique, mais elle aide à ſuivre les detours de ſes labyrinthes.

La marcaſſite du vitriol, nommée auſſi Pyrite, eſt une pierre metallique impregnée de ſels vitrioliques auxquels le metal ſert de matrice, & ce metal eſt toujours le

fer ou le cuivre. Elle contient aussi beaucoup de souffre combustible; mais il est très-difficile d'en tirer une petite quantité de metal par la fusion.

Le vitriol, ou la couperose, est un sel mineral composé d'un acide & d'une terre metallique corporifiés par une grande quantité d'eau, laquelle s'evapore sur les charbons ardens sans fuser ni petiller, & laisse une terre blanchâtre & opaque, qui n'est autre chose qu'un sel fixe, lequel contient peu d'acide. Ce sel a de l'odeur, & c'est celle qui sort de l'encre. Linnæus pretend que ses plus petites parties sensibles ont une figure rhomboïde dodecaëdre. Son acide est le plus puissant de la nature. Il agit non seulement sur le fer & le cuivre, mais sur les etoffes; & c'est en perçant d'une infinité de trous les fils dont elles sont tissues, que le vitriol est d'un si grand usage dans la teinture, surtout noire ou grise. Mais comme ce sel continue d'agir jusqu'à ce qu'il en ait eté en-

levé, il eſt aiſé de concevoir qu'il detruit les etoffes, à moins qu'elles ne ſoient bien *degorgées*. Les Teinturiers, qui prennent peu d'interêt à leur conſervation, ſe contentent pour cet effet de les laver dans les rivieres ; mais l'Auteur voudroit, d'après ſes experiences, qu'on les degorgeât dans l'eau tiede au ſortir de la chaudiere, & qu'on renouvellât l'eau juſqu'à ce qu'elle ſortît claire ; ou du moins qu'on attendit l'eté pour faire les teintures où l'on employe le vitriol, parce que la chaleur de cette ſaiſon rendroit l'eau des rivieres plus penetrante.

Il ne ſera pas auſſi aiſé à l'Auteur de convertir les Teinturiers ſur cet article, qu'il lui eſt aiſé de prouver combien on a tort de negliger de travailler les mines de vitriol qui ſont en France, & notamment dans le Languedoc. Cette negligence eſt cauſe qu'on eſt obligé de s'y ſervir du vitriol d'Angleterre, ce qui produit à ce Royau-

me un tribut annuel très-considerable, à en juger par la consommation qui s'en fait dans la seule Ville d'Alais, où il s'en consomme tous les ans pour plus de 2500 liv. Il est aisé de concevoir que cette negligence cause au Royaume un double désavantage ; elle l'appauvrit d'un côté, & de l'autre elle enrichit les Etrangers.

Il y a plusieurs mines de vitriol aux environs d'Alais. Les deux principales sont celles *du Pin* & celles *des Fonts*, qui merite la preference, parce que la couperose de la premiere est mêlée de beaucoup d'alun. L'Auteur y apprit que la tête morte des marcassites vitrioliques pouvoit encore avoir son utilité, puisqu'il est possible d'en separer un souffre combustible, dont on forme des magdaleons.

Le memoire contient bien d'autres particularités qu'on y lira sans doute avec plaisir, & notamment la description de la grotte de la

mine des Fonts. Mais il ne nous eſt pas poſſible de ſuivre l'Auteur dans tous les détails. Paſſons au troiſieme morceau : il eſt de M. Arlet, Docteur en Medecine. C'eſt un memoire où l'on donne les differences du volume, du poids, de la conſiſtence, & de l'arrangement, du cerveau de l'homme, & de celui de pluſieurs eſpeces d'animaux, avec le rapport qui ſe trouve entre ces differences & la diverſité de leurs exercices.

Ce memoire commence par des obſervations ſur la differente ſtructure du crâne des animaux, relativement aux fonctions auſquelles ils ſont deſtinés. L'Auteur donne enſuite la diviſion de ſon ouvrage, & entre en matiere par ſes obſervations ſur le cerveau de l'homme.

Il n'y a dans tous les animaux qu'il connoit que le ſeul Dauphin qui ait un cerveau dont la maſſe proportionnelle ſoit egale à celle du cerveau de l'homme, qui eſt

dans l'un & l'autre à peu près $\frac{1}{25}$ de celle du corps. M. Arlet donnera dans un autre memoire la raison de cette conformité. En effet un beuf, qui pese quelquefois plus de huit cens, n'a qu'une livre de cerveau.

Mais d'où vient la grosseur de celui de l'homme ? On ne peut l'attribuer à la nécessité de former des esprits pour les mouvemens animaux, naturels, & vitaux, puisque ces mouvemens lui sont communs avec les animaux ; & d'ailleurs ces mouvemens dependent presque entierement des nerfs de l'epine ; ce ne peut donc être que l'etendue immense des objets soumis aux meditations de l'homme qui demande cette difference de volume ; c'est ce que l'Auteur prouve par l'epuisement que les etudes & les passions violentes causent dans la machine du corps.

Ces reflexions sont suivies d'une table des rapports de la masse du corps d'un nombre d'animaux

avec celle de leur cerveau. Celle du beuf n'eſt que $\frac{1}{866}$, du veau que $\frac{1}{219}$, du renard que $\frac{1}{205}$, du lievre que $\frac{1}{218}$, de la marthe que $\frac{1}{365}$, &c. Nous avons choiſi les diſproportions les plus marquées, pour mieux faire connoître la penſée & le travail de l'Auteur. Auſſi conclud-t'il qu'on ne peut etablir aucune regle de proportion entre le poids & la maſſe du cerveau, & celle du corps.

Non ſeulement le cerveau des quadrupedes differe de celui de l'homme par ſon volume, il en differe encore par ſon arrangement, le cervelet des quadrupedes etant placé autrement qu'il ne l'eſt dans l'homme. Ces differences ne ſe bornent pas même à la ſituation & au volume, la moelle epiniere, qui n'en eſt qu'un prolongement, n'en a pas de moins conſiderables. Les quadrupedes en general en ont plus que de cerveau. Les volatils & les poiſſons beaucoup moins que

de cerveau. La raiſon qu'en donne l'Auteur eſt que la moelle epiniere ſert principalement à fournir des nerfs au col, aux jambes, aux ailes des volatils, & aux membres des quadrupedes : or les volatils font peu d'uſage de leurs jambes; leur vol méme dépend plutôt de la diſpoſition de leur corps & de leurs plumes que de la force de leurs aîles ; & le mouvement des poiſſons vient de leurs queues & de leurs nageoires , qui ſervent pourtant moins à ſoutenir leurs corps qu'à le diriger.

Un troiſieme point que M. Arlet a examiné eſt la conſiſtence du cerveau des animaux, & il a trouvé que celui de l'homme en avoit le plus. Il obſerve en général que plus l'animal eſt petit, moins ſon cerveau a de conſiſtence.

Le cervelet de l'homme lui a auſſi paru en avoir plus que celui des autres animaux , mais moins que le cerveau de l'homme ; ce qui prouve , contre le ſentiment

reçu que ſi dans l'apoplexie le mouvement du cœur & des organes de la reſpiration, n'eſt point ſuſpendu comme l'exercice des organes des ſens, ce n'eſt point la fermeté du cervelet qui en eſt la cauſe. M. Arlet promet la ſuite de ce mémoire dans une autre occaſion.

On trouve en quatrieme lieu l'extrait d'un mémoire lu par M. Bouillet, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, Profeſſeur de Mathematiques à Bezieres, & Aſſocié libre de la Societé Royale des Sciences. Nous avons parlé de cet Auteur dans pluſieurs de nos Journaux avec les diſtinctions qu'il merite. Ce mémoire contient un projet d'obſervations pour determiner le caractere & le traitement des maladies aigues, tant ordinaires qu'extraordinaires dans la Province de Languedoc. *Une deſcription exacte & circonſtanciée des maladies qui y regnent*, dit M. de Ratte, Auteur de l'extrait, *ne ſeroit point etrangere à l'hiſtoire na-*

turelle de cette Province, & le desir de contribuer à la perfection de cet ouvrage, entrepris pour la Societé Royale, est un des principaux motifs qui ont animé notre Académicien.

L'ouvrage est terminé par un memoire de M. Haguenot, sur le danger des inhumations dans les Eglises. La longueur de notre extrait nous oblige de remettre à un autre Journal cet article interessant, & nous le faisons d'autant plus volontiers que nous avons decouvert depuis peu un autre ecrit sur la même matiere, qui merite très-fort l'attention des personnes chargées de veiller à la sureté publique.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le Pere BARRE, *Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris, Tome III. qui comprend les régnes depuis l'an* 840, *jusqu'en* 1039. *in-4°. pp.* 692, *non compris la table des ma-*

tiéres qui est très-ample. A Paris, rue S. Jacques, chez Charles-Jean-Baptiste de l'Epine, & Jean-Thomas Hérissant, 1748.

LE P. Barre après nous avoir montré dans le tome précédent l'Empire d'Occident, porté sous Charlemagne à son plus haut point de grandeur, nous le représente en celui-ci dans un état bien différent. Il s'étoit soutenu avec gloire sous le régne de Louis le Débonnaire; mais sous le régne de ses enfans, leurs haines, leurs querelles, & plus encore les partages qu'ils firent entr'eux des Etats de l'Empire, en causérent insensiblement la décadence.

Louis le Débonnaire laissa trois fils, Lothaire Roy d'Italie, qui lui succeda en qualité d'Empereur, Louis Roy de Baviére, & Charles, Roy d'Aquitaine, connu sous le nom de Charles le Chauve. Ces trois Princes comme on le verra dans cette Histoire, ne parurent

presque toujours occupés que du désir de se supplanter, & de s'aggrandir aux dépens les uns des autres. » Lothaire, dit le P. Barre, » étoit le plus rusé de tous. Du » reste c'étoit un de ces hommes » fiers quand on les craint, timi- » des lorsqu'on leur résiste, & ram- » pant quand on les menace ; ce » n'étoit point un esprit ferme, » qui fût capable d'imaginer ou » de conduire un grand dessein, » mais un caractére fourbe & léger, » qui n'avoit point de bravoure, » moins encore de probité.

Presque toujours malheureux dans ses projets ambitieux, qu'il formoit contre les Etats de ses deux freres, il perdit contr'eux une sanglante bataille, & n'ayant trouvé son salut que dans la fuite, il les rendit par sa retraite maîtres de s'emparer de l'Austrasie & de la Bourgogne. Il est remarquable, qu'avant d'en prendre possession, ces deux Princes eurent recours à l'autorité des Evêques.

On voit en effet ces derniers, après un examen de la conduite de Lothaire, le déclarer déchu des droits qu'il avoit ſur ces deux Etats, demander aux deux Rois s'ils étoient dans la réſolution de les gouverner, non ſur les maximes de Lothaire, mais ſuivant les loix; & après qu'ils s'y furent engagés, leur parler en ces termes. „ *Nous vous conſeillons, nous vous* „ *exhortons, & même nous vous or-* „ *donnons par l'autorité Divine, que* „ *vous acceptiez les Royaumes d'Au-* „ *ſtraſie & de Bourgogne, & que* „ *vous les gouverniez ſuivant le bon* „ *plaiſir de Dieu.* Voilà, dit no- „ tre Hiſtorien, un exemple bien „ étonnant de l'autorité que les „ Evêques de ce temps-là s'attri- „ buoient du conſentement même „ des Souverains qui vouloient „ bien les regarder comme les diſ- „ penſateurs des Couronnes. Mais „ au reſte il eſt aiſé de remarquer „ qu'ils ne flatoient ainſi l'ambi- „ tion des Prélats que pour ſatis- „ faire la leur propre.

Mais on voit aussi par un Capitulaire qui nous reste d'une assemblée tenue à Jeutz près de Thionville ; où se trouva l'Empereur Lothaire avec les deux Princes ses freres, avec lesquels il avoit fait la paix, que les Evêques qui depuis quelque temps avoient essayé d'usurper dans les affaires d'Etat, une autorité qui ne leur appartenoit pas, avoient perdu une partie de celle que les Conciles leur donnoient dans le gouvernement de l'Eglise. Trop foibles pour faire observer les anciens Canons, ils n'osoient en faire de nouveaux, dont l'infraction n'auroit pas manqué d'être un autre scandale ; ainsi leur zéle se bornoit à de simples exhortations qui étoient presque toujours inutiles.

Il sembloit pour lors que toute la Religion fût réduite à de simples pratiques extérieures, & qu'elles tinssent lieu de toutes les vertus. C'est par cette raison que Lothaire qui n'avoit pas tardé à violer les

traités dont nous venons de parler, se sentant près de sa fin, prit l'habit de Moine dans l'Abbaye de Prum. Il espéroit pour emprunter les paroles du P. Barre, diminuer l'horreur qu'on auroit de sa mémoire, s'il venoit à mourir après avoir donné quelques marques de repentir, des crimes qu'il avoit commis ; „ dans ces temps d'ignorance, un homme qui mouroit „ dans un froc, étoit regardé comme un saint. Ce préjugé étoit „ encore confirmé par l'attention „ que les Moines avoient à publier „ que la prise de leur habit, étoit „ un second baptême, & qu'entrer „ dans un Monastére, c'étoit dépouiller le vieil homme & revétir le nouveau. " Lothaire mourut dans la 60e. année de son âge, six ou sept ans après avoir pris l'habit de Religieux. „ Sa pénitence „ quoique courte & tardive, fit „ oublier à bien des gens, qu'il „ avoit outragé son pere de la maniére la plus indigne ; pillé les

» Egliſes, rançonné le Clergé, la » Nobleſſe & le Peuple ; ravi le » bien de ſes freres & cauſé la » mort d'une infinité d'hommes » par ſes guerres injuſtes.

Ce Prince laiſſa trois fils légitimes, Louis qui eut l'Italie avec le titre d'Empereur, Lothaire à qui il donna le Royaume de Lorraine, & Charles qu'il conſtitua Roy de Provence, Etat qui comprenoit alors le Dauphiné, le Lyonnois, & la plus grande partie de la Bourgogne transjuranne.

Ce partage dont Louis fut mécontent, alluma bientôt le feu de la diſcorde & de la guerre entre lui, ſes oncles, & ſes freres, & auſſi d'étranges révolutions que l'Auteur rapporte avec autant d'exactitude que de netteté.

L'Empereur Louis II. dit le Germanique, dont le régne fut agité par des guerres continuelles, n'ayant point laiſſé d'enfans, le P. Barre décrit par quels moyens Charles le Chauve l'emporta ſur

ſon oncle, Louis de Germanie, & ſur les autres Compétiteurs qui aſpiroient à l'Empire. Il en fut principalement redevable au Pape Jean VIII. qui prit ſon parti, & qui le couronna Empereur avec de grandes ſolemnités. Mais tandis que le Pontife amuſoit, dit notre Hiſtorien, la vanité du Prince par la pompe du couronnement, il tiroit de lui tout ce qu'il vouloit; il lui perſuada d'avoir toujours auprès de lui un Vicaire du S. Siége pour juger toutes les grandes affaires Eccléſiaſtiques, & ce titre fut donné à l'Archevêque de Sens avec celui de Primat des Gaules & de Germanie.

Charles attribua encore au Pape le droit de choiſir les Empereurs, & de les couronner ſans avoir égard au droit du ſang & de l'hérédité, & voulut qu'on ne comptât les années de leur Empire, que du jour que cette cérémonie auroit été faite à Rome.

Malgré toute la faveur de Jean

VIII. ce ne fut cependant, comme on le verra dans cette histoire, que par la force des armes que Charles le Chauve vint à bout de se faire reconnoître Empereur. Mais le plus redoutable de ses rivaux, fut toujours Louis, Roy de Germanie à qui il disputoit la plus grande partie du Royaume de Lorraine, dont ce Prince étoit en possession. Prêt à donner bataille à l'Empereur, comme Louis de Germanie se piquoit de Religion, sans en connoître vraiment l'esprit, ni en suivre les maximes, ce Prince ordonna dans son Camp des Priéres, des Jeûnes, & d'autres semblables exercices de piété, pour attirer le secours de Dieu sur son parti. Il fit plus, voulant convaincre les peuples de la justice de son Conseil, il eut recours à la voye des trois épreuves, de l'eau chaude, du fer rouge, & de l'eau froide. Trente personnes se présentérent pour les faire, & communiérent toutes de la main d'un Evêque, qui en leur

donnant la Communion, leur adreſſa ces paroles. *Que le Corps du Fils de Dieu vous ſerve à vous faire connoître la vérité.*

La Meſſe dite, le même Evêque après avoir fait ſur eux une priére, que notre Auteur rapporte, choiſit au hazard dix hommes des trente pour l'épreuve de l'eau chaude; après les avoir revétus d'habits Ecléſiaſtiques, leur avoir fait baiſer le Livre des Evangiles & la Croix, ce Prélat jetta au fonds de la chaudiére dix bagues & dix pierres, dont chacune étoit pendue à un cordon. Auſſitôt les dix hommes enfoncérent les bras nuds dans la chaudiére, & retirérent chacun une bague & une pierre, ſans qu'il parut à leurs bras aucune marque de brulure.

Dix autres hommes choiſis pour l'épreuve du fer rouge, en prirent entre leurs mains, & le portérent avec le même ſuccès l'eſpace de neuf pieds, ſuivant la coutume.

Enfin les dix hommes qui re-

ſtoient pour ſubir l'épreuve de l'eau froide, allérent tous au fonds de la cuve, ce qui marquoit la bonne cauſe, au lieu que l'eau, diſoit-on, repouſſoit les parjures & les criminels.

Il ſemble, dit le P. Barre, qu'une choſe ſi extraordinaire, faite à la vûe des deux armées, eût dû toucher l'Empereur. Mais ce Prince n'en fit que rire, attribuant le tout à des cauſes naturelles; il ſe repoſa de l'événement de la bataille, ſur la force de ſes troupes beaucoup plus nombreuſes que celles de ſon neveu. Mais ſes eſpérances furent trompées, ſon armée fut entiérement défaite, lui-même obligé de prendre la fuite du côté de la Meuſe, & de ſe réfugier preſque ſeul dans le Monaſtére de S. Lambert.

Charles le Chauve ne ſurvécut pas longtemps à ſa défaite, & ne tint l'Empire que pendant deux ans: » ſa vie avoit été mêlée de » bien & de mal, peu de vertus, » beaucoup d'ambition qui lui fai-

» ſoit

» ſoit enfreindre toutes les Loix; c'eſt en abregé, dit le P. Barre, tout le portrait qu'on en peut faire. Ce fut lui qui transféra à S. Denis en France, la Foire qu'on appelle *le Landi*, elle ſe tenoit du temps de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, où l'on prenoit tous les ans un jour pour montrer aux Pelerins les Reliques de la Chapelle Impériale; & parce qu'on indiquoit ſolemnellement ce jour, on lui donna le nom d'*Indit*, du mot Latin *indictum*, d'où s'eſt formé par corruption *Landi*.

Louis le Begue, fils de Charles le Chauve, étoit déja Roy de France, lorſqu'il parvint à l'Empire, cependant la plûpart des Hiſtoriens, comme le P. Barre l'obſerve dans une note, ne lui donnent pas la qualité d'Empereur; les uns parce que Carloman fils aîné de Louis le Germanique, lui a diſputé l'Empire; les autres parce qu'il n'a pas été couronné à Rome.

Louis le Bégue ne fit rien de mémorable pendant son régne qui ne fut que de dix-huit mois ; Charles le Gros qui porta après lui la Couronne Impériale, acquit encore moins de gloire. La grande étendue des Etats dont il se trouva possesseur, ne servit qu'à faire voir son incapacité & la foiblesse de son esprit. Un traité honteux qu'il fit avec les Normands qui avoient mis le siége devant Paris, ayant achevé de le rendre méprisable, on élut à sa place Arnoul Duc de Carrasthre, & fils naturel de l'Empereur Carloman, & Charles le Gros en moins de trois jours se vit tellement abandonné de tous ses Officiers, qu'à peine lui resta-t'il un seul domestique pour le servir ; il auroit même, dit-on, manqué de pain pendant les deux mois, & non les dix comme le dit le P. Daniel, que ce Prince survécut à cette affreuse disgrace, si l'Archevêque de Mayence n'avoit pris soin de sa subsistance.

Les agitations auxquelles Arnoul fut exposé pendant tout le temps qu'il posséda l'Empire, produisirent l'indépendance des Grands, & une infinité d'autres abus. L'Auteur entre là-dessus dans un détail très-curieux & très instructif. Cet Empereur parut succomber sous le poids de sa dignité; » unique-» ment occupé du present, il re-» gardoit l'avenir avec une indo-» lence qui ne lui permettoit pas » de penser à détruire, ni même à » diminuer les maux de l'Etat.

Il eut pour successeur, Louis son seul fils légitime, & dont l'élection fut long-temps contestée, ce qui replongea l'Allemagne & l'Italie dans de nouveaux troubles: c'est le dernier Prince de la race de Charlemagne qui ait gouverné l'Empire d'Occident. » Cet Empire, pour » emprunter les paroles du P. Bar-» re, perdit sa considération avec » son bonheur, sous les enfans de » ce Prince. La dignité Impériale

„ ne fut plus qu'un titre revêtu de „ pompe, mais dénué d'autorité ; „ elle ne donnoit plus une vérita„ ble puissance. Elle s'honoroit de „ la Royauté qui lui servoit d'ap„ pui, & n'honoroit les Rois qu'à „ proportion de ce qu'ils étoient „ par l'étendue des Etats qu'ils „ possédoient déja avant leur ele„ ction à l'Empire.

Charles le Simple, Roy de France, Prince du Sang de Charlemagne, se mit sur les rangs pour succéder à Louis de Germanie ; quelques Seigneurs de Lorraine le souhaitoient, mais la foiblesse de son esprit, & la jalousie des Seigneurs François qui craignoient qu'il ne devînt trop puissant, mit un obstacle insurmontable à ses prétentions.

Depuis la mort de Louis IV. l'Empire ou le Royaume de Germanie, jusque-là comme héréditaire dans la race de Charlemagne, devint purement électif. L'élection

ſe faiſoit par l'aſſemblée des Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques que Laïcs, auxquels ſe joignoient les Députés des grandes Villes qui repréſentoient le Peuple. Cette maniére d'élire les Empereurs, ou les Rois de Germanie, a duré pluſieurs ſiécles. Si le fils ſuccédoit au Pere, comme on le voit dans les Othons, on avoit toujours recours aux ſuffrages des Etats, ce qui n'empêchoit pas auſſi qu'on n'eût beaucoup d'égard à la recommandation du dernier Empereur, & même à la parentée, qui fut toujours conſidérée dans la plûpart des Succeſſeurs de Henry l'Oiſeleur.

Le P. Barre avertit dans une note que la plûpart des Hiſtoriens modernes donnent à Conrad I. & à ſon Succeſſeur, Henry de Saxe, la qualité d'Empereur, contre l'autorité des anciens qui ne leur donnent que celle de Roy de Germanie. Il déclare cependant que pour

éviter la confusion, & conformément à l'usage moderne, & à la décision des États de l'Empire faite en 1338 & en 1339, il nommera Empereurs tous les Rois de Germanie, quoiqu'ils n'ayent été ni Rois d'Italie, ni couronnés par le Pape.

Conrad I. n'ayant point d'enfans, désigna pour son successeur Henry Duc de Saxe, quoique son mortel ennemi; mais le bien de l'Empire l'emporta sur son ressentiment particulier, & même sur la tendresse qu'il avoit pour son frere, qu'il sçavoit n'être ni si agréable à ses Sujets, ni si capable de les bien gouverner. Le P. Barre montre que Conrad ne fut point trompé dans les espérances qu'il avoit conçues de Henry. Cet Empereur fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'il s'amusoit, dit-on, à prendre des oiseaux, lorsqu'on lui annonça son élection.

Un Auteur Allemand fixe à cette

élection, ou même à celle de Conrad, ce qu'on appelle *Capitulation*, c'est-à-dire, l'eſpéce de concordat qui ſe fait ordinairement entre l'Empereur & l'Empire, touchant l'uſage que l'Empereur doit faire de ſa puiſſance. Mais notre Hiſtorien prétend, que cette conjecture n'eſt appuyée d'aucun témoin contemporain. Il croit même très-vraiſemblable que la premiére de toutes les Capitulations propoſées aux Rois des Romains, ou de Germanie, eſt celle que Charles V. ſigna lorſque les Electeurs lui eurent conféré ces titres. Si quelques Ecrivains ont parlé de Capitulations antérieures à ce Prince, il faut les entendre de preſtations de ſermens que les Rois élûs proféroient ſimplement de bouche, ſans qu'ils en ſignaſſent aucun acte.

L'Auteur obſerve qu'à la cérémonie du couronnement d'Othon, premier fils de Henry l'Oiſeleur, l'Archevêque qui la faiſoit, mit la

Couronne sur la tête du Prince; au lieu que Charlemagne en assurant Louis le Débonnaire à l'Empire, fit placer la Couronne Impériale sur l'Autel, & ordonna à ce Prince d'aller la prendre pour s'en couronner lui-même. Louis le Débonnaire en usa de même à l'égard de son fils aîné. Et on a prétendu que ces deux Princes avoient voulu par là, donner à entendre qu'ils ne tenoient l'Empire que de Dieu, du droit de succession héréditaire, & non du choix des Seigneurs de l'Empire & par élection.

Le P. Barre dans le Portrait qu'il nous fait de l'Empereur Othon, nous le représente comme un des plus grands Princes qui ait porté ce titre. Othon deuxiéme, son fils qu'il avoit associé à l'Empire, & fait couronner en cette qualité par le Pape Jean XIII. lui succéda.

Ce Prince dans la vûe de s'attacher les Prélats du Pays, & de les opposer aux Ducs & aux Comtes,

dont la puissance devenoit trop redoutable, érigea différens Evêchés en Principautés Ecclésiastiques, & les rendit indépendantes de tout autre Seigneur que des Empereurs. Plusieurs Villes Episcopales qui sont sur les bords du Rhin, de la Meuse, & de la Moselle, furent séparées du Duché ou du Royaume de Lorraine, pour être données en Seigneuries aux Evêques de ces Villes, sous la protection des Empereurs. C'est par là, ajoute-t'il, que les Archevêques de Tréve, de Mayence, & que les Evêques de Metz, de Strasbourg, de Spire, & tant d'autres, sont devenus des Seigneurs si puissans.

Les Empereurs exigeoient cependant de ces Prélats le serment d'obéissance. Ces sermens étoient liges & tomboient aussi bien sur la Personne que sur le fief du Vassal. On les prêtoit à genoux, nue tête, les mains jointes dans celle du Sei-

gneur. Mais les Evêques ne leur rendoient souvent cet hommage, qu'avec une extrême répugnance : » est-il juste, disoient-ils, que des » mains qui ont été consacrées par » une Onction céleste, & que la » langue des Evêques qui est de- » venue la clef du Ciel, soient pro- » fanées par des fermens qui ne » conviennent tout au plus qu'à des » Laïcs.

Cependant, dit judicieusement le P. Barre, ils devoient avoir d'autant moins de peine à faire ces sermens, qu'eux-mêmes en couronnant leurs Souverains, prenoient grand soin de leur faire jurer qu'ils conserveroient tous les privilèges de leurs Eglises. Il est vrai, comme on l'imagine aisément, que d'un autre côté les Empereurs mettoient tout en usage pour se dispenser d'un serment, qui supposoit qu'on les croyoit capables de mensonge, de fraude & de perfidie.

Nous remarquerons en passant,

qu'Othon deuxiéme ayant appris que les Italiens ne faiſoient aucune difficulté de commettre des parjures, défendit que l'on crût perſonne en Italie ſur ſon ſerment, & qu'il ordonna en même temps que toutes les conteſtations, dans leſquelles le droit des parties ne pourroit être ſuffiſamment prouvé, ſeroient décidées par le duel.

Les limites dans leſquelles nous ſommes renfermés, ne nous permettent point de nous arrêter ſur l'hiſtoire des trois derniers Empereurs, par leſquels finit ce volume : ſçavoir Othon III. ſurnommé l'Enfant, le Beau, le Miracle, & la Merveille du monde ; Henry II. dit le Saint, l'Apôtre des Hongrois, le pere des Religieux, appellé auſſi le Boiteux ; & Conrad II. dit le Salique, nom, dont le P. Barre avoue qu'il eſt aſſez difficile de marquer l'origine.

Pour s'acquitter de la parole qu'il avoit donnée de renvoyer à

des dissertations particuliéres, certains points de critique, qui embarassent les Sçavans, il nous donne à la fin de ce volume, & pour la page 1780, une Dissertation très-sçavante & très curieuse, sur les noms & les titres de *César Auguste*, d'Empereur, & sur la Couronne Impériale que quelques Empereurs ont reçue à Rome. Il y fait voir contre plusieurs Ecrivains d'Italie, qu'il n'est pas vrai que l'Empereur tire toute son autorité de ce couronnement, & que c'est sans fondement que ces mêmes Auteurs ont soutenu que Léon III. en couronnant Charlemagne, lui avoit transféré l'Empire d'Occident, après en avoir dépouillé les Grecs.



MANUEL PHILOSOPHIQUE, ou, *Precis Univerſel des Sciences, volume in-12. 636 pages*. A Lille, chez Antoine-Joſeph Panckoucke ; & ſe vend à Paris, chez Etienne Savoye, rue S. Jacques, à l'Eſpérance.

LA Préface de cet ouvrage donne une idée aſſez parfaite du deſſein de l'Auteur ; il a cru rendre ſervice au Public en lui préſentant le précis d'une infinité de volumes.

Ce ſont des définitions exactes des diverſes matiéres que l'Auteur a raſſemblées dans un ſeul volume ; on s'eſt borné à ne donner que l'extrait le plus abregé des choſes dont le public veut être quelquefois inſtruit, ſans l'étudier d'une maniére profonde, mais très ſuperficielle. Cet ouvrage peut paſſer avec raiſon pour un Dictionnaire, c'eſt ainſi que l'Au-

teur le qualifie; cependant les articles en ſont liés; de maniére qu'une perſonne médiocrement inſtruite peut ſe rappeller pluſieurs des choſes qu'elle aura appriſes. Il eſt donc vrai que le Sçavant & l'Ignorant n'y apprendront rien, mais il y a un milieu, & un Maître habile peut s'en ſervir comme de canevas, pour expliquer chaque partie qu'il auroit ſoin d'étendre, d'augmenter, & de déveloper ſuivant la portée de l'eſprit auquel il auroit à faire.

L'Auteur paroit s'être propoſé de donner un cours de Philoſophie; il commence par un précis de la Logique qui renferme une douzaine de pages; ce ſont cinq ou ſix définitions, comme ce que c'eſt qu'idée, ce qu'on entend par jugement, par raiſonnement, méthode, &c. La Métaphyſique eſt encore un peu plus courte que la Logique. Les Mathématiques ſont un peu plus éten-

dues, quoique très-abregées, elles contiennent environ une centaine de pages ; il eſt vrai que l'Auteur a traité de l'Algébre, de l'Arithmétique, de la Géométrie, & même de la Trigonométrie : il eſt vrai encore que parmi le grand nombre de propoſitions élémentaires de la Géométrie, on peut les réduire à une douzaine qui ſont eſſentielles pour opérer ſur le terrein, ce ſont à peu près celles-là que l'Auteur a choiſies, & qu'il a démontrées.

La Phyſique ſuit les Mathématiques & eſt traitée de la même maniére. On n'y explique pas chaque partie, mais on la définit, & on rapporte quelques expériences. Les Mécaniques qui renferment la Statique, l'Hydroſtatique, la peſanteur de l'air ſont immédiatement après la Phyſique. Avant les parties de l'Optique, de la Dioptrique, & de la Catoptrique, on lit quelques réflexions ſur les propriétés de

l'eau & sur celles du feu.

La partie qui est intitulée ici Astronomie, n'est autre chose que l'explication de quelques positions de la Sphére ; on a enseigné la pratique pour faire un cadran horizontal, & avec le secours de celui-ci, on apprend à en construire un vertical, c'est ce qu'on appelle ici le traité de Gnomonique, après lequel on a mis la Géographie qui peut suffire en se servant d'un Globe Terrestre & de bonnes Cartes; les divisions & subdivisions que l'Auteur a suivies, nous ont paru mises dans un ordre clair, l'on sçait que dans cette science c'est à l'Ecolier à entrer de lui-même dans le détail. On a joint à ceci la Chronologie, l'ancien Calendrier Romain, & le calcul Ecclésiastique. La Chronologie consiste à rapporter sept ou huit époques principales, & le calcul Ecclésiastique à expliquer le nombre d'or, le cycle lunaire, & l'indiction, Les derniéres parties

ſont la Chymie, l'Anatomie; elles ſont ſuffiſamment étendues pour ceux qui veulent ſçavoir ſeulement les noms des choſes & leurs uſages, il en eſt de même de l'Anatomie.

L'Auteur termine ſon ouvrage par un traité de morale, cela n'en mérite guéres le nom par le peu de préceptes qu'il renferme, cependant il ſuffit pour faire un honnête homme & un bon Chrétien, puiſqu'il eſt réduit à aimer Dieu par deſſus toutes choſes & le prochain comme ſoi-même.

NOUVELLES LITTERAIRES.

I T A L I E.

DE ROME.

ORIGINE *dell' uſo di ſalutare, quando ſi Starnuta.* Diſcorſo fatto per gli Excell. Principi Don Urbano è Don Carlo Barberini, da Simone Ballerini, Dot-

tor di legge è Custode della librería dell' excellentissima casa. In Roma, 1747. *in-4°.*

Guidonis Ferrari Societatis Jesu de rebus gestis Eugenii Principis à Sabaudia bello Pannonico libri III. Romæ, 1747. *in-4°.* Le P. Ferrari avoit composé cette Histoire pour s'exercer en particulier au style historique, il l'envoya ensuite au P. Cordara aussi Jésuite à Rome, qui l'a fait imprimer, & qui l'a dédiée au Cardinal Alexandre Albani. Elle comprend la guerre de Hongrie depuis 1697, jusqu'en 1717. Les noms des Hommes illustres & des Villes que l'Auteur a mis en Latin dans le corps de son Histoire, ont été rendus en Italien & mis sur les marges de l'Imprimé.

De Florence.

Pierre Cajetan Veviani, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié un programme en date du premier Septembre 1747, pour

annoncer qu'il va donner en plusieurs volumes une addition considérable aux Ecrivains de l'histoire d'Italie, publiés par M. Muratori. Il a mis en même temps au jour le premier vol. de cette addition; dont voici le titre : *Rerum Italicarum scriptores ab anno æræ Christianæ millesimo ad millesimum sexcentesimum, quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex Florentinarum Bibliothecarum codicibus :* Tom. I. Florentiæ, 1747. *in-fol°.* Il promet que le second volume suivra de près, & que si l'on a lieu d'être content du premier vol. on ne le sera pas moins du second, ni des suivans. Le Libraire a tenu parole pour la diligence : le second tome paroit depuis peu : nous donnerons ici les titres des piéces qui ont été employées dans l'un & dans l'autre, pour mettre le Lecteur en état de juger de l'ouvrage même, autant qu'on le peut faire dans une nouvelle Littéraire. Tom.

I. 1°. *Excerpta ex Historia Sozameni Pistoriensis ab an. 1001. ad an. 1294. nunc primum è tenebris eruta ex MS. cod...* 2°. *Excerpta ex Matthæi Palmerii Florentini libro de temporibus ab an. 1294. ad an. 1448. ex M. cod.* 3°. *Matthiæ Palmerii Pisani opus de temporibus suis ab an. 1449. ad an. 1482. ex MS. cod...* 4°. *S. Gregorii Papæ VII. Epistolæ aliquot historicæ ex MS. cod...* 5°. *Chroniche della Citta di Pisa dal an. della sua edificazione al 1406. del Dottore Bern. Marangone Pisano mandato per la prima volta in luce....* 6°. *Fragmenta Fulginatis historiæ ab an. 1198. usque ad an. 1440. Auctoribus Bonav. Benevenuti, ac Petruccio de Unctis...* 7°. *Historia della Citta di Chiusi in Toscana dal an. 936. ad an. 1595. di Messer Giacomo Gori de Sinalonga, per la prima volta venuta in luce*, &c.

Tome II. 1°. *Cronica della Citta di Firenze di Paolino di Piero*

dal an. 1080. *fine al* 1205. *non piu stampata, con annotazioni.* 2°. *F. Francisci Ciaccheri Ord. Min. Chronicon Geminianense anni* 1340 *ex MS. cod*... 3°. *Cronica de suoi tempi di Piero di Giovanni Minenbetti Scritta da D. Luca dalla Scarperia, Monaco di Vallombrosa dal* 1385, *al* 1408. *messa fuori per la prima volta da un cod. MS. originale*... 4°. *Istoria di Firenze di Giovanni del Nero Cambi.* 5°. *Cronica della Citta di Padova di M. Franc. da Carrara il Vecchio, che si da ora in luce la prima volta con note*... 6°. *Jo. Marii Philelphi annales in Historiam Finariensis belli ab an.* 1447, *usque ad an.* 1453. *qui nunc primum luce donantur ex MS. cod*.... 7°. *Ricordi di Firenze in terza rima non piu publicati.* 8°. *Roberti Ursi Ariminensis liber de obsidione Tifernatum cum notis D. Dominici Mariæ Manni.*

Ces deux volumes se débitent pour 27 Jules chacun, (14 liv.

environ monnoye de France) en faveur de ceux qui ont souscrit, & 36 Jules pour les autres.

Eduardi Corsini Cl. Reg. scholarum piarum Philosophiæ Professoris Dissertationes quatuor Agonisticæ, quibus Olympicorum, Pythiorum, Nemeorum, atque Isthmiorum, tempus inquiritur ac demonstratur. Accedit Hieronicarum catalogus, editio longe uberior & accuratior. Florentiæ, 1747. *in*-4°.

DE VENISE.

Biblia Sacra vulgatæ editionis... cum selectissimis litteralibus commentariis.... accedunt Romanæ correctiones, &c. Tomus V. complectens duos priores libros regum. Venetiis, 1747. *in*-4°.

Filostene Oresteo P. A. Riflessioni sopra la storia della Basilica di S. Stefano de Bologna, ultimamente data in luce in Essa Citta dal P. D. Celestino Petracchi, in Venesia, 1747. *in-fol.* pag. 32.

Jean-Baptiste Albrizzi, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié le traité d'Architecture de Vitruve, réduit en abregé par M. Perault, de l'Académie des Sciences de Paris. Cet ouvrage paroit en Italien avec ce titre : *l'Architettura generale di Vitruvio, ridotta in compendio dal Sig. Perrault,... ed arrichita di tavole in rame, opera tradotta dal Franceze*, &c. in Venezia, 1747. *in*-4°. On marque que cette traduction a été faite avec beaucoup de soin; elle a été confrontée sur l'original de Vitruve avec le commentaire de Barbaro. On y a joint de nouveaux éclaircissemens, tant pour le fond de la matiére, que pour la dénomination de quelques parties de l'Architecture. On a même donné plus d'étendue à quelques chapitres, qui paroissoient en avoir besoin. Les planches ont été fidélement dessinées sur celles de l'édition de Paris, & gravées par d'habiles Maîtres. On y ajoute tou-

tes les tables néceſſaires. Le prix eſt de 6 *lire Veneziane*, 3 liv. environ monnoye de France.

De Lucques.

Annales Eccleſiaſtici ab anno 1198. ubi deſinit Cardinalis Baronius, Auctore Odorico Raynaldo Congregationis Oratorii Preſbytero, accedunt in hac editione notæ chronologicæ, criticæ, hiſtoricæ, quibus Raynaldi Annales illuſtrantur, ſupplentur, emendantur. Auctore Jo. Dominico Manſi Lucenſi Congreg. Matris Dei. Tomus III. Lucæ, 1748. *in-fol°*. Ce volume va depuis 1257, juſqu'en 1285. incluſivement. On a mis à la fin les Actes du Concile de Bude, tenu l'an 1279. On y trouve encore un fragment ſur l'origine des guerres, entre les Guelfes & les Gibellins à Florence.

De Bresse.

Vite d'Uomini illuſtri ſcritte da Filippo

Filippo Villani, ora per la prima volta date alla luce, colle annotazioni del Conte Giammaria Mazzuchelli, Academico della Crusca. Venezia, presso G. Battista Pasquali, 1747. *in*-4°. Ce recueil de vies, selon l'Editeur, a été composé en Latin vers la fin du quatorziéme siécle; l'original a disparu; ce n'est que la traduction Italienne dont l'Auteur n'est pas connu, qu'on publie aujourd'hui. Voici les noms de ceux dont les vies y sont contenues: C. Claudiano Poeta; Zanobi da Strada; Giovanni Boccaccio; Colluccio Piero Salutati; Roberto de Bardi; Accorso è Francesco suo Figlivolo; Dino da Mugello; Taddeo Fisico; Dino del Garbo; Torrigiano Fisico; Tommaso del Garbo; Brunetto Latini; Bruni Cusini; Arrigo da Settimello; Francesco da Barberino; Bonifazio Uberti; Guido Bonatti; Paolo Géometra; Francesco Cieco, ed altri musici Fiorentini; Giot-

to ed altri Dipintori Fiorentini; Lucerio Antico; Farinata Uberti; Conte Guido Guerra; Niccola Acciaiuoli; Giovanni è Fratello Matteo Villani; Giovanni Andrea Principe de Canonisti; è Guido Cavalcanti.

De Milan.

Le Directeur de l'Imprimerie nouvellement établie dans cette Ville, pour la Bibliothéque Ambrosienne, a publié un programme en date du premier Octobre de l'année derniére, par lequel il donne avis qu'on travaille ici à rassembler les Sermons & les autres instructions de S. Charles Borromée, pour les mettre incessamment sous les presses de la nouvelle Imprimerie; que ce premier recueil devoit faire quatre volumes, dont les deux premiers étoient sur le point de voir le jour; qu'on imprimeroit ensuite les discours *Synodaux* de S. Charles, auxquels on joindroit

les Sermons qu'il a prêchés aux Religieuſes de S. Paul de Milan, ce qui devoit former un cinquiéme volume ; de plus qu'on imprimeroit pareillement ce que ce Saint appelloit *ſes nuits Vaticanes*, c'eſt-à-dire, les diſcours qu'il avoit prononcés aux Aſſemblées de l'Académie de Rome, qu'il tenoit au Vatican, lorſqu'il étoit chez le Pape Pie IV. ſon oncle, & les diſcours des Aſſociés de la même Académie; enfin deux autres ouvrages déſignés, l'un ſous le nom de *Sylva Paſtoralis & Clericalis, ſeu de Officio Epiſcopi & Sacerdotum* : l'autre, *de Arte meditandi* ; qu'on ne pouvoit pas encore marquer au juſte le nombre de volumes que formeroit toute cette collection, mais que le Public pouvoit également compter, & ſur l'exactitude & le ſoin des Editeurs, & ſur leur diligence. Le même Programme porte encore qu'on a jugé à propos de publier cet avis, pour faire connoître aux

Sçavans de quels ouvrages on occupe actuellement les presses de la nouvelle Imprimerie, & pour les avertir en même temps qu'on les occupera dans la suite de ce qui reste de plus précieux monumens anciens dans la Bibliothéque Ambrosiénne.

SUEDE.

D'UPSAL.

Diatyposis Academiarum apud Judæos, in qua earum, ut & Gymnasiorum & scholarum in illa gente, tituli, multitudo docentium, & discentium, studia, studendi methodus & privilegia; concinnè memorantur ac describuntur; qua simul opera multis tam veteris quam novi Testamenti locis clarissima lux affunditur, adornata & edita ab Andrea Norrelio, Regia Bibliotheca Upsaliensis Præfecto. Upsaliæ, 1746. *in*-8°. On trouve dans cet ouvrage plusieurs recherches curieuses sur les

noms Hébreux, Chaldéens, ou Grecs que les Juifs donnoient à ces Académies, ſur les lieux où elles étoient, leur nombre, & la maniére dont elles étoient ornées; ſur la dignité du chef, les honneurs qu'on lui rendoit, & ſur les grades & autres marques d'honneur qu'il conféroit à ceux qui avoient fait un certain cours d'études dans ces écoles publiques.

DE HAMBOURG.

Jo. Dieterici Winckleri S. Theol. D... Hypomnemata Philologica & critica in diverſa Scripturæ Sacræ tam veteris, quam novi Teſtamenti loca. Accedit Mantiſſa gemina ſimilis argumenti diſſertationes exhibens. Hamburgi, apud Chr. Wilh. Brandt, 1746. *in*-8°. 2. vol. M. Winckler tire des Auteurs profanes, la plûpart des explications qu'il donne dans ſon Livre aux paſſages de l'Ecriture Sainte qu'il entreprend d'éclaircir. L'Addition

qu'il a mise à la fin, sous le nom de *Mantissa*, comprend deux Dissertations fort étendues; la premiére a pour titre: *De Luca Evangelista Medico*; la seconde: *de Philosophia Platonico-Pythagorea fraudibus, seu placitis erroneis, à Paulo atque Petro improbatis, ac vitari jussis.*

ALLEMAGNE.

DE HALLE.

Corpus juris Canonici Gregorii XIII. Pont. Max. auctoritate post emendationem absolutam editum, in duos tomos divisum, & appendice nova auctum; cum necessariis indicibus. Just. Henningius Boehmer... illud recensuit, cum codicibus MSS. aliis editionis contulit, variantes lectiones adjecit, & notis illustravit, præmissa duplici præfatione. Halæ Magdeburgicæ, impensis Orphanotrophei, 1747. *in-fol.* 2. vol. On nous marque que cette édition du corps de droit Canonique, dont nous n'avons vu en-

core que le titre, a été faite avec tout le ſoin & l'exactitude poſſibles ; que M. Boehmer a conſulté les meilleurs manuſcrits, & les éditions les plus eſtimées, à la tête deſquelles on met celle de MM. Pithou, les plus célébres Commentateurs, & les plus ſçavans Juriſconſultes François & Etrangers, en particulier M. de Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii* ; le P. Thomaſſin, *Vetus & nova Eccleſiæ diſciplina circa beneficia & Beneficiarios* ; Van Eſpen, *Univerſum jus Eccleſiaſticum, hodiernæ diſciplinæ, præſertim Belgii, Galliæ, Germaniæ, & Vicinarum Provinciarum, accommodatum* ; & pluſieurs autres ; & que cette édition doit être préférée à toutes celles qui ont paru juſqu'à préſent.

Jacobi Peircii paraphraſis & notæ philologicæ atque exegeticæ in Epiſtolam ad Hebræos. Latinè vertit & ſuas ubique obſervationes addit Joannes David Michaelis Phil.

Profes. Publ. in Academia Georgia Augusta. Halæ Magdeburgicæ, sumptibus Bibliopolii Luderwaldiani, 1747. *in-4°.*

DE VIENNE.

Notitia Hungariæ nova Historico Geographica, divisa in partes quatuor, quarum prima cis-Danubianam, altera trans-Danubianam, tertia cis-Tibiscanam, quarta trans-Tibiscanam, universim XLVIII Comitatibus designatam, expromit; regionis situs, terminos, montes, campos, fluvios, lacus, thermas, soli cælique ingenium, naturæ munera & prodigia, incolas variarum gentium, atque horum mores, provinciarum Magistratus, illustres familias, urbes, arces, oppida & vicos propemodùm omnes, singulorum præterea ortus & incrementa, belli pacisque conversiones, & præsentem habitum, fide optima, accuratione summa, explicat. Opus hucusque desideratum, & in commune utile, sacratissimis aus-

piciis D. Caroli VI. Cæſaris & Regis indulgentiſſimi elaboravit Matthias Bel. Accedunt Samuelis Mikovinii mappæ ſingulorum camitatuum methodo Aſtronomico-Geometrica concinnata, Viennæ Auſtriæ, impenſis Pauli Straubii Bibliopolæ, typis Jo. Petri Van Ghelen Typog. Reg. 1742. Tom. IV. *in-fol.* Cette Hiſtoire ſe continue; le quatriéme volume dont on vient de voir le titre, roule encore ſur la Hongrie cis-Danubiane: il contient la deſcription de quatre Comtés.

FRANCE.

DE DIJON.

Hiſtoire génerale & particuliére de Bourgogne, avec des notes, des Diſſertations, & les preuves juſtificatives: composée ſur les Auteurs, les titres originaux, les Regiſtres publics, les Cartulaires des Egliſes Cathédrales & Collégiales, des Abbayes, des Monaſtéres, & au-

tres anciens monumens; & enrichies de Vignettes, de Cartes Géographiques, de divers Plans, de plusieurs Figures, Portiques, Tombeaux, & Sceaux tant des Ducs que des grandes Maisons, &c. par un Religieux Bénédictin de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, & de la Congrégation de S. Maur, chez Antoine du Fay, Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Université, 1748, *in-fol.* tom. 3.

DE LILLE.

Mémoire locale, Géographique & Chronologique, accompagnée du calcul Ecclésiastique & du Calendrier de Jules César, pour l'intelligence des anciens Auteurs, chez André-Joseph Panckoucke, 1748, *in-12.*

Le même Ouvrage se trouve à Paris, chez David l'aîné, Libraire rue S. Jacques, à la plume d'Or.

DE PARIS.

Ballard fils, Imprimeur-Librai-

re, rue S. Jean de Bauvais, vient de mettre au jour un imprimé de vingt-cinq pages *in*-4°. d'un très-petit caractére, contenant un *Avertissement aux Astronomes sur l'Eclipse annulaire du Soleil que l'on attend le* 25. *Juillet* 1748. par M. de l'Isle de l'Académie Royale des Sciences, &c. avec une planche qui représente l'Eclipse totale artificelle du Soleil, proposée en 1715, pour trouver la cause de l'anneau lumineux qui paroît autour de la Lune dans les Eclipses totales du Soleil, par le même M. de l'Isle. On rendra compte de cet Ouvrage avec l'étendue convenable dans le Journal suivant.

De Bure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, à S. Paul, débite actuellement les Ouvrages suivans.

1°. *L'Histoire Ecclésiastique & Civile de la Ville & Diocèse de Carcassonne, avec les piéces justificatives*... par le R. P. Bouges, Religieux des Grands Augustins de la

Province de Toulouse, *in*-4°. On sera connoître cette Histoire plus particuliérement dans quelqu'un des Journaux suivans.

2°. L'Excellente & belle édition Grecque & Latine des *Œuvres de Saint Justin, Philosophe & Martyr, avec ce qui reste de celles de Tatien contre les Grecs, d'Athenagore, Philosophe Athénien, de S. Theophile d'Antioche, du Philosophe Hermias, &c.* avec des Avertissemens & des Remarques, par les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, *in-fol.* Cette édition a été annoncée avec la distinction qui lui convenoit dans les Journaux des mois de Janvier & Février 1743. Le même Libraire a acquis le fond de cette nouvelle édition de S. Justin, ainsi que de l'Ouvrage précédent.

3°. Le premier volume du mois de Septembre de l'Ouvrage connu sous le nom de *Acta Sanctorum,* recueillis, & mis en ordres par les

Bollandiſtes. Ce volume qui ne contient que les trois premiers jours du mois de Septembre, eſt le trente-neuviéme de cette grande collection. Le prix de ce nouveau volume eſt de 30 livres.

Le même Libraire mettra en vente dans les premiers jours du mois d'Août de cette année, la nouvelle édition Latine des Œuvres de Lactance, en 2. vol. *in*-4°. Nous avons annoncé dans les nouvelles du Journal du mois de Juillet 1747, le Programme que ce Libraire avoit publié, pour faire connoître les avantages de cette édition.

Paulus du Mênil, Imprimeur-Libraire, Grande Salle du Palais, au pilier des Conſultations, au Lion d'Or, vient de publier une nouvelle édition de *l'Homme de Cour de Baltaſar Gracian*, traduit par M. Amelot de la Houſſaye, 1748, *in*-12. Cette édition a été corrigée & augmentée d'un grand nombre

de Remarques intéressantes.

Observations sur la pratique des Accouchemens naturels, contre nature & monstrueux; avec une méthode très-facile pour secourir les femmes en toutes sortes d'Accouchemens, sans se servir de crochets, ni d'aucun autre instrument que de la main seule; & un Traité des principales maladies qui arrivent ordinairement aux femmes; par M. Cosme Viardel, Chirurgien à Paris: nouvelle édition, avec des Remarques tirées des observations & des expériences faites depuis la premiére édition, & qui lui servent d'éclaircissement & de supplément: ornée d'un grand nombre de figures en taille-douce. Chez d'Houry Pere, Imprimeur-Libraire, rue de la Bouclerie, 1748, *in*-8°.

Histoire de l'Empereur Jovien; & traduction de quelques ouvrages de l'Empereur Julien, par M. l'Abbé de la Bleterie, Professeur d'Eloquence au Collége Royal & de

l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, chez Prault fils, Libraire, Quay de Conti, 1748, *in*-12, 2. vol.

Phædri Auguſti Liberti Fabulæ ad MSS. codices & optimam quamque editionem emandavit Steph. Andr. Philippe, acceſſerunt notæ ad calcem, ſumptibus Joannis Auguſti Grangé, typis C. F. Simon, 1748, *in*-12. Outre les Remarques, on a joint à cette édition la vie de Phédre, par Jean Scheffer; les Fables d'Avienus, les Sentences de Senéque, & celle de Syrus.

Titus Lucretius Carus, accurante Steph. Andr. Philippe, apud Jo. Aug. Grangé, 1748, in-12. On y a joint la Vie de Lucrece par D. Lambin, les différentes Leçons, & un Gloſſaire particulier pour ce Poëte. Ces deux nouvelles éditions de Phédre & de Lucréce ſont également recommandables, ſoit par la beauté de l'impreſſion, par l'élégance & le goût

des vignettes, & des autres tailles-douces dont elles sont ornées, soit par la forme même des volumes.

Voyage en Turquie & en Perse, avec une relation des Expéditions de Thamas Kouli-Kan, par M. Otter de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, chez les Freres Guerin, Libraires, rue S. Jacques, 1748, *in*-12. 2. vol. On rendra compte de cet Ouvrage dans un des Journaux suivans.

Le sieur d'Heulland, Géographe, qui donna l'année derniére une *Carte du Duché de Brabant & partie de la Hollande* en 24 feuilles, vient d'en donner une semblable du *Théâtre de la guerre en Italie, ou Carte nouvelle des Principautés du Piémont, République de Génes, Duché de Milan, Plaisance & Confins, assujettie aux Observations de latitude & longitude*, Dédiée au Roy. Chez l'Auteur, rue Serpente, 1748. Cette Carte est gravée avec beaucoup de pro-

prété & de netteté, les 24 feuilles qu'elle comprend, peuvent s'aſſembler en une ſeule Carte, ou ſe relier en un volume portatif. On y a mis encore un frontiſpice, & une table alphabétique des noms de Villes, de Bourgs, Châteaux, Riviéres, Ruiſſeaux, Cols & Montagnes, qui ſe trouvent dans ce nouveau Théâtre. L'uſage de la Table eſt commode & ingénieux.

Il paroît en cette Ville un Programme contenant le *plan de Souſcription pour le Voyage d'Epgyte ; par feu M. Norden, en deux volumes in-folio, enrichis d'environ deux cens planches.* Frederic-Louis Norden, Danois, Capitaine de Marine, entreprit il y a environ dix ans le voyage d'Egypte, par ordre du feu Poy de Dannemarck Chriſtian VI. il alla au Grand Caire. Dans le cours de ſon voyage il examina avec la plus ſcrupuleuſe attention tout ce qui ſe préſente de rare & de curieux dans la Baſſe

Egypte, & le compara piéce par piéce avec les Relations déja connues. Delà il pénétra dans la Haute Egypte jusqu'à Syenne & jusqu'aux Cataractes; & par tout il vit & il dessina tout ce qui lui parut de plus remarquable parmi les restes précieux de l'antiquité la plus reculée. De retour il fut invité par un grand nombre de Sçavans, & en particulier par la Société de Londres, à donner au public la relation de son voyage. Il y mettoit la derniére main, & il étoit prêt à le faire imprimer, lorsqu'une mort prématurée l'enleva. Le Roy de Dannemarck ordonna que ce travail, qui étoit déja commencé à Londres, seroit achevé à Coppenhague, & que tous les desseins de l'Auteur seroient gravés par le sieur Marc Tuscher dont il s'étoit servi pendant son séjour à Londres, & qui étoit le mieux instruit de ses intentions. C'est en conséquence de ces ordres, & de ceux de son

ſucceſſeur Frédéric V. que la Société des Sciences & des Arts établie à Coppenhague, prend ſoin de la conduite de cet Ouvrage. Ce travail eſt déja fort avancé, les deux tiers des planches ſont gravées & tirées. Dans la deſcription de ce Voyage, qui ſera en François, on ſuit exactement les Journaux de l'Auteur. Tout l'ouvrage formera deux volumes *in-fol.* papier Royal, enrichis d'environ deux cens Eſtampes, y compris la planche du titre, les lettres initiales & quelques grandes vignettes. Le prix de la Souſcription, fixée ſur le calcul des frais néceſſaires pour l'éxécution de cette grande entrepriſe, eſt de huit ducats d'or (90 livres monnoye de France) payables, la moitié en ſouſcrivant, l'autre moitié en recevant le Livre. Ceux qui voudront prendre des ſouſcriptions en France, pourront s'adreſſer à Paris chez P. J. Mariette, & A. C. Briaſſon, Libraires, rue S. Jacques.

L'Arithmétique rendue sensible par le développement de ses opérations, par M. Gaspard Foys de Vallois, employé dans les Fermes du Roy, chez Brunet, Libraire, au Palais, 1748, *in-8°*.

Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Augustins, à l'Image Notre-Dame, vient de publier le grand Ouvrage de M. le Maréchal de Puysegur, intitulé *Art de la Guerre par principes & par régles*, mis au jour par M. le Marquis de Puysegur son fils, Brigadier des Armées du Roy, Colonel du Régiment de Vexin, 1748, *in-fol.* en 2. part. avec un grand nombre de figures.

Sommaire de l'Histoire de France en Vers, chez Bordelet, Libraire, rue S. Jacques, 1748, *in-8°*.

L'Arithmétique & la Géométrie de l'Officier, contenant la théorie & la pratique de ces deux sciences appliquées aux differens emplois de

l'homme de Guerre, par M. le Blond, Profeſſeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roy, & des Pages de Madame la Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, Quay des Auguſtins, 1748, *in*-8°. 2. vol. On fera connoître en détail cet Ouvrage au public dans quelqu'un des Journaux ſuivans.

Latini Sermonis Exemplaria è ſcriptoribus probatiſſimis. Colligebat P. Champré in utroque jure licentiatus. Editio altera; ſecunda ſolutæ excerptio. Apud Fratres Guerin, Bibliopolas, via Jacobæa, 1748, *in*-12. Nous avons fait connoître à l'occaſion de la premiére édition de ces modéles de latinité, quels en étoient les avantages. On ne peut douter que la ſeconde édition ne ſoit encore préférable à la premiére.

La Rhétorique ou l'Art de connoître & de parler, par M. Clauſier

Médecin de Paris, chez Laurent d'Houry & Ganeau, Libraires de cette Ville, 1748, *in*-12. Ce Livre offre un nouveau systême pour apprendre solidement l'Eloquence; on y entreprend de déveloper le fond des principes de cet art, & de les accommoder aux mœurs de notre siécle, en faisant usage des principales connoissances que la Philosophie moderne nous a fournies. L'Auteur y a joint un abregé de la maniére d'écrire les lettres, dans lequel il indique un grand nombre de bons modéles. De l'Imprimerie de Ch. J. B. Delépine, Imprimeur rue S. Jacques, à la Victoire & au Palmier.

Huart & Moreau, fils, Imprimeurs-Libraires, rue S. Jacques, viennent de mettre au jour une nouvelle Edition de l'ouvrage intitulé; *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, & de leur décadence*, 1748. *in*-12. cette Edition a été revûe, corrigée &

augmentée par l'Auteur. On y a joint un Dialogue de Sylla & d'Eucrate.

Traité des Testamens, Codiciles, donations à cause de mort, & autres dispositions de derniére volonté, suivant les principes & les décisions du droit Romain, les Ordonnances, les Coutumes & maximes du Royaume, tant des Pays de droit Ecrit, que Coutumiers, & la Jurisprudence des Arrêts, Par Me. J. B. *Furgole*, Avocat au Parlement de Toulouse, *Tome IVe.* A Paris, au Palais, chez Jean *de Nully*, 1748. *in*-4°. On rendra compte incessamment de ce quatriéme volume, qui est le dernier de l'ouvrage, & qui est terminé; 1°. par plusieurs additions & corrections pour chacun des quatre vol. 2°, par une Table générale alphabétique des matiéres, contenues dans ces quatre volumes.



TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Juin 1748.

Fin de la Table.